L'îlot des Palais

Chantier-école de l'Université Laval, saison 2016

Marc Étienne Ladouceur, Eli Blouin-Rondeau et Solène Mallet Gauthier

Sous la direction de : Réginald Auger et Allison Bain

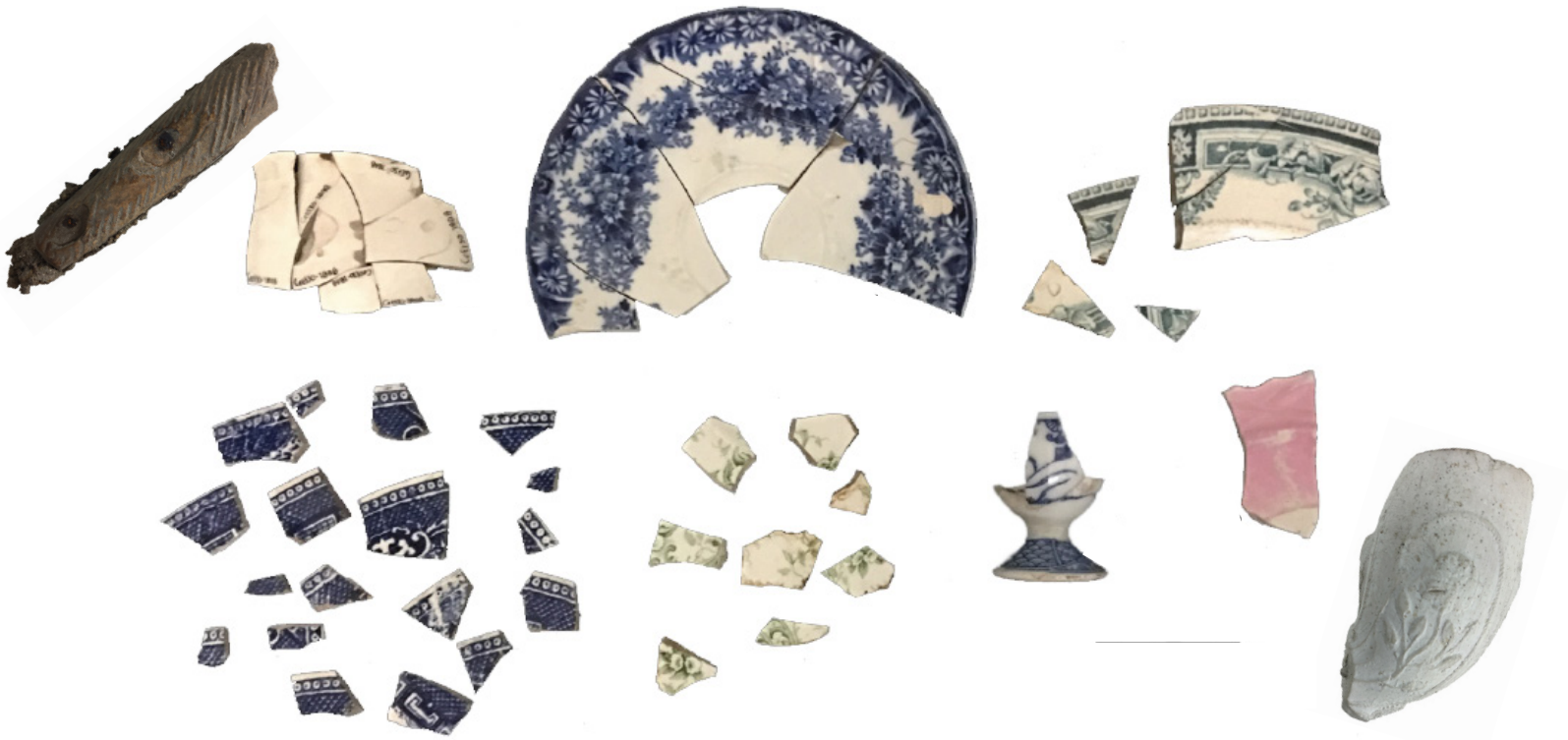

Cahiers d'archéologie du CELAT

51

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec avec la collaboration de l'Université Laval.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination	Allison Bain
Chargée de projet	Allison Bain
Design Graphique	Roxane Lévesque
1re de couverture	Quelques tessons de céramiques mis au jour dans le lot 78A8; Fourneau de pipe de marque TD Henderson/Montreal mis au jour dans le lot 78A16 et fabriqué de 1847 à 1876. Le décor est composé de deux roses avec leur tige et leurs feuilles; Manche de couteau en os avec motif de chevrons retrouvé dans le lot 78A24.
4e de couverture arrière	Photo des fouilleurs pour les opérations 78 et 79 de l'année 2016; Photos d'ambiance des opérations 78 et 79; Cul de bouteille en verre de couleur verte fabriquée par la Dominion Glass Company portant l'inscription « MADE IN CANADA » ainsi qu'une marque de fabricant avec datation alphanumérique (1941-1953) retrouvé dans la sous-opération 79B (79A15/79B14); Photo paroi ouest de l'opération 78
Révision	Huguette Lamontagne

Cahier d'archéologie du CELAT, No 51

Responsables de la collection: Réginald Auger et Allison Bain
©Centre interuniversitaire d'étude sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
Bureau 5173, pavillon Charles-De Koninck, Université Laval
1030, avenue des Sciences-Humaines
Québec, (Québec) Canada G1V 0A6
Tél.: 418 656-5510, fax: 418 656-5727
celat@celat.ulaval.ca
www.celat.ulaval.ca

ISBN 978-2-923663-38-8
Dépôt légal 2e trimestre 2023
Bibliothèque nationale du Québec

Avant-Propos

Ce numéro publié dans la collection des *Cahiers d'archéologie du CELAT* contient les rapports préparés par Marc Étienne Ladouceur, Éli Blouin-Rondeau et Solène Mallet Gauthier, stagiaires inscrits au programme de deuxième cycle en archéologie à l'Université Laval. En 2016 prenait fin la longue aventure du chantier-école de l'Université Laval à l'îlot des Palais, au cœur du Vieux-Québec. En effet, lorsqu'en 1982 nos collègues Marcel Moussette et Michel Fortin entreprenaient leur premier chantier-école sur un site complexe couvrant 350 ans d'occupation en milieu urbain, ils étaient loin de se douter que les activités se poursuivraient à cet endroit jusqu'en 2016! Trente-quatre ans plus tard, nous connaissons mieux ce site, mais il est loin d'avoir livré tous ses secrets et plusieurs questions demeurent toujours sans réponses. C'est donc avec un certain regret qu'en tant que chercheurs nous mettons fin à nos activités sur un site que nous avons étudié en profondeur. Heureusement, tous les rapports d'activités sont disponibles dans la collection *Cahiers d'archéologie du CELAT*.

Le site archéologique de l'îlot des Palais (CeEt-30) a connu, après une brève présence autochtone, une occupation ininterrompue depuis le milieu du XVII^{e} siècle. L'occupation européenne a débuté par un chantier naval peu connu et mal documenté. À cela s'ajoutent la première brasserie ouverte en 1668 et, un peu plus tard, une fabrique de potasse. Ce secteur de la ville est véritablement le noyau industriel le plus ancien de Québec. Cependant, la brasserie ne fonctionnera que quelques années et, en 1675, elle fermera ses portes. À partir des années 1680, ce lieu changera de vocation et deviendra le haut lieu de l'administration et du commerce en Nouvelle-France avec l'aménagement du premier palais de l'intendant sur les assises de la brasserie désaffectée.

Le secteur fouillé en 2016 à l'ouest du second palais de l'intendant est adjacent à celui ayant fait l'objet d'opérations effectuées lors de plusieurs campagnes de fouilles depuis 1982. Déjà en 1984, nos prédécesseurs avaient localisé les vestiges de latrines à environ 2,50 m sous la surface. Des fouilles subséquentes avaient mis au jour les vestiges d'une malterie associée à la brasserie Boswell à la fin du XIX^{e} siècle, des latrines du XVIII^{e} avec leur système d'évacuation et, peut-être aussi, la maison du jardinier. De plus, en 2004 et 2005, juste sous le niveau des latrines, nous avions découvert 22 pieux associés à une palissade datant de la fin du XVII^{e} siècle.

À la lumière des résultats précédents, trois opérations ont été ouvertes à deux endroits stratégiques : une à l'entrée ouest du second palais et l'autre dans la partie nord-ouest du site. Ces opérations avaient pour but de découvrir et de documenter l'entrée ouest qui donnait accès à un chemin conduisant à l'hôpital, et de vérifier l'état de conservation du mur ouest du second palais. La troisième opération, dans la partie nord-ouest du site, a été réalisée pour mieux documenter les vestiges de la palissade et étudier son lien avec l'entrée de l'enclos du palais. Les deux opérations de l'entrée ouest revêtaient aussi un aspect préventif lié aux travaux de réfection qui devaient être effectués pour consolider ce mur. Ces deux opérations étaient nécessaires pour

documenter non seulement le mode de construction du mur et son état de conservation, mais aussi pour comprendre l'évolution de ce secteur dont les couches supérieures témoignaient des activités de la brasserie Boswell.

Après une introduction sur le contexte des fouilles, la méthodologie utilisée est expliquée minutieusement dans ce rapport. La deuxième partie comprend une description systématique de l'information recueillie lors des fouilles et inclue les descriptions des lots archéologiques et des objets diagnostiques permettant de dater ces derniers. Cette partie est cruciale puisque dans le développement du raisonnement scientifique offert au deuxième cycle, les stagiaires doivent bien distinguer la description de l'information et l'interprétation des données archéologiques. La troisième partie porte sur l'interprétation des événements associés aux fouilles, lesquels sont reconstitués selon une matrice de Harris, et montrent l'évolution du site du plus ancien au plus récent événement. Cette dernière partie comprend aussi en conclusion et un retour sur les objectifs énoncés et les résultats obtenus. Enfin, l'iconographie qui vient en appui aux interprétations comprend des cartes anciennes, des plans originaux ainsi que des photographies et des dessins d'objets qui servent à illustrer le propos.

Enfin, il est bon de rappeler après ce dernier chantier-école à l'îlot des Palais que ce site urbain d'une grande complexité stratigraphique a été le terrain de formation de toute une génération d'étudiants et d'étudiantes en archéologie dont plusieurs œuvrent dans diverses sphères du patrimoine. Nous avons toujours insisté pour que la formation offerte soit une initiation à la pratique aussi complète que possible et qu'elle offre les bases essentielles à la pratique professionnelle. C'est pourquoi, en plus des fouilles et de la rédaction des rapports, les stagiaires ont eu pour tâche de rédiger une demande de permis et de préparer la logistique nécessaire à un terrain qui reçoit chaque année une quinzaine d'étudiant.es de premier cycle. Les stagiaires de 2e ou 3e cycle dirigent les fouilles et à la fin du chantier, ils et elles doivent préparer la collection et en réaliser l'inventaire et le catalogage, finaliser les plans et rédiger un rapport répondant aux exigences du ministère de la Culture et des Communications pour l'obtention d'un permis de recherche. Tout au long de ce processus, les stagiaires bénéficient d'une supervision et d'un appui constant des professeur.es ; bien que ce processus soit très chronophage, la procédure que nous avons développée donne à nos stagiaires une confiance accrue face à la perspective de rédiger un mémoire de maîtrise ou une thèse.

Réginald Auger et Allison Bain

Coresponsables des chantiers-écoles de l'Université Laval

Liste des sigles et abréviations

ACQ	**Archives civiles du Québec**
AN	**Archives nationales (France)**
ANC	**Archives nationales du Canada**
ANQ	**Archives nationales du Québec**
ANQ-Q	**Archives nationales du Québec à Québec**
APC	**Archives publiques du Canada**
AVQ	**Archives de la Ville de Québec**
CELAT	**Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions**
DFC	**Dépôt de fortification des colonies**
MACQ	**Ministère des Affaires culturelles du Québec**
MCCQ	**Ministère de la Culture et des Communications du Québec**
NMM	**Niveau moyen de la mer**

Table des matières Opération 78

Avant-Propos ..... **iii**
Liste des sigles et abréviations ..... **v**
Liste des figures ..... **viii**

Remerciements **3**
1. Introduction **5**
1.1. Objectifs de fouille 5
1.2. Méthodologie 6
1.2.1. Délimitation de l'aire de fouille 6
1.2.2. Procédures de fouille et d'enregistrements 6
1.2.3. Traitement et analyse des données 7
1.2.4. Cadre environnemental et historique 7
2. Description des lots de sols et de vestiges **9**
2.1. Descriptions des lots de sols 10
2.1.1. Lots de sols et de sédiments du côté est du vestige 78A100 12
2.1.2. Lots de sols et de sédiments du coté ouest du vestige 78A100 20
2.2. Description des vestiges 35
2.2.1. Vestige de maçonnerie 35
2.2.2. Vestiges de béton 39
2.2.3. Vestiges en briques 40
2.2.4. Vestige en pierres 41
2.2.5. Vestiges en bois 41
3. Interprétation événementielle **45**
3.1. Séquence événementielle du site de l'îlot des Palais 45
3.2. Séquence événementielle de la sous-opération 78A 46
3.3. Matrice événementielle de la sous-opération 78A 47
3.4. Interprétation 48
3.4.1. Phase 0 - Niveaux naturels 48
3.4.2. Phase I - Occupation autochtone (v. 1300) 49
3.4.3. Phase II - Premières occupations européennes (v. 1630-1665) 49

3.4.4. Phase III - L'industrialisation sous Jean Talon (1668 - v. 1675).....49
3.4.5. Phase IV - Premier palais de l'intendant (1684-1713) 50
3.4.6. Phase V - Second palais de l'intendant (première phase, 1714 -1725) 52
3.4.7. Phase Va - second palais (deuxième phase, 1726-1760) 56
3.4.8. Phase VI - Implantation du Régime britannique (1759-1775) 57
3.4.9. Phase VIIa - Changement de vocation des lieux (1775-1852) 58
3.4.10. Phase VIII - Industrie brassicole (1852-1968).....59
3.4.11. VIIId - Boswell/National Breweries Ltd. (1919-1968).....62
3.4.12. Phase IX - Fermeture de la Brasserie, aménagement d'un parc urbain et chantier-école (1974-2016).....65
4. Conclusion et recommandations.....67
Bibliographie 69
Figures.....75

Liste des figures Opération 78

Figure 1. Localisation du site de l'ïlot des Palais (ci-haut) et localisation des opérations 78A et 79A et 79B par rapport aux autres opérations du site de l'îlot des Palais (ci-bas) (CeEt-30).. 76

Figure 2. Détail d'un plan de Villeneuve (1685), mentionnant le logis de l'intendant (en 3) et la fabrique à potasse (en 12). Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement. 77

Figure 3. Tesson de terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée présentant des signes de chauffe trouvé dans le lot 78A21. 77

Figure 4. Tessons de céramiques diverses montrant la diversité du lot 78A6. On y retrouve notamment de la terre cuite fine blanche (a), du grès cérame (b), de la terre cuite grossière (c) et des fragments de tuyaux de pipe en terre cuite argileuse (d).. 78

Figure 5. Fragment d'anse fait de faïence blanche française décoré dans le style de Nevers découverte dans le lot 78A32. Fin du XVII^{e} siècle 78

Figure 6. Coupe stratigraphiqe de la paroi sud de la sous-opération 78A. 79

Figure 7. Tessons jointifs de terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié retrouvés dans les lots 78A7 et 78A8. 82

Figure 8. Quelques tessons de céramiques mis au jour dans le lot 78A8. Sur cette photographie: terre cuite fine blanche (a), terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié de type white granite (b), terre cuite de type creamware (c), porcelaine fine chinoise à pâte dure (d) et porcelaine fine européenne de type lusterware (e). 82

Figure 9. Fourneau de pipe de marque TD Henderson/Montreal mis au jour dans le lot 78A16 et fabriqué de 1847 à 1876. Le décor est composé de deux roses avec leur tige et leurs feuilles. 82

Figure 10. Tessons mis au jour dans le lot 78A24. On y retrouve notamment de la faïence française (a) et anglaise (b), de la terre cuite commune vernissée façon locale(c), du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec divers motifs (d) et du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor scratch blue (e). 83

Figure 11. Manche de couteau en os avec motif de chevrons retrouvé dans le lot 78A24. 83

Figure 12. Tessons de terre cuite commune vernissée retrouvés dans le lot 78A37...83

Figure 13. Plan en élévation du parement est du vestige maçonné 78A100....84

Figure 14. Plan en élévation du parement ouest du vestige maçonné 78A100....84

Figure 15. Photographie du vestige 78A50 (vue vers le nord). 85

Figure 16. Photographie du vestige 78A150 sur 78A100 (vue vers l'ouest). 85
Figure 17. Vue vers le nord du vestige 78A250. 85
Figure 18. Plan du vestige en briques 78A250. 86
Figure 19. Portion visible du vestige 78A350 (vue vers l'est) avec les deux assises en pierres et la lice en bois sur lequel il est déposé. 86
Figure 20. Coupe stratigraphique montrant la suite du vestige de briques 78A350 découvert en 2005. 87
Figure 21. Vue en plongée du vestige 78A450. 87
Figure 22. Vue en plongée du vestige 78A550. 88
Figure 23. Vue en plongée du vestige 78A650. 88
Figure 24. Vue en plongée du vestige 78A750. 88
Figure 25. Plan du vestige de bois 78A750. 89
Figure 26. Photographie du vestige 78A850 (vue vers le nord). 89
Figure 27. Relevé graphique du vestige 78A850. 90
Figure 28. Relevé graphique du vestige 78A850 90
Figure 29. Dessin du vestige en bois 78A850. 91
Figure 30. Détail d'un plan de Villeneuve (1692).Il est possible d'y voir une palissade ainsi qu'un chemin d'accès à l'ouest du réduit de l'intendance. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification 92
Figure 31. Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1694), présentant les aménagements défensifs à l'ouest du palais de l'intendant. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694 92
Figure 32. Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1709). Notez que le fossé humide se poursuit jusqu'au corps de garde. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec. 93
Figure 33. Détail d'un plan de 1710 par Boisberthelot de Beaucours.Plan de la ville de Québec. 93
Figure 34. Détail d'un plan de 1716 par Chaussegros de Léry montrant la limite ouest du réduit de l'intendance (trait complet). Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716. 94
Figure 35. Détail d'un plan datant de 1718 par Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, juillet 1718. 94
Figure 36. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1730 montrant les installations défensives près des latrines ouest du palais. Le carré noir repré-

sente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec, capitale du Canada, 30 septembre 1730. 95

Figure 37. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1733 montrant l'entrée des jardins. Notez l'absence du muret délimitant les jardins de la cour du palais. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec, capitale du Canada,18 octobre 1733. 95

Figure 38. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry montrant un muret délimitant les jardins et la cour du palais. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. 20 octobre 1753 Plan de la ville de Québec, capitale du Canada. 96

Figure 39. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1739 montrant un petit muret délimitant l'accès aux jardins. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan d'une partie de la ville de Québec 4 octobre 1739. 96

Figure 40. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 78A. 97

Figure 41. Détail de la maquette de Duberger et By (vers 1806-1808). Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A.....99

Figure 42. Plan de Durnford (1829), montrant la présence d'un petit muret à l'entrée ouest. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. A Plan of Government property shewing the Lot No. 7 considered to have been bought by Mr Savony now resumed by Government and shewing by a green stain the access permitted to Mr Wexlair to No. 15, E. W. Durnford, Québec, avril 1829. 99

Figure 43. Gravure de Georges Hériot montrant les ruines du palais et une structure adossée aux latrines (vers 1799), Aquarelle de Georges Hériot, vers 1799. 100

Figure 44. Agrandissement des annexes de la malterie visible sur un plan d'assurence de la National Breweries Limited dans l'Atlas des assureurs de 1923....100

Figure 45. Détail du plan de Staveley et Staveley daté de 1911. Il est possible d'y voir les infrastructures de la touraille de la brasserie Boswell.....101

Figure 46. Détail du plan d'une photographie aérienne 1926, ANQ-Photographie aérienne de la ville de Québec en 1926 par Fairchild Aerial Survey Co. P1000. 101

Figure 47. Photographie de 1934 montrant les modifications apportées à la touraille , 2 mai 1934, Boswell Brewery (building). 102

Figure 48. Détail d'un cul de bouteille estampé d'un «D» dans un losange de la Dominion Glass Company breveté en 1928. 102

Figure 49. Emplacement «d'un garage à démolir»en 1935 (Urbanisme, Architecture et permis de construction, démolition d'un garage de briques, 16 juillet 1935, permis no 7855). 103

Figure 50. Tel que présenté par Gaudreau et Taschereau (2010: 508): plan de la brasserie National Breweries LTD – Boswell Brewery, Québec de 1939.....103

Figure 51. Tel que présenté par Gaudreau et Taschereau (2010: 506): plan de la brasserie dans l'Atlas d'assurances de 1957 avec détail du secteur de l'ancienne touraille. 104

Figure 52. Plan de la Dow Brewery ltd. (1959) montrant un stationnement (parking) à l'emplacement de l'opération 78A.. 104

Table des matières Opération 79

Remerciements **107**

Liste des figures ..... **xiv**

1. Introduction **109**

1.1. Recherches archéologiques antérieures 109

1.2. Importance archéologique 109

1.3. Cadre environnemental ancien et actuel 109

1.4. Cadre préhistorique et historique 110

1.5. Objectifs de la fouille 110

1.6. Méthodologie 111

1.6.1. Procédure des fouilles et d'enregistrements 111

1.6.2. Traitement et analyse des données 112

2. Description des lots de sol et de vestiges **113**

2.1. Lots de vestiges 114

2.1.1. Lots équivalents (79A et 79B) 114

2.1.2. Sous-opération 79A 122

2.1.3. Sous-opération 79B 123

2.2. Lots de sols 128

2.2.1. Lots équivalents (79A et 79B) 128

2.2.2. Sous-opération 79A 142

2.2.3. Sous-Opération 79B 151

3. Interprétation événementielle **169**

3.1. Séquence événementielle de l'îlot des Palais 169

3.2. Séquence événementielle de l'opération 79 170

3.3. Matrice événementielle 172

3.4. Interprétations 174

3.4.1. Phase 0 : Niveaux naturels 174

3.4.2. Phase II à phase Va : Des premières occupations européennes jusqu'à la première phase du second palais de l'intendant (v. 1630 à 1716) 174

3.4.3. Phase Va et Vb : Première et deuxième phases du second palais de l'intendant (1716-1760) 177

3.4.4. Phase VIIa : changement de vocation des lieux (1775-1852) 179

3.4.5. Phase VIIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (v. 1865-1880) 182

3.4.6. Phase VIIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1906) 184

3.4.7. Phase VIIId : Brasserie Boswell and Brother Limited/National Breweries Limited/Canadian Breweries Limited (1906-1968)..... 185

3.4.8. Phase IX : démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/ fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2016)..... 194

4. Conclusion 201

Bibliographie 203

Figures..... 211

Liste des figures Opération 79

Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais CeEt-30 (cercle bleu) situé dans la ville de Québec. 212

Figure 2. Emplacement de l'opération 79 (encadré rouge) sur le site de l'îlot des Palais.....213

Figure 3. Plan de l'opération 79.....214

Figure 4. Élévation ouest du vestige de maçonnerie 79A100/79B100 et coupe de la paroi est de la sous-opération 79 215

Figure 5. Élévation du vestige 79A200/79B300, parement est.....217

Figure 6. Vue de la paroi sud de la sous-opération 79B, montrant en encadré le gravier représentant potentiellement le lit de pose du vestige 79B250. 218

Figure 7. Agrafe ou poutre de métal en forme de « C » sur le sommet du vestige de béton 79B350.....218

Figure 8. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 79A. 219

Figure 9. Vue en élévation des lots 79B33, 79B29 et 79B36 (correspondant à 79A17) montrant leur superposition.....221

Figure 10. Vue du lot 79A22 où il est possible de voir la forme laissée par le passage de la pelle mécanique dans sa section sud-ouest. 221

Figure 11. Bouteille de Coca-Cola en verre incolore et portant une étiquette imprimée (applied color label) retrouvée dans le lot 79A25, datée de 1957 à aujourd'hui. 222

Figure 12. Emballage de gâteau « Jos. Louis » de marque Vachon retrouvé dans le lot 79A25. 222

Figure 13. Cul de bouteille en verre de couleur vert de la Dominion Glass Company avec datation alphanumérique, fabriquée entre 1941 et 1953 (découverte dans le lot 79B13).....223

Figure 14. Détail d'un plan de Robert de Villeneuve (1685) montrant un « petit Bois » dans le secteur du palais de l'intendant. 223

Figure 15. Plans profil Élévations du Nouveau Palais de Québec, capitale du Canada, Nouvelle-France (Chaussegros de Léry, 1718), montrant dans l'encadré rouge la zone du rez-de-chaussée près de l'opération 79. 224

Figure 16. Détail du Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour les fortifications par le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy. 224

Figure 17. Détail du Plan de Québec (Levasseur de Neré,1699).....225

Figure 18. Détail du Plan de la ville de château de Québek (anonyme, 1700).....226

Figure 19. Détail du Plan de Quebec en l'année 1709 (Levasseur de Neré,1709). ..227

Figure 20. Plan, profils et Élévations du Palais dans la ville de Québec. 28 septembre 1726 (Chaussegros de Léry, 1726 [1722]), montrant dans l'encadré rouge la zone de l'opération 79. 228

Figure 21. Détail de Elevation of the old palace (Elias Walker Durnford, 1823), montrant la partie ouest du palais. 229

Figure 22. Détail de la feuille 12 de l'Atlas Sanborn (1875). Il faut noter que l'opération 79 se situe dans la partie désignée comme « Ruins », dans le coin supérieur gauche du plan. 230

Figure 23. Tesson de terre cuite fine blanche vernissée à décor au décalque mauve retrouvé dans le lot 79B34 et dont le recto porte une marque de fabricant permettant de le dater de décembre 1860. 230

Figure 24. Détail d'une photographie montrant la touraille de la malterie de la Brasserie Boswell en 1926.....231

Figure 25. Plan de construction de la touraille de la Brasserie Boswell (Staveley, 1886).....231

Figure 26. Détail du plan de Staveley et Staveley montrant une coupe longitudinale des infrastructures de la malterie de la brasserie Boswell (1911). 232

Figure 27. Cul de bouteille portant la marque de la Dominion Glass Company sans datation alphanumérique et datant d'entre 1928 et 1941, découverte dans le lot 79B32. 232

Figure 28. Détail d'un plan de la brasserie National Breweries LTD-Boswell Brewery, Québec (1939). 233

Figure 29. Croquis illustrant un « Garage à Démolir » (1935).....233

Figure 30. Plan de Staveley du projet de touraille pour la brasserie Boswell (1884). 234

Figure 31. Détail d'un plan de la Brasserie Boswell montrant l'emplacement d'un hangar (no 9) (1940-1945).....235

Figure 32. Plan de la Brasserie Dow Brewery Limited, annexé à un bail (1947).....235

Figure 33. Plan de la brasserie dans l'Atlas d'assurances (1957) avec détail du secteur du hangar.....236

Figure 34. Brique datée de 1933 (79A15/79B14) retrouvée dans la sous-opération 79B.....236

Figure 35. Cul de bouteille en verre de couleur verte fabriquée par la Dominion Glass Company portant l'inscription « MADE IN CANADA » ainsi qu'une marque de fabricant avec datation alphanumérique (1941-1953) retrouvé dans la sous-opération 79B (79A15/79B14). 237

Figure 36. Photographie de la face ouest du second palais de l'intendant prise par Michel Gaumond, 16 juillet 1970. On y voit que le mur de béton 79A50 n'existe pas encore au moment de ces travaux. 237

Figure 37. Détail d'un plan du secteur de l'îlot des Palais en 1977 montrant que le vestige 79A50 est présent. 238

Figure 38. Bouteille de bière O'Keefe de type « Stubby » en verre de couleur brune, retrouvée dans la sous-opération 79A (79A10/79B10). Elle est datée de 1961 à 1980. 238

LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 78

(CeEt-30)

Marc Étienne Ladouceur

Remerciements

À l'intérieur de ces lignes, je me dois de remercier chaleureusement les personnes, qui tout au long de ce chantier-école, m'ont appuyé par leur soutien et leur présence. Tout d'abord, j'aimerais remercier les acteurs qui ont permis la réalisation de ce chantier-école: Réginald Auger pour son enseignement et sa patience, ainsi que la présence des deux auxiliaires à l'enseignement Anne-Marie Faucher et Stéphane Noël. Vos conseils et votre écoute ont été des plus appréciés. Mention spéciale à M. Daniel Simoneau, archéologue de la Ville de Québec, pour son soutien sur la coordination des différentes installations permettant aux étudiants d'avoir un maximum de confort. Merci à ma directrice de maîtrise, Allison Bain, pour son écoute et ses encouragements.

Lise Jodoin, Caroline Parent, Joey Leblanc, Meghan Houle, Marc-Antoine Lettre, Loue Biron et Anne Laberge : merci infiniment pour la phase post-fouille en laboratoire. Votre présence m'a été très précieuse.

Le chantier-école n'aura pas été aussi vivant sans la présence de mes deux collègues, Éli et Solène, de l'opération 79. De plus aucune de ces découvertes n'aurait été possible sans les étudiants de premier cycle, merci pour votre travail acharné et continu.

Face à l'incertitude, à l'immense stress et aux impasses, Mike et Céline vous avez été des piliers pendant cette étape. Merci énormément pour votre temps, votre écoute et vos encouragements. Également, merci Céline pour l'illustration de la page couverture.

Marc É. L.

1. Introduction

Depuis l'an 2000, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), la Ville de Québec et l'Université Laval s'unissent pour la réalisation d'un chantier-école sur le site archéologique de l'îlot des Palais (CeEt-30), situé au 8 rue Vallière dans la Basse-Ville de Québec (voir fiche de site annexe A). Depuis, les différentes campagnes de fouilles ont permis la compréhension des différentes phases du site, plus particulièrement celle du Régime français (vers 1668 à 1760), mais également les occupations liées au Régime anglais (1760 à 1867) et aux installations industrielles de la brasserie Boswell-Dow (1852 à 1970).

Ainsi, en 2016, trois opérations ont été ouvertes à deux endroits stratégiques, soit l'une située dans la partie nord-ouest de l'entrée du site et les deux autres accolées sur le mur ouest du bâtiment existant représentant le second palais de l'intendant. Composé de 15 étudiants au baccalauréat et de trois stagiaires à la maîtrise, ce chantier-école s'est échelonné sur cinq semaines consécutives, soit du 16 mai au 17 juin 2016 sous l'autorité du permis de recherche archéologique 16- ULAV-01 pour la réalisation de l'intervention.

1.1. OBJECTIFS DE FOUILLE

Les objectifs poursuivis par l'opération 78 s'intègrent dans une volonté de découvrir et de documenter l'entrée ouest de l'îlot des Palais et de la brasserie Boswell. En effet, les documents historiques semblent indiquer que cet emplacement a toujours été un passage pour accéder aux différentes installations sur le site. La découverte en 2004 et 2005 d'une palissade en bois in situ a conduit à la formulation de plusieurs hypothèses concernant l'accès au site (Mercier et Lambert, 2010). De ce fait, la présente opération permettrait de documenter l'alignement et la continuité de cette palissade. En 2005, les opérations 46 et 47 ont permis de mettre au jour des vestiges associés aux latrines du second palais de l'intendant (Gaudreau et Taschereau, 2010). Ainsi, l'aire de fouille de l'opération 78 permettrait de documenter la présence de canaux d'irrigation pour ces installations sanitaires. De plus, en 2008, un bâtiment annexe aux latrines a été retrouvé, mais sa limite sud reste encore incertaine. Selon les plans anciens, l'opération 78 s'aligne avec le mur ouest de cette construction en pierre. Ainsi, des informations supplémentaires concernant ce bâtiment pourront être recueillies et s'ajouter à celles de l'opération 62. Enfin, les opérations 45, 46, 47 et 62 ont permis l'enregistrement de vestiges associés à la malterie et la touraille de la brasserie Boswell-Dow. La présente campagne s'arrime à cet objectif de documentation en fournissant des données supplémentaires sur la portion sud de cet ancien bâtiment. Pour une liste des sous-opérations à proximité de la sous-opération 78A, voir le document en annexe (annexe B).

1.2. MÉTHODOLOGIE

Le chantier-école de 2016 a été supervisé par M. Réginald Auger (professeur titulaire au Département des sciences historiques de l'Université Laval) ainsi que par deux auxiliaires à l'enseignement, M. Stéphane Noël et Mme Anne-Marie Faucher (étudiants au doctorat). L'assistant de deuxième cycle pour l'opération 78, Marc Étienne Ladouceur, a supervisé les cinq étudiants de premier cycle suivants: Isabelle Auger, Marjolaine Bisson, Loue Biron, Laura Delaunay et Marc-Antoine Lettre. À tour de rôle, les étudiants au baccalauréat ont été chefs d'équipe afin d'aider l'assistant à la maîtrise dans la prise de notes et l'enregistrement des lots. De plus, ces mêmes cinq étudiants ont eu l'opportunité, tour à tour, de faire du travail en laboratoire sur les artéfacts et écofacts récoltés au courant de la campagne.

1.2.1. Délimitation de l'aire de fouille

L'opération 78 est localisée dans le secteur nord-ouest du stationnement de l'îlot des Palais et vient s'adjoindre aux secteurs fouillés en 2004, 2005 et 2008 (figure 1). D'une superficie de 13 m2, la sous-opération 78A fait 6 mètres d'est en ouest et 2,50 mètres du nord au sud. Étant donné que le secteur de fouille est à même l'aire de stationnement du site, une partie de l'excavation s'est faite mécaniquement afin de retirer l'asphalte et son lit de pose. Pour ce faire, dans la semaine du 9 mai 2016, l'aire de fouille a été délimitée au sol et un assistant à la maîtrise a supervisé les opérations mécaniques. Des clôtures ont également été érigées autour de l'opération pour des raisons de sécurité.

1.2.2. Procédures de fouille et d'enregistrements

Les étudiants stagiaires de la sous-opération 78A ont adopté des stratégies et des techniques en fonction des découvertes. Ces méthodes ont été choisies avec le souci de récolter et d'aborder les objectifs de manière scientifique. Tout d'abord, la séquence évènementielle fut revue et bonnifiée afin de refléter la compréhension et les interprétations associées aux différentes campagnes de fouilles sur le site. La fouille manuelle s'est effectuée de façon stratigraphique à l'aide de truelles, de pelles, de pics, de binettes et de piolets. L'emploi d'une rétro-excavatrice n'a été utile qu'en début de campagne pour le retrait du recouvrement en asphalte et de son lit de gravier. Afin d'assurer la sécurité des fouilleurs et en conformité avec les normes en vigueurs, des étançonnements en bois ont été placés contre les parois et le vestige 78A100.

L'enregistrement des données a été effectué à l'aide de fiches de lots de sols et de vestiges de l'Université Laval (annexe C), de caméras numériques, de relevés topographiques (théodolite et carnet d'arpentage), de dessins à l'échelle (plans et coupes) et de journaux de bord rédigés quotidiennement. L'assignation des lots excavés et des vestiges s'est fait selon le système Tikal: code Borden du site, numéro de l'opération, lettre de la sous-opération suivi du numéro de lot. En ce qui concerne les numéros de lots, les lots stratifiés se voient octroyer un chiffre compris entre 1 et 49, les vestiges de maçonnerie reçoivent un chiffre dans la centaine (ex:100, 200, 300,

etc) et les vestiges autres tels le bois, les briques, les pierres ou le béton sont numérotés et désignés par le chiffre 50 (ex: 50, 150, 250, etc). Les relevés topographiques sont réalisés à l'aide d'un point de référence et transcrits dans un cahier d'arpentage. Ce point de référence (8,37m ANM) a été déplacé de la borne géodésique #986 située sur la rue de Saint-Vallier est. En fin de fouille, un relevé 3D réalisé par M. Richard Lapointe de la firme iScan a permis de reproduire numériquement les vestiges mis au jour in situ. Des échantillons de mortier sur les vestiges 78A100 et 78A350 ont été récoltés. L'échantillonnage a été effectué de manière rigoureuse par Thomas Mairey, étudiant de premier cycle. L'échantillon de mortier sur le vestige en pierres 78A100 s'est fait à la même altitude que le vestige de pierres 79A200/79B700. Sur les plans et les dessins, l'endroit d'échantillonnage est désigné par un symbole (voir les légendes sur les plans associés aux différents vestiges).

La fermeture de cette opération a eu lieu la semaine du 20 juin 2016, soit celle précédant la fin du chantier-école. Les étançonnements ont été retirés, les vestiges en bois 78A750 et 78A850 ont tous les deux été recouverts de géotextile et l'aire de fouille a été comblée par un sable stérile afin de protéger les vestiges. Par la suite, le secteur a été asphalté de nouveau et les clôtures retirées. Tous ces travaux ont été effectués par le Service des Travaux publics de la Ville de Québec.

1.2.3. Traitement et analyse des données

Tout au long de la campagne, les artéfacts et les écofacts ont été entreposés et acheminés au fur et à mesure au Laboratoire d'archéologie historique de l'Université Laval. Dans ce laboratoire, les artéfacts ont été nettoyés et numérotés par les étudiants stagiaires de premier cycle entre le 23 mai et le 16 juin. Ces étapes ont été réalisées sous la supervision de M. Joey Leblanc et Mme Caroline Parent. Ce qui n'a pu être fait durant cette période a été complété par des étudiants bénévoles et l'assistant à la maîtrise pendant l'été 2016. Un inventaire fait à l'aide de File Maker Pro a été réalisé en suivant le modèle et les codes utilisés par la Ville de Québec. L'analyse des artéfacts a été réalisée selon la documentation et les outils disponibles sur place, dont un tessonier. La collection artéfactuelle et les enregistrements de terrain sont conservés à ce même laboratoire. La radiographie de certains artéfacts métalliques a été faite par Mme Geneviève Treyvaud et l'infographie par Raphaëlle Lessier-Piette et Marc Étienne Ladouceur

1.2.4. Cadre environnemental et historique

La formation géologique du site date d'environ mille ans, époque de la formation de la rivière Saint-Charles. Coincé entre une imposante falaise et les berges de cette rivière, le futur site du Palais de l'intendant se distingue par ses caractéristiques hydrologiques (Simoneau, 2014: 25). Les analyses paléoenvironnementales sur le site indiquent la présence de bois résineux: cèdres blancs, sapins baumiers et épinettes blanches (Bain et al, 2009 : 180). Il est d'avis que cette niche écologique abritait un bon nombre de poissons, de gibiers et d'oiseaux (Giguère, 1973 : 171). Les premières traces d'occupation humaine sur le site datent du Sylvicole moyen (Simoneau, 2014, 26). À

cette période, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont répartis dans approximativement sept villages le long de la vallée du Saint-Laurent (Ethnoscop, 2010: 12-13). C'est d'ailleurs avec ce groupe culturel que Jacques Cartier, lors de ses trois voyages au Canada, établira un contact (Simoneau, 2014: 27). Les connaissances archéologiques acquises jusqu'à ce jour suggèrent une présence autochtone sur le site, datant d'avant la période de contact, même si aucun élément « en place » n'a été recueilli.

La présence européenne sur le site commence avec la veuve de Guillaume Couillard vers 1630. Celle-ci en sera la propriétaire après le décès de ce dernier. Situées dans la portion sud-est du site, des traces de cette occupation ont été trouvées lors des fouilles antérieures (Moussette, 1994: 39; Simoneau, 2014: 33). Une seconde phase d'occupation sur le site débute vers 1666, lorsque l'intendant Jean Talon acquiert les terrains de la famille Couillard (ibid). Comme le démontre Villeneuve sur son plan de 1685, l'environnement est tapissé d'un couvert forestier au milieu duquel coule la rivière Saint-Charles (figure 2). Les fouilles archéologiques menées par l'Université Laval et les archéologues de la Ville de Québec ont permis la collecte d'un nombre impressionnant de données sur les périodes comprises entre le milieu du XVII^{e} siècle jusqu'aux années 1960.

2. Description des lots de sols et de vestiges

Cette section du rapport comporte la description des lots excavés au cours du chantier-école de la sous-opération 78A. Celle-ci permet de mettre en évidence les caractéristiques de chacune des dépositions et des vestiges enregistrés afin de faciliter la démonstration des évènements et de l'interprétation.

En début de campagne, un vestige de maçonnerie (78A100) est venu scinder l'opération en deux sections: section ouest et section est. Pour faciliter la lecture et la compréhension, la première partie présente les lots de sols retrouvés du côté est et par la suite ceux du côté ouest. En ce qui concerne les vestiges de bois, de béton et de pierre, ils sont regroupés sans disctintion spatiale.

Pour chacun des lots décrits, un tableau synthèse introduit quelques-unes de ses caractéristiques propres, soit le numéro de lot, la consistance des sédiments, la (les) matrice (s) du sol, la (les) couleur (s) selon le code Munsell, les altitudes, l'épaisseur moyenne, les techniques de fouille employées et les numéros de figures leur étant associés. En ce qui a trait aux lots de vestiges, un tableau descriptif est également présenté. Ces tableaux comprennent: le numéro de lot, les altitudes, la hauteur, la longueur, la largeur, l'orientation cardinale, la (les) technique(s) de fouille employées et, finalement, les références aux figures, s'il y a lieu. Le texte qui accompagne chaque lot présente les relations limitrophes avec les autres lots, la nature des inclusions, la diversité d'artéfacts ayant été recoltés et, lorsque nécessaire, des spécificités distinctives. Dans le texte et les tableaux, les mesures indiquées sont en mètre (m) afin d'uniformiser l'information partagée.

Afin de bien cerner leur emplacement, un plan de la sous-opération 78A est présenté pour chacun des lots décrits. Les lots de sol sont représentés par une zone grise tachetée et lorsqu'il s'agit d'un vestige, un encadré noir indique son emplacement. De plus, des tableaux présentant les différents artéfacts associés au lot viennent se joindre à la description. Ils comportent le type d'artéfact ainsi que le siècle ou, lorsque disponible, la fourchette de temps dans laquelle l'artéfact a été produit. Les datations sont principalement tirées du guide de Brassard et Leclerc (2001), Identifier la céramique et le verre au Québec. Toutefois, d'autres ouvrages ont également été utilisés afin d'obtenir une datation plus précise ou de founir de plus amples informations, notamment, Les objets domestiques en grès fin de Place-Royale (1996), Les pipes à fumer de Place-Royale (1986) et le Glossaire du Verre de Parcs Canada (1985). En annexe, l'inventaire complet des artéfacts et des écofacts, le catalogue des photographies et l'ensemble des fiches techniques numérisées sont disponibles (voir cédérom).

2.1. DESCRIPTIONS DES LOTS DE SOLS

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A1	Asphalte	Très compacte	2.5Y 2.5/1 Black	7,53 à 7,03	7,47 à 6,87	0,06	Rétro-excavatrice	-

Retiré à l'aide d'une rétro-excavatrice en début de campagne, le lot initial 78A1 correspond au recouvrement d'asphalte délimitant la portion nord de l'entrée du stationnement de l'îlot des Palais. Ce lot est supérieur à 78A2 et est limité au nord par le vestige de béton 78A50. L'interface inférieure se veut nette avec le lot 78A2. Aucun artéfact ou écofact n'est associé à ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A2	Gravier sableux	Meuble à compacte	2.5 Y 3/1 Very dark gray	7,47 à 6,87	7,10 à 6,78	0,26	Pelle, binette	-

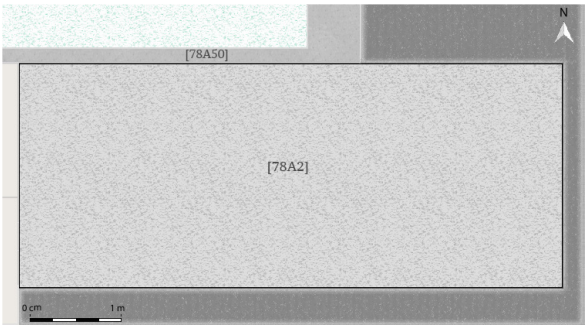

Sous le lot 78A1 se trouve le lot 78A2, qui est principalement constitué de gravier grossier. Ce lot est latéral et inférieur au vestige de béton 78A50 et est supérieur à 78A3 et 78A4. L'interface supérieure (78A1) est abrupte alors que l'inférieure est nette (78A3 et 78A4). Un faible pourcentage de briques rouges fragmentées (1%) a été retrouvé dans ce lot. Outre cette brique, ce lot n'a livré aucun artéfact ou écofact.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A3	Sable	Meuble	10YR 4/3 Brown	6,87 à 6,75	6,46 à 5,28	0,94	Pelle, binette et pic	Figure 18 Figure 40 couche 3

Par la suite, 78A3 est un sable grossier et stérile de couleur brune se trouvant sous la couche de gravier 78A2. Ce lot est latéral au vestige de maçonnerie 78A100, au vestige bétonné 78A50 et au lot de sédiment 78A4. Le lot 78A3 recouvre, du côté ouest de la sous-opération, le lot 78A9. Du côté est, 78A3 sera présent jusqu'au vestige de bois 78A750 (correspondant à la fin de la fouille de ce côté). Les interfaces avec les lots limitrophes, du côté ouest, sont abruptes (un géotextile séparant les deux lots 78A3

et 78A9) et du côté est la fin du lot n'a jamais été atteinte. Dans ce sable stérile, des inclusions de graviers (15%) et de petits cailloux (3%) ont été notées. Deux lentilles d'argile, l'une au nord-est du lot de couleur gris foncé et la deuxième au nord-ouest, de couleur brun olive, ont été documentées. Aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans ce lot.

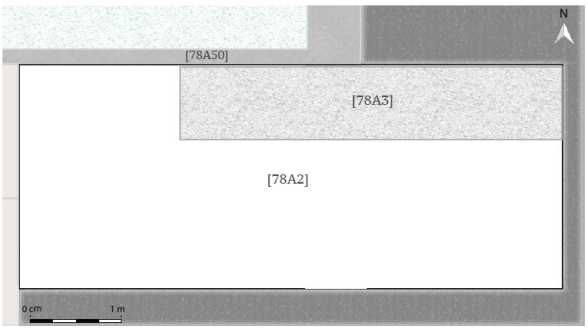

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A4	**Sable loameux**	**Légèrement compacte**	**2.5Y 3/2 Very dark grayish brown**	**7,10 à 6,78**	**7,01 à 6,70**	**0,11**	**Pelle, binette et pic**	**-**

Le lot 78A4 a été découvert sous le lot 78A2. Il est légèrement compact et composé de plusieurs grosses pierres posées à l'horizontale d'une grosseur moyenne de 0,35 m sur 0,25 m. Ce lot est supérieur à 78A5, 78A6 et au vestige maçonné 78A100. De plus, du côté est, il est latéral à 78A3. Quelques inclusions ont été observées dans ce lot: des pierres (20%), des briques rouges communes fragmentées et complètes (10%) et du mortier (5%) de couleur gris pâle. La matrice de ce lot sableux, quant à elle, est de couleur brun grisâtre foncé. Par la suite, 78A3 est un sable grossier et stérile de couleur brune se trouvant sous la couche de gravier 78A2. Ce lot est latéral au vestige de maçonnerie 78A100, au vestige bétonné 78A50 et au lot de sédiment 78A4. Le lot 78A3 recouvre, du côté ouest de la sous-opération, le lot 78A9. Du côté est, 78A3 sera présent jusqu'au vestige de bois 78A750 (correspondant à la fin de la fouille de ce côté). Les interfaces avec les lots limitrophes, du côté ouest, sont abruptes (un géotextile séparant les deux lots 78A3 et 78A9) et du côté est la fin du lot n'a jamais été atteinte. Dans ce sable stérile, des inclusions de graviers (15%) et de petits cailloux (3%) ont été notées. Deux lentilles d'argile, l'une au nord-est du lot de couleur gris foncé et la deuxième au nord-ouest, de couleur brun olive, ont été documentées. Aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans ce lot.

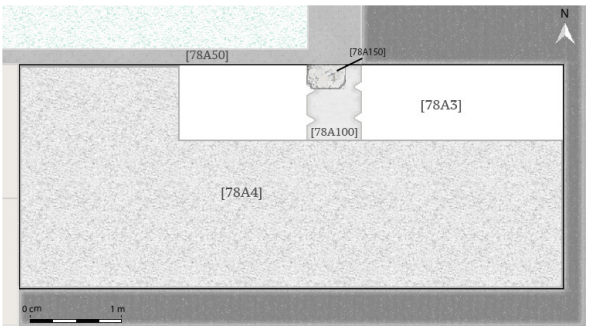

La fouille de ce niveau à permis la récolte d'un faible nombre d'artéfacts. En tout, quinze artéfacts ont été recueillis: un tesson de terre cuite fine blanche, un tesson de terre cuite fine blanche de type *pearlware* avec décor de type *Shell Edge*, deux fragments de verre (un incolore et l'autre de couleur verte) et onze clous très altérés. Aucun écofact n'a été trouvé.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A4	
Artéfacts	**Datations**
Terre cuite fine blanche de type *Pearlware*	**v. 1775 à v. 1830**
Terre cuite fine blanche vernissée	**v. 1820 à aujourd'hui**

2.1.1. Lots de sols et de sédiments du côté est du vestige 78A100

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A6	Sable légèrement argileux	meuble	2.5Y 3/2 Very dark reddish brown	7,01 à 6,99	5,89 à 5,85	1,13	Pelle, binette et pic	Figures 4, 48

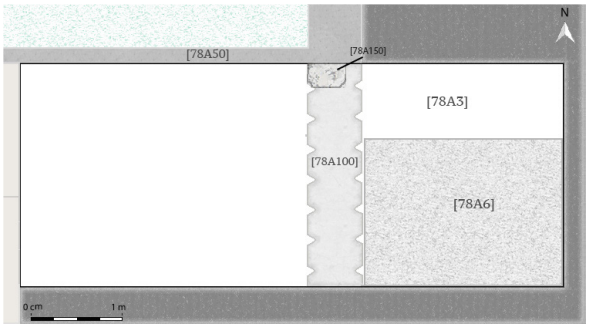

Le prochain lot, 78A6, est situé dans la portion sud-est du secteur d'intervention. Sa matrice est meuble et de couleur brun rougeâtre foncé. Il est supérieur à 78A11, latéral au sable stérile 78A3 au nord et est limité à l'ouest par le vestige maçonné 78A100. L'interface supérieure avec le lot 78A4 est nette alors que l'interface inférieure est graduelle avec 78A11. Plusieurs inclusions ont été notées dans ce lot: du schiste décomposé et de petits cailloutis (1%), de la brique fragmentée et désagrégée (5%), du mortier désagrégé (2%), des éclisses de bois (1%), de la cendre (10%), des petites plaquettes métalliques (5%), de la scorie (25%) et des petits fragments de béton (1%).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A6	
Artéfacts	**Datations**
Tesson de terre cuite fine blanche vernissée	v. 1820 à aujourd'hui
Verre de couleur verte estampé *Dominion Glass*	Breveté en 1928
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Terre cuite fine vernissée de type pearlware	v. 1775 à v. 1830
Terre cuite fine jaune vernissée	Deuxième moitié du XIX^{e} siècle à v. 1930
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type white granite	Milieu du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	Trois premiers quarts du XIX^{e} siècle
Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel	v. 1700 à 1775
Grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol	1835 jusqu'au début du XX^{e} siècle
Clou tréfilé	XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Pipe de marque *A Coghill/Glasgow*	Parue en 1826

La fouille de ce lot a permis la récolte d'un nombre important d'artéfacts et d'écofacts. En effet, 454 artéfacts ont été récupérés et inventoriés. Sur ce nombre, 308 sont des fragments de verre à bouteille de bière dont trois complètes portaient encore l'étiquette de la Brasserie Boswell. Quelques tessons de terre cuite commune locale décorée à l'engobe et d'autres façonnés selon la méthode Angleterre du Nord-Est ont été récupérés (figure 3). Également, plusieurs types de grès cérame grossier ont été trouvés, notamment: du grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au feldspath, du grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire, du grès cérame grossier rhénan brun glaçuré au sel et du grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol.

De plus, des tessons de récipient en terre cuite fine jaune, en terre cuite fine blanche de type *creamware* et en *pearlware* ont été récupérés. Finalement, quatre fragments de tuyau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse ont été inventoriés. L'un de ces tuyaux comporte les inscriptions « A Coghill/Glasgow », marque parue en 1826 (figure 3).

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A11	Sable légèrement argileux	Peu compacte	2.5YR 5/1 Reddish gray	5,89 à 5,85	5,48 à 5,50	0,38	Pelle, piolet, pic et truelle	-

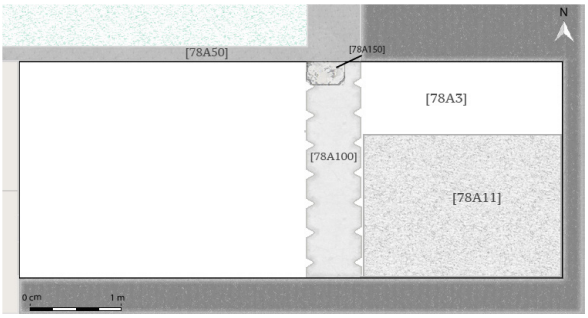

Le lot 78A11 se trouve au sud-est de l'opération sous le lot 78A6. La matrice peu compacte de ce lot est de couleur gris rougeâtre. Il est latéral au sable stérile 78A3 au nord et est confiné à l'ouest par le vestige 78A100. Il est également supérieur au sédiment 78A12. L'interface par rapport au lot inférieur est abrupte alors que l'interface avec le lot supérieur est graduelle. Ce lot se compose principalement de déchets de construction tels des briques (50%) de toutes sortes (réfractaire, de maçonnerie et de tuile à touraillage) et du mortier (20%) désagrégé ou sous forme de nodules. Quelques morceaux de scorie (2%) ont également été notés.

Très peu d'artéfacts ont été retrouvés dans ce lot malgré son épaisseur considérable. En effet, seulement cinq fragments de verre à bouteille et deux capsules métalliques pour bouteille forment l'assemblage archéologique du lot 78A11. Il est possible que ces artéfacts proviennent de l'effritement de la paroi sud étant donné les fortes pluies tombées durant les fouilles.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A11	
Artéfacts	Datations
Verre de couleur verte estampé *Dominion Glass*	Breveté en 1928
Capsule de bouteille	Début XX^{e} siècle

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A12	Sable légèrement loameux	Meuble	7.5YR 3/1 Very dark gray	5,58 à 5,44	5,48 à 5,38	0,06	Pelle, pic et truelle	Figure 18

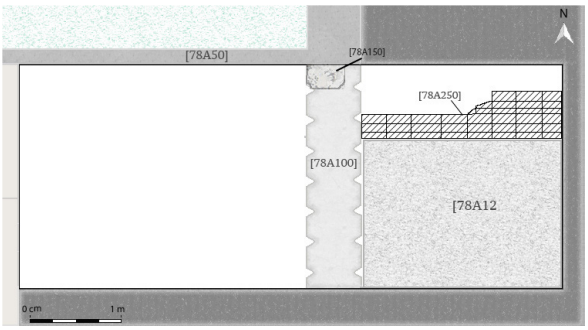

Le lot 78A12 est confiné à l'est de l'opération par les vestiges 78A100 et 78A250 qui lui sont latéraux. Il est supérieur à 78A14 et est situé sous 78A11. Les interfaces avec les lots supérieur et inférieur sont nettes. La matrice de ce lot est meuble et de couleur gris foncé. Plusieurs inclusions composent ce lot, notamment des petits éclats de schiste (30%), des fragments de briques (1%), de la cendre (10%), du charbon de bois (5%), de l'anthracite (3%) et de la scorie (10%). Une lentille de brique et de mortier était présente au centre du lot et formait un petit monticule légèrement compact.

Artéfact diagnostique du lot 78A12	
Artéfact	**Datation**
Verre de couleur verte avec marque du procédé Owens	**1904**

L'assemblage archéologique n'est composé que de deux fragments de verre de couleur verte. Néanmoins, une trace de fabrication près du talon de l'un des fragments est typique du procédé Owens, permettant ainsi une datation minimale pour la déposition du lot 78A12.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A14	**Sable argileux**	**Compacte**	**2.5Y 3/2 Very dark grayish brown**	**5,48 à 5,38**	**5,49 à 5,33**	**0,05**	**truelle**	**-**

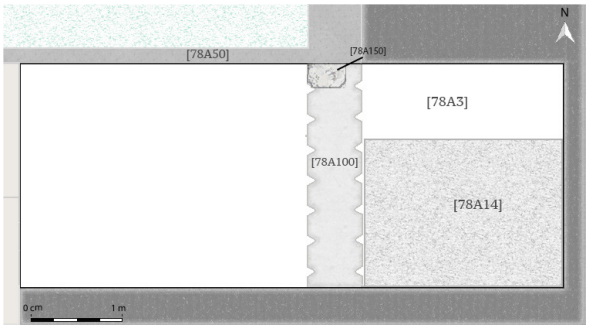

Sous ce dernier lot, la couche 78A14 est situé dans la portion est de la sous-opération et est recouvert par le lot 78A12. Il est latéral au lot 78A3 et à la maçonnerie 78A100. L'interface avec le lot 78A12 (supérieur) est abrupte et l'interface avec le lot 78A17 (inférieur) est nette. La matrice de ce lot est un sable argileux compact de couleur brun grisâtre foncé. Un nombre considérable d'inclusions forme cette couche. Les inclusions sont constituées de 35% de pierres de schiste de moyenne taille, 3% de bois en décomposition, 2% de cendre, 1% de charbon de bois et 5% d'anthracite. Une petite lentille ou concentration de cendre et de briques effritées a été retrouvée au nordest du lot.

Artéfact diagnostique du lot 78A14	
Artéfact	**Datation**
Terre cuite fine blanche vernissée	**v. 1820 à aujourd'hui**

Un petit nombre d'artéfact a été trouvé dans cette couche. En effet neuf artéfacts et sept écofacts forment l'assemblage archéologique de ce lot. Parmi ce matériel, du verre à bouteille et à vitre, un petit tesson de terre cuite fine blanche et quelques concrétions métalliques non identifiables.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A17	**Loam sableux**	**Légèrement compacte**	**10YR 2/1 Black**	**5,49 à 5,41**	**5,41 à 5,38**	**0,06**	**truelle, binette et pic**	**-**

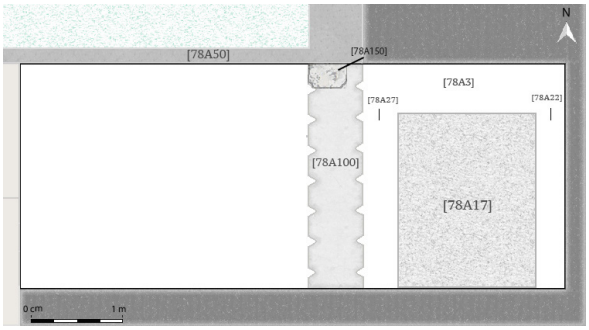

Suite à ce dernier, le lot 78A17 est inférieur à 78A14 et est latéral aux lots 78A3, 78A27 et 78A22. Il est composé de loam sableux peu compact de couleur noire. L'interface supérieure est graduelle alors que l'inférieure est nette. Une faible quantité d'inclusions est présente dans ce lot. Ces inclusions sont principalement composées de déchets de construction: pierres

de petite taille (5%), de briques (<1%) et de mortier (2%). De plus, des petits fragments de charbon de bois (3%) et des petits fragments de mollusque (<1%) ont été recueillis. Aucune lentille n'a été notée lors de la fouille de ce lot.

L'assemblage archéologique pour ce lot est principalement composé d'ossements de mammifères terrestres. Un total de 31 ossements, peu fragmentés et de bonne dimension, ont été recueillis. En ce qui a trait à la culture matérielle, six fragments de céramique et sept morceaux de verre ont été inventoriés. L'assemblage céramique est composé de faïence émaillée et de grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol. De plus, un clou forgé et un clou découpé ont été récoltés.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A17	
Artéfacts	**Datations**
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol	1835 jusqu'au début du XX^{e} siècle
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A21	Argile sableuse	Légèrement compacte	5YR 2.5/1 Black	5,41 à 5,38	5,33 à 5,32	0,07	Binette, pelle et pic	Figure 4

Suivant les limites de son lot supérieur (78A17), 78A21 se voit par conséquent latéral aux lots 78A3, 78A22 et 78A27. Les deux interfaces (inférieure et supérieure) sont nettes. Une faible proportion d'inclusions compose ce lot. En effet, 2% de pierres de schiste, 1% de mortier (nodules) et 1% d'éclisses de bois ont été notés. Néanmoins, du charbon en plus forte proportion que dans son lot supérieur (10% contre 3%) à été noté. Aucune lentille n'a été notée pendant la fouille de ce lot.

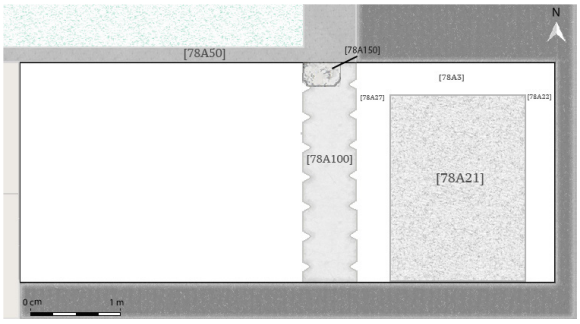

Vingt artéfacts ont été trouvés dans ce lot, dont treize tessons de faïence émaillée et un de terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée. Ce dernier comporte des traces de chauffe (figure 4). De plus, un petit fragment de verre à vitre et un clou découpé ont été découverts dans ce lot. Toutefois, aucun écofact n'y a été retrouvé.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A21	
Artéfacts	**Datations**
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A22	Loam sableux	Meuble	10YR 3/1 Very dark gray	5,45 à 5,39	5,25 à 5,24	0,17	Truelle	-

Le lot 78A22 est circonscrit au sud-est de la sous-opération, sous 78A14. Il est composé de loam sableux de couleur gris foncé. Il est latéral au vestige 78A350 et

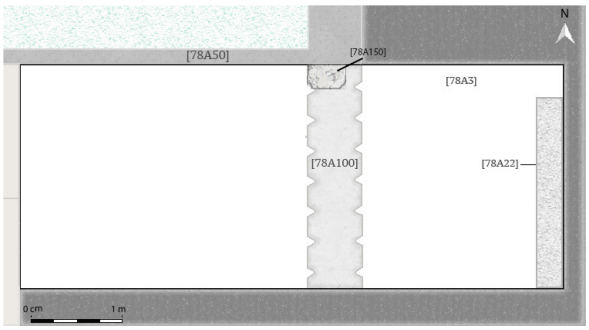

aux lots de sédiments 78A17, 78A21, 78A23 et 78A28. L'interface avec son lot supérieur (78A14) est nette tandis que celle avec son lot inférieur (78A32) est graduelle. Le lot 78A22 contient une importante variété et quantité d'inclusions, dont des fragments de pierre de schiste (20%), du charbon de bois (15%), de la brique fragmentée (<1%), du mortier désagrégé (3%), des éclisses de bois (5%) et des petites racines (1%). En ce qui concerne les artéfacts, une seule bande métallique non identifiable a été retrouvée à l'intérieur de ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A23	Loam sableux	Légèrement compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	5,33 à 5,32	5,32 à 5,28	0,03	Truelle	-

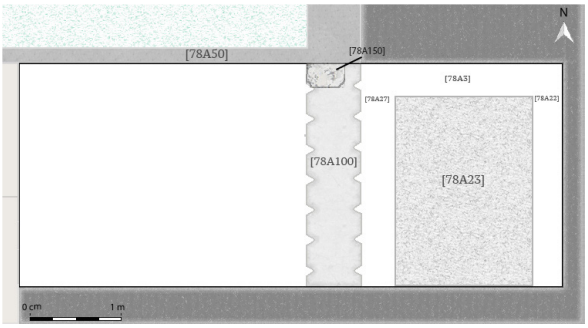

Après la fouille de 78A21, le lot 78A23 a été dégagé. Il est composé de loam peu compact de couleur brun grisâtre foncé. Ce lot est latéral à 78A3 au nord, 78A22 à l'est et 78A27 à l'ouest. Les interfaces avec les lots inférieur et supérieur sont nettes. Les inclusions sont peu variées, mais présentes en quantité considérable. Il y a des petites plaquettes de schiste (20%), des petits fragments de bois décomposé (2%) et des petits morceaux de charbon de bois (15%). D'ailleurs, une lentille de charbon a été découverte au centre-ouest du lot. Cette lentille était de forme circulaire avec un diamètre maximal de 0,23 m.

Artéfact diagnostique du lot 78A23	
Artéfact	Datation
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760

Le lot 78A23 a livré une très faible quantité d'artéfacts. En effet, un tesson de faïence émaillée et cinq fragments d'émail blanc-grisâtre composent l'assemblage archéologique de ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A27	Sable argileux	Légèrement compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	5,33	5,29 à 5,27	0,05	Truelle	-

Situé sous le lot 78A14, le lot 78A27 longe le vestige de maçonnerie 78A100. Il est également latéral aux lots stratifiés 78A17, 78A21, 78A23 à l'est et 78A3 au nord. L'interface supérieure est nette et l'inférieure est indéterminée puisque la fouille s'est

arrêtée sur la lisse en bois sur laquelle le vestige de maçonnerie prend appui. Dans sa matrice, ce lot comportait une grande proportion de matière organique en décomposition. Un certain nombre d'inclusions compose également le lot 78A27, dont des plaquettes de schiste et d'ardoise (5%), du mortier sous forme de nodules (7%) et des morceaux bois (20%). Aucun artéfact, écofact ou lentille n'a été découvert pendant la fouille de ce lot.

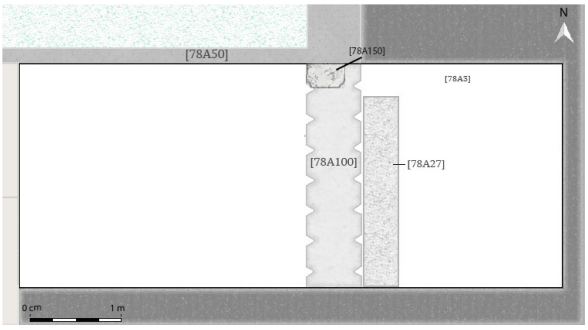

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A28	Loam sableux	Très compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	5,33 à 5,28	5,24 à 5,19	0,09	Truelle et piolet	-

Sous le lot 78A23 et suivant le même tracé que ce dernier, le lot 78A28 est latéral aux dépôts stratifiés 78A27 à l'ouest, 78A22 à l'est et 78A3 au nord. Le lot 78A28 est supérieur aux lots stratifiés 78A31 et 78A32. Il est composé d'un loam sableux très compact de couleur brun grisâtre foncé. Son interface supérieure est nette et celle inférieure plutôt graduelle. Les inclusions qui composent ce lot sont: des petits fragments de pierre de schiste et de calcaire (20%), du mortier désagrégé et en nodules (5%), du bois (<1%) et du charbon de bois (5%). Aucune lentille n'a été remarquée lors de la fouille du lot.

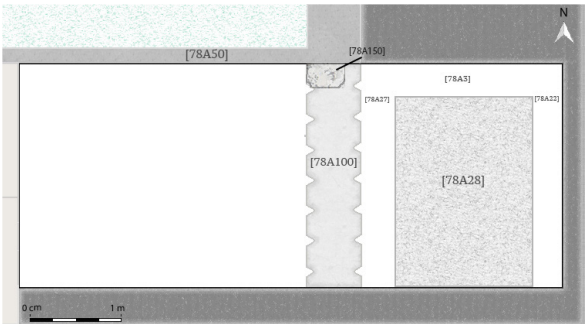

L'assemblage archéologique est composé d'un nombre limité d'artéfacts. En effet, un tesson de faïence émaillée ainsi que sept petits morceaux d'émail blanchâtre ont été récupérés. En ce qui concerne les écofacts, seulement un os long d'oiseau a été inventorié.

Artéfact diagnostique du lot 78A28	
Artéfact	Datation
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A31	Sable argileux	Légèrement compacte	2.5Y 3/2 Very dark greyish brown	5,28 à 5,24	5,08 à 5,20	0,12	Truelle	Figure 25

Après la fouille du lot 78A28, deux niveaux de sédiments 78A31 et 78A32 sont apparus. Le lot 78A31 correspond à un sol très hétéroclite. De ce fait, ce lot a été fouillé jusqu'à ce qu'un sol plus homogène soit atteint. Il est composé de sable peu compact

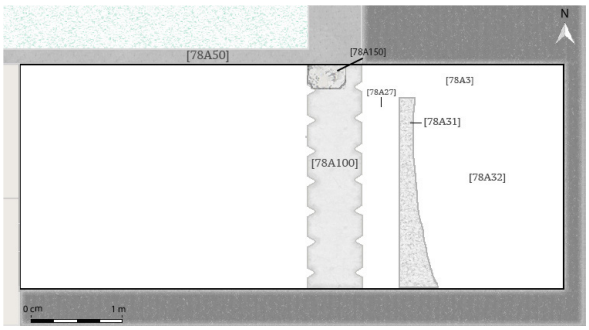

de couleur brun grisâtre foncé. Le lot 78A31 est latéral à l'ouest au lot 78A27, au nord à 78A3 et à l'est à 78A32. Les deux interfaces (supérieure et inférieure) pour ce lot sont graduelles. Ce lot présente certaines inclusions communes à ses lots limitrophes dont: des plaquettes de schiste (15%), du mortier désagrégé et sous forme de nodules (2%) et des fragments de bois (10%).

Le lot 78A31 renferme une infime quantité d'artéfacts. En totalité, cinq artéfacts ont été récoltés et inventoriés. Parmi ceux-ci, deux concrétions métalliques qui, selon les radiographies, seraient possiblement un même clou forgé. L'assemblage comporte également deux fragments de pierre. Il s'agit possiblement, dans les deux cas, de déchets de taille de pierre de maçonnerie. Le dernier artéfact est le fragment d'une ardoise de toiture.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A32	Sable argileux	Légèrement compacte	5Y 2.5/2 Dark reddish brown	5,32 à 5,19	5,21 à 4,93	0,20	Truelle	Figure 5

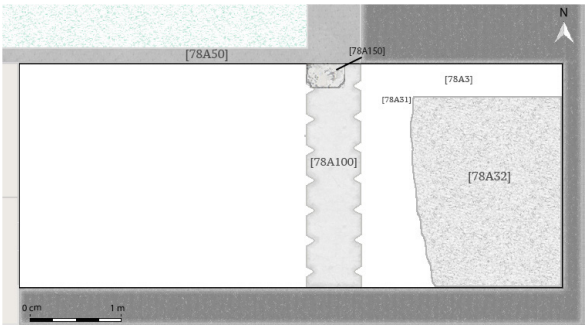

Le lot 78A32 est l'avant-dernier sol stratifié fouillé dans la portion est de la sousopération 78A. Il est situé sous 78A28 et est latéral aux lots 78A3 au nord et 78A31 à l'ouest. Son interface supérieure est nette et l'inférieure s'arrête abruptement sur le vestige de bois 78A750. Néanmoins, le sol qui compose le lot 78A32 s'infiltre entre les rondins de bois de ce vestige. Malgré son apparence homogène, le lot 78A32 présente quelques inclusions diverses, dont des plaquettes de schiste en proportion très importante (40%), des petits fragments de bois (10%), du charbon de bois (2%) et quelques petites racines végétales (<1%). Aucune lentille n'a été observée pendant la fouille de ce lot.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A32	
Artéfacts	Datations
Faïence blanche française de style Nevers	Fin du XVII^{e} siècle jusqu'au début du XVIII^{e} siècle
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	v. 1690 jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle

L'assemblage archéologique pour ce lot comprend quatorze artéfacts et deux écofacts. Parmi les écofacts, un petit morceau de bivalve et un morceau d'os long de mammifère terrestre ont été identifiés. Les artéfacts comprennent un petit fragment de verre à vitre très altéré, un fragment de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, un fragment d'anse fait de faïence blanche française et décoré dans le style Nevers (figure 5), trois fragments de faïence émaillée et six éclats d'émail blanc.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A39	Argile Sableux	Compacte	10YR 6/3 Dark yellowish brown	5,08	4,96	0,12	Truelle et pelle	-

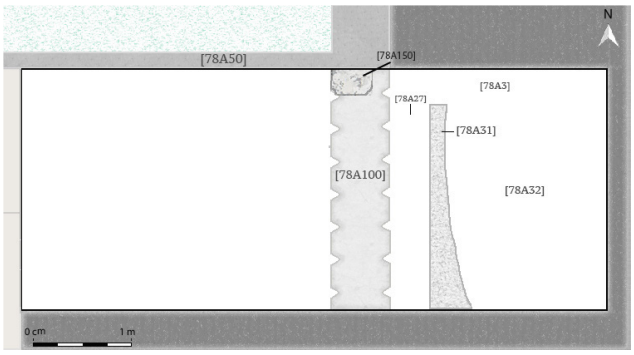

Le lot 78A39 est le dernier sol stratifié fouillé dans la portion est de la sousopération 78A. Composé d'argile compacte, ce lot est situé sous 78A31 et est latéral aux lots 78A3 au nord, 78A32 à l'est et 78A27 à l'ouest. L'interface supérieure est nette et l'inférieure semble plutôt nette. C'est un sol homogène garni de taches d'oxydation orangées. Peu d'inclusions sont visibles. Seulement des fragments de charbon de bois ont été observés (10%). Ce lot ne comportait aucun artéfacts ou lentille. Le sondage 78A41 s'est fait dans la portion sud de ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A41a	Sable loameux	Très compacte	2.5Y 3/2 Dark greyish brown	5,03	4,96	0,07	Pelle	Figure 6 couche 42
78A41b	Sable loameux	Moyennement compacte	7YR 3/1 Very dark gray	4,96	4,90	0,06	Truelle et pelle	Figure 6 couche 43
78A41c	Argile sableuse	Compacte	7YR 3/2 Dark brown	4,90	ind.	ind.	Truelle et pelle	Figure 6 couche 44
78A41d	Argile loameuse	Très compacte	7.5YR 2.5/2 Very dark brown	4,90	ind.	ind.	Truelle et pelle	Figure 6 couche 45

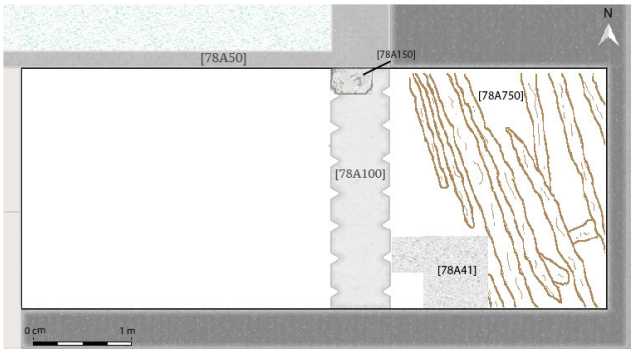

Le sondage 78A41 a permis la découverte de quatre couches supplémentaires sous le sol du lot 78A39 (figure 6 couches 42 à 45). Le 78A41a est une couche de sable loameux avec une faible quantité de petites plaquettes de schiste (5%) et une quantité considérable de petits cailloutis arrondis (15%). Des petites brindilles de bois (3%) ont également été observées.

La couche 78A41b est un sable argileux compact situé sous 78A41a. Cette couche est latérale à 78A41c. Elle comprend des petits morceaux de bois d'une grosseur variant entre 0,03 m et 0,06 m (2%). De plus, quelques petits galets ronds ont été observés (2%).

La couche 78A41c, latérale à 78A41b, est une argile sableuse. Les grains de ce sable sont plutôt grossiers. La fin de cette couche n'a jamais été atteinte. Le lot 78A41c est exempt d'artéfacts et d'inclusions.

La dernière couche observée dans ce sondage est 78A41d. Elle est située sous 78A41b. C'est une argile loameuse comportant des inclusions de schiste (3%) et des petits fragments de bois décomposés (5%). Cette couche n'a révélé aucun artéfact.

2.1.2. Lots de sols et de sédiments du coté ouest du vestige 78A100

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A5	Sable loameux	Légèrement compacte	10YR 7/2 Light gray	6,99 à 6,70	6,64 à 6,56	0,23	Pelle, binette et pic	-

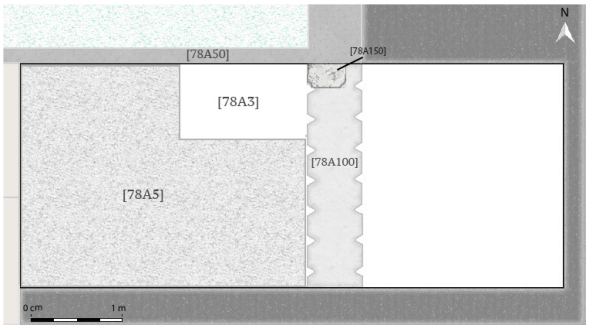

Le lot 78A5 se concentre du côté ouest de la sous-opération 78A. Ce lot est composé de sable peu compact et de couleur gris pâle. Il est latéral au lot 78A3, au vestige 78A100 et il est supérieur à 78A7. Les interfaces entre les lots supérieur (78A4) et inférieur (78A7) sont nettes. Une grande proportion du lot 78A5 est composée de débris de construction: des nodules et de la poussière de mortier (25%),des briques rouges communes (35%) complètes et fragmentaires, puis quelques pierres de petite taille (5%).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A5	
Artéfacts	Datations
Clou découpé en cuivre	v. 1780 à v. 1890
Verre de couleur verte estampé *Dominion Glass*	Breveté en 1928

Ce lot a livré 40 artéfacts et deux écofacts. La majorité de l'assemblage archéologique est composée de verre de couleur verte (bouteille) et de verre à vitre. Le reste des artéfacts est essentiellement de la quincaillerie d'architecture: deux clous tréfilés et un clou découpé en cuivre. Deux fragments d'os de mammifère terrestre ont également été trouvés dans ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A7	Sable	meuble	2.5Y 2.5/1 Black	6,64 à 6,56	6,57 à 6,50	0,06	Pelle, binette, pic et truelle	Figure 7

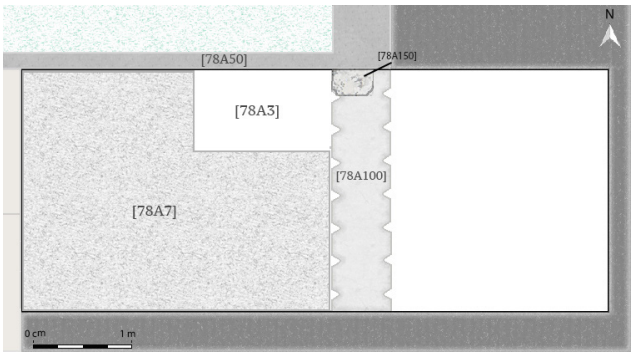

Suivant la fouille du lot 78A5, le lot 78A7 se concentre à l'ouest de la sous-opération et est délimité à l'est par le vestige 78A100. Il est latéral au lot 78A3 et est supérieur au lot 78A8. En ce qui concerne les interfaces de ce lot, elles sont nettes. 78A7 est un sable meuble de couleur foncée comportant un bon nombre d'inclusions. En effet, du schiste décomposé (5%), du mortier effrité (1%), de la cendre (10%), du charbon de bois (5%), de l'anthracite (1%) et de la scorie (20%) composaient cette couche.

Un total de 110 artéfacts et écofacts ont été inventoriés pour ce lot. La majorité de l'assemblage est composé de verre à bouteille et de verre à vitre. Le reste de l'assemblage est composé de quelques tessons de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié (figure 7), de clous tréfilés et de clous découpés en cuivre. Trois ossements de mammifères terrestres ont également été inventoriés.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A7	
Artéfacts	**Datations**
Terre cuite fine blanche vernissée	**v. 1820 à aujourd'hui**
Terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié	**Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui**
Clou découpé en cuivre	**v. 1780 à v. 1890**
Clou tréfilé	**XIX^{e} siècle à aujourd'hui**

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A8	**Loam sableux**	**Légèrement compacte**	**2.5Y 2.5/1 Black**	**6,57 à 6,50**	**6,52 à 6,45**	**0,03**	**Pelle, binette et truelle**	**Figure 8**

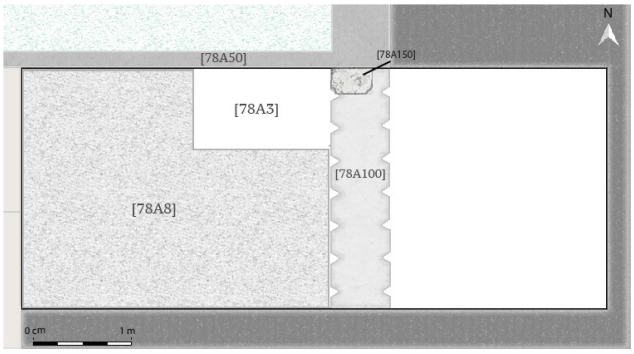

À la suite de ce dernier lot, le lot 78A8, situé sous 78A7, vient buter contre la maçonnerie 78A100 et est coupé par 78A3. Sous celui-ci se trouve le lot 78A9. Il est composé de loam sableux peu compact de couleur noire. L'interface supérieure est abrupte et l'inférieure est nette. Ce lot est composé de plusieurs inclusions différentes: des fragments de pierre calcaire de petite taille (1%), du mortier désagrégé (1%), des éclisses de bois (1%), de la cendre (10%), du charbon de bois (2%) et de la scorie (1%). De plus, une lentille de mortier orientée nord-sud et de couleur gris-sombre (10YR 4/1) a été trouvée à l'intérieur de ce lot.

La culture matérielle est abondante dans cette couche. Au total, 1126 artéfacts et écofacts ont été trouvés et inventoriés. L'assemblage est largement dominé par le verre à vitre (179 morceaux) et les fragments de bouteilles (239 fragments). L'assemblage céramique est, quant à lui,plus ou moins varié avec quatre types représentés: de la terre

Artéfacts diagnostiques du lot 78A8	
Artéfacts	**Datations**
Terre cuite fine blanche vernissée	v. 1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié	Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type white granite	Milieu du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Porcelaine fine chinoise à pâte dure	XVIII^{e} siècle à aujourd'hui
Verre de couleur verte estampé *Dominion Glass*	Breveté en 1928
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890
Clou tréfilé	XIX^{e} siècle à aujourd'hui

cuite fine vernissée (178 tessons) décorée de diverses couleurs et façons, de la terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié (136 tessons) ornée de motifs différents, du *creamware* (un tesson) et du *white granite* (quatre tessons). Dix-sept tessons de coquetier en porcelaine fine chinoise à pâte dure et treize tessons d'assiette en porcelaine fine européenne à pâte dure viennent clore l'assemblage céramique de ce lot (figure 8). Divers objets métalliques ont également été trouvés: des clous découpés en cuivre (quatre) et en métal (cinq), des clous tréfilés (neuf), un bouton, un couteau de table (deux morceaux) et une capsule. En ce qui concerne les écofacts, 59 fragments de mollusques et 54 fragments d'os de mammifères terrestres ont été retrouvés.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A9	Sable loameux	Peu compacte	2.5Y 2.5/1 Black 5YR 5/1 Gray	6,52 à 6,45	6,35 à 6,20	0,21	Pelle, binette, pic et truelle	-

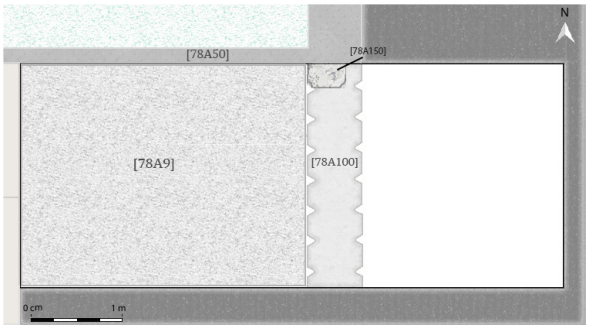

Le lot 78A9, qui recouvre la totalité de la portion ouest de la sous-opération, est une succession de couches cendreuses noirâtres et grisâtres. Composée de loam sableux peu compact, elle est située sous 78A8 et 78A3, vient s'appuyer sur le vestige 78A100 et recouvre le lot 78A10. L'interface supérieure est nette alors que l'inférieure est graduelle. Quelques inclusions sont présentes dans ce lot, soit: moins de 1% de fragments de tuile à touraillage, plus ou moins 2% de mortier désagrégé, 30% de cendre, plus moins 2% d'anthracite et 1% de scories de petite taille. À l'intérieur de ce lot, une lentille argileuse rouge foncé (10R 3/3) a été trouvée dans le coin nord-ouest. Cette lentille renfermait quelques ossements d'animaux terrestres, du verre à vitre et un petit morceau de brique alvéolaire.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A9	
Artéfacts	**Datations**
Terre cuite fine blanche vernissée	v. 1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié	Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type white granite	Milieu du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure saline	XIX^{e} siècle

Malgré la présence en grande quantité de cendres et de charbon, aucun des 230 artéfacts récoltés ne présente des signes de chauffe ou d'altération par le feu. Nonobstant la faible présence de tessons, l'assemblage archéologique du lot 78A9 est composé de cinq types céramiques communs et diagnostiques:

de la terre cuite fine blanche vernissée, de la terre cuite fine blanche vernissée à corps dur et vitrifié, du *creamware*, du *white granite* et du grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçuré au sel (figure 8). De plus, plusieurs morceaux de verre à vitre et de verre à bouteille ont été recueillis. Trois fragments de mollusque et 39 ossements d'animaux (poisson, oiseau et mammifère) complètent l'assemblage archéologique de ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A10	Sable argileux	Meuble	2.5Y 3/2 Very dark grayish brown	6,35 à 6,20	6,15 à 6,10	0,16	Pelle, binette, pic et truelle	-

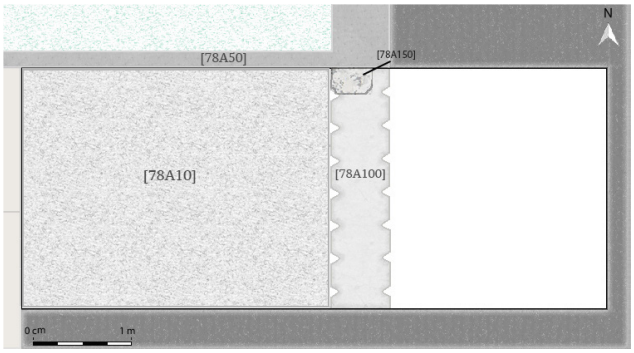

Le lot découvert ensuite, 78A10, recouvre l'entièreté de la portion ouest de la sous-opération. Sa matrice est un sable plutôt meuble de couleur brun grisâtre foncé. Il est supérieur au lot 78A13 et vient buter contre le vestige 78A100. Les interfaces sont graduelles tant avec le lot supérieur que le lot inférieur. Quelques inclusions ont été notées: des éclats de pierres de schiste de grosseurs variables (15%), de la brique de maçonnerie fragmentée (2%) et une complète, du mortier désagrégé (1%), du charbon de bois (moins de 1%) et de l'anthracite (moins de 1%).

Les artéfacts associés à ce lot sont peu nombreux, mais variés. En tout, 71 artéfacts et écofacts ont été amassés. L'assemblage céramique est composé de terre cuite commune vernissée façon locale (un tesson), de terre cuite fine vernissée de type *creamware* (cinq tessons) et *pearlware* (deux tessons), de terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié (trois tessons), de grès cérame grossier (un tesson) et de grès cérame fin (quatre tessons).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A10	
Artéfacts	Datations
Terre cuite commune vernissée façon locale	1760 à v. 1830
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au feldspath	v. 1840 jusqu'au début du XX^{e} siècle.
Grès cérame fin avec engobe de type jasper	v. 1780 à aujourd'hui
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Clou découpé en cuivre	v. 1780 à v. 1890
Clou tréfilé	XIX^{e} siècle à aujourd'hui

De plus, du verre à vitre (trois morceaux), du verre à bouteille (treize morceaux) et un petit fragment de rebord de coupe à boire ont été récoltés. En ce qui concerne les artéfacts métalliques, quelques clous forgés et découpés ont été recueillis. De plus, plusieurs objets métalliques indéterminés forment également l'assemblage du lot 78A10.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A13	Sable argileux	Plutôt meuble	10YR 3/2 Very dark grayish brown	6,06 à 6,15	6,02 à 5,86	0,19	Pelle, pic et binette	-

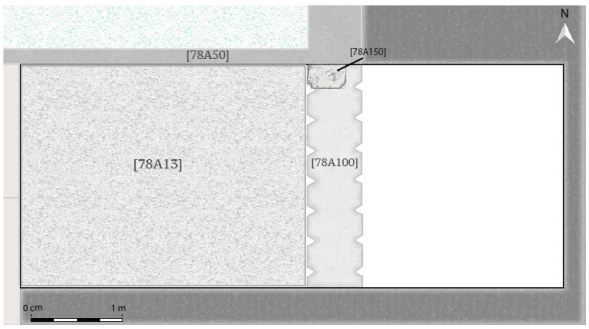

La déposition 78A13 couvre l'entièreté de la portion ouest de la sous-opération. Sa matrice est composée de sable loameux meuble de couleur brun grisâtre. Il se trouve sous 78A10 et vient buter à l'est sur le vestige 78A100 qui lui est latéral. Les deux interfaces avec les lots 78A10 (supérieur) et 78A16 (inférieur) sont graduelles. Il est également latéral et supérieur au vestige 78A450 se trouvant dans le coin sud-ouest de la sousopération.

Un bon nombre d'inclusions ont été notées: des débris de constructions tels de la brique (4%) et du mortier (4%), mais également des plaquettes de schiste (10%), des éclisses de bois (1%), de la cendre (2%), du charbon de bois (2%) et des petits fragments d'anthracite (1%). Une lentille de cendre grisâtre a été retrouvée à l'ouest de ce lot.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A13	
Artéfacts	Datations
Faïence blanche britannique	Début du Régime anglais
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Terre cuite fine vernissée de type pearlware	v. 1775 à v. 1830
Terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié	Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui

Un total de 85 artéfacts et écofacts ont été amassés lors de l'excavation de ce lot. Parmi les plus communs, de la terre cuite fine blanche vernissée (21 tessons) et des ossements (dix-sept morceaux) de gros mammifères terrestres, peu fragmentés. Parmi la céramique, il y a également de la terre cuite commune, de la faïence émaillée, de la faïence britannique, du *creamware*, du *pearlware*, du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel. L'assemblage comprend aussi des fragments de verre à vitre et à bouteille. Il y a également un manche d'ustensile en os avec un motif chevronné et un fragment de tuyau de pipe estampé W&D BELL QUEBEC dont la production est postérieure à 1840.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A15	Sable loameux	meuble	2.5Y 3/1 Very dark gray	6,00	5,75	0,25	truelle	-

Le lot 78A15 est confiné à l'intérieur du vestige de pierre 78A450. Ce lot se trouve sous 78A13 et est latéral au vestige 78A450. Son interface supérieure est nette alors

que son interface inférieure est abrupte. Très peu d'inclusions ont été notées, notamment une faible présence de mortier (1%) et de cendre (5%). Seulement deux artéfacts ont été trouvés, soit un fragment de verre à vitre et une concrétion métallique.

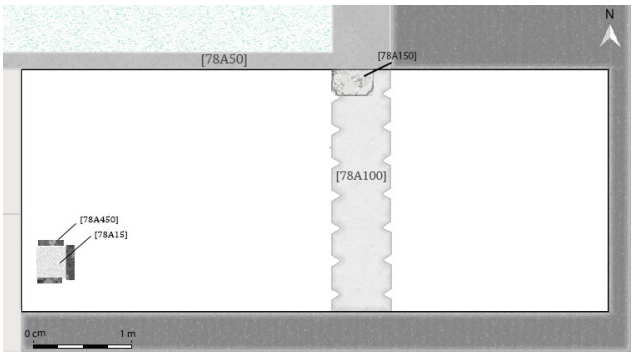

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A16	Sable faiblement loameux	meuble	7.5YR 2.5/1 Black	6,06 à 5,86	5,86 à 5,75	0,14	truelle, binette et pelle	Figure 9

À la suite de 78A15, le lot 78A16 prend la totalité de la partie ouest de la sous-opération et est situé sous 78A13. Ce lot est également latéral au vestige 78A100 contre lequel il vient buter. Il est composé d'un sable relativement grossier de couleur noirâtre. La plaquette d'ardoise du vestige 78A450, qui est le fond du vestige, est déposée sur ce lot. L'interface supérieure est graduelle avec le lot 78A13, alors que l'inférieure avec le lot 78A18 est nette. Quelques inclusions sont présentes: petites plaquettes de schiste et du chert (3%), de la brique fragmentée (5%), des petits nodules de mortier (2%), des petites poches de cendre (7%) et des déchets métalliques (25%). Une petite lentille de charbon a été notée au centre de la sous-opération.

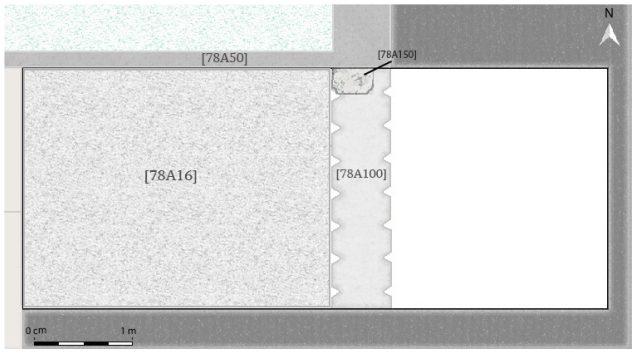

Artéfacts diagnostiques du lot 78A16	
Artéfacts	Datations
Terre cuite commune vernissée façon locale	Populaire entre 1760 et 1830
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Fourneau de pipe avec décor de type TD Henderson/Montreal	Produit entre 1847 et 1876

De nombreux artéfacts et écofacts ont été trouvés dans cette couche. Les écofacts sont dénombrés comme suit: sept fragments de mollusque, 41 ossements de mammifère terrestre, six ossements de poisson et six ossements d'oiseau. En ce qui concerne les artéfacts, plusieurs types céramiques ont été inventoriés, notamment de la terre cuite commune et de la terre cuite fine blanche. Un fourneau de pipe relativement complet a également été retrouvé. Celui-ci comporte un décor caractéristique de la marque TD Henderson/Montreal fabriqué entre 1847 et 1876. Le décor est composé de deux roses, soit une sur chaque paroi latérale (figure 9). Également présents dans l'assemblage, cinq clous en fer forgé, des morceaux de verre à bouteille et des fragments de verre à vitre.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A18	Sable argileux	Légèrement compacte	10YR 2/1 Black	5,86 à 5,75	5,83 à 5,74	0,02	truelle, binette et pic	-

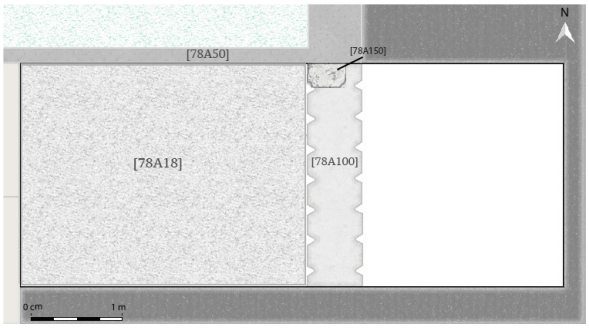

Le lot suivant, 78A18, se trouve sous 78A16 et suit les mêmes proportions que ce dernier. Sa matrice est composée d'un sable argileux légèrement compact de couleur noire. 78A18 est supérieur à 78A19 et est latéral au lot 78A20 qui longe le vestige de maçonnerie 78A100. Les deux interfaces avec les lots supérieur et inférieur sont nettes. Malgré son apparence homogène, ce lot renferme une variété considérable d'inclusions. En effet, des petites pierres de schiste et de chert (15%), de la brique désagrégée (5%), du mortier désagrégé (2%), de l'anthracite (<1%) et des petites racines (<1%) composent cette déposition.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A18	
Artéfacts	Datations
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol	1835 jusqu'au début du XX^{e} siècle
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Ce lot stratifié a livré un nombre considérable d'artéfacts et d'écofacts. Au total, ce sont 79 écofacts et 73 artéfacts qui ont été mis au jour. En ce qui concerne les écofacts, l'inventaire comporte 30 ossements de poisson, sept ossements d'oiseau, six petits fragments d'os blanchis et treize fragments d'os appartenant à des mammifères terrestres. Les artéfacts sont de nature variée: deux clous forgés, trois clous laminés, plusieurs fragments de bouteille en verre et de verre à vitre (un total de 23 fragments). Les types céramiques sont également divers: de la terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée (un tesson), de la faïence émaillée (trois tessons), de la terre cuite fine vernissée (treize tessons), du *creamware* (sept tessons), du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (un tesson) et du grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol (un tesson).

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A19	Loam sableux	Légèrement compacte	10YR 2/1 Black	5,83 à 5,74	5,72 à 5,77	0,06	truelle, binette et pic	-

Le lot 78A19 reprend le même tracé que son lot supérieur 78A18. Ce sol est composé de loam sableux peu compact de couleur brune très foncée. Il est également latéral au lot 78A20 et repose sur le lot 78A24. L'interface supérieure est nette alors que l'inférieure est graduelle. Les inclusions retrouvées à l'intérieur de ce lot sont principalement des déchets de construction: des petits et moyens fragments de pierres (15%), de la brique désagrégée (5%) et des nodules de mortier (7%). De plus, une faible quantité (<1%) de charbon de bois et d'anthracite ont été remarqués.

Pour ce lot, un total de 80 artéfacts et écofacts ont été récupérés. Les écofacts comprennent des ossements de mammifère terrestre (dix fragments) et de morceaux de bivalve (quatre fragments). L'assemblage artéfactuel est quant à lui composé de plusieurs types céramiques, dont de la terre cuite commune vernissée verte de France (un tesson), de la terre cuite commune vernissée façon locale (un tesson), de la faïence émaillée (deux tessons), du *creamware* (neuf tessons) et du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (cinq tessons). De plus, l'inventaire comprend quelques fragments de verre à bouteille, de verre à vitre, dix clous en fer forgé et trois en fer laminé.

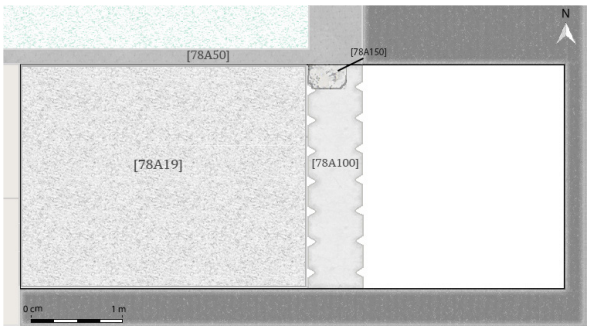

Artéfacts diagnostiques du lot 78A19	
Artéfacts	**Datations**
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVI^{e} siècle à 1760
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A20	Sable loameux	meuble	7.5YR 3/1 Very dark gray	5,85 à 5,82	5,30 à 5,28	0,70	truelle et binette	Figure 6 couche 25 Figure 40 couche 14

Trouvé sous 78A16, le lot 78A20 est une étroite couche de sol meuble qui longe le vestige 78A100. Étant donné son épaisseur (0,70 m), 78A20 se voit latéral à plusieurs lots: 78A24, 78A25, 78A26, 78A30, 78A34 et 78A36. Son interface supérieure est nette, alors que son interface inférieure (avec le lot 78A37) est abrupte.

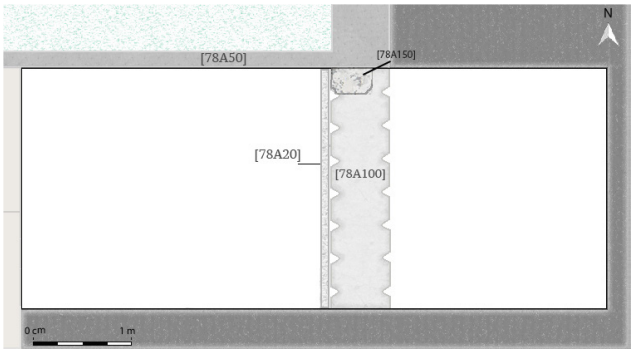

Une multitude d'inclusions, en quantité variable, sont présentes dans ce lot. La plus présente était des pierres de schiste (20%) de grosseurs différentes, dont certaines étaient positionnées à la verticale, suivie par des débris de construction tels que de la brique fragmentée (5%) et du mortier (10%) sous différentes formes (nodules, plaques et poussière). De plus, des petites quantités de charbon de bois (<1%), d'anthracite (2%), de scories (3%) et de racines (<1%) ont été observées.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A20	
Artéfacts	**Datations**
Faïence blanche britannique	Début du Régime anglais
Terre cuite fine vernissée de type creamware	v. 1760 à v. 1830
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

L'assemblage archéologique, peu nombreux, mais très varié, couvre une large fourchette de temps. En effet, plusieurs céramiques caractéristiques de différentes

époques sont présentes, dont de la terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée (un tesson), de la faïence blanche britannique (deux tessons), du *creamware* (trois tessons), de la terre cuite fine blanche (un tesson) et de la porcelaine européenne à pâte dure (un tesson). En ce qui concerne le verre, douze fragments de verre à vitre et trois fragments de bouteille ont été amassés et inventoriés. De plus, trois clous découpés, un clou forgé, un os d'oiseau, une dent et trois fragments d'os de mammifère terrestre ont été trouvés.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A24	Argile sableuse	Légèrement compacte	10YR 3/2 Very dark grayish brown	5,77 à 5,72	5,58 à 5,44	0,22	Binette, pelle, pic et truelle	Figure 10, 11

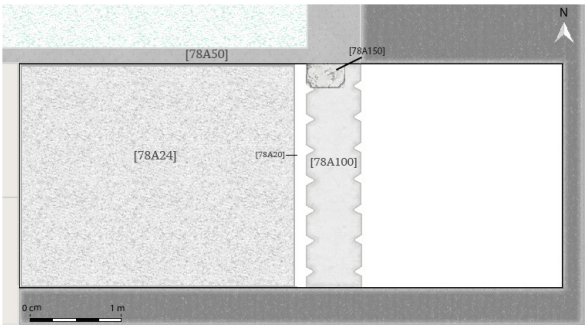

Le lot 78A24, trouvé sous 78A19, respecte les mêmes limites physiques que ce dernier. Il est composé d'une matrice argileuse peu compacte de couleur brun grisâtre foncé. Le lot 78A24 est latéral au lot 78A20 et est situé par-dessus 78A25 et 78A26. Les deux interfaces avec les lots supérieur et inférieur sont graduelles. En ce qui concerne les inclusions, il y a une forte présence de plaquettes de schiste (20%) et de nodules de mortier (8%). Également présents mais en plus petite proportion, des fragments de briques (1%), des éclisses de bois (<1%) et du charbon de bois (<1%).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A24	
Artéfacts	Datations
Faïence française	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Faïence blanche britannique	Début du Régime anglais
Terre cuite commune vernissée façon locale	Populaire entre 1760 et 1830
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec motifs de bourrelets goudronnés à deux sillons	v. 1760 à 1780
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor *scratch blue*	Produit entre 1735 et 1775
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Les artéfacts trouvés pendant l'excavation de ces sédiments sont multiples. Un total de 148 morceaux ont été inventoriés. Parmi ceux-ci, deux sortes de terre cuite commune vernissée, dont deux tessons vernissés verts de France, quatre vernissés de façon locale, un tesson vernissé façon Angleterre du nord-est et cinq tessons vernissés de la Saintonge. Deux types de faïences: anglaise (un tesson) et française (cinq tessons) ont été trouvées. De plus, 33 tessons de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel comportant différents décors ainsi que neuf tessons de porcelaine ont été identifiés (figure 10).

Par la suite, du verre à vitre (cinq fragments) et du verre à bouteille sensiblement plus ancien (10 morceaux) font également partie de l'assemblage archéologique de ce lot. Plusieurs éléments architecturaux sont présents, dont 28 clous (forgés et découpés) et deux clés. De plus, un manche en os avec des motifs en chevrons (figure 11) ainsi qu'une base de fourchette avec deux fourchons ont été découverts. En ce qui concerne les écofacts, deux morceaux de coquille de mollusque et 55 ossements, dont sept os blanchis, tous semblant appartenir à des mammifères terrestres, ont été amassés.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A25	Argile loameux	Légèrement compacte	5R 2.5/1 Reddish black	5,58 à 5,44	5,60 à 5,44	0,04	Truelle	-

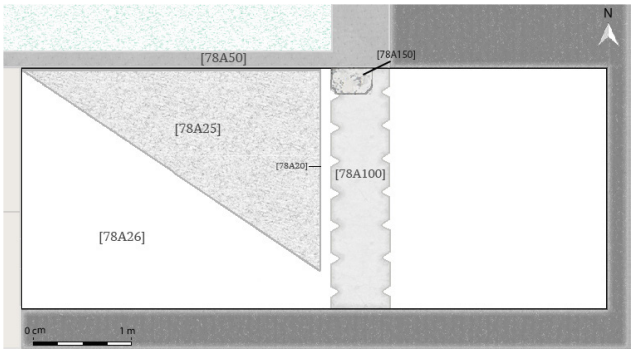

Situé sous 78A24, le lot 78A25 occupe la partie nord-est de la portion ouest de la sous-opération 78A. Ses lots limitrophes sont 78A20 qui lui est latéral et 78A26 qui lui est à la fois inférieur et latéral. Il est également supérieur aux lots 78A29 et 78A35. Le sol est caractérisé par une matrice entièrement composée de matières organiques en décomposition, lui donnant un aspect agilo-loameux de couleur noir rougeâtre. 78A25 a une interface supérieure graduelle avec le lot 78A24 et une interface inférieure abrupte avec le lot 78A26. Bien que son épaisseur moyenne soit de 0,04 m, en son centre ce lot atteignait 0,10 m d'épaisseur.

Les inclusions retrouvées dans ce lot, hormis le bois en décomposition (70%), sont principalement des résidus de construction: des petites plaquettes de schiste (<1%), des petits fragments de briques (<1%) et des petites poches de mortier (3%).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A25	
Artéfacts	Datations
Faïence blanche britannique	Début du Régime anglais
Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel	XVIII^{e} siècle jusqu'à v. 1775
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Les artéfacts retrouvés dans cette couche sont peu nombreux. Un total de quatre tessons et neuf morceaux de verre ont été inventoriés. L'assemblage céramique comprend de la faïence émaillée (un tesson), de la faïence blanche britannique (un tesson), du grès cérame rhénan gris (un tesson) et du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (un tesson). De plus, deux clous forgés, trois clous découpés et une pierre à fusil (possiblement anglaise) ont été retrouvés. Pour ce qui est des écofacts, quatorze ossements dont un os de poisson, deux os blanchis, un os d'oiseau et cinq ossements de mammifère terrestre ont été mis au jour.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A26	Argile sableuse	Légèrement compacte	7.5YR 3/1 Very dark gray	5,60 à 5,44	5,54 à 5,39	0,06	Truelle	-

Retrouvé sous 78A24 et 78A25, le lot 78A26 occupe la quasi-totalité de la portion ouest de la sous-opération. Ce dernier est supérieur au lot 78A30 et se voit latéral aux lots 78A29, 78A35 et 78A20. Son interface supérieure est relativement nette, alors que l'interface inférieure est plutôt graduelle. Sa matrice est compacte, particulièrement

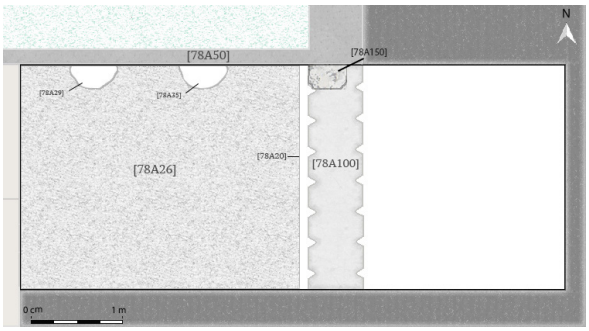

argileuse et de couleur gris foncé.

Un bon nombre d'inclusions sont présentes dans ce sol. Pendant la fouille, il a été noté des inclusions de schiste sous forme de plaquettes et de petits fragments (25%), de très petits morceaux de briques (1%), des poches de mortier (1%), des petits éclats de bois (1%), du charbon de bois (1%) et des déchets métalliques (2%). Dans le coin nord-ouest, une lentille de couleur 7.5YR 4/6 (*strong brown*) composée de schiste décomposé et de mortier totalise 0,70 m2. Cette lentille présente des signes de chauffe et de rouille, desquels elle tire sa coloration.

Artéfacts diagnostiques du lot 78A26	
Artéfacts	**Datations**
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1787
Verre teinté bleu-vert français	v. 1650 jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle.
Clou découpé	v. 1780 à v. 1890

Les artéfacts et écofacts amassés dans cette couche sont divers, mais peu nombreux. Ainsi, l'inventaire comprend de la terre cuite commune non vernissée (dix tessons), de la terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (un tesson), de la faïence émaillée (un tesson), du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (trois tessons) et de la porcelaine fine chinoise à pâte dure. De plus, quelques fragments (cinq) de verre à vitre ainsi qu'un morceau de verre teinté bleu-vert français s'ajoutent à l'assemblage. Les écofacts, au nombre de six, sont entièrement composés d'ossements de mammifère terrestre.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A29	Argile sableuse	Meuble	7.5YR 3/1 Very dark gray	5,47	5,16	0,31	Truelle	-

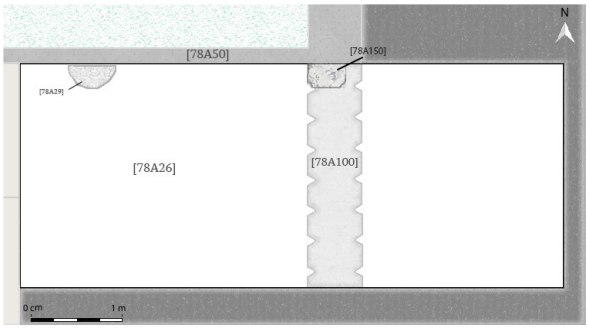

Ensuite, le lot 78A29, qui se trouve dans une dépression creusée dans le lot 78A26 fait 0,31 m d'épaisseur. Il est composé d'argile meuble de couleur gris foncé. Le lot 78A29 est supérieur au lot 78A37 et est latéral aux lots 78A26, 78A30, 78A33, 78A34 et au vestige de bois 78A550. Son interface supérieure est nette et l'inférieure est abrupte. Quelques pierres de schiste (10%), de dimensions moyennes et positionnées à la verticale ont été retrouvées. De plus, une faible quantité de charbon de bois (<1%) a été notée. Aucun artéfact n'est associé à ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A30	Sable loameux	Moyennement compacte	10YR 3/3 Dark brown	5,49 à 5,37	5,39 à 5,24	0,11	Binette, pelle, pic et truelle	-

Le lot 78A30 se trouve sous 78A26 et s'étend sur la quasi-totalité de la portion ouest de la sous-opération. Néanmoins, il partage cet espace avec ses lots latéraux 78A20, 78A29, 78A35 et 78A36. Il est supérieur à 78A33 et 78A34. Sa matrice est sableuse, moyennement compacte et de couleur brun foncé. Ses interfaces, supérieure et inférieure, sont nettes avec leurs lots respectifs.

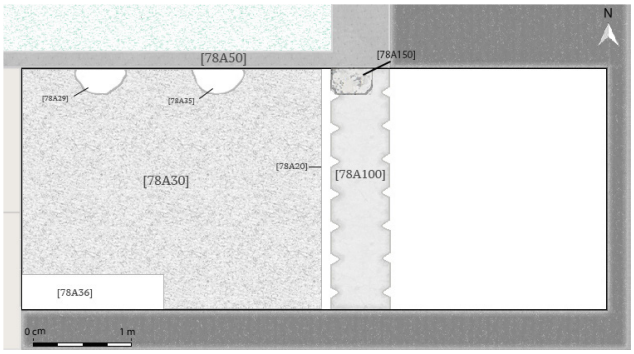

Les inclusions retrouvées sont principalement des débris de constructions très fragmentés tels des petites plaquettes de schiste et d'ardoise (25%), de la brique effritée (1%), du mortier (8%), des éclisses de bois (2%) et du charbon de bois (<1%). Aucune lentille n'était visible dans ce lot. L'assemblage archéologique pour ce lot est très limité avec seulement quatre morceaux de verre à vitre très altérés. Également, deux fragments d'ossements de mammifère terrestre font partie de cet assemblage.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A33	Loam sableux	Légèrement compacte	10YR 3/2 Very dark greyish brown	5,33 à 5,24	5,26 à 4,22	0,04	Binette et pelle	-

Le lot 78A33, situé sous 78A30, est latéral aux lots 78A29 et 78A36. Il est également en relation avec le lot 78A34 qui lui est latéral et inférieur. Les interfaces avec le lot inférieur et le lot supérieur sont toutes les deux nettes. La matrice de ce lot est composée de loam sableux peu compact de couleur brun grisâtre foncé.

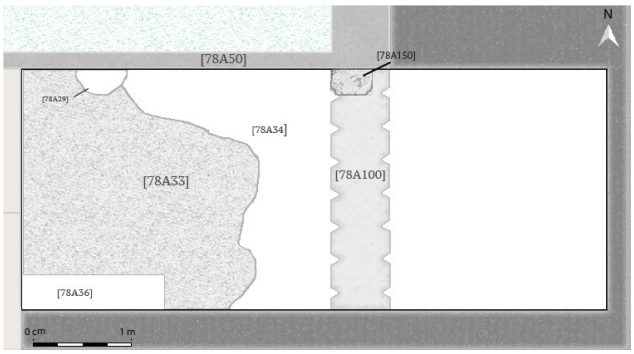

Tout comme son lot supérieur, les inclusions qui caractérisent ce sol sont principalement des résidus de construction, mais en quantité beaucoup moins importante: fragments de schiste et d'ardoise (7%), des petits fragments de brique (2%), du mortier (<1%) et des éclisses de bois (<1%). Pour ce qui est du contenu artéfactuel, outre les fragments de brique, seulement deux clous forgés ont été trouvés.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A34	Argile sableuse	Moyennement compacte	2.5Y 3/1 Very dark gray	5,42	5,40 à 4,31	0,07	Binette, piolet et truelle	-

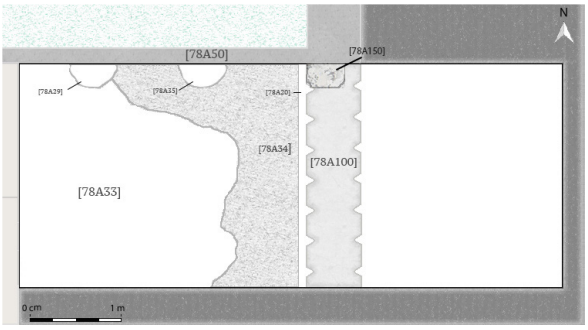

Ce lot grisâtre et argileux de forme irrégulière a été trouvé sous le lot 78A30. Il est latéral aux lots 78A20, 78A29, 78A33 et 78A35. Le lot 78A34 est supérieur au lot 78A37 avec lequel il partage une interface nette, tout comme son interface supérieure.

Les inclusions retrouvées dans le lot 78A34 sont en quantité négligeable et très altérées. En effet, des petites pierres de schistes (1%), de la brique (<1%), du mortier <1%), des éclisses de bois (<1%), du charbon de bois (<1%) et de la matière organique en décomposition (<1%) s'entremêlent à la matrice du lot 78A34.

Artéfact diagnostique du lot 78A34	
Artéfact	Datation
Clou forgé	De l'Antiquité jusqu'au début du XIX^{e} siècle

Le contenu artéfactuel retrouvé dans ce lot est très limité: un tesson de terre cuite commune vernissée (possiblement locale) très altéré ainsi que deux clous forgés ont été identifiés. De plus, quelques concrétions métalliques non identifiées font partie de l'assemblage.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A35	Argile sableuse	Compacte	2.5Y 3/1 Very dark gray	5,32	5,13	0,19	Truelle	-

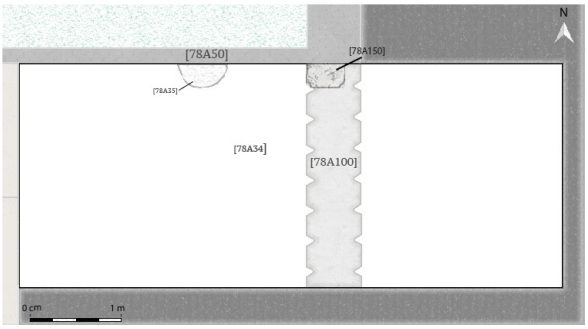

La petite couche sédimentaire 78A35 se trouve dans une dépression creusée à proximité du lot 78A29. Il est situé sous 78A25 et est latéral aux lots suivants: 78A26, 78A30, 78A34, 78A37 et au vestige de bois 78A650. Son interface supérieure est nette et son interface inférieure également. Les inclusions sont peu nombreuses: des pierres de schiste (8%), du mortier effrité (3%) et des petits morceaux d'anthracite (1%) ont été observés. Aucun artéfact n'est associé à ce lot.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A36	Argile sableuse	Légèrement compacte	2.5Y 4/1 Dark gray	5,28 à 5,38	ind.	0,19	Binette et truelle	Figures 26, 27, 28, 29

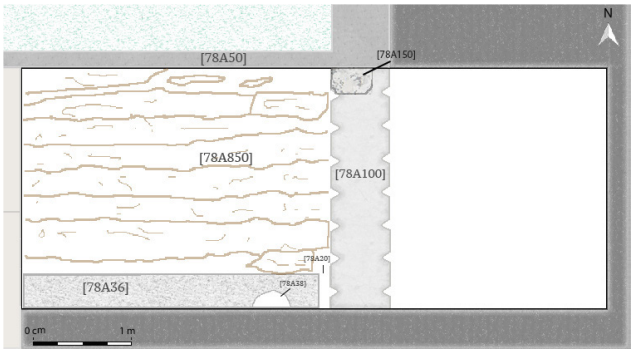

Trouvé sous 78A30 et 78A34, le lot 78A36 correspond au sol de fin de fouille. Toutefois, un sondage de un mètre sur 0,75 m a été fait dans la partie sud-est de ce lot. 78A36 est latéral aux vestiges de bois 78A850, au sédiment 78A38 et à la tranchée 78A20. Son interface supérieure est plus ou moins nette et l'inférieure est indéterminée. Néanmoins, dans le sondage, la transition avec son lot inférieur était graduelle.

Les inclusions retrouvées à l'intérieur de ce lot sont principalement des plaquettes de schiste (23%). De plus, de faibles traces (<1%) de mortier et de charbon de bois ont été notées. Le contenu artéfactuel est très pauvre: seulement un clou (possiblement forgé) très altéré a été recueilli.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A37	Loam argileux	Compacte	2.5Y 3/1 Very dark gray	5,40 à 5,23	5,29 à 5,22	0,02	Truelle	Figure 12

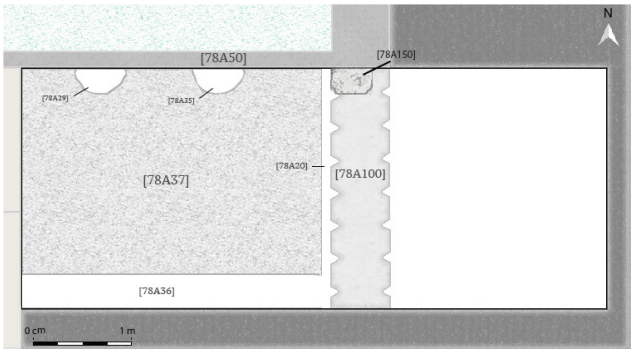

La mince couche 78A37 recouvre le vestige de bois 78A850. Ce lot a été trouvé sous les lots 78A33 et 78A34. Il est latéral aux lots 78A20, 78A29, 78A35 et 78A36. Son interface supérieure est nette et son interface inférieure est abrupte. À même sa matrice, de petites poches de limon de couleur 2.5Y 6/6 (*olive yellow*) sont visibles. Les inclusions sont très fractionnées et en faible quantité: des petites plaquettes de schiste (3%), de la brique (<1%), du mortier (<1%), du bois (<1%), de la cendre (<1%) et du charbon de bois (<1%).

Artéfacts diagnostiques du lot 78A37	
Artéfacts	Datations
Faïence émaillée	Populaire en Amérique coloniale entre 1700 et 1760

L'assemblage archéologique de ce lot comprend un nombre limité d'artéfacts et d'écofacts. L'assemblage céramique est composé de terre cuite commune vernissée (deux tessons voir figure 12) et de faïence émaillée (deux tessons). En ce qui concerne le verre, du verre à vitre (six fragments) et du verre à bouteille possiblement bleu-vert français (deux morceaux)

ont été recueillis. De plus, un clou en fer forgé et un os d'oiseau viennent compléter l'assortiment artéfactuel.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A38	Sable argileux	Meuble	10YR 6/3 Dark yellowish brown	5,29	5,22	0,07	Truelle	-

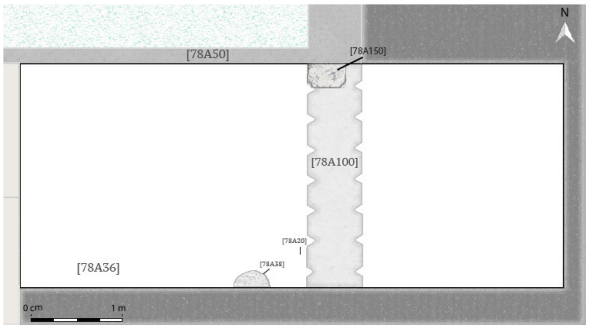

Situé dans une dépression, le lot 78A38 occupe une petite portion dans le coin sud-est de la section ouest de la sous-opération. Ce lot est latéral à 78A36 et est à la fois latéral et inférieur au lot 78A37. Dans ce lot, deux pierres de dimensions moyennes étaient positionnées à la verticale. Ses deux interfaces sont graduelles. Deux inclusions caractérisent ce lot: des pierres de calcaire schisteux (2%) et des gros nodules de mortier (5%). Aucun artéfact n'est associé à ce lot. C'est d'ailleurs dans ce lot que sera creusé le sondage 78A40.

Lot	Matrice	Consistance	Couleur (Munsell)	Altitudes (NMM)		Épaisseur moy. (m.)	Technique (s) employée(s)	Référence aux figures
				Sup.	Inf.			
78A40a	Argile légèrement sableuse	Moyennement compacte	10YR 3/2 Very dark greyish brown	5,03	4,93	0,10	Truelle et pelle	Figure 6 couche 30
78A40b	Sable loameux	Légèrement compacte	7.5YR 2.5/2 Very dark brown	4,93	4,73	0,20	Truelle et pelle	Figure 6 couche 31
78A40c	Sable loameux	Compacte	10YR 3/6 Dark yellow brown	4,73	ind.	ind.	Truelle et pelle	Figure 6 couche32

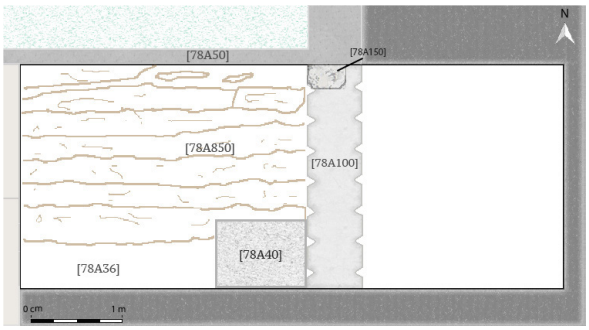

Le sondage 78A40 a été creusé dans le sol 78A36 afin de connaître sur quoi le vestige 78A850 repose (figure 6 couches 30 à 32).

78A40a est une argile légèrement sableuse et moyennement compacte. Cette couche était plutôt inégale. Aucune inclusion n'a été observée, mais elle comportait des petites tâches orangées provenant de l'oxydation. C'est sur cette couche que prend fin le négatif de poteau représenté par le lot 78A38. Cette couche était exempte d'artéfact.

La couche 78A40b contourne légèrement la couche 78A40c, rendant ces lots latéraux. Toutefois, le lot 78A40b descend légèrement vers le nord. On y a pas retrouvé d'inclusion ou d'artéfact.

78A40c est un sol prenant la totalité du sondage. C'est un sable loameux composé d'un sable plus ou moins fin. Les inclusions de cette couche comprennent des plaquettes de schiste (60%), de petits cailloux arrondis (3%), des petits fragments de charbon organique (1%) et des coquillages de gastropodes (5%). Un échantillon de trois litres a été récolté pour de futures analyses archéoenvironnementales.

2.2. DESCRIPTION DES VESTIGES

2.2.1. Vestige de maçonnerie

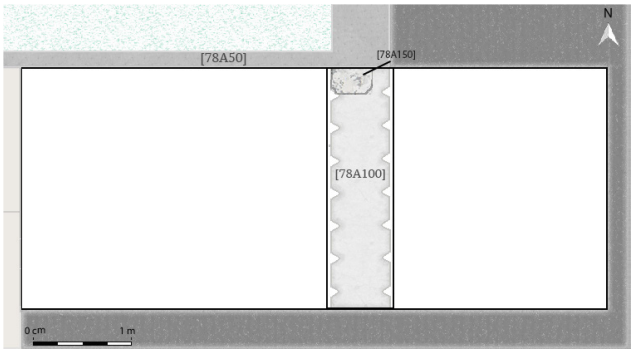

Le vestige de maçonnerie 78A100, qui est venu scinder la sous-opération, a été découvert à la suite du dégagement du lot 78A4 et 78A3 et a été dégagé jusqu'à sa base où une lice en bois a été découverte. Les tranchées de construction associées à cette maçonnerie sont 78A27 à l'est et 78A20 à l'ouest. Le vestige 78A100 est la continuité sud des vestiges 46A100, 46B100 et 46C100 documentés en 2005 (Mercier et Lambert, 2010: 58-60) et du vestige 62A400 retrouvé en 2008 (Parent et Beaudry, 2013: 214-215). Il s'agit d'une construction à double parement sans remplissage médian. D'une orientation nord-sud, ce vestige bien conservé fait 2,33 m en longueur, 0,61 m en largeur et de 1,36 m à 1,69 m en hauteur. En considérant la présente fouille et les fouilles antérieures, la longueur totale documentée pour le parement ouest de ce vestige est de 13,19 m et de 12,71 m pour le parement est. Ce mur est composé de pierres calcaires, de pierres de schiste, de pierres calcaire-schisteuses et de deux pierres de grès. Les pierres utilisées pour la construction de ce vestige sont plus ou moins équarries et équarries. Le parement ouest, tout comme le parement est, compte treize assises plus ou moins régulières. Le mur est bien conservé, ses deux parements sont dressés et des pierres de cale, en faible quantité, sont visibles. Ce vestige comporte au total neuf états de construction (représentés par les pierres rouges) qui correspondent à différentes phases événementielles du vestige 78A100. Ces états ont été identifiés d'abord par la différence entre les types de mortier, mais également par les signes visibles d'arasement et de démantèlement.

2.2.1.1. Vestige 78A100 parement est

Lot	Parement	Altitudes (NMM)		Hauteur/ Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Référence aux figures
		Sup.	Inf.					
78A100a	est	7,01	6,56	0,45	2,33	0,61	nord-sud	Figure 13
78A100b	est	6,56	5,91	0,65				
78A100c	est	5,91	5,46	0,45				
78A100d	est	5,46	5,29	0,27				

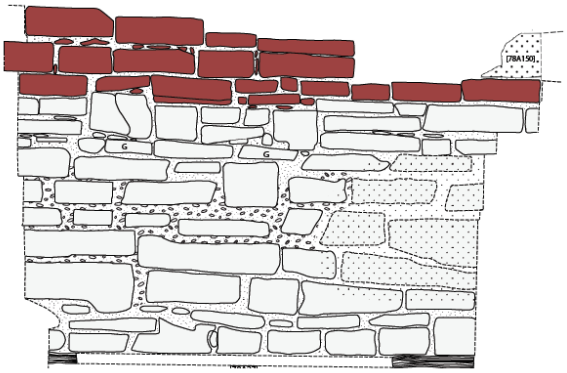

Le premier état rencontré sur le parement est est le 78A100a. Il est composé uniquement de pierres calcaires plus ou moins équarries. Leurs dimensions varient entre 0,50 m sur 0,16 m et 0,26 m sur 0,06 m. Cet état comprend trois assises disposées dans un appareil régulier. Ces assises sont également régulières et présentent des signes d'arasement et de démantèlement pour la pose du vestige 78A150. Quelques pierres de cale (en calcaire) sont présentes et mesurent entre 0,09 m sur 0,04 m et 0,12 m sur 0,03 m. Les pierres sont maintenues par un mortier de sable fin affleuré d'environ 0,02 cm d'épaisseur et de couleur brun grisâtre (10YR 5/2).

Sous ce premier état se trouve 78A100b. Il est composé de pierres calcaires à 95% et à 5% de pierres de grès verdâtre plus ou moins équarries. Il est représenté par un appareil plus ou moins régulier avec quelques pierres de forme carrée. Les pierres sont de dimensions variables, oscillant entre 0,49 m sur 0,08 m à 0,16 m sur 0,09 m. Des cales (en calcaire) d'environ 0,06 m sur 0,03 m sont également visibles. Cet état est composé de cinq à six assises plus ou moins bien organisées. Le liant est un mortier de couleur brun pâle (10YR 7/3) et est composé de sable et de fragments de schiste. Ce mortier est apposé de manière affleurée ou baveuse et varie en épaisseur entre 0,02 m et 0,04 m. De plus, une mince couche de ciment recouvre une partie des pierres et du mortier dans la partie inférieure de cet état (voir la légende de la figure 13). Dans sa portion nord, un épais enduit de chaux de couleur blanche (5YR 8/1) le recouvre, rendant difficile l'observation des pierres.

L' état 78A100c est composé de deux à trois assises plus ou moins régulières, tout comme son appareil également plus ou moins régulier. Les pierres qui le composent sont en calcaire de dimensions variables, soit 0,50 m sur 0,18 m à 0,30 m sur 0,16 m.

Les pierres semblent plutôt ébauchées, à l'opposé des états supérieurs. Le liant est un mortier d'apparence cimentée de couleur gris pâle (5YR 7/1) qui est appliqué de manière affleurée et baveuse. L'épaisseur du liant varie de 0,01 m à 0,03 m. Ce mode comprend très peu de cales et l'enduit de chaux de l'état supérieur déborde légèrement sur la portion nord de cet état (voir la légende sur la figure 13).

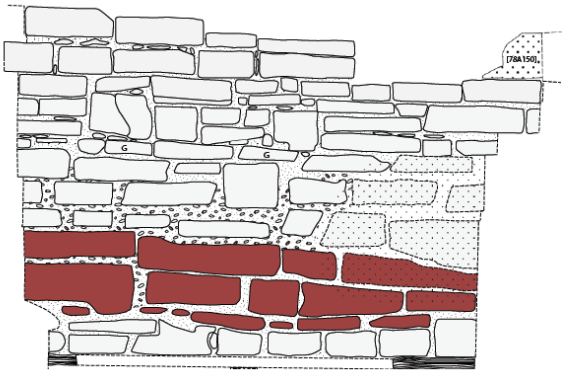

78A100d est le dernier état identifié sur le parement est et correspond à l'assise inférieure du vestige 78A100. Celle-ci repose sur une semelle en bois d'environ 0,07 m d'épaisseur et est visible sur toute la longueur du vestige. Composées de calcaire, les pierres sont disposées de façon régulière et sont plus ou moins équarries. Aucune pierre de cale n'est visible. L'appareil de cet état est plus ou moins régulier et un arasement est visible à son interface supérieure (78A100c). Le mortier qui lie ces pierres est de couleur brun jaunâtre (10YR 6/4) et il est posé de façon affleurée, variant en épaisseur de 0,01 m à 0,02 m. Toutefois, il est très désagrégé, voire pratiquement absent entre certaines pierres.

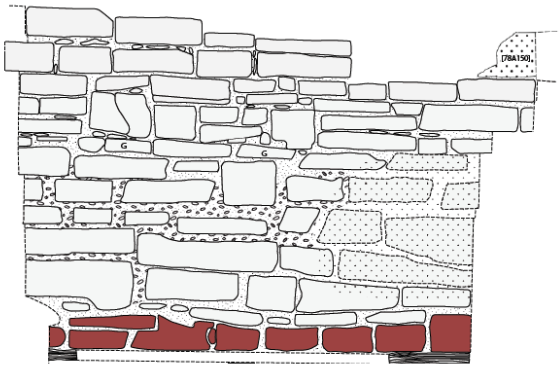

2.2.1.2. Vestige 78A100 parement ouest

Lot	Parement	Altitudes (NMM)		Hauteur/ Épaisseur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Référence aux figures
		Sup.	Inf.					
78A100a	ouest	6,86	6,50	0,26	2,33	0,61	nord-sud	Figure 14
78A100b	ouest	6,50	6,20	0,30				
78A100c	ouest	6,20	5,93	0,27				
78A100d	ouest	5,93	5,30	0,60				

En ce qui concerne le parement ouest, le premier état, 78A100a, est l'équivalent de l'état 78A100a du parement est. Cet état est composé des trois assises supérieures du parement ouest. Ses pierres plutôt équarries sont composées de calcaire schisteux (100%). Elles sont de dimensions variant de 0,55 m sur 0,13 m à 0,19 m sur 0,13 m. L'appareil est plus ou moins régulier et ses assises sont plutôt régulières. Dans cet état, des signes de dérasement et de démantèlement pour la pose du vestige 78A150 sont visibles. Les pierres sont liées entre elles par du mortier de couleur gris brunâtre (10YR 6/2). Ce mortier est appliqué de manière creuse et les joints sont d'une épaisseur de

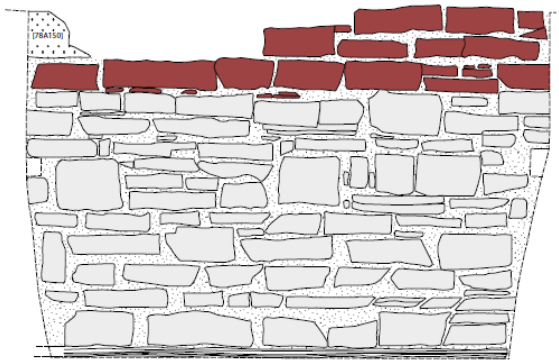

0,01 m à 0,02 m entre les pierres.

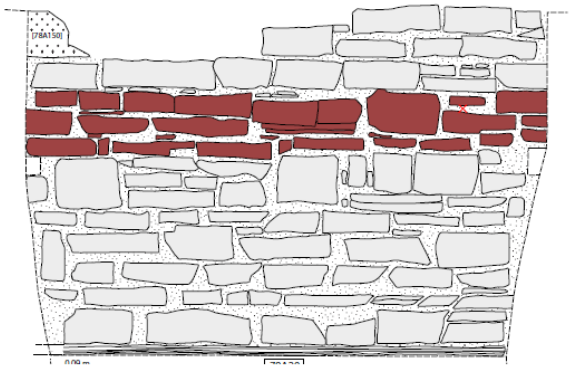

L'état 78A100b est composé de trois assises plus ou moins régulières de pierres calcaires (100%). Son appareil est plus ou moins régulier et comporte des cales (en calcaire) faisant en moyenne 0,05 m sur 0,05 m. La dimension des pierres oscille entre 0,38 m sur 0,09 m et 0,20 m sur 0,06 m. Les pierres sont plutôt ébauchées, mais aussi équarries. Le liant est un mortier de couleur brun grisâtre (10YR 5/2) composé de sable grossier. Il est apposé de manière creuse et son épaisseur entre les pierres varie entre 0,02 m et 0,03 m. Un échantillon de mortier a été extrait dans le coin supérieur sud de cet état. L'endroit où l'échantillon a été prélevé est représenté par un « X » rouge dans la figure 14.

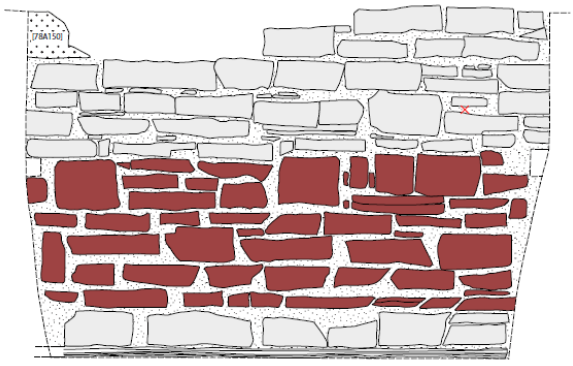

Le troisième état du parement ouest, 78A100c, est composé de pierres plus ou moins équarries disposées dans un appareil irrégulier comprenant sept assises irrégulières. Il partage des caractéristiques similaires à l'état 78A100b du parement est. En effet, quelques pierres de forme carrée d'environ 0,17 m sur 017 m sont présentes dans cet état. Il est composé de pierres calcaires (95%) et de pierres en calcaire schisteux (5%), dont les dimensions varient entre 0,28 m sur 0,22 m à 0,29 m sur 0,16 m. Des petites pierres de cale (en calcaire) sont visibles et mesurent en moyenne 0,03 m sur 0,05 m. Le liant est un mortier dans lequel il est possible de voir des inclusions de charbon ou de schiste décomposé et des petits cailloux. Il est de couleur gris pâle (7.5YR 7/1) et est appliqué de manière affleurée. L'épaisseur du mortier entre les pierres varie entre 0,01 m et 0,04 m.

Le dernier état de ce parement, 78A100d, correspond à son assise inférieure. Cette assise est déposée sur une semelle en bois à l'instar de l'état 78A100d du parement est. Cet état est composé de pierres calcaire (85%) et de pierres en calcaire schisteux

(15%) qui sont ébauchées. Son appareil est plus ou moins régulier et son assise est régulière. Les pierres sont de dimensions variant de 0,37 m sur 0,22 m à 0,20 m sur 0,08 m. Des petites pierres de cale (en calcaire) sont visibles et mesurent en moyenne 0,01 m sur 0,05 m. Le mortier est de couleur brun grisâtre (10YR 5/2) et la pose de celui-ci est affleurée et d'une épaisseur de 0,015 m à 0,04 m entre les pierres. À la jonction entre le mode 78A100c et 78A100d, des signes d'arasement sont visibles.

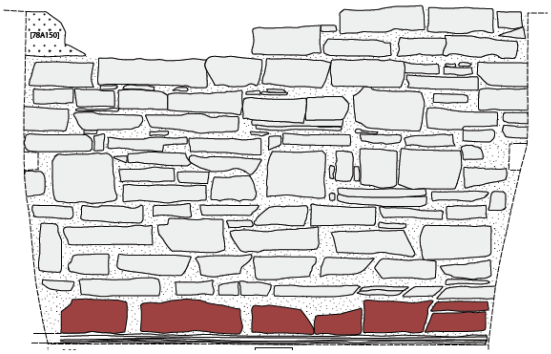

2.2.2. Vestiges de béton

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A50	7,80 à 7,39	7,22 à 7,00	0,36 à 0,44	4,80	0,16	est-ouest	Rétro-excavatrice	Figure 15

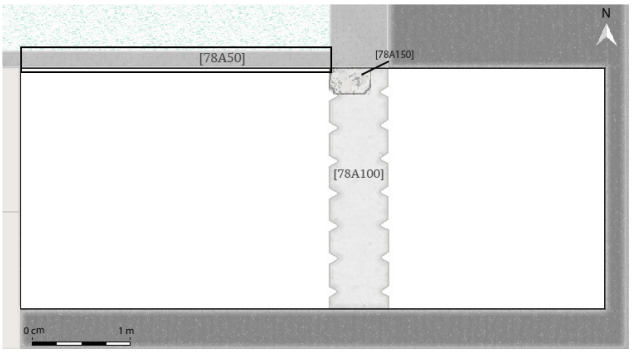

Le vestige de béton 78A50 se trouve dans la portion ouest de la sous-opération. Cette structure agit comme bordure délimitant l'entrée du stationnement au nord. Ce vestige est visible dans la paroi nord, où il vient se juxtaposer au vestige de maçonnerie 78A100. Orienté est-ouest, le vestige 78A50 fait 4,80 m en longueur, 0,16 m en largeur et fait entre 0,39 m et 0,58 m en hauteur. Il est supérieur au lot 78A2 et latéral au lot 78A1. Malgré son uniformité, des altérations sont visibles en surface et des divisions sont présentes, témoignant des différentes réparations. Ce béton est de couleur gris pâle et de la pierraille compose sa matrice. Dans le coin nord-ouest, il est possible de voir en paroi un morceau de bois ayant possiblement servi pour son installation (figure 15).

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A150	6,99	6,65	0,14 à 0,41	0,43	0,23	nord-sud	Pelle, binette et truelle	Figure 16

Le vestige bétonné 78A150 a été trouvé dans le lot 78A3, qui lui est à la fois latéral et supérieur. Orienté nord-sud et de forme rectangulaire, ce vestige fait 0,43 m en longueur, 0,23 m en largeur et fait, à son maximum, 0,41 m et à son minium 0,14 m en hauteur. Cette structure de béton très morcelée vient prendre place sur l'assise supérieure de la maçonnerie 78A100 (voir figure 16). Faite avec des petites pierres, sa matrice est de couleur gris pâle. Son mode de fixation est inconnu, mais il est probable

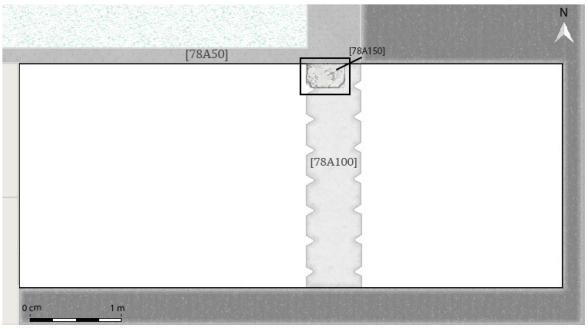

qu'il ait été façonné à même la surface du vestige 78A100. Ce vestige est très endommagé et ne semble pas complet.

2.2.3. Vestiges en briques

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A250	5,61 à 5,49	5,53 à 5,39	0,08 à 0,10	2,20	0,40	est-ouest	Truelle	Figures 17, 18

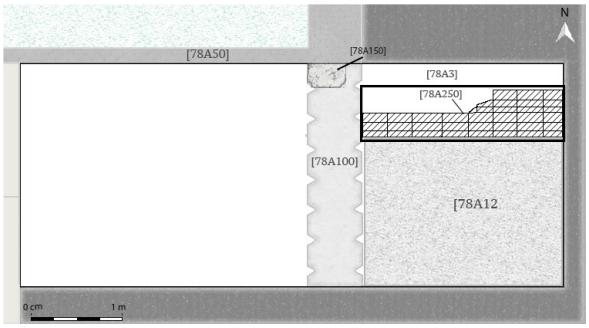

Le vestige 78A250 est composé de briques posées en panneresse sur le sol 78A14 (figures 17 et 18). Au total, le vestige 78A250 est composé de 38 briques, parfois non complètes, totalisant 2,20 m en longueur, d'une largeur maximale de 0,40 m et d'une largeur minimale de 0,15 m. Il est latéral au lot 78A3 au nord, à 78A12 au sud, à la maçonnerie 78A100 à l'ouest et au vestige 78A350 à l'est. Les briques sont liées entre elles par deux types de mortier: l'un est cimenté et l'autre est sableux. La majorité des briques sont rouges, mais quelques-unes sont beiges. À l'ouest, il a été observé qu'une pierre est présente. Au centre, le vestige s'enfonce graduellement vers l'ouest. D'ailleurs, les deux extrémités est et ouest sont enduites de mortier pour mieux adhérer aux vestiges (78A100 et 78A350) sur lesquels bute 78A250.

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A350	ind.	ind.	ind.	2,20	ind.	nord-sud	Pic et bêche	Figures 19, 20

Le vestige 78A350 a été découvert lorsque la paroi est de la sous-opération s'est effondrée derrière les étançonnements. Étant donné que la majorité du vestige se trouvait derrière les éléments protecteurs, son enregistrement à été compromis. Néanmoins, la partie nord de ce vestige a été assidûment enregistrée lors des fouilles de 2005 correspondant au lot 46B200 (Lambert et Mercier, 2005: 62, figure 20 dans ce présent document). Ce vestige d'une longueur de 2,20 m orienté nord-sud est composé de briques de maçonnerie rouges et une partie de son parement ouest est recouvert de chaux. Il repose sur une base en pierres calcaires de deux assises. Ces assises sont elles-mêmes déposées sur une semelle en bois. Le vestige 78A350 est latéral aux lots

78A3, 78A12 et au vestige 78A250.

2.2.4. Vestige en pierres

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A450	6,00 à 5,99	6,00 à 5,75	0,03 à 0,25	0,32	0,30	est-ouest	Binette et truelle	Figures 6, 21

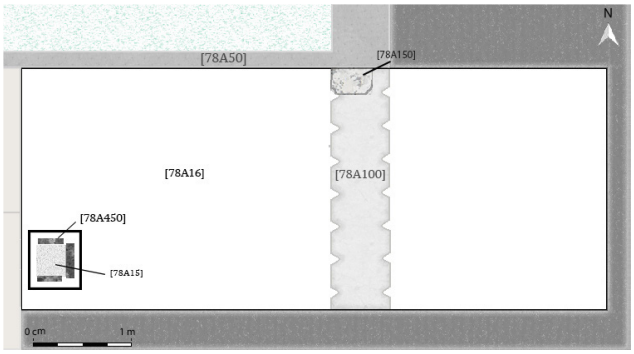

Le vestige 78A450 (figure 21) est un aménagement formé de trois pierres de calcaire posées à la verticale et d'une plaque de schiste posée à l'horizontale sous ces trois pierres. Les pierres de ce vestige sont placées de manière plus ou moins égale et forment un rectangle. Il est inférieur au lot 78A10, latéral au lot 78A13 et déposé sur le sol 78A16. En examinant la paroi sud, on remarque une planche de bois située à la même altitude, mais aucun lien physique n'a été décelé (figure 6 couche 25). Les pierres sont liées entre elles par du mortier de couleur gris pâle (10YR 7/2).

Ce vestige se situe à 0,37 m de la paroi sud et à 0,16 m de la paroi ouest. Au total, ce vestige fait 0,32 m de longueur sur 0,31 m de large. Deux pierres sont orientées est-ouest. L'une mesure 0,21 m de longueur sur 0,07 m de largeur sur 0,23 m de hauteur. La seconde, quant à elle, mesure 0,22 m de longueur sur 0,06 m de largeur sur 0,16 m à son plus haut. La troisième pierre de calcaire est orientée nord-sud et a des dimensions de 0,22 m de longueur sur 0,06 m de largeur sur 0,22 m de hauteur. La plaquette de schiste se situe à 1,32 m de la surface et aucune tranchée n'a été remarquée autour de ce vestige. Ses dimensions sont de 0,32 m de longueur sur 0,31 m de largeur et 0,04 m d'épaisseur. Le sol 78A15 était confiné à l'intérieur de cet aménagement.

2.2.5. Vestiges en bois

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A550	ind.	5,16	0,05	0,07	0,06	est-ouest	Truelle	Figure 22
78A650	5,23	5,13	0,10	0,08	0,05	est-ouest	Truelle	Figure 23

Les deux vestiges en bois 78A550 et 78A650 ont été retrouvés au fond des lots 78A29 et 78A35 respectivement. Les deux morceaux de bois sont très altérés et reposent sur le vestige 78A850. De forme circulaire, le vestige 78A550 fait 0,05 m en hauteur, 0,07 m en largeur et 0,06 m en largeur (figure 22). En ce qui concerne le vestige 78A650, ses dimensions sont de 0,05 m pour la hauteur, 0,08 pour la longueur

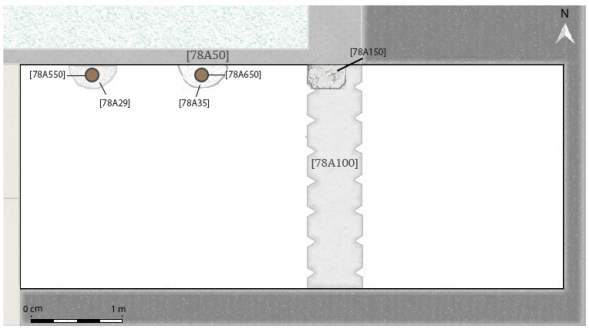

et 0,05 m pour la largeur (figure 23). Ces deux aménagements, orientés est-ouest, se situent à 0,83 m l'un de l'autre et étaient entourés d'une matrice similaire. Malheureusement, lors des fouilles, ces deux aménagements ont été endommagés, empêchant un enregistrement complet.

Lot	Composantes	Altitudes (NMM)		Longueur (m)	Diamètre (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
		Sup.	Inf.					
78A750	78A750a	5,12	4,93.	0,89	0,19	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750b	5,12	5,02.	1,30	0,10	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750c	5,21	5,00	1,75	0,21m	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750d	5,17	5,00	1,75	0,17	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750e	4,92	4,82	1,55	0,10	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750f	5,03	4,98	0,90	0,05	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750g	4,99	4,85	1,08	0,14	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750h	5,08	4,88	0,69	0,20	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25
	78A750i	5,01	4,87	0,40	0,14	est-ouest	Truelle	Figures 24, 25
	78A750j	4,98	4,88	0,41	0,10	sud-est/nord-ouest	Truelle	Figures 24, 25
	78A750k	5,16	5,08	0,24	0,08	nord-ouest/sud-est	Truelle	Figures 24, 25

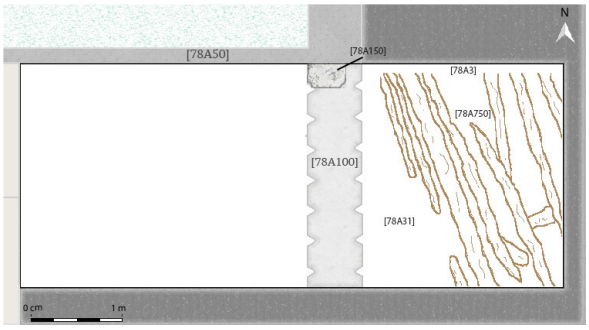

Le vestige 78A750, composé de 11 rondins de bois, correspond au lot de fin de fouille de la section est de la sous-opération 78A. Le vestige 78A750 était enfoui sous le sol 78A32 et est également latéral au lot 78A31 à l'ouest et 78A3 au nord. Le vestige 78A750 semble se poursuivre dans les parois nord, sud et sous le vestige 78A350. Ce vestige est placé à l'horizontale et la majorité des rondins ont un alignement nord-ouest/sud-est. Aucun mode d'assemblage ou de fixation n'est visible. De plus, ces billots de bois semblent positionnés de manière aléatoire, résultant un assemblage désordonné. À son plus long, ce vestige fait de 2,99 m et à son plus large 1,77 m. En moyenne, les pièces de bois font 1,00 m en longueur et 0,10 m en largeur (figure 25). Les rondins de bois ne présentaient aucun signe de travail sur leur côté visible. Quelques bouts d'écorce étaient présents par endroits, notamment sur le rondin 78A750c. À la demande de la Ville de Québec, ce vestige a été conservé in situ et recouvert de sable stérile. De plus, ce vestige a fait l'objet d'un relevé 3D avant son enfouissement.

Lot	Altitudes (NMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique (s) employée (s)	Référence aux figures
	Sup.	Inf.						
78A850	5,29 à 5,21	5,25 à 5,14	0,04 à 0,07	3,05	1,85	est-ouest	Truelle	Figures 26, 27, 28, 29

Découvert sous le lot 78A37, le vestige 78A850 est composé de huit planches posées à l'horizontale (figures 26, 27 28 et 29). Cinq planches ont une orientation est-ouest, deux sont orientées nord-sud et une est placée à 45 degrés, avec une orientation nord-ouest/sudest. Les trois planches d'orientation différentes semblent être sous les cinq autres. Dans son ensemble, le vestige 78A850 fait 3,05 m de longueur, 1,85 m de largeur et entre 0,04 m et 0,07 m de hauteur.

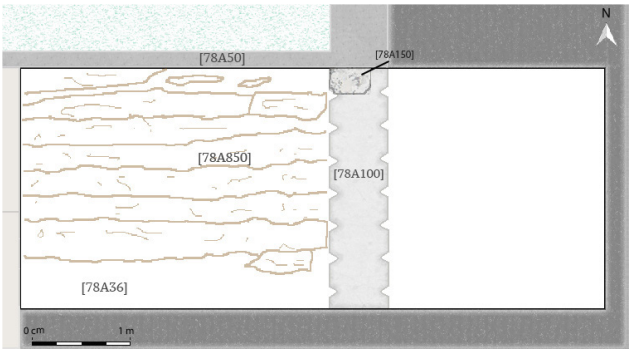

Aucun mode de fixation n'était visible à la surface du vestige; toutefois, un clou a été trouvé dans la partie supérieure de la planche la plus au sud lors du sondage exploratoire 78A40. Les rondins sont relativement bien conservés, mais fragiles. À l'est de ce vestige, deux planches sont alignées est-ouest et surélevées par rapport au reste de la structure (figure 28 lettre A et lettre B). Le madrier B est coupé par la tranchée 78A20 alors que le madrier A semble passer sous la maçonnerie 78A100. Les deux madriers ont des dimensions similaires: 0,10 m sur 0,07 m. Les planches E, D et C semblent sous les cinq planches alignées est-ouest (figure 28 lettres C, D et E). Les planches E et C sont orientées nord-sud alors que la planche D est anglée (approximativement 45 degrés) et orientée nord-ouest/sud-est. Une neuvième planche, visible près de la paroi nord (figure 28 lettre F) est détachée du reste du vestige. Cette planche disparaît dans la paroi nord et il est incertain si elle fait partie du vestige 78A850.

Les planches qui composent ce vestige semblent tillées et déposées sur le sol 78A36. Le vestige semble se poursuivre au-delà de la paroi ouest et semble avoir été écrasé par le vestige 78A100. L'essence du bois qui compose le vestige 78A850 est inconnue puisqu'aucun échantillon n'a été prélevé. Toutefois un vestige en bois (62B350) retrouvé à des altitudes similaires dans la sous-opération 62B (au nord de la sous-opération 78A) comporte des caractéristiques analogues au présent vestige. En effet, celui retrouvé en 2008 ne comportait aucun mode de fixation et ses planches étaient également tillées. L'analyse d'un échantillon prélevé sur ce vestige a permis de déterminer que le bois était du *Pinus strobus L.*, soit du pin blanc de l'Est (Parent et Beaudry, 2010: 227-228). Ainsi, il est possible que le vestige 78A850 soit composé de la même essence. À la demande de la Ville de Québec, le vestige 78A850 a été laissé en place.

3. Interprétation événementielle

3.1. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DU SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Phase 0: Niveaux naturels

Phase I: Occupation autochtone (vers 1300)

Phase II: Premieres occupations européennes (vers 1630-1665)

Phase III: Industrialisation sous Jean Talon (1668-vers 1673)

Phase IV: Premier palais de l'intendant (1684-1713)

Phase V: Second palais de l'intendant - première phase (1714 -1725)

Va: second palais - deuxième phase (1726-1760)

Phase VI: Implantation du Régime britannique (1760-1775)

Phase VIIa: Changement de vocation des lieux (1775 - 1852)

VIIb: Reconstruction post-incendie

Phase VIII : Industrie brassicole (1852-1968)

VIIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-ca 1865)

VIIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (ca1865-1880)

VIIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

VIIId : Boswell/National Breweries Ltd. (1919-1968)

Phase IX: Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur / remblayage (1968-2016)

3.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE LA SOUS-OPÉRATION 78A

Phase IV: Premier palais de l'intendant (1684-1713)

Événement 1: Installation d'une palissade, aménagement d'un fossé humide et mise en place de l'accès ouest au réduit de l'intendant (1690-1713)

Phase V: Second palais de l'intendant - première phase (1714-1725)

Événement 2: Retrait des éléments défensifs de la palissade et comblement du fossé humide (1710/13-1716)

Événement 3: Arasement des pieux de la palissade, construction des latrines et aménagement dans les jardins (1716-1736)

Phase Va: Second palais de l'intendant - deuxième phase (1725-1760)

Événement 4: Reconstruction du second palais (1725-1726)

Événement 5: Construction et présence d'un muret en maçonnerie dans l'entrée ouest menant aux jardins (1733-1826)

Phase VIIa: Changement de vocation des lieux (1775-1852)

Événement 6: Démolition d'un bâtiment annexé aux latrines, construction de la maison de l'ingénieur et remaniements divers du secteur ouest

Phase VIII: Industrie brassicole (1852-1968)

Événement 7: Construction et utilisation de la malterie (1886-1928)

Phase VIIId: Boswell/National Breweries Ltd. (1919-1968)

Événement 8: Démolition de la malterie et construction d'un garage

Événement 9: Démolition du garage et construction du hangar

Phase IX: Fermeture de la brasserie/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2016)

Événement 10: Construction d'un parc urbain (1974)

Événement 11: Fouille archéologique (CeEt-30-46B) du chantier-école (2005)

Événement 12: Réaménagement urbain 2009

3.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE DE LA SOUS-OPÉRATION 78A

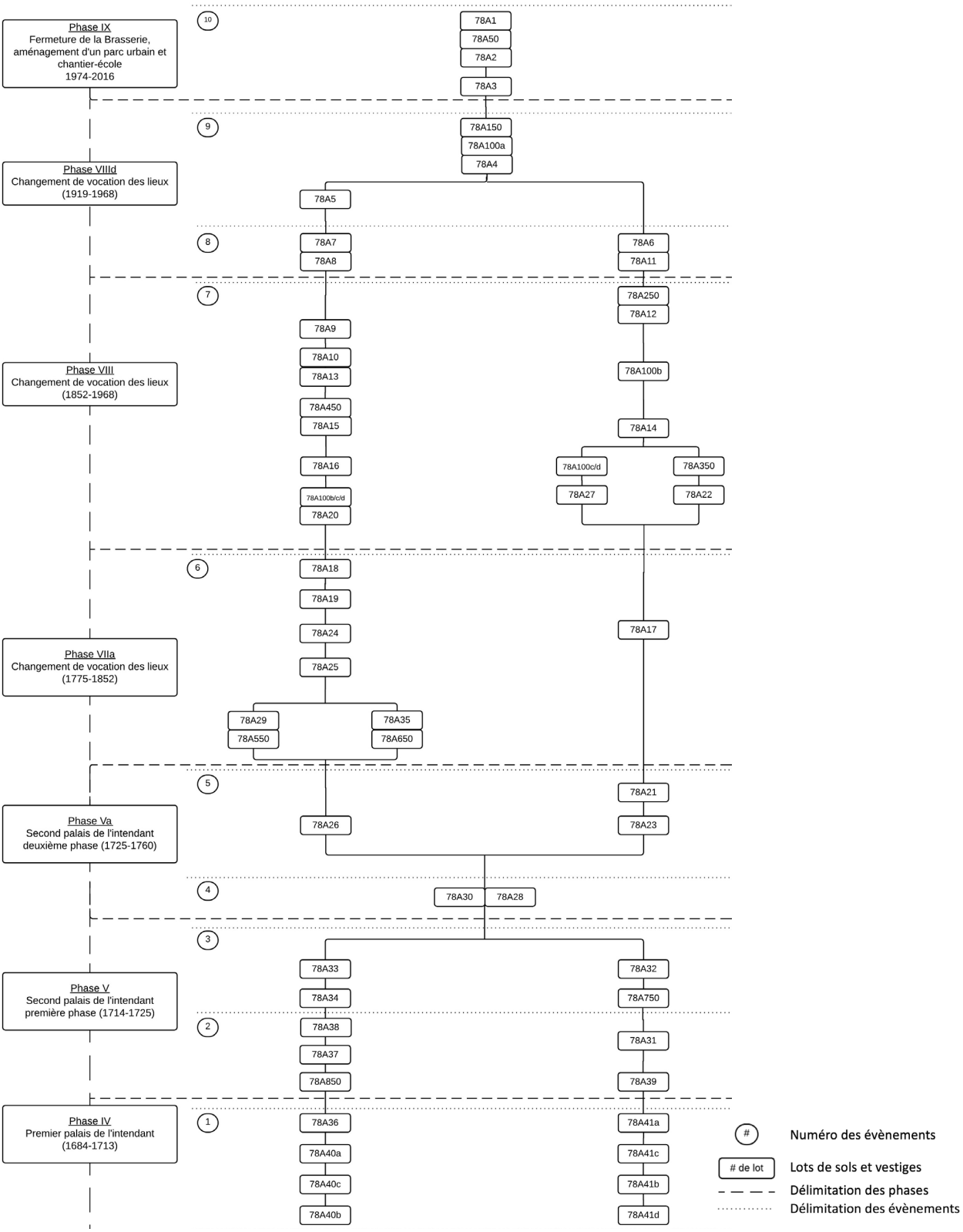

3.4. INTERPRÉTATION

À la suite de la description des sédiments et des vestiges découverts lors du chantier-école 2016, la présente section porte sur les interprétations associées à ces lots. Les interprétations sont présentées et organisées par phases, puis subdivisées par évènement. Cette démonstration se voit appuyée par les multiples campagnes de fouilles sur le site, mais également par les documents et les archives disponibles. L'analyse de documents historiques permet de situer les changements perceptibles dans le secteur de la sous-opération 78A et de les inscrire dans un ordre chronologique. La matrice événementielle, quant à elle, permet d'attester de manière visuelle et schématique la relation entre les lots et les différentes phases d'occupation du site. Dans la présente sous-opération, seulement quelques phases connues du site sont visibles archéologiquement. Toutefois, il est nécessaire d'expliquer ou de mentionner pourquoi certaines de ces phases sont absentes du secteur de la sous-opération 78A. C'est pour cette raison qu' elles sont intégrées à la démonstration événementielle.

3.4.1. Phase 0 - Niveaux naturels

La fouille stratigraphique de la sous-opération 78A s'est arrêtée sur les vestiges en bois 78A750 et 78A850 et sur les sols 78A36 et 78A39 à des altitudes oscillant entre 4,93 m et 5,08 m ANM. Des sondages exploratoires (78A40 et 78A41), faits à proximité de ces vestiges, ont permis de savoir que ceux-ci sont déposés sur des sols très peu altérés par l'action humaine. Initialement, le lot 78A39 était considéré comme étant un sol naturel : sa matrice argileuse bleutée, garnie de zébrures orangées et exempte d'artéfacts permettait d'attester qu'il correspondait possiblement à un sol non anthropique. Toutefois, après consultation des rapports des fouilles des années antérieures (2005, 2008 et 2013), les altitudes, la matrice et les inclusions de ce lot ne concordaient pas avec le sol naturel retrouvé ailleurs sur le site.

La fenêtre 78A40, creusée dans le lot 78A36, a révélé un sol composé de plaquettes de schiste, de galets arrondis et de coquillages de gastéropodes (78A40c). Cette couche a été découverte à une altitude maximale de 4,64 m ANM. Les caractéristiques de ce sol semblent concorder avec le lot 72A22 retrouvé en 2013 dans la sous-opération 72A et pour lequel une altitude maximale de 5,23 m ANM a été enregistrée (Labonté-Leclerc, 2013: 39). Toutefois, en 2013, à la suite d'un sondage exploratoire, une couche avec des déchets de bois a été découverte à une altitude de 4,99 m ANM de (ibid). La même année, les archéologues ont également découvert des restes de bois à une altitude de 3,99 m ANM dans la sous-opération 71A, mais aucune trace anthropique ne semblait visible sur ce bois (Gagné-Dumont et Lamontage, 2013: 64 et 94). À la lumière de ces observations, il est impossible de confirmer que le sol naturel a été atteint lors de la campagne de fouilles 2016. Néanmoins, il est possible d'expliquer hypothétiquement la présence d'un sol naturel par-dessus un sol présentant des traces anthropiques (voir événements 1 et 2 dans ce présent rapport).

3.4.2. Phase I - Occupation autochtone (v. 1300)

Bien que la présence autochtone ait été démontrée sur le site du palais de l'intendant (Simoneau 2014: 26-32), aucune trace autochtone n'a été trouvée lors de cette campagne de fouilles.

3.4.3. Phase II - Premières occupations européennes (v. 1630-1665)

La présence des premiers occupants dans le secteur de l'îlot des palais est attestée par quelques vestiges découverts lors des fouilles antérieures (sousopération 17, Guimont, 1987). Les recherches archivistiques ont permis d'attribuer ces constructions aux premiers Européens présents sur le site. En effet, il semble que l'endroit ait appartenu à la famille Couillard au début des années 1630 à la suite d'une entente avec la Compagnie de la Nouvelle-France (Trudel, 1973: 242; Moussette, 1994: 34). Après le décès de son mari, la veuve Couillard se vit nommément concéder sa propriété en 1668. Puisque la sous-opération 78A se situe nettement plus à l'ouest de cette occupation, il est peu probable d'en retrouver des traces.

3.4.4. Phase III - L'industrialisation sous Jean Talon (1668 - v. 1675)

Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France, désirait intensifier les activités économiques de la jeune colonie française. C'est dans cette perspective qu'il achète une parcelle de terrain à Mme Couillard pour y construire plusieurs bâtiments à caractère économique. Le plus documenté des bâtiments de cette phase est sans doute la brasserie qui sera réutilisée en logis de l'intendant (Moussette, 1994 : 35 - 48). Outre cette brasserie, on y retrouve également une usine à potasse et un chantier naval. La grande demande en bois pour la construction navale, le combustible nécessaire aux activités de l'usine à potasse de même que pour la confection de la bière semble avoir été largement comblée par ce qui était disponible dans l'environnement immédiat. En effet, sur le plan de 1685 de Villeneuve, le bâtiment de la potasse et l'ancien bâtiment de la brasserie sont voisins d'un vaste territoire boisé au nord (figure 2). Ainsi, il semble que, même après presque dix ans d'activité, les ressources en bois n'aient pas été épuisées. Archéologiquement, peu de traces du chantier naval sont visibles, si ce n'est la supposition qu'il se trouvait à proximité de la brasserie Talon (Simoneau, 2009: 168). En ce qui concerne l'usine à potasse, elle a été retrouvée conformément à son emplacement sur le plan de 1685 (Auger *et al.*, 2009: 150).

Toutefois, la présence de ces deux secteurs d'activité est intéressante pour la sous-opération 78A. Considérant la quantité de bois qu'exigeaient les activités économiques de Talon, ceci a forcément engendré d'importants rebuts émanant de sa coupe. Ainsi, en 2013, les étudiants de la sous-opération 72A, située à moins de dix mètres au sud de la présente fouille, avaient découvert, lors d'un sondage exploratoire, une épaisse couche de déchets de bois. Certains morceaux de bois retrouvés comportaient des traces d'actions anthropiques (Labonté-Leclerc, 2013: 44). Cette même année, les étudiants

de la sous-opération 71A, située à une dizaine de mètres au nord, ont également retrouvé une couche (71A28) dans laquelle des brindilles ont été observées. Toutefois, il ne semble pas que des traces anthropiques aient été identifiées sur ces brindilles (Gagné-Dumont et Lamontagne, 2013: 94). La présence de bois dans ces deux sous-opérations a été enregistrée à des altitudes de 4,99 m et 3,99 m ANM respectivement. En considérant la pente descendante du terrain (du sud vers le nord), il est étonnant qu'à une altitude de 4,60 m ANM dans la sous-opération 78A, qu'aucune trace de ce boisé ne soit perceptible. Cela pourrait, néanmoins, expliquer la présence du fossé humide à l'ouest et le remaniement des sédiments lui étant associés (voir évènement 1).

3.4.5. Phase IV - Premier palais de l'intendant (1684-1713)

Sondages 78A40 et 78A41

Sédiments: 78A39, 78A36

Au début du troisième quart du XVIIe siècle, plusieurs options sont envisagées pour la réutilisation de l'imposante brasserie dorénavant désaffectée. Importuné par de nombreuses circonstances, ce n'est qu'en 1684 que l'intendant de Meules trouve logis dans l'ancienne brasserie (Moussette, 1994: 49-50). Puis, en 1687, une somme d'argent considérable est injectée dans la rénovation du bâtiment qui agit dorénavant comme « […] logement de l'intendant, les magasins ou entrepôts où seront conservés les «munitions, vivres, marchandises et matériaux», du roi, les prisons et la sénéchaussée de même que la salle où se réunit le Conseil souverain » (ibid: 54). Le palais de l'intendant devient donc un lieu de haute importance économique et politique qui doit d'être protégé des attaques externes.

Évènement 1 - installation d'une palissade, aménagement d'un fossé humide et mise en place de l'accès ouest au réduit de l'intendance (1690-1713)

Sondages 78A40 et 78A41

Sédiment : 78A36

Face à une possible reprise des conflits avec les Anglais et les peuples autochtones, le gouverneur Frontenac, en 1681, émet plusieurs recommandations aux autorités françaises afin de protéger la ville et par le fait même le palais de l'intendant. Son exhortation reste sans effet, malgré l'imminence des attaques. Il entreprend alors la construction d'une palissade en bois au tout début de l'an 1690 dans la volonté de protéger ce centre névralgique d'activités politiques et économiques (Charbonneau et al., 1982 : 34-38). Sur les plans de l'époque, la première manifestation visuelle de la palissade se retrouve sur le plan de Villeneuve daté de 1692 sur lequel les ouvrages défensifs à l'ouest du palais sont dessinés (figure 30).

Découvert en 2004 et 2005, cet élément défensif permet de délimiter la portion ouest du réduit de l'intendance (Desjardins, 2006: 68; Lambert et Mercier, 2010: 90-91; Querrec, 2012). Malgré la proximité de la sous-opération 78A avec celles de 2004 et 2005, aucun pieu de palissade en place n'a été trouvé. Toutefois, lors du quatrième sondage exploratoire (78A41), à une profondeur de 0,18 m, sous le lot 78A39, deux

couches latérales (78A41c et 78A41d) aux couleurs et aux inclusions différentes sont apparues. Il a été observé que la couche 78A41c était antérieure à la couche 78A41d. Ainsi, le sol 78A41d semble creusé dans le sol 78A41c. La couche 78A41d, qui occupe la partie nord du sondage, correspond à l'alignement de l'ancienne tranchée de la palissade découverte en 2005 (46A11, Lambert et Mercier, 2010: 49). Malgré l'absence de pieu encore place dans ce sondage, il est possible que cette division indique la fin de la tranchée pour l'érection de la palissade. En effet, les altitudes de surface (5,06 m et 5,02 m ANM), la matrice et la consistance présentent les mêmes caractéristiques que la tranchée découverte en 2005 (voir lot 46A11, Lambert et Mercier, 2010: 49-50 et 92-93). À la lumière de cette démonstration, il est possible que ce sondage ait permis de déceler la limite sud de la palissade et par le fait même le chemin d'accès ouest du palais. Il est intéressant de noter qu'à pareille altitude dans le sondage 78A40, le sédiment stérile 78A41c était déjà atteint.

Cette explication permet d'émettre une seconde possibilité concernant les aménagements ouest du réduit de l'intendant. Avec l'érection de la palissade, il est désormais possible de voir un accès permettant de pénétrer dans la cour. En effet, toujours sur le plan de Villeneuve de 1692 (figure 30), il est indiqué que cette nouvelle entrée donne accès au chemin des Récollets. Lors des fouilles de la sous-opération 78A, aucun sol n'a pu être associé avec certitude à ce passage. Toutefois, ceci peut s'expliquer par la mise en place d'un fossé humide. En effet, dans les textes de l'époque, les ingénieurs mentionnent leur volonté de mettre en place un fossé humide en avant de la nouvelle palissade (Beaudry et Parent 2013 : 187). Celui-ci a vraisemblablement été réalisé puisque sur un plan de 1694, dessiné par Levasseur de Néré, il est possible de voir l'ajout d'un fossé humide près de la palissade (figure 31).

La présence d'un sédiment stérile sur une couche comportant du bois avec des traces anthropiques dans la sous-opération 72A (Labonté-Leclerc, 2013: 44) pourrait s'expliquer par la construction de ce fossé humide. Les dimensions de cet aménagement sont mentionnées dans un document daté de 1715: « huit toises de largeur et deux pieds évalués de profondeur »[1]. Si ces écrits sont justes, un fossé d'environ 16 m de large et d'une profondeur de 0,61 m n'est pas une mince tâche à accomplir. Cet aménagement a forcément occasionné une immense quantité de déblais. Ainsi, il est possible que ceux-ci aient été étalés à proximité de la zone creusée. De surcroît, il est envisageable que les sédiments schisteux comportant des coquilles de gastéropodes intactes et exempts d'artéfacts (78A40c et 72A22) proviennent du sol naturel dans lequel a été creusé le fossé.

En intégrant l'ensemble de ces données, il est désormais possible de comprendre l'évolution du paysage dans le secteur nord-ouest du premier palais au moment de l'excavation du fossé humide. Avant cette excavation, la palissade ainsi que le corps de garde étaient présents comme en témoigne le plan de 1692 par Villeneuve (figure 30). Tel que mentionné précédemment, cette excavation a généré une grande quantité de déblais qui ont été étalés vraisemblablement vers le sud. Ces déblais sont

1 *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire pour achever le Palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander* par La Guer de Morville, 5 novembre 1715, Archives nationales d'outre-mer, COL C11 35/fol. 196-199v.

représentés par les dépositions 78A40c ainsi que 72A22 (Labonté-Leclerc, 2013: 44). Cet événement serait postérieur à 1692 et antérieur à 1694 (figures 30 et 31). Cette datation est corroborée par le fait que le déblai 72A22 bute contre la fondation 72A700 du corps de garde découvert dans cette même sous-opération. Le sédiment en question était absent dans la séquence stratigraphique de la sous-opération 71A, suggérant qu'il a été excavé pour la mise en place de ce fossé.

Dans un second temps, il est possible de vérifier si le fossé humide faisait environ 0,60 m de creux comme le mentionne La Guer de Morville dans son communiqué de 1715. Avec les données récoltées dans la sous-opération 71A, le lot 71A37 serait le dernier sol associé au fossé humide (Gagné-Dumont et Lamontagne, 2013: 96 et 97). En comparant l'altitude de surface du lot 71A37, soit 3,93 m ANM, avec celle du lot 78A40c, qui représente la surface présumée de l'excavation, soit 5,42 m ANM, il est possible de corroborer cette source. Ainsi, la différence entre les deux altitudes est de 0,70 m, confirmant la véracité de cette donnée manuscrite. Toutefois, la largeur du fossé humide reste à confirmer puisqu'aucune sousopération n'a atteint sa limite ouest. Bien que cet aménagement ait été considéré par les fouilles antérieures, aucune d'entre elles n'avait pu confirmer son existence.

Dans un autre ordre d'idées, les données archéologiques recueillies dans la sous-opération 78A permettent d'attester la présence d'un petit monticule permettant d'accéder à la cour de l'intendance. Sur le plan de Levasseur de Néré, dessiné en 1694, deux petites lignes recourbées vers l'extérieur sont visibles (figure 31). La présence d'un petit monticule, à cet endroit, est logique puisqu'il préviendrait l'eau, contenue dans le fossé humide, d'inonder l'entrée menant au palais et, par le fait même, de nuire au passage menant au chemin des Récollets. Cet aménagement est représenté par les lots 78A36, 78A40a et 78A40b. Ces quatre lots étaient de consistance très compacte à moyennement compacte et exempts d'artéfacts. Seul le lot 78A36 comportait des inclusions de charbon de bois attestant son utilisation, possiblement contemporaine du fossé humide. Nonobstant ces caractéristiques, il a été observé en cours de fouille que le lot 78A36 apparaissait à la même altitude que les lots associés au comblement du fossé humide (événenement 3).

3.4.6. Phase V - Second palais de l'intendant (première phase, 1714 -1725)

Dans la nuit du 5 janvier 1713, le palais de l'intendant est ravagé par les flammes (Moussette, 1994: 76). À la suite d'une courte période d'ajustement, le site retrouve sa valeur avec de nouveaux projets en l'an 1716[2]. Le second palais est construit au nord des ruines; son entrée principale tourne le dos à la rivière Saint-Charles et il est maintenant détaché des prisons et des magasins du roi. Malgré les nouvelles positives concernant les travaux du palais rapportées par La Guer de Morville aux autorités coloniales en 1716, les constructions associées au deuxième palais prennent plus de temps. En effet, deux imposantes tours sanitaires sont construites aux extrémités ouest et est du nouveau palais entre 1719 et 1722 (Gaudreau et Taschereau, 2010: 376; Parent et Beaudry, 2013: 275). L'édification de cet ouvrage d'envergure occasionne

2 AN, Colonies, C11A, vol.36f.191r., La Guer de Morville, 14 octobre 1716.

un réaménagement important des anciennes installations défensives aménagées à proximité du nouveau palais, notamment la palissade et le fossé humide.

Évènement 2 - retrait des éléments défensifs de la palissade et comblement du fossé humide (1710/13-1716)

Sédiments: 78A31, 78A37, 78A38 et 78A39

Vestige: 78A850

Les rapports de Mercier et Lambert (2010: 95 à 97), de Janson (2011), puis de Parent et Beaudry (2013: 275-277) offrent de bonnes descriptions et réflexions quant à la manière dont la palissade a été démantelée. Comme il a été observé lors des fouilles de 2005: « en considérant les traces de découpe observées au sommet des pieux de 46A250, il est vraisemblable de croire que seule la partie supérieure ait été démantelée » (Lambert et Mercier, 2010: 97). Cette observation permettrait d'expliquer la présence des rondins de bois 78A750 du côté est de la présente sousopération 78A. Il a été observé que le vestige 78A750 correspond à la continuité des vestiges en bois 46A950 découverts lors du chantier-école de 2005 (ibid: 80). La présence d'un épais remblai (78A32) suggère que les rondins de bois ont été abandonnés in situ avant d'être recouverts d'un sol de nivellement. Un sol similaire recouvrait ces vestiges lors de leur découverte en 2005 (voir lot 46A16 dans Lambert et Mercier, 2010: 55). Toutefois, des données inédites permettent une toute nouvelle interprétation concernant le démantèlement de cette palissade défensive (voir évènement 3).

Lorsque le vestige en bois 78A850 a été découvert, quelques hypothèses ont été envisagées sans toutefois être définitives. L'idée d'un ponceau paraissait prometteuse, mais à la suite de lectures plus approfondies sur l'architecture militaire en Nouvelle-France, la proposition d'une ancienne porte paraît plus probable[3]. Toutefois, les deux hypothèses sont discutées puisque ce vestige n'a pas été fouillé en totalité. Tout d'abord, la première caractéristique du vestige en faveur de l'hypothèse de la porte est son agencement. Sur la figure 28, il est possible de voir la traverse basse et la traverse haute (éléments C et E) et la traverse intermédiaire positionnée en oblique (élément D). Les dimensions du vestige sont la seconde caractéristique venant à l'appui de l'hypothèse de la porte. Selon les estimations faites par Lambert et Mercier, la palissade devait faire dans les 2,00 m en hauteur hors sol pour un total de 3,25 mètres en comptant l'enfouissement (2010: 95). Or le vestige 78A850 est visible sur 3,10 m. Cette hauteur paraît démesurée en comparaison avec la hauteur estimée de la palissade. Toutefois, « le pieu 9S pourrait correspondre au reste du montant nord de [la] porte, ce qui permettrait d'expliquer la présence d'une large fente et d'une cavité au centre de son sommet conservé » (ibid). En ce qui a trait à la largeur du vestige 78A850, celle-ci est conforme aux portes d'accès des fortifications de l'époque: « plus les passages seront étroits, plus il sera aisé de les fermer et de bien les garder » (Noizet de Saint-Paul, 1808: 106). Ainsi, avec sa largeur de 1,85 m (six pieds) le vestige 78A850 permet un accès contrôlé sans encombrer le passage de chariots provenant de la rue des Récollets, par exemple. Évidemment, la découverte d'une seconde porte lors d'une fouille ultérieure remettrait en doute la qualité défensive de la palissade et par le fait même, une partie de cette hypothèse.

3 Gaspard Noizet de Saint-Paul, 1806, *Traité complet de fortification*, Barrois, volumes 1 à 2, p. #124.

De plus, sur les plans de l'époque, une tour de garde en maçonnerie semble présente. Ce bâtiment a été découvert lors des fouilles de l'opération 72A et il est représenté par les vestiges maçonnés 72A500, 72A600, 72A650 et 72A700 (Labonté-Leclerc, 2013: 47). D'après un document d'époque sur les fortifications, un corps de garde, construit en matériaux durables, atteste la présence d'une garde continue sur une période de temps considérable (Noizet de Saint-Paul, 1808: 108). Toujours selon ce document, la présence d'une porte ou d'un « pont sur chevalet » à proximité d'un corps de garde est indéniable (ibid: 107). Les fouilles de 2005 et 2008, près de la présente sous-opération, durant lesquelles plusieurs pièces de bois ont été retrouvées, ne semblent pas corroborer l'idée d'un ponceau sur chevalet. Toutefois, l'aménagement du monticule pour traverser le fossé, discuté dans la phase précédente et la présence d'une porte en bois semblent complémentaires.

Cependant, sur le plan de 1709 de Levasseur de Néré (figure 32) et le plan de 1710 de Beaucours (figure 33), le fossé humide se rend jusqu'au corps de garde. Ainsi, la présence d'un ponceau est plus que possible. Puisque la fouille s'est arrêtée sur le vestige 78A850 et que celui-ci n'a été fouillé qu'en surface, la prudence est de mise face à ces hypothèses. Toutefois, la largeur du ponceau ne correspond pas aux normes de l'époque qui suggèrent de bâtir une construction de 4 pieds français au maximum (Noizet de Saint-Paul, 1808: 120). De plus, seulement un clou en très piètre état a été retrouvé dans ce vestige. La construction d'un ponceau demanderait la présence d'une charpente beaucoup plus consolidée étant donné sa longueur.

À la suite de la présentation de ces deux hypothèses, la fonction initiale du vestige 78A850 avant son enfouissement est encore incertaine. Cependant, cette démonstration permet tout de même d'en connaître un peu plus sur les différentes façons d'accéder au réduit de l'intendance à cette période.

En ce qui concerne les dates du démantèlement et du remplissage du fossé humide, plusieurs sources disponibles permettent de proposer un intervalle précis. Sur un plan de Chaussegros de Léry, daté d'octobre 1716, le fossé humide est maintenant inexistant et un jardin prend place à proximité du palais (figure 34). De plus, ce qui était avant un pointillé à l'emplacement de la palissade est maintenant un trait complet, sans division apparente. Toutefois, un plan du même auteur, émis en juillet 1718, montre sensiblement les mêmes caractéristiques avec des modifications apportées aux jardins et une clôture semble maintenant prendre place à la limite ouest du second palais (figure 35). Cette clôture reprend le même tracé que la palissade. La différence graphique entre le plan de 1716 et 1718 concernant cette délimitation est difficilement explicable. Ces dessins, s'ils s'avèrent exacts dans les deux cas et ne sont pas que des propositions, changeraient l'interprétation quant au démantèlement de la palissade.

En ce sens, si les vestiges en bois 62B350, 62B450, 62B550, 62B650 et 62B850 retrouvés dans la sous-opération 62B en 2008 sont bien associés au démantèlement de la palissade et que ces installations ont été « rejetées dans le fossé » (Parent et Lambert, 2013: 276), celle-ci avait été démontée antérieurement au mois de juillet 1716, ce qui réduit considérablement l'intervalle proposé de 1713 et 1722 (ibid). Ce serait également à ce moment que le vestige 78A850 aurait été rejeté dans le fossé.

Avec ces informations et les plans de Chaussegros de Léry, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la palissade a été démantelée en deux temps. La première phase concernerait le démantèlement de tout ce qui caractérise la palissade comme un élément défensif: tels le fossé humide, la banquette, les jambes de force externe et la porte/le ponceau. Ces éléments auraient été jetés dans le fossé qui aurait par la suite été remblayé avec le sol 78A37. D'ailleurs, le lot 62B22, un sédiment aux caractéristiques similaires au lot 78A37, découvert en 2008, recouvrait également des éléments de la palissade (ibid: 262). La présence dans ce lot d'inclusions de charbon de bois, de cendre et de résidus de construction permet de croire que ce dépôt provient d'une zone à proximité de l'ancien palais. Ainsi, il est possible que les pieux composant la palissade aient été réutilisés en tant que délimitation entre la cour du palais et les jardins, sans toutefois être garnis de leur apparat défensif. Ce remaniement aurait été effectué entre l'an 1710 et 1716.

La seconde phase du démantèlement, documentée en 2005, concerne la coupe des pieux au ras du sol (Mercier et Lambert, 2010: 97) et survient au moment de la construction des installations sanitaires à l'ouest (Gaudreau et Taschereau: 2010: 376 à 378). Cette seconde phase permet d'expliquer la présence de pieux à l'extérieur du fossé humide et la différenciation entre les deux remblais qui recouvrent les vestiges 78A750 et 78A850. Plusieurs indices dans la sous-opération 78A permettent de justifier cette possibilité.

Évènement 3 - arasement des pieux, construction des latrines et aménagements dans les jardins (1716-1736)

Sédiments: 78A32, 78A34 et 78A33

Vestige: 78A750

La construction du deuxième palais entraîne une modification importante du secteur ouest, comme nous l'avons démontré dans l'évènement précédent. Toutefois, ce seront les aménagements des latrines et des jardins de l'intendant qui contribueront le plus aux dépositions répertoriées dans la sous-opération 78A. La construction des latrines permet d'expliquer l'arasement des pieux de la palissade. En effet, leurs fondations prennent « place à moins de deux mètres de distance des vestiges de l'ancienne enceinte fortifiée » (Mercier et Lambert, 2010: 98).

Les aménagements pour les somptueux jardins de l'intendance sont réalisés dès 1716, où ils sont dessinés pour la première fois sur un plan de Chaussegros de Léry (figure 34). Beaucoup d'efforts sont déployés dans ces jardins, puisqu'un botaniste dénommé Pehr Kalm mentionne la présence d'un « beau et grand jardin » à proximité du Palais lors de son passage en 1749 (Rousseau, et al., 1977: 320, f.775 dans Moussette, 1994: 122). Les remblais 78A34 et 78A33 démontrent bien cette volonté d'aménager l'espace en appliquant des remblais sableux afin d'égaliser le terrain et le chemin d'accès, rendus possiblement inégaux par la présence de l'ancien fossé humide et le vestige de bois 78A850 déposé dans le fossé qui s'enfonce graduellement.

Cette deuxième phase de démantèlement est corroborée par plusieurs éléments archéologiques. Le premier concerne la présence des pieux à l'intérieur de la cour

de l'intendance, alors que le reste de la palissade se retrouve dans le fossé humide. De plus, la différence dans la composition des remblais qui recouvrent les vestiges 78A850 et 78A750 viennent conforter cette idée. Également, un tesson de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel permet de proposer une datation minimale de 1720 pour la déposition du remblai 78A32 qui recouvre la palissade. En ce sens, ce témoin archéologique confirme la date de 1719 pour la construction des latrines qui a été suggérée par Gaudreau et Taschereau (2010: 377) .

En regardant les plans de 1716 et 1730 (figures 35 et 36) faits par Chaussegros de Léry, il est possible d'y voir un tracé agissant possiblement comme délimitation. La délimitation sur le plan de 1716 reprend le même alignement que sur les plans antérieurs. Toutefois, sur le plan de 1730, Chaussegros de Léry indique que la palissade à l'ouest du réduit de l'intendance s'arrête au niveau du mur nord du complexe sanitaire ouest (figure 37). Encore une fois, la palissade garde la même position, mais le mur ouest des latrines complète l'alignement. Ajoutée à la différence de remblais, cette caractéristique permet d'émettre l'hypothèse d'une seconde phase de démantèlement pour le vestige 78A750.

Un autre élément historique permet de soutenir cette hypothèse. Si la palissade avait encore été en place une fois les latrines construites, le feu de 1725 l'aurait ravagée et les pieux n'auraient pas été retrouvés dans cet état de conservation. D'ailleurs, des fragments de charbon de bois de grosseur considérable ont été retrouvés dans le remblai recouvrant les pieux. Ceci vient à l'appui de la supposition de Mercier et Lambert (2010: 97) que: « l'état de conservation généralement bon des pièces de bois porte à croire qu'elles ont été enfouies rapidement ». Face à cette démonstration, la seconde phase du démantèlement survient possiblement entre 1718 et 1722, datation proposée pour la construction des latrines situées à l'ouest du second palais.

3.4.7. Phase Va - second palais (deuxième phase, 1726-1760)

Événement 4: reconstruction du second palais (1725-1726)

Sédiments: 78A30 et 78A28

À la fin du mois de décembre 1725, un second incendie ravage les quartiers de l'intendant, et « seuls les murs, les voûtes et les cheminées » resteront du second palais (selon les dires de Bégon dans Moussette, 1994: 82). Le palais est reconstruit, en y ajoutant des caractéristiques architecturales empêchant la propagation du feu, notamment sur le toit (ibid: 122). Dans la sous-opération 78A, les lots 78A30 et 78A28 attestent le travail effectué à proximité du palais à la suite de l'incendie. Dans ces sédiments similaires, des inclusions en quantité considérable de débris de construction (des éclisses de bois, des fragments de pierres et du mortier) très fragmentés, ainsi que la consistance compacte des sols caractérisent ces lots comme étant une possible aire de circulation durant les travaux.

Événement 5 - construction et présence d'un muret en maçonnerie dans l'entrée (1733-1826)

Sédiments: 78A26, 78A23 et 78A21

Lors de la fouille de 2016, un problème au niveau de la correspondance des lots de part et d'autre du vestige de maçonnerie 78A100 a été remarqué. Une étude approfondie de la séquence stratigraphique ainsi qu'une recherche documentaire permettent d'expliquer la raison de cette déposition dissemblable.

Les lots correspondant à cette phase dans la présente sous-opération sont les lots de sédiments 78A26, 78A23 et 78A21. La divergence des sédiments audessus des lots analogues 78A28 et 78A30 pourrait s'expliquer par la construction d'un muret divisant l'accès à la cour de l'intendance et les jardins. En effet, sur les plans de Chaussegros de Léry, un mur semble présent entre 1733 et 1752 (figures 37 et 38). Aucun vestige archéologique associé à cette construction n'est visible dans la sous-opération 78A, mis à part les accumulations différentes entre l'ouest et l'est de la sous-opération. Cette absence pourrait néanmoins s'expliquer par la présence de la maçonnerie 78A100 qui prendrait place sur l'emplacement estimé de ce muret. Il est possible que, lors de l'excavation pour la malterie de Boswell (Phase 8, évènement 7), les décombres de ce mur, peut-être endommagé par les bombardements de 1775, aient été retirés afin d'édifier l'imposant mur 78A100. Les tranchées associées à la construction du vestige 78A100 sont d'ailleurs présentes au niveau des lots scindés, ce qui confirme l'antériorité du muret.

En ce qui concerne la date de construction de ce muret « fantôme », il aurait été construit entre 1733 et 1739 d'après les plans de Chaussegros de Léry (figures 38 et 40). De plus, une maquette de 1808 faite par Duberger et By semble confirmer la présence de ce muret, à l'état de ruine, sur lequel une clôture vient s'apposer (figure 41). Sur cette maquette, le muret est plus large et plus bas que cette clôture délimitant le chemin et la cour à bois. Sa présence est attestée jusqu'en 1829 sur un plan de Dunford (figure 42) et il n'apparaît plus sur les plans après cette date. Ainsi, la présence de ce muret expliquerait la déposition différentielle des sédiments avant la construction du vestige 78A100 associé à la malterie Boswell.

3.4.8. Phase VI - Implantation du Régime britannique (1759-1775)

Après une trentaine d'années relativement tranquilles sur le site, les Britanniques s'emparent de Québec en 1759. Étant situé à l'écart des zones de conflits et n'ayant pas subi de dommages trop sévères, le palais devient un lieu de casernement pour les troupes anglaises dès 1760 (Moussette, 1994: 125). Les grands jardins palatiaux sont délaissés et, dès 1765, des lopins de terre au sud du réduit du palais sont concédés à John Hay et Zachariah Thompson et la portion à l'ouest du second palais devient une importante cour à bois. Ces changements de vocation sur le site sont peu visibles dans le sol de la sous-opération 78A. Toutefois, l'attaque américaine de 1775 laisse de graves cicatrices dans le secteur du palais et celles-ci sont perceptibles dans les dépositions archéologiques.

3.4.9. Phase VIIa - Changement de vocation des lieux (1775-1852)

Événement 6: démolition d'un bâtiment annexe aux latrines, construction de la maison de l'ingénieur et remaniements divers du secteur ouest

Sédiments: 78A17, 78A18, 78A19, 78A24, 78A25, 78A29 et 78A35

Vestiges: 78A550 et 78A650

En décembre 1775, une violente attaque des Américains change drastiquement le paysage du palais. Dans ce conflit, le quartier Saint-Roch est, dans la nuit du 31 décembre, victime d'un grave incendie (Moussette, 1994: 141). Le secteur du palais ne sera pas épargné, comme le démontre la couche 78A23, dans laquelle des résidus d'incendie et des débris de construction ont été observés (figure 40 couche 16). Le bombardement américain a d'ailleurs détruit l'annexe des latrines, comme cela a été démontré lors des fouilles de 2008 (Parent et Beaudry, 2013: 286). Il est donc possible que cette démolition soit celle perçue dans le lot 78A26, dans lequel des débris de construction sont visibles en quantité considérable.

Durant cette période, divers changements ont lieu dans le secteur ouest du palais, notamment la construction d'une imposante habitation au sud de la sousopération 78A. Cette habitation, fouillée lors du chantier-école de 2013, aurait été construite entre 1766 et 1785 et est affectée par le sinistre de 1775 (Labonté-Leclerc, 2013: 50; Moussette, 1994: 141). La construction de ce bâtiment a sans doute entraîné l'étalement de déblais et vraisemblablement un nivellement sanitaire à la suite de l'incendie de 1775.

Sur une maquette de Jean-Baptiste Duberger, datée de 1808 (figure 41), le passage menant aux jardins du palais mène désormais à une petite construction, semblable à celle que l'on voit sur une aquarelle de Hériot, datée de 1799 (figure 43). Sur cette maquette, une clôture semble délimiter la cour à bois et ce passage. Celle-ci est peut-être représentée dans la sous-opération 78A par les vestiges 78A650 et 78A550 et leur remblai 78A35 et 78A29. Puisque dans ces représentations, cette aire de circulation ou passage est un cul-de-sac, ceci pourrait témoigner de la faible circulation dans ce secteur à cette époque. Cela se traduit par une faible densité artéfactuelle et par l'absence de changements structuraux dans la sous-opération 78A.

Quelques indices permettent toutefois l'association des lots excavés avec les réaménagements apportés au secteur du site. Tout d'abord, l'assemblage archéologique retrouvé dans les lots 78A25 et 78A24 comprend des clous découpés. Ce type de clou est un marqueur temporel important puisqu'ils n'ont été produits qu'à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle. En ce qui concerne les lots 78A17, 78A18 et 78A19, certains comportaient de la terre cuite fine blanche et d'autres, du grès cérame grossier Bristol respectivement fabriqués à partir de 1820 et 1835 (Brassard et Leclerc, 2001: 81 et 122). Il est, toutefois, important de mentionner la contamination possible du lot 78A17 par la construction de la malterie Boswell.

3.4.10. Phase VIII - Industrie brassicole (1852-1968)

Présente depuis 1852 dans la partie est du site, la Brasserie Bowsell marque une nouvelle ère, tant pour la Basse-Ville de Québec que pour l'industrie brassicole. La compagnie change de nom en 1887 et devient Boswell and Brother. D'ailleurs, au cours de son activité, la brasserie changera de nom à maintes reprises: Boswell Brother Limited (1906), National Breweries Limited (1909) et, finalement, Dow Brewery Limited après son acquisition en 1952 par la Canadian Breweries (Moussette, 1994: 179-206).

Dans notre sous-opération, les activités de la brasserie débutent en 1882, alors que J. K. Boswell loue les voûtes du palais comme entrepôt. À la suite de cette location, il entreprend la construction d'une malterie en 1886 à l'ouest du bâtiment locatif. Grâce à sa prospérité, un immense entrepôt frigorifique est érigé au sud de la sous-opération 78A peu avant la seconde moitié du XX^{e} siècle. Cet édifice prend place sur les fondations du bâtiment de la fonderie Gagnon & Frère (Bisset) qu'il achète en 1895.

Évènement 7 - construction et utilisation de la malterie (1886-1928)

Sédiments: 78A7, 78A8, 78A9, 78A10, 78A12, 78A13, 78A14, 78A15, 78A16, 78A20, 78A22 et 78A27

Vestiges: 78A100e, 78A100d, 78A100c, 78A100b, 78A250, 78A350, 78A450.

Après avoir surmonté quelques difficultés financières dans le troisième quart du XIX^{e} siècle, J. K. Boswell amorce, en 1886, la construction d'une malterie comprenant une touraille et un germoir (Fiset, 2001: 125; Moussette, 1994: 187). Le devis de construction, initialement émis en 1882 et réédité en 1886, permet de connaître les détails associés à cet ouvrage industriel[4]. Les fouilles de 2016 ont permis la collecte de plusieurs témoins archéologiques correspondant à la construction de la malterie et à la période d'activité de cet ancien bâtiment.

La première étape associée à cette construction est une excavation « semisouterraine dont la superficie était beaucoup plus large que celle des fondations des latrines » (Gaudreau et Taschereau, 2013: 393). À la suite de cette excavation, l'entrepreneur a procédé à la pose d'une semelle en bois et, par la suite, les premières assises du vestige 78A100 ont été érigées. Sur le parement ouest, l'état 78A100e représente à la fois la pose de la semelle et la première étape d'érection du vestige. Du côté est, soit l'intérieur de la malterie, l'état 78A100d désigne également la pose de la semelle et la mise en place des premières assises. La découverte d'une semelle en bois est conforme à celle des années 2005 et 2008 durant lesquelles elle avait également été découverte sous les premières assises du mur ouest. Cette technique de construction permet la stabilisation d'une maçonnerie lorsque les sols, sur lesquels un mur est érigé, sont instables (Léonidoff et al., 1996: 142-143). Par la suite, les états 78A100c et 78A100d du parement ouest et l'état 78A100c du parement est de la maçonnerie 78A100 ont été érigés. Une fois les premières assises placées, le sol 78A27 est venu remplir la tranchée est du vestige 78A100.

4 Contract, Simon Peters with J. K. Boswell, Québec, 20 mars 1886, ACQ, greffe Henry Charles Austin, n^{o}.8782.

La construction prévoit également l'aménagement de quatre fours à malt. Ceci est corroboré par la présence du vestige 78A350 visible dans la paroi est de la sous-opération 78A. Ce vestige est composé de briques rouges et d'un socle en pierres conformément au devis de construction. D'après les plans de Staveley et Staveley (1911), deux fours occupent la moitié sud et les deux autres, la moitié nord de la malterie (figure 45). Ainsi, lors de la campagne de 2016, seule une portion du parement ouest du four situé au sud a été découverte. Les fours à malt ont également été mis au jour dans les fouilles de 2004 et 2005, soit les lots 46A1200, 46B200 et 45A800 (Desjardin, Lambert et Mercier, 2010: 62-64). Le devis mentionne également les différentes compositions et fonctions relatives à ces fours qui sont visibles dans la présente sous-opération. La première caractéristique concerne la construction des chambres à air chaud qui reposent sur des bases permanentes enduites de chaux:

The slopping sides forming the hot air chambers under kilns to be in « H » red brick work laid in mortar on permanent centres as per drawing – whitewash the underside as well as the surrounding walls of the building in that part[5].

Bien que ces bases n'aient pas été découvertes durant les fouilles de 2016, la mention d'utilisation d'un enduit de chaux semble expliquer la présence de chaux sur le parement est du vestige 78A100 et sur la façade ouest du four 78A350. La seconde caractéristique du devis, corroborée par les fouilles de 2016, est la présence de fondations en pierres pour les fours. Construites, selon le devis, en pierres de Château Richer, ces fondations sont représentées par la base du vestige 78A350. La base de cette fondation était également déposée sur une semelle en bois. Une fois la base en pierres du four érigée, le sédiment 78A22 est venu combler la tranchée de construction lui étant associée. Les fouilles effectuées en 2005 ont également permis d'enregistrer la base en pierres de ce four qui est associée au numéro de lot 46A600 et 46A1300 (Lambert et Mercier, 2010: 63 et 64).

En ce qui concerne la portion ouest de la construction, l'excavation semisouterraine s'est effectuée à partir de la couche 78A18. Une fois le mur érigé à la hauteur de ce sédiment, la tranchée a été remplie par le lot 78A20. L'aménagement d'envergure engendré par la construction de ce bâtiment a vraisemblablement causé un remaniement impressionnant de sols et autres débris. C'est dans ce contexte que le lot 78A16 a possiblement été créé. Il est concevable que les premiers centimètres des sédiments excavés aient été déplacés à proximité de cette zone avant d'être étalés, formant ainsi le lot 78A16. D'ailleurs, le centre nord de ce lot formait un léger monticule plus ou moins compact soutenant cette hypothèse. De plus, les nombreux artéfacts retrouvés à l'intérieur de ce lot proviennent d'époques diverses, donnant une datation moyenne du début du XIX^{e} siècle. C'est dans ce même ordre d'idées que s'est créée l'épaisse couche 78A10/78A13, principalement composée de rebuts de pierres de taille de maçonnerie, de mortier et de fragments de briques rouges. Les nombreux artéfacts retrouvés, provenant également de différentes périodes, attestent la perturbation de sols antérieurs. En effet, des fragments de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (1720) et des clous tréfilés font partie de la culture

5 Contract, Simon Peters with J.K. Boswell, Québec, 20 mars 1886, ACQ, greffe Henry Charles Austin, n^{o} 8782, p. 2.

matérielle de ce lot (fin du XIX^{e}).

En ce qui a trait au vestige de pierres 78A450 découvert dans le coin sud-ouest de la sous-opération, il est possible qu'il s'agisse de pierres de cales pour le maintien d'un poteau ou d'un piquet. Étant déposé sur et quelque peu enfoncé dans 78A16, cet aménagement, maintenu par du mortier, pourrait coïncider avec la construction de la malterie. Étant donné sa proximité avec l'ancienne rue, ce vestige avait été associé à la pose d'un ancien poteau à gaz. Cependant, la pose de poteaux d'éclairage au gaz dans le secteur du palais a eu lieu en 1849 (Drolet, 1967: 31-32), soit trois décennies avant la construction de la malterie. Toutefois, les indices archéologiques suggèrent que ce vestige provient d'une installation temporaire. En effet, il est possible que ce vestige ait été un support pour un échafaudage mis en place pour soutenir le mur ou pour permettre le travail en hauteur. Ceci expliquerait pourquoi la base de ce vestige est enfoncée dans le sol 78A16 et non creusée dans celui-ci. Une fois la malterie construite, le nivellement des déblais de construction représentés par les sols 78A13 et 78A10 aurait endommagé les pierres de ce vestige, désorganisant sa structure. C'est pourquoi à l'intérieur du lot 78A13 des pierres similaires à ce vestige ont été retrouvées à proximité. Les dimensions intérieures de ce vestige, soit de 32 cm, suggèrent l'utilisation d'une poutre d'au moins 12 pouces en épaisseur.

À l'intérieur de la malterie, le lot 78A14 représente une mince couche d'occupation associée aux activités du sous-sol de celle-ci. En effet, ce sol comporte un bon nombre d'inclusions associées à l'activité des fournaises. En ce sens, Gaudreau et Taschereau (2005: 399) émettent l'hypothèse que la malterie a été utilisée avant la fin de son aménagement complet. Cette hypothèse s'avère plausible puisqu'une grande proportion de rebuts de pierre de schiste et de briques fragmentées dans ce lot permet de croire que ce sédiment a été déposé avant que la construction de malterie ait été terminée.

Toutefois, les fouilles de 2005 ont révélé la présence d'un plancher en dalles de schiste (46A550 et 46B850), non présent dans la sous-opération 78A (Mercier et Lambert, 2005: 87 et 88). Cependant, ce plancher se retrouve uniquement en façade des fours. Il est donc possible que la grande quantité de fragments de schiste provienne des déchets générés par le façonnage et la pose de ce dallage puis éventuellement écartés de la devanture des fours pour se retrouver sur les côtés vacants. Toujours dans le lot 78A14, les restes d'une planche de bois en décomposition ont été observés. À cet égard, il est envisageable qu'il s'agisse du plancher en bois 46C450 retrouvé en 2005 (ibid:108). Ainsi, le plancher de bois ne recouvrait pas toute la section latérale du four sud comme semble le mentionner le rapport de fouille de 2005 (*ibid*).

Subséquemment au plancher de pierres et de bois, un pavé de briques aurait été installé, dans une première phase, en façade des fours et, par la suite, sur les côtés de ceux-ci. Dans la sous-opération 78A, une portion de ce pavé a été retrouvée (vestige 78A250). L'association de ce pavé à une seconde phase de revêtement est corroborée par le lot 78A12 sur lequel celui-ci vient buter. En effet, à l'intérieur de cette déposition, un fragment de verre à bouteille daté de 1904 a été trouvé. Conformément aux découvertes de 2005, le pavé 78A250 est de construction disparate, regroupant des briques rouges

communes et réfractaires parfois incomplètes et déposées sur un sable fin. L'ensemble est lié par deux types de mortier distincts, l'un cimenté et l'autre plutôt sableux et grossier. La facture générale de ce pavé suggère qu'il s'agirait d'une réutilisation d'anciennes briques ou d'un excédent associé à une installation en briques. En effet, la présence de deux types de mortier et de briques, de sortes et de formes différentes, appuie cette idée. De surcroît, il est possible que ces briques proviennent du premier pavage installé, entre 1886 et 1904, mentionné par Gaudreau et Taschereau (2005: 400).

En ce qui concerne le lot 78A12, les traces de déchets de combustions qu'il contient démontrent qu'il s'agissait possiblement d'une surface de rejet. La présence en quantité considérable de cendres, de charbon de bois et de scories permet d'émettre cette hypothèse. De plus, une lentille de briques fragmentées et de mortier a été identifiée au centre du lot. De ce fait, il est envisageable que cet endroit, latéral à la fournaise sud, ait servi de zone de rejet pendant l'utilisation du four, voire même lors du remaniement du pavé.

La combustion continue des fournaises, nécessaire au séchage du malt, a généré un nombre important de cendres. Les traces archéologiques de cette activité, à l'extérieur de la malterie, sont visibles dans le lot 78A9 où une grande proportion de résidus de combustion a été retrouvée. La contemporanéité de cette couche avec la période d'activité de la malterie est corroborée par la présence de fragments de tuiles à touraillage. Les artéfacts retrouvés, peu fragmentés, ne présentent aucun signe de chauffe ce qui suggère que les résidus émanant des fournaises étaient étendus à l'extérieur du bâtiment dans une zone de rejet.

Toutefois, le plancher en bois retrouvé dans les fouilles de l'opération 45B (Lambert et Mercier, 2005) n'a pas été retrouvé ailleurs dans l'opération 78A. En ce sens, les agrandissements montrés sur le plan d'assurance de 1922 (figure 44) et le plan de 1911 (figure 45) ne sont pas perceptibles dans le secteur excavé.

3.4.11. VIIId - Boswell/National Breweries Ltd. (1919-1968)

Évènement 8: démolition de la malterie et construction d'un garage (1928-1935)

Sédiments: 78A11, 78A8, 78A6 et 78A7

Sur les photographies anciennes (figures 46 et 47), il est possible de voir que le bâtiment de la malterie a été modifié entre 1926 et 1934. Sur ces photos, l'ouvrage abritant la touraille se voit remodelé en remplaçant le toit pyramidal par un appentis. C'est dans le cadre de cette transformation que les dépositions 78A11, 78A8 et 78A6 ont été créées. Les couches stratigraphiques enregistrées permettent de reconstituer les étapes de la démolition de la touraille. En effet, les premières traces de démolition proviennent de la couche 78A11, composée de briques communes et de tuile à touraillage. Ces indices démontrent que la partie supérieure de la malterie, abritant les fours et la touraille, a été démolie in situ afin de combler le soubassement.

La seconde phase indiquant l'abandon des fonctions de la malterie est le déversement d'un imposant remblai ayant pour but de combler le vide restant du sous-sol. L'épais remblai 78A6 en est le témoin archéologique. Dans cette optique, les hypothèses et les remarques des fouilles antérieures sont corroborées (Mercier et Lambert, 2005). En stratigraphie, il est possible de voir différents déversements, composés de diverses matrices et inclusions (figure 6 couches 7 à 13). À l'intérieur de ces lots, de nombreux culs de bouteille estampés Dominion Glass ont été identifiés, ce qui permet d'émettre un terminus post quem de 1928, première année de fabrication du logo (Miller et Jorgensen, 1986: 3; figure 48).

Le changement de fonction du bâtiment ne semble pas avoir entraîné la modification du vestige 78A100, sur lequel les lots 78A11 et 78A6 viennent buter. Le fait que ces lots viennent s'accoter sur les états 78A100d, 78A100c, 78A100b et 78A100a du parement est du vestige 78A100 démontre que les fondations du bâtiment n'ont reçu aucune modification lors du comblement du sous-sol. En effet, le nouvel aménagement reprend les mêmes fondations que l'ancienne malterie, toutefois sans son imposante hauteur pyramidale. La modification du bâtiment a possiblement causé un remaniement du sol extérieur qui serait représenté par le lot 78A8. En effet, celui-ci vient buter contre le vestige 78A100 au niveau de l'état 78A100b sur le parement ouest.

Il est possible que les lots 78A8 et 78A7, dans lesquels du Dominion Glass et des tessons appartenant au même objet, et dont deux recollent, soient contemporains à cette transformation de la malterie en garage (figure 7). Toutefois, la faible fragmentation des écofacts et des artéfacts ne démontre pas un sol d'occupation ou une aire de circulation, mais plutôt un remblai. À ce sujet, il est également possible que ces lots proviennent de la construction du nouvel entrepôt frigorifique de Boswell situé à quelques mètres au sud de notre sous-opération. En effet, la construction de l'imposant entrepôt débute en 1933 selon Guimont (1984: 56). Toutefois, il est possible que certains aménagements aient eu lieu entre la construction réelle de l'entrepôt et l'acquisition du lot de la fonderie Bissett (Labonté-Leclerc, 2013: 64). Les sédiments résultant des aménagements peuvent avoir été étalés mécaniquement par un tracteur bélier. Ceci expliquerait la linéarité observée de ces deux couches.

Le sondage exploratoire effectué en 2005 avait révélé, au niveau du lot 78A8, un ancien plancher en bois (46B450) associé aux annexes de la malterie (Lambert et Mercier, 2005: 71). Or, durant notre campagne de fouilles, aucun reste de plancher en bois n'a été retrouvé. De plus, aucun indice archéologique ne montre une tranchée de fondation ou d'installation associée à ces annexes. Néanmoins, sur le plan d'assurance de 1922 et le plan de la brasserie en 1911 (figures 44 et 45), un agrandissement des annexes est perceptible. Il est donc impossible de confirmer ou d'infirmer la présence de l'agrandissement des annexes dans le cadre de cette intervention.

Évènement 9: démolition du garage et construction du hangar 1935-1974

Sédiments: 78A5 et 78A4

Vestiges: 78A100A, 78A150

Au terme de son utilisation, le garage est démoli, si la mention du document de 1935 montrant l'endroit d'un « garage à démolir »[6] est juste (figure 49). Toutefois, il est difficile de savoir si la démolition du garage a été partielle ou complète. Nonobstant sa présence sur un plan d'assurance de 1939[7], il est possible d'identifier un changement entre les structures de l'ancien garage et la nouvelle installation. La légende du document cartographique démontre que les extrémités sud des murs ouest et est sont percés et garnis d'une barrière ou d'une clôture (figure 50).

Archéologiquement, cette transformation est visible par la déposition de la couche numéro 6 de la stratigraphie sud. Cette couche correspond au remplissage d'une tranchée associée à l'arasement du mur 78A100 (figure 6, couche 6). En 2005, la stratigraphie sud montre le lot 46B98a qui semble également correspondre à la modification du mur 78A100 (Mercier et Lambert, 2010: 129). Sur le vestige 78A100, cet arasement est représenté par l'état 78A100a. De plus, il est envisageable que cette tranchée soit associée à la pose du vestige en béton 78A150, fouillé en 2005 (voir lot 46B350 dans Mercier et Lambert, 2010: 85).

Le vestige en béton 78A150 représente possiblement un ancrage pour un montant métallique de type « *H-beam* » afin de maintenir le toit qui ne se voit plus soutenu par un plein mur. Désormais, sur les plans, la légende indique que l'endroit est maintenant garni d'une grille ou d'une clôture (voir le plan d'assurance de 1939, figure 50). La construction de ce hangar survient sensiblement au même moment que la construction de l'entrepôt frigorifique débutée en 1941. L'aménagement du hangar a généré des débris de construction représentés par le lot 78A5 composé de briques rouges communes et de mortier désagrégé. Ce lot vient buter contre l'état 78A100a et semble avoir été étalé afin de niveler le sol. Toutefois, le niveau de circulation en terre battue mentionné dans les plans d'assurance de 1939 et 1957 n'est pas visible dans la sous-opération 78A (figures 50 et 51; Underwriters, 1939, 1957).

Ultérieurement à la construction de ce hangar, il est probable que le secteur ait été recouvert d'une épaisse couche de béton afin d'assurer la pérennité du passage des véhicules lourds vers la cour intérieure de la brasserie. Bien qu'aucune couche de béton n'ait été retrouvée lors de la fouille, un petit vestige de cette surface bétonnée était visible dans la stratigraphie nord (figure 24). Grâce à cet indice archéologique, il est possible de proposer que cette aire bétonnée ait contourné la fondation nordouest du hangar pour couvrir tout le secteur donnant accès à la rue Vallière et, par le fait même, au garage situé de l'autre côté de la rue. Ceci est également attesté par un croquis daté de 1959 où il est mentionné « parking » à cet endroit (figure 52). Ainsi, il est possible que le lot 78A4 ait servi d'assise pour la pose de ce béton. Ce lot est composé de pierres schisteuses de bonnes dimensions posées à l'horizontale et entremêlées d'un petit

6 AVQ urbanisme, Avis de l'inspecteur du bâtiment, 9 juin 1970.

7 AVQ-C.352.12-1939, Plan de la Canadian Underwriter's Association Sprinklered Risk Dep't, Montréal, 29 août 1939, S-14, B-111D.

gravier. À travers ce lot, plusieurs pièces métalliques tréfilées émanant d'une structure en béton armé ont été retrouvées, ce qui soutient cette possibilité. Étant déposé par-dessus la tranchée d'arasement de l'état 78A100a, il est juste de supposer que la pose du béton eut lieu entre la démolition du garage en 1935 et le plan d'assurance dessiné en 1939. Il est même envisageable qu'une partie des pierres utilisées pour recevoir le béton proviennent du démantèlement du vestige 78A100.

3.4.12. Phase IX - Fermeture de la Brasserie, aménagement d'un parc urbain et chantier-école (1974-2016)

Évènement 10: construction d'un parc urbain

Sédiments: 78A3, 78A2 et 78A1

Vestige: 78A50

À la suite d'une controverse liée à la consommation de la bière Boswell- Dow, les activités brassicoles cessent en 1968 (Guimont, 1987: 63). La Ville de Québec prend possession des terrains de la brasserie en 1974 dans le but de créer un stationnement et un parc urbain. La Ville de Québec reçoit l'autorisation de démolir le bâtiment localisé à la jonction des rues Vallière et des Prairies sous condition « d'arrêter la démolition à la hauteur du mur de pierre » (Guimont 1987 : 63). Ce mur, la continuité nord du présent vestige 78A100, qui est toujours visible aujourd'hui, forme la limite nord-ouest de l'actuel stationnement. Ce n'est qu'au tournant de l'an 2000, avec les chantiers-école de l'Université Laval, que d'autres remaniements surviendront dans le secteur.

Évènement 11: fouille archéologique (CeEt-30-46B) du chantier-école (2005)

Sédiment: 78A3

Les investigations archéologiques au site de l'îlot des palais en tant que chantier-école se sont poursuivies en 2000, après une pause d'une quinzaine d'années. Bien que quelques excavations aient été effectuées auparavant (Fortin et Moussette 1984 : 45), le secteur à l'ouest du palais a été fouillé en 2004, 2005 et 2008. Dans la présente sous-opération, le lot de sable stérile 78A3 agit comme témoin de l'excavation de 2005. Ce lot a été présent tout au long de la fouille de la sous-opération 78A.

Évènement 12: réaménagement urbain (2009)

Sédiments : 78A2 et 78A1

Vestige: 78A50

En 2009, un contrat pour réaménager le site et, par le fait même, le stationnement, est octroyé à une firme privée (Néron, 2009). Ce serait à ce moment que la dalle de béton que l'on retrouve en paroi sud de l'opération 47A (Mercier et Lambert, 2005) et dans la paroi nord de la présente sous-opération aurait été retirée. À la suite du retrait du revêtement en béton armé datant de l'époque Boswell, le lit de pose de gravier 78A2 a été étalé. Par la suite, le vestige en béton 78A50, qui agit comme limite nord de l'entrée du site, a été posé. Finalement, une aire de circulation en asphalte est venue sceller les dépositions souterraines jusqu'à leur exposition lors du chantier-école de 2016.

4. Conclusion et recommandations

Les données archéologiques recueillies lors de la campagne de fouille du chantier-école 2016 s'arriment aux découvertes archéologiques des années antérieures et les complètent.

Les objectifs de fouille de cette campagne ont été, pour la plupart, atteints. En ce sens, plusieurs hypothèses concernant l'accès ouest au réduit de l'intendance ont pu être émises. De plus, une séquence événementielle a pu être proposée pour la mise en place de l'élément défensif constitué de la palissade et de son fossé, de même que pour son abandon. Pour la période comprise entre 1760 et l852, les indices archéologiques sont plutôt ténus, témoignant sans doute de la faible activité dans le secteur. L'implantation de la brasserie Boswell est, quant à elle, bien représentée. Les vestiges de la malterie retrouvés dans la sous-opération CeEt-30-78A attestent de cette continuité.

Malgré les nombreux éclaircissements que cette fouille a apportés, plusieurs hypothèses restent à confirmer, notamment en ce qui à rait au vestige 78A850. Ce vestige pourrait attester la présence d'un ponceau sur chevalet afin de traverser le fossé défensif pour accéder au réduit de l'intendant ou bien l'existence d'une porte en bois attachée à la palissade défensive du palais. De plus, la possible stratigraphie inversée générée par le creusement du fossé humide n'est pour le moment qu'une hypothèse afin d'expliquer les incohérences stratigraphiques observées par rapport aux autres fouilles dans ce secteur.

La fouille de la sous-opération CeEt-30-78A a toutefois soulevé plusieurs interrogations. D'une part, l'annexe ouest des latrines, dont les imposantes fondations ont été découvertes en 2008, n'était pas présente dans la sous-opération 78A et aucune trace de son occupation ou de sa démolition n' a été perçue, contrairement à nos attentes. Quel est l'évènement qui pourrait expliquer cette absence? D'autre part, les indices archéologiques associés aux jardins visibles sur les plans anciens n'ont pas été identifiés dans les dépôts fouillés de cette sous-opération. Est-ce que l'invasion américaine de 1775 aurait détruit l'ensemble des installations du secteur ouest du second palais, d'où l'absence de ces aménagements?

Afin d'approfondir les connaissances sur l'accès ouest, une fouille quelque peu au sud permettrait la collecte de nouvelles données s'arrimant à celles acquises au cours de notre campagne de fouille. Avec cette campagne archéologique, le chantier-école de cette année a su, encore une fois, démontrer la richesse du passé colonial que représente le site de l'îlot des Palais.

Bibliographie

Archives nationales, Centre des archives d'outre-mer (France)

1685 *Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr Villeneuve*, 1685, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 349B.

1692 *Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, par le Sr de Villeneuve, ingénieur du Roy*, 1692, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 439A.

1694 *Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694*, Levasseur de Néré, 1694, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 358B.

1709 *Plan de la ville de Québec, 1709*, Levasseur de Néré, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer (France), 03DFC 375A.

1710 [*Plan de la ville de Québec*], 1710, Boisberthelot de Beaucours, 1710, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 377B.

1716 *Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716*, Chaussegros de Léry, 1716, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B.

1716 AN, Colonies, $C^{11}A$, Vol. 36, f.195r., La Guer de Morville, 14 octobre 1716.

1730 *Plan de la ville de Québec, capitale du Canada, 30 septembre 1730*, Chaussegros de Léry, 1730, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 410.

1733 *État des réparations faites aux bâtiments et fortifications des places de la NouvelleFrance pendant l'année 1733*, Chaussegros de Léry, Québec, 18 octobre 1733, Fonds des Colonies, Centre des archives d'outre-mer (France), COL, série $C^{11}A$, vol. 60, fol. 211-218.

1739 [*Plan d'une partie de la ville de Québec*], 4 octobre 1739, Chaussegros de Léry, 1739, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer (France), 03DCF 415bsC.

1806 *Traité complet de fortification, volumes 1 à 2*, Noizet de Saint-Paul, G.

Archives de la Ville de Québec

1923 Atlas des assureurs, Québec, Underwriter's Survey Ltd, Ottawa, 1957, vol. 1, p. 14.

1935 Urbanisme, Architecture et permis de construction, Démolition d'un Garage de briques, 16 juillet 1935, permis n° 7855.

1939 Plan de la Canadian Underwriter's Association Sprinklered Risk Dep't, Montreal, 29 août 1939, S-14, B-111D.

1959 *Declaration of transmission*, re: Dow Brewery limited, devant Walsh, Auclair et Laberge, notaires, Montréal, no 393593.

1957 Urbanisme, division des permis, permis de construction, *Plan de 1957 – Atlas d'assurances, Atlas des assureurs, Québec, Underwriter's Survey ltd, Ottawa, 1957, vol. 1, p. 14*, n° 41972, le 12 août 1969.

Archives nationales du Canada

1823, *Elevation of the old palace*, Elias Walker Dunford, 1823, Archives nationales du Canada, NMC 4933. Vanderheyden à Mussen, Vanderheyden, le 7 mai 1844, Archives nationales du Canada, RG8, série I, vol. 1628, p.169-170.

1934 *Boswell Brewery [building]*, 2 mai 1934, ANC, PA-080908, Acc. nº. : 1972-210.

Archives nationales du Québec à Québec (ANQ-Q)

1926 Photographie aérienne du secteur de la ville de Québec en 1926 par Fairchild Aerial Surveys Co.P1000, S5 Série Fairchaild Aerial Surveys Co., nº 565 / 120.

Archives nationales du Québec

1886 Contract, Simon Peters with J. K. Boswell, Québec, 20 mars 1886, ACQ, greffe Henry Charles Austin, nº 8782. Archives nationales du Canada

1911 Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro., Québec, 21 mars 1911, Staveley and Staveley, architects, plan nº. 374D, N 80-9-41.

Ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ)

V. 1799 Aquarelle de Georges Hériot, Georges Hériot, V. 1799, Royal Ontario Museum, Toronto, copie MACQ, Inventaires des oeuvres d'art.

Monographies, articles et rapports

Auger, R., A. Bain, et D. Simoneau

2009 «Le site du Palais de l'intendant: urbanisation de la basse ville de Québec», *Archéologiques*, nº 22, pp.146-159.

Bain, A., J.A. Bouchard-Perron, R. Auger et D. Simoneau

2009 «Insectes, graines et mauvaises herbes sur le site du Palais de l'Intendant : étude d'un paysage en évolution », *Archéologiques*, nº 22, pp.172-189.

Brassard, M. et M. Leclerc

2001 Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels, sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, numéro 12, Université Laval, Québec.

Charbonneau, A., Y. Desloges et M. Lafrance

1982 *Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*, Ottawa, Parcs Canada, Édition du Pélican.

Desjardins, M.-P.

2010 «Des premières fortifications de la Ville de Québec à aujourd'hui, secteur ouest du second palais de l'intendant», dans: *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2004*, sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 31, Université Laval, Québec.

Drolet, A.

1967 « *La Ville de Québec, histoire municipale III, de l'incorporation à la Confédération: 1833-1867* », La société historique de Québec, Québec.

Dorion, N.

1989 *La Brasserie Boswell. Un essai d'ethnologie industrielle*, sous la direction de Marcelle Moussette, CELAT, hors série nº 3, Université Laval, Québec.

Dubé, F.

1991 *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*, Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines », Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Ethnoscop

2010 *Agrandissement et rénovation de l'Hôtel-Dieu de Québec: Étude de potentiel archéologique*, Consortium BPR-CIMA, Québec.

Fiset, R.

2001 *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900): profil d'archéologie industrielle*, Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

Gaudreau, N. et E. Taschereau

2010 « La Boswell a ce goût de «je ne sais quoi»: Résultats des fouilles des latrines ouest du deuxième palais de l'intendant et de la touraille de la brasserie Boswell », dans: *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2005*, sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 32, Université Laval, Québec.

Genêt, N.

1996 *La faïence de Place-Royale*, Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines 45», Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Genêt, N. et C. Lapointe

1994 *La porcelaine chinoise de Place-Royale*, Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines 92», Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Giguère, G. E.

1973 *OEuvres de Champlain*, Édition du jour, Montréal, volume 1, Québec.

Grantham, J.

1982 Dossier pour la datation des clous. Rapport au Laboratoire d'Archéologie historique de l'Université Laval situé au Petit Séminaire de Québec (6 rue de la Vieille-Université).

Guimont, J.

1987 *Le site du premier palais de l'Intendant à Québec. Rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985)*, sous la direction de Marcel Moussette et Michel Fortin, Rapports et Mémoires de recherche du CELAT, nº 8, Université Laval, Québec.

Hume, I.N.

1969 A Guide to Artifacts of Colonial America. Alfred A. Knopf inc., New York.

Janson, R.

2011 «Le site de l'îlot des Palais. Rapport d'intervention archéologique de l'opération 48 (CeEt- 30), chantier-école 2006 », dans: *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006*, sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 33, Université Laval, Québec.

Jones, O. et C. Sullivan

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Parcs Canada, Ottawa.

Labonté-Leclerc, M

2013 «Rapport d'intervention archéologique de la sous-opération CeEt-30-72A dans le cadre du chantier-école 2013 de l'Université Laval. Rapport de recherche», sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain, Université Laval, Québec.

Lambert, V. et C. Mercier

2010 «La palissade du réduit de l'intendance », dans: *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2005*, sous la direction de Réginald Auger et Allison Bain, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 32, Université Laval, Québec.

Lapointe, R.

2001 «Le bâtiment de la potasse de Québec. D'une industrie du XVII[e] siècle aux industries du XX[e] siècle. Intervention archéologique 2000 », dans: *Site du palais de l'intendant, Chantier- école de l'an 2000*, sous la direction de Marcel Moussette et Hélène Côté, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 9, Université Laval, Québec.

Léonidoff, G.-P., M. Huard et R. Côté

1996 *La construction à Place-Royale sous le Régime français*. Les Publication du Québec, Collection « Patrimoines 98 », Québec.

Marrier, C.

1996 *Les menus objets de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines 95 », Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Miller, George L. et Elizabeth A. Jorgensen

1986 *Explications sur le numérotage des moules de bouteilles de la Dominion Glass Company et de ses prédécesseurs*. Environnement Canada, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Ottawa.

Moussette, M.

1994 *Le site du palais de l'Intendant à Québec. Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Septentrion, Sillery, Québec.

Néron, Jean-F.

2009 «Le projet de musée à l'îlot des Palais enterré ». Le Soleil, La presse, Jean-François Néron, 30 juillet 2009, en ligne. http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200907/29/01-888342-le-projet-de-musee-a-lilot-des- palais-enterre.php

Parent, C. et M. Beaudry

2013 «Le site de l'îlot des Palais. Rapport d'intervention archéologique, Opération 62 (CeEt-30) ». Dans *L'îlot des Palais: Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008*, sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 37, Québec.

Plourde, G. et C. Lapointe

1996 *Les objets domestiques en grès fin anglais de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines 90», Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Querrec, Lydia

2012 *Reconstitution des environnements holocènes et historiques dans le cours inférieur de la rivière Saint-Charles*, Québec, Thèse de doctorat, Université Laval.

Rousseau, J., G. Bethune et P. Morisset

1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Pierre Tisseyre, Montréal.

Savard, M. et P. Drouin

2000 *Les pipes à fumer de Place Royale.* Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines », Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Simoneau, D.

2009 «L'îlot des Palais: une évolution bonifiée, une genèse repoussée». *Archéologiques* nº 22, pp. 160-171.

2014 *Ilot des palais, Rapport des fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec saison, 2006 et 2007, Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 40, Québec.

Tremblay, Y.

1996 *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place Royale*. Les Publications du Québec, Collection « Patrimoines », Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Wicks, J.

2003 *Identifying Glass Bottles.* NAHOP, Artifact studies 2, Archaeology Unit, Memorial University, St-Jean de Terre-Neuve.

Figures

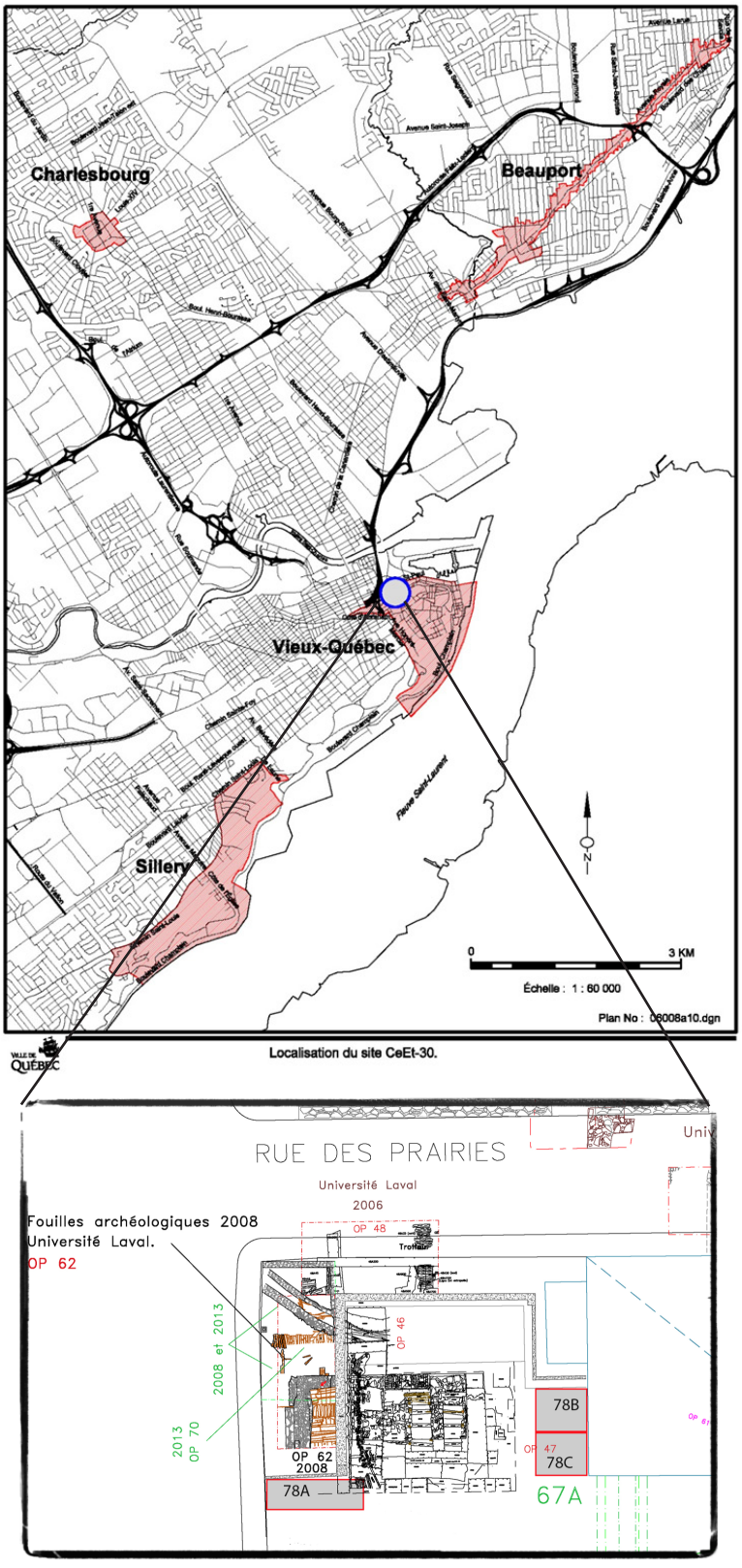

Figure 1. *Localisation du site de l'îlot des Palais (ci-haut) et localisation des opérations 78A et 79A et 79B par rapport aux autres opérations du site de l'îlot des Palais (ci-bas) (CeEt-30). (Source : Ville de Québec).*

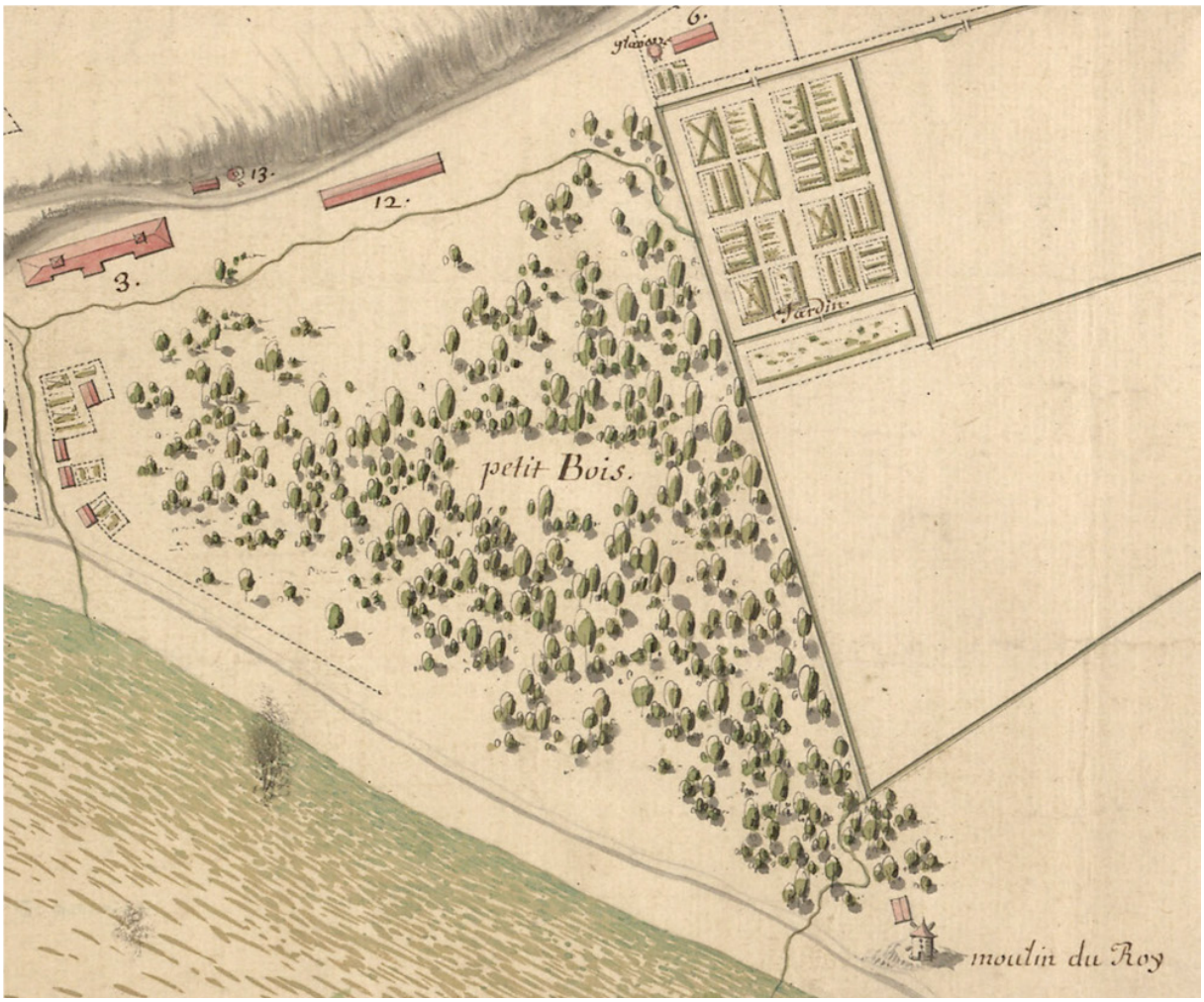

Figure 2. *Détail d'un plan de Villeneuve (1685), mentionnant le logis de l'intendant (en 3) et la fabrique à potasse (en 12). Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septemtrionale, FR CAOM 03DFC 349B.*

Figure 3. *Tesson de terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée présentant des signes de chauffe trouvé dans le lot 78A21.*

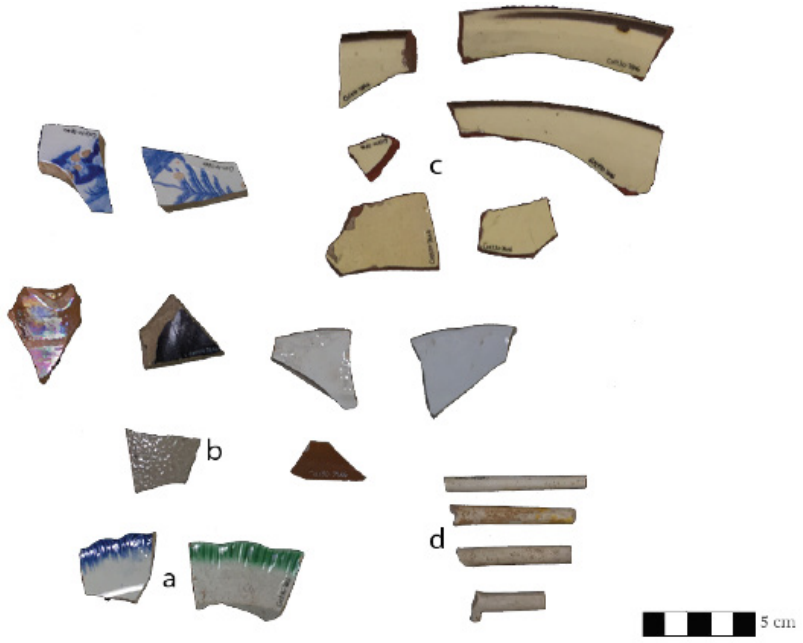

Figure 4. *Tessons de céramiques diverses montrant la diversité du lot 78A6. On y retrouve notamment de la terre cuite fine blanche (a), du grès cérame (b), de la terre cuite grossière (c) et des fragments de tuyaux de pipe en terre cuite argileuse (d).*

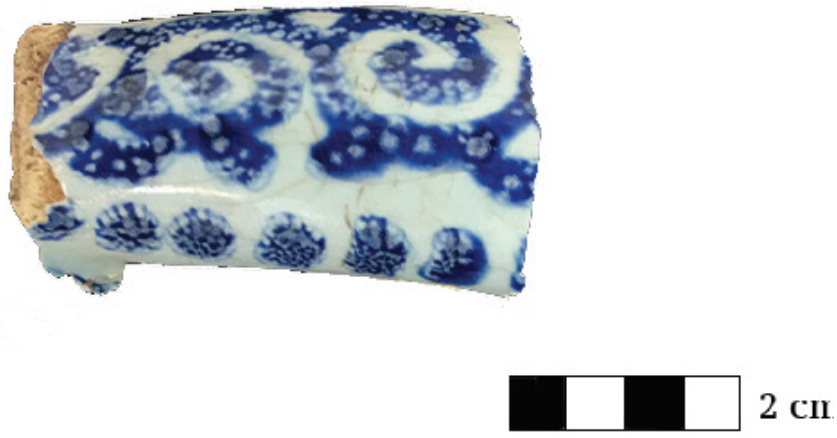

Figure 5. *Fragment d'anse fait de faïence blanche française décoré dans le style de Nevers découverte dans le lot 78A32. Fin du XVIIe siècle.*

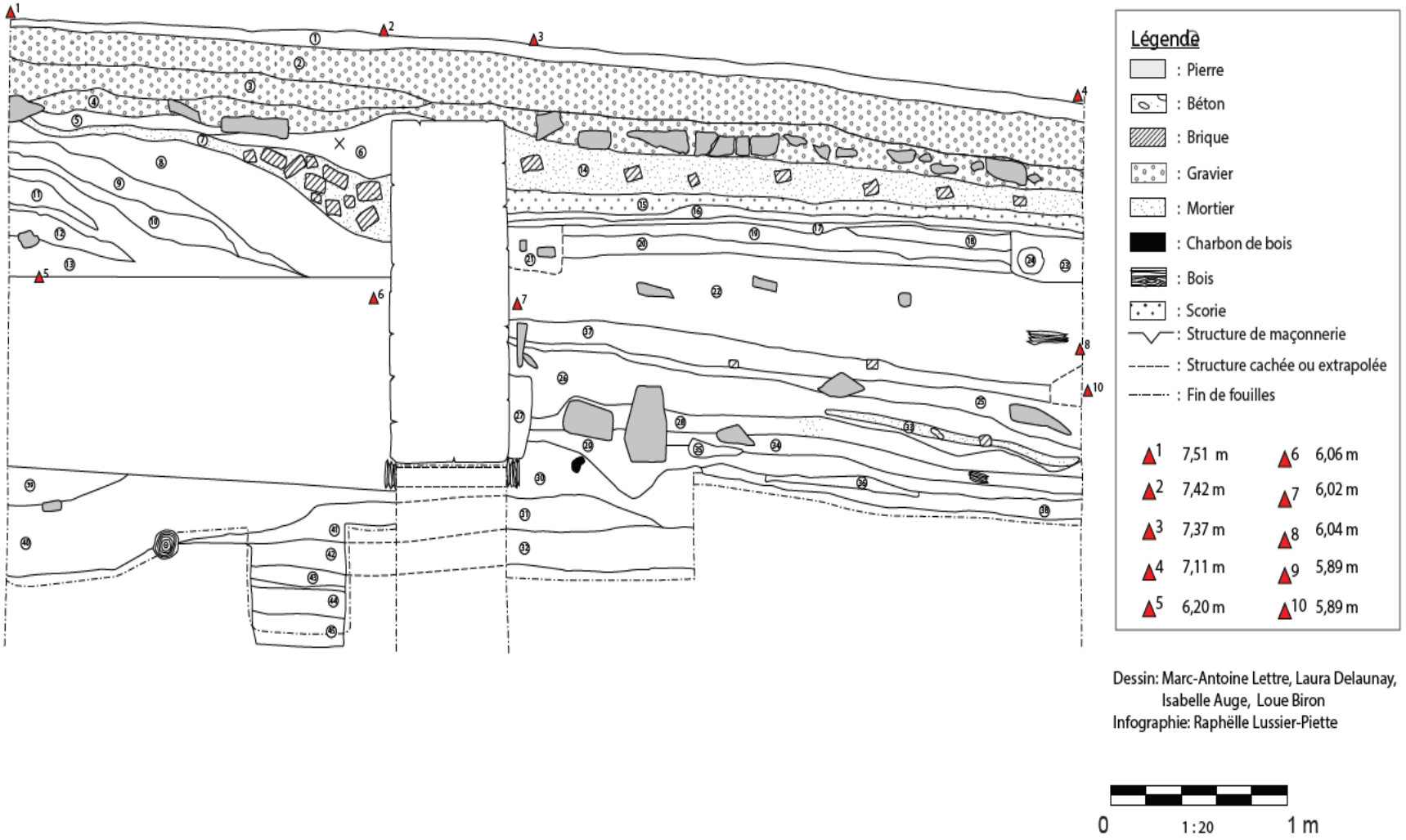

Figure 6. Coupe stratigraphiqe de la paroi sud de la sous-opération 78A.

Descriptions des couches associées à la stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 78A

1. Couche de bitume (78A1).

2. Couche de gravier très compact de couleur 2.5Y 5/1 (gray) sans inclusion.

3. Couche sableuse moyennement compacte ade couleur 7.5YR 3/1 (very dark gray) avec inlcusions de gravier (10%).

4. Couche de gravier très compact de couleur 2.5Y 3/1 (dark gray) avec inclusions de grosses pierres (30%).

5. Couche sableuse meuble de couleur 2.5Y 4/4 (olive brown) avec inclusions de mortier (<1%) et de fragments de briques (<1%).

6. Couche de sable loameux moyennement compact de couleur 10YR 3/3 (very dark grayish brown) avec inclusions de mortier (5%), de fragments de briques (<1%).

7. Couche de loam sableux friable de couleur 10YR 2/2 (very dark brown) avec inclusions de briques (60%), de mortier (15%), de pierres (5%) et de schiste décomposé (1%).

8. Couche de sable meuble de couleur 2.5Y 6/2 (light brownish gray) avec inclusions de cendre (20%), de scories (10%) et de schiste décomposé (30%).

9. Couche de sable loameux friable de couleur 2.5YR 4/4 (reddish brown) avec inclusions de schiste décomposé (5%) et de scories (2%).

10. Couche de sable friable de couleur 7.5YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de cendres (20%), de schiste décomposé (30%) et de scories (10%).

11. Couche de sable friable de couleur 2.5Y 3/2 (very dark grayish brown) avec inclusions de cendres (20%), de scories (15%) et de schiste friable (30%).

12. Couche de loam sableux friable de couleur 2.5 Y 3/1 (very dark gray) avec inclusions de schiste décomposé (10%) et de pierres (10%).

13. Couche de sable friable de couleur 2.5Y 6/2 (light brownish gray) avec inclusions de scories (30%), de schiste décomposé (30%) et de cendres (20%).

14. Couche de sable compact de couleur 10YR 8/1 (white) avec inclusions de briques (45%) et de mortier (40%).

15. Couche de sable compact de couleur 5YR 5/1 (gray) avec inclusions de scories (30%) et de mortier (20%).

16. Couche de sable argileux plutôt meuble de couleur10YR 2/1 (black) avec inclusion de scories (5%) et de pierres (<1%).

17. Couche de sable loameux compact de couleur7.5YR 5/1 (gray) avec inclusions de mortier (<1%), de plaquettes de schiste (5%) et d'anthracite (<1%).

18. Couche de sable loameux friable de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de schiste (10%).

19. Couche de loam sableux compact de couleur 2.5Y 6/1 (gray) avec inclusions de petits cailloux (1%).

20. Couche de sable loameux compact de couleur 2.5YR 6/1 (gray) avec inclusions de petits cailloux (5%) et de scories (<1%).

21. Couche de loam sableux compact de couleur 10YR 2/1 (black) avec inclusions de pierres (10%).

22. Couche de sable loameux compact de couleur 5YR 2.5/2 (dark reddish brown) avec inclusions de fragments de briques (10%), de mortier (5%) et de plaquettes de schistes (5%).

23. Couche de sable loameux meuble de couleur 5YR 2.5/1 (black) avec inclusions de plaquettes

de schiste (15%), de cendres (<1%) et de mortier (<1%).

24. Couche de sable loameux meuble de couleur 10YR 1/2 (black) sans inclusion.

25. Couche de sable loameux friable de couleur 7.5YR 4/1 (dark gray) avec inclusions de schiste (15%), de fragments de briques (1%) et de mortier (10%).

26. Couche de sable loameux compact de couleur 2.5Y 3/1 (very dark gray) avec inclusions de mortier (20%), de fragments de briques (1%), de schiste (1%) et de morceaux de charbon de bois (1%).

27. Couche de sable loameux friable de couleur 7.5YR 3/1 (very dark gray) avec 30% de schiste, de mortier (10%), de matières organiques (<1%) et de fragments de briques (<1%).

28. Couche de sable argileux meuble de couleur 10YR 3/2 (very dark grayish brown) avec inclusions de bois (2%), de mortier (5%) et de schiste (15%).

29. Couche d'argile sableuse compacte de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de schiste (40%) et de bois (<1%).

30. Couche de sable loameux compact de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de charbon de bois (8%), de mortier (1%) et schiste (10%).

31. Couche de sable friable de couleur 7.5YR 3/2 (dark brown) avec inclusions de pierres (5%).

32. Couche de sable argileux meuble de couleur 2.5Y 4/4 (dark gray) avec inclusions de schiste (15%).

33. Lentille de nodules de mortier de couleur 10YR 3/4 (very pale brown).

34. Couche d'argile sableuse compacte de couleur 10YR 3/2 (very dark greyish brown) avec inclusions de mortier (<1%), de bois (5%) et de plaquettes de schiste (2%).

35. Couche de d'argile sableuse friable de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de plaquettes de schiste (1%).

36. Couche de sable loameux meuble de couleur 2.5Y 3/2 (very dark grayish brown) sans inclusion.

37. Couche de sable argileux compact de couleur 10YR 2/2 (very dark brown) avec inclusions de schiste (15%), de mortier (1%) et de fragments de briques (5%).

38. Couche d'argile compacte légèrement sableuse de couleur 2.5Y 3/3 (dark olive brown) avec inclusions de charbons de bois (<1%) et comportant des traces d'oxydation éparses.

39. Couche de sable loameux meuble de couleur 7.5YR 4/1 (dark gray) avec inclusions de mortier (10%) et de scories (2%).

40. Couche d'argile sableuse friable de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de charbon de bois (25%), de plaquettes de schiste (35%) et de mortier (<1%).

41. Couche de sable loameux de couleur 10YR 2/2 (very dark brown) avec inclusions de schiste (5%).

42. Couche d'argile sableuse compacte de couleur 10YR 4/4 (dark yellowish brown) avec inclusions de schiste (10%).

43. Couche d'argile sableuse friable de couleur 10YR 4/3 (brown) avec inclusions de schiste (40%).

44. Couche d'argile sableuse compacte de couleur 7.5YR 3/2 (dark brown) avec inclusions de schiste (20%).

45. Couche de sable agileux friable de couleur 0YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de schiste (10%).

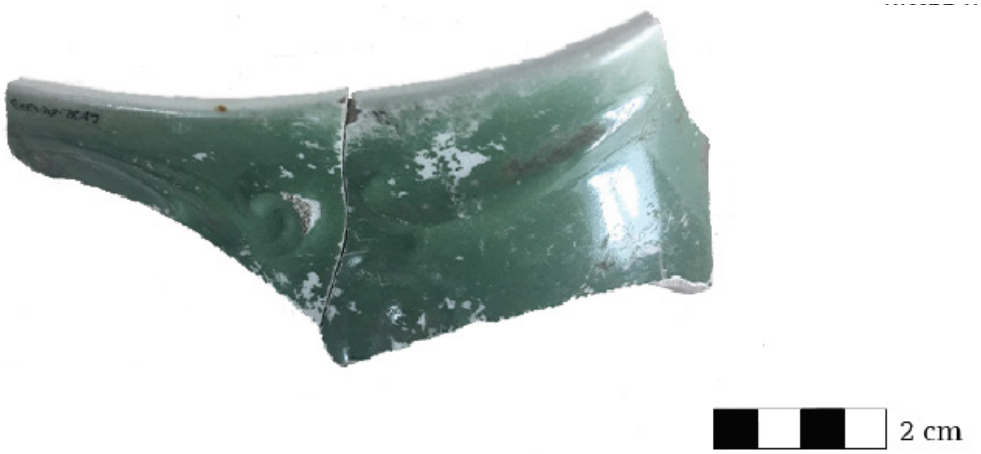

Figure 7. *Tessons jointifs de terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié retrouvés dans les lots 78A7 et 78A8.*

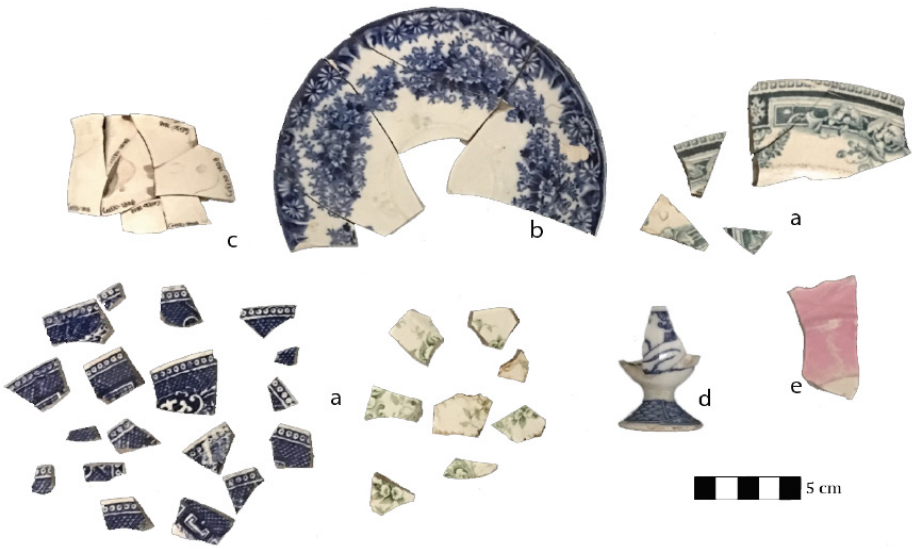

Figure 8. *Quelques tessons de céramiques mis au jour dans le lot 78A8. Sur cette photographie: terre cuite fine blanche (a), terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié de type white granite (b), terre cuite de type creamware (c), porcelaine fine chinoise à pâte dure (d) et porcelaine fine européenne de type lusterware (e).*

Figure 9. *Fourneau de pipe de marque TD Henderson/ Montreal mis au jour dans le lot 78A16 et fabriqué de 1847 à 1876. Le décor est composé de deux roses avec leur tige et leurs feuilles.*

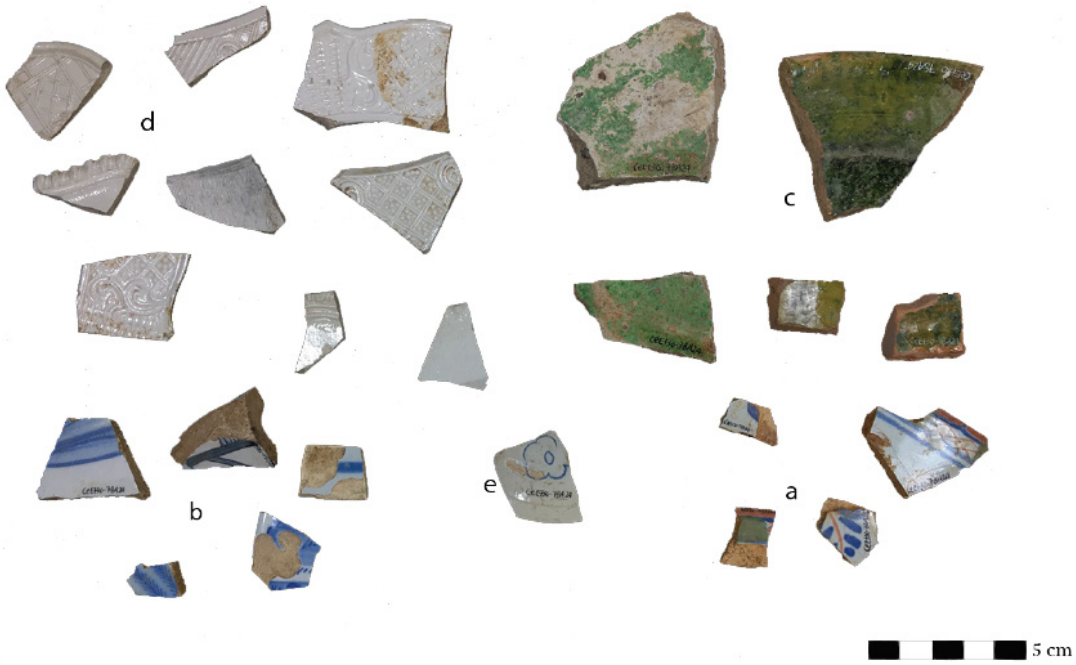

Figure 10. *Tessons mis au jour dans le lot 78A24. On y retrouve notamment de la faïence française (a) et anglaise (b), de la terre cuite commune vernissée façon locale(c), du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec divers motifs (d) et du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor scratch blue (e).*

Figure 11. *Manche de couteau en os avec motif de chevrons retrouvé dans le lot 78A24.*

Figure 12. *Tessons de terre cuite commune vernissée retrouvés dans le lot 78A37.*

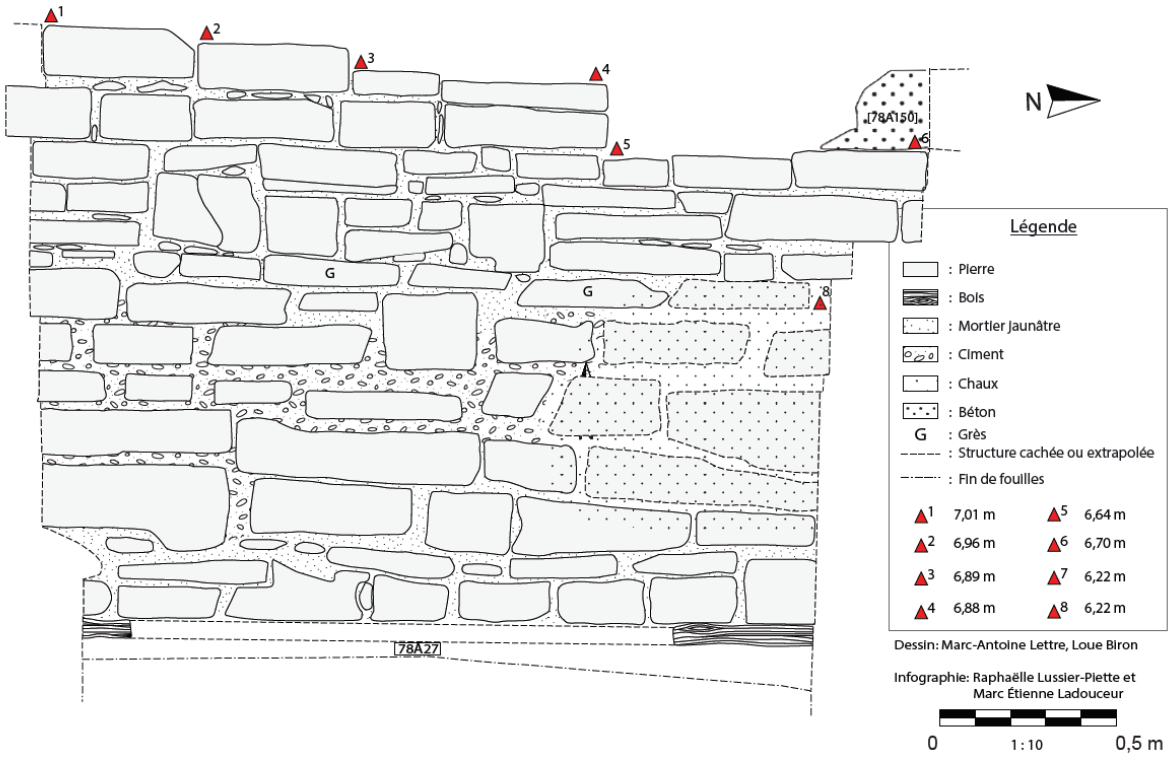

Figure 13. Plan en élévation du parement est du vestige maçonné 78A100.

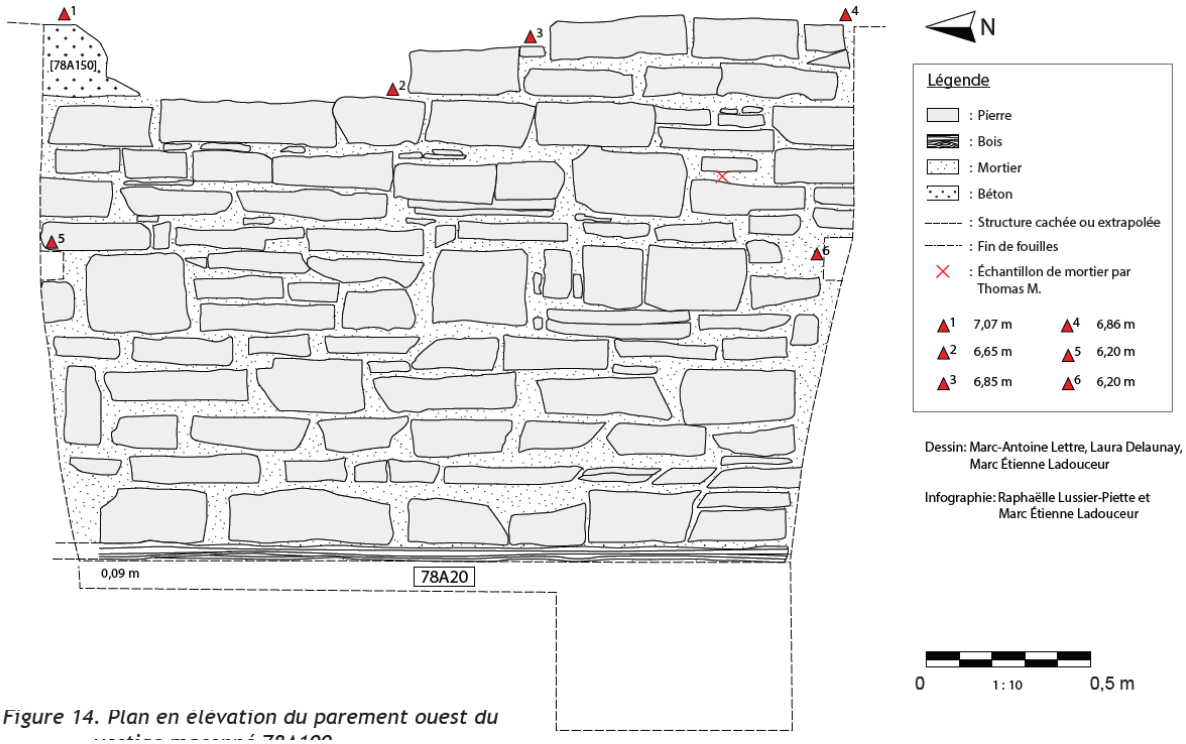

Figure 14. Plan en élévation du parement ouest du

Figure 14. Plan en élévation du parement ouest du vestige maçonné 78A100.

Figure 15. Photographie du vestige 78A50 (vue vers le nord).

Figure 16. Photographie du vestige 78A150 sur 78A100 (vue vers l'ouest).

Figure 17. Vue vers le nord du vestige 78A250.

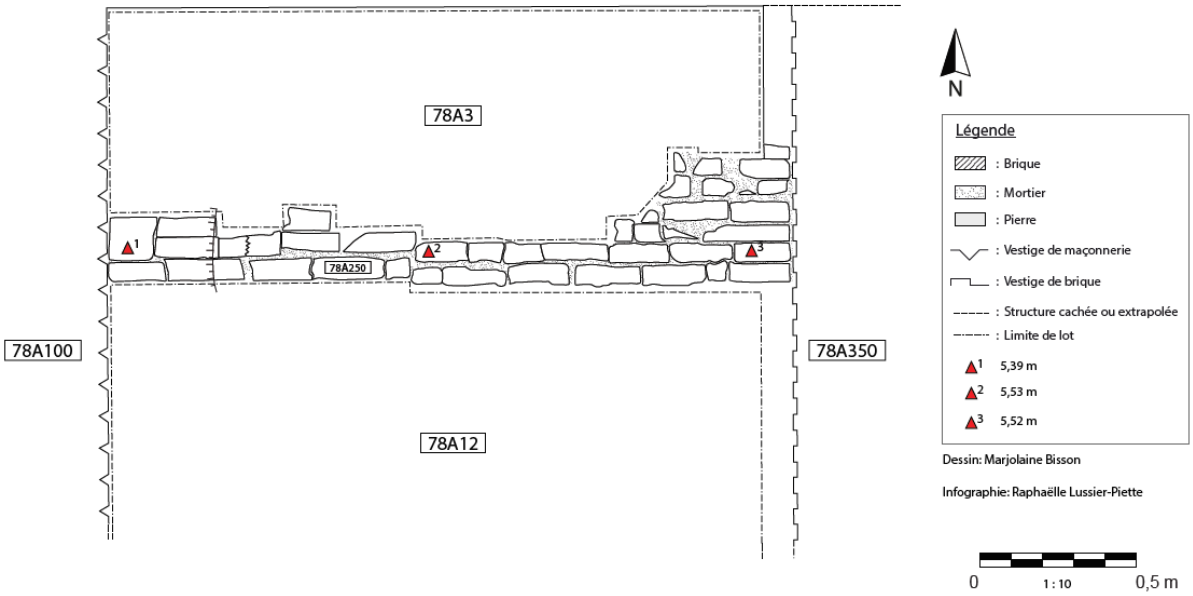

Figure 18. Plan du vestige en briques 78A250.

Figure 19. Portion visible du vestige 78A350 (vue vers l'est) avec les deux assises en pierres et la lice en bois sur lequel il est déposé.

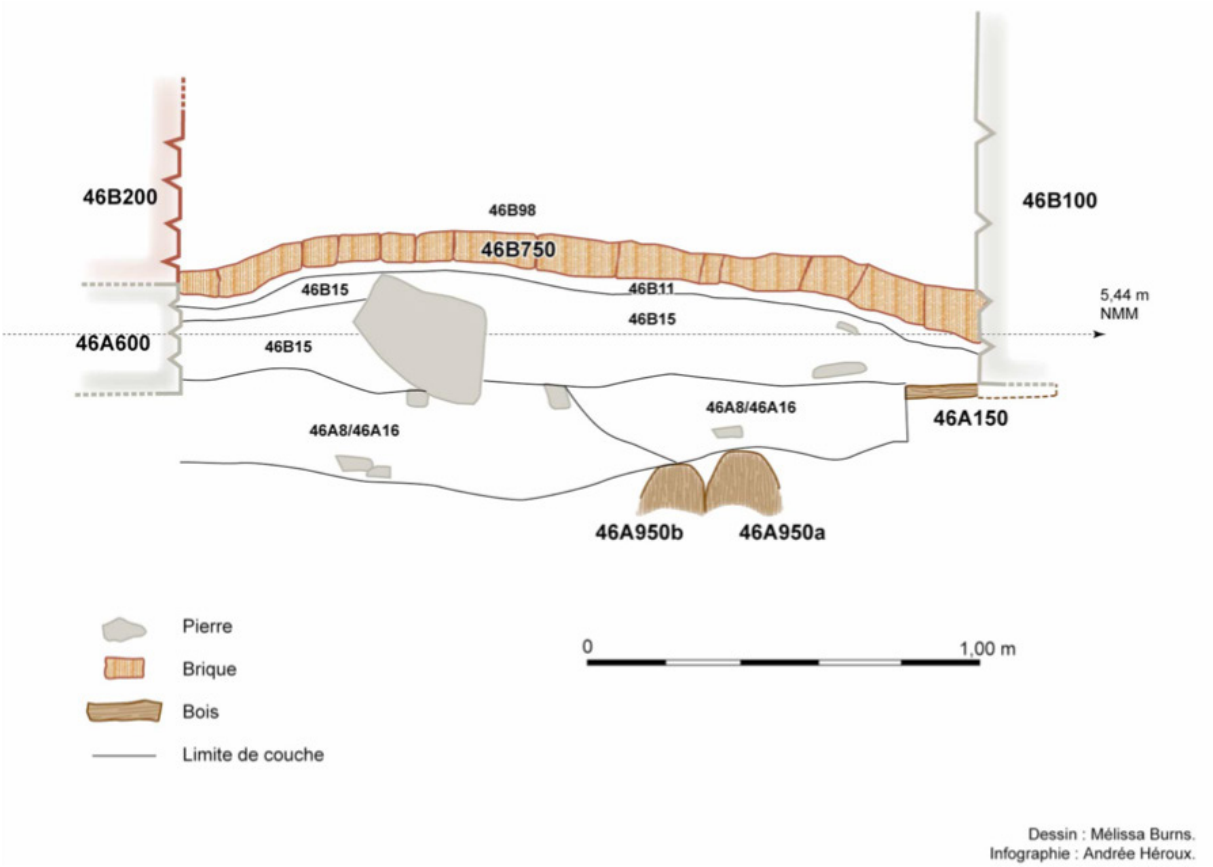

Figure 20. *Coupe stratigraphique montrant la suite du vestige de briques 78A350 découvert en 2005 (Lambert et Mercier, 2010: 131).*

Figure 21. *Vue en plongée du vestige 78A450.*

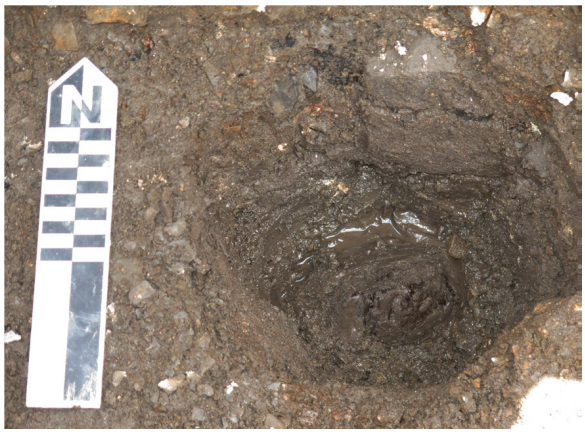

Figure 22. Vue en plongée du vestige 78A550.

Figure 23. Vue en plongée du vestige 78A650.

Figure 24. Vue en plongée du vestige 78A750.

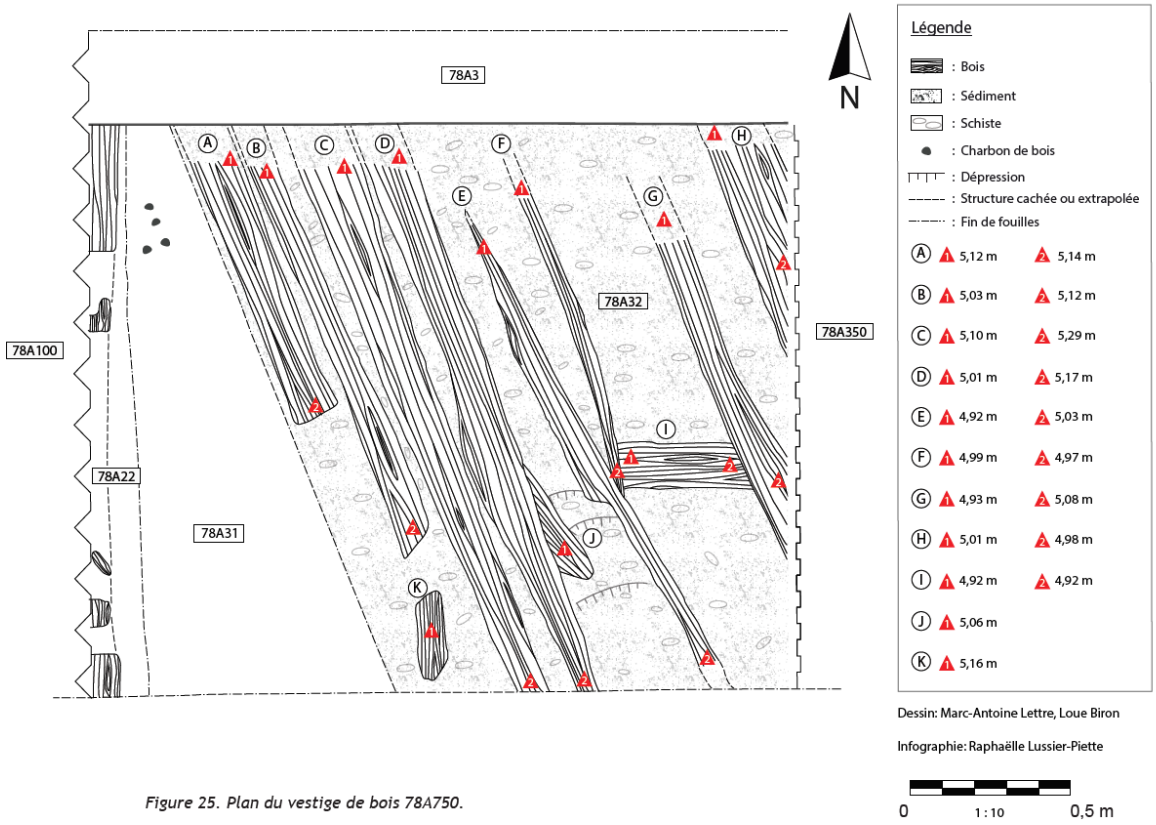

Figure 25. Plan du vestige de bois 78A750.

Figure 25. Plan du vestige de bois 78A750.

Figure 26. Photographie du vestige 78A850 (vue vers le nord).

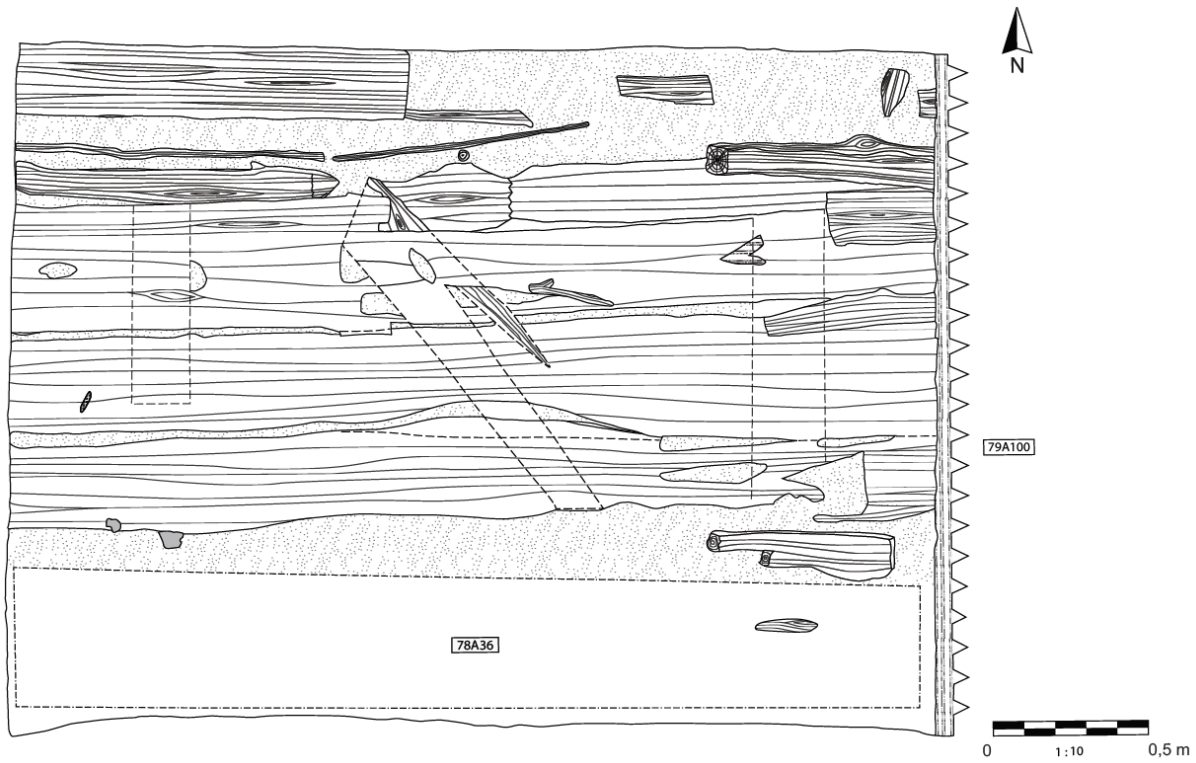

Figure 27. Relevé graphique du vestige 78A850. Réalisation: Raphëlle Lucier-Piette et Marc Étienne Ladouceur.

Figure 28. Relevé graphique du vestige 78A850. Réalisation: Raphëlle Lucier-Piette et Marc Étienne Ladouceur.

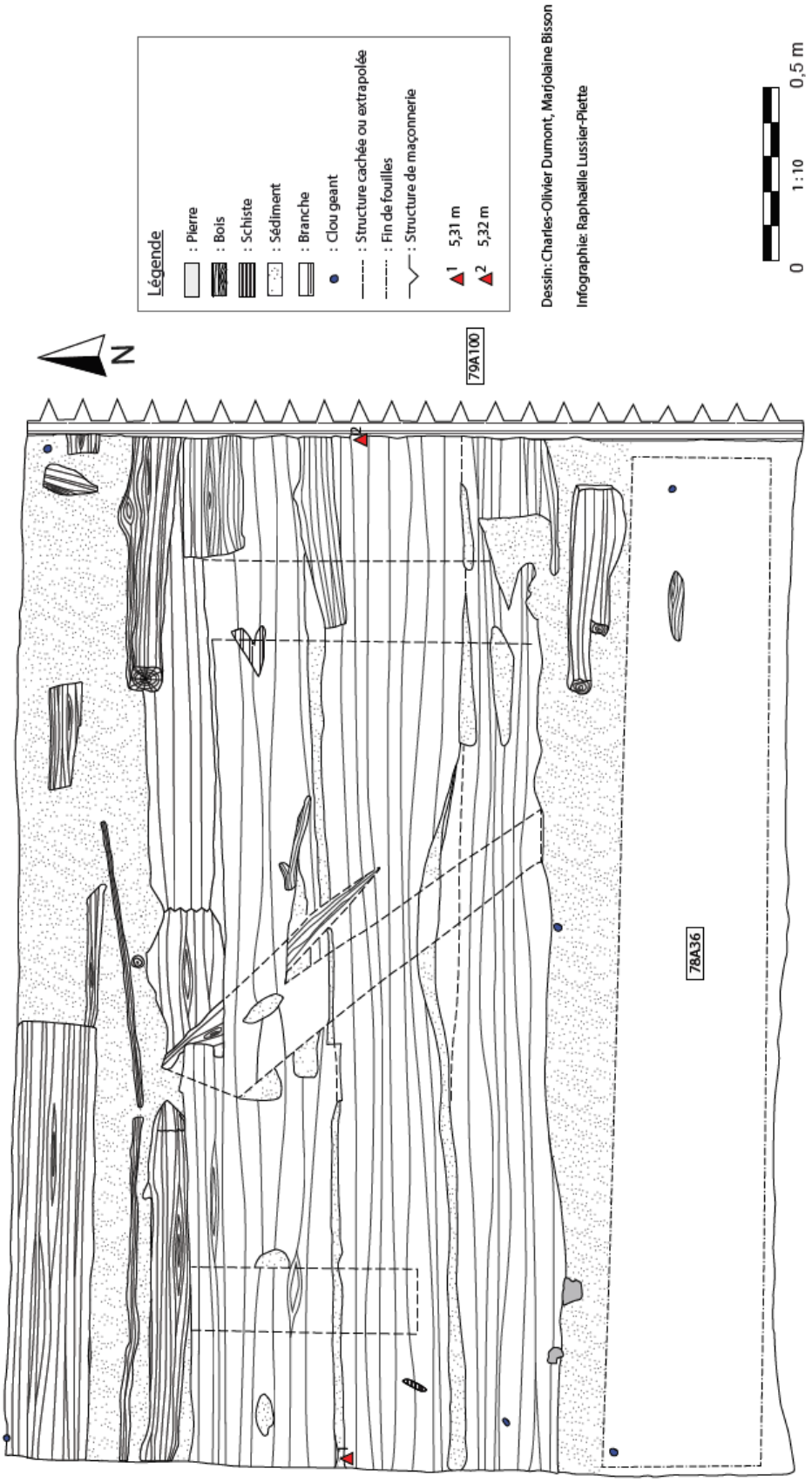

Figure 29. Dessin du vestige en bois 78A850.

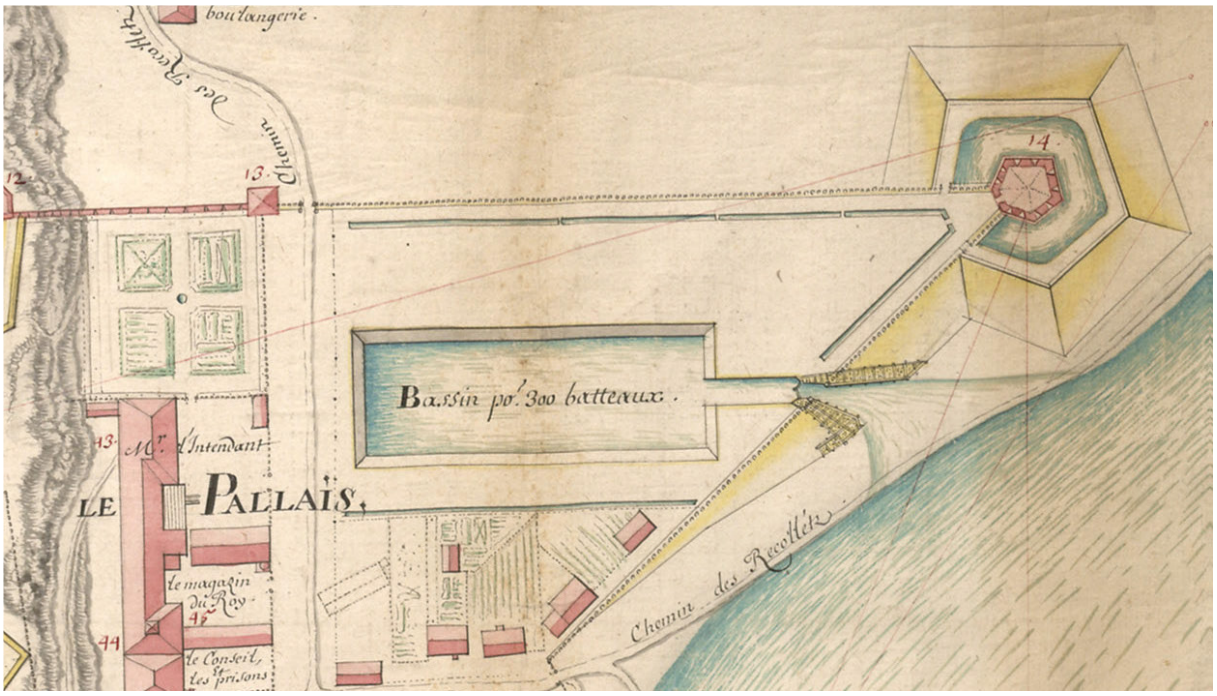

Figure 30. *Détail d'un plan de Villeneuve (1692).Il est possible d'y voir une palissade ainsi qu'un chemin d'accès à l'ouest du réduit de l'intendance. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec en Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification, Fonds du dépôts des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 439A.*

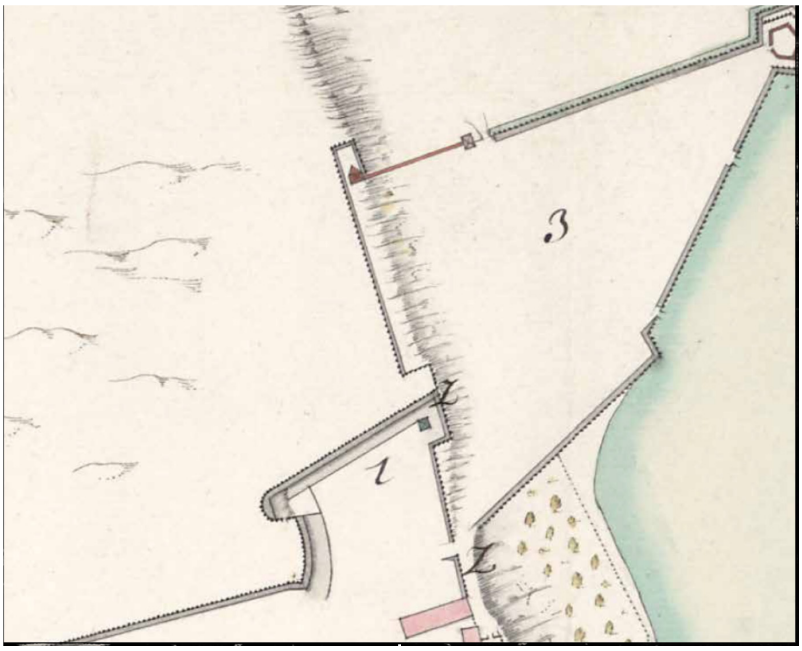

Figure 31. *Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1694), présentant les aménagements défensifs à l'ouest du palais de l'intendant. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. Plan de l'enceinte de la ville et château de Québek, 1694, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 358B.*

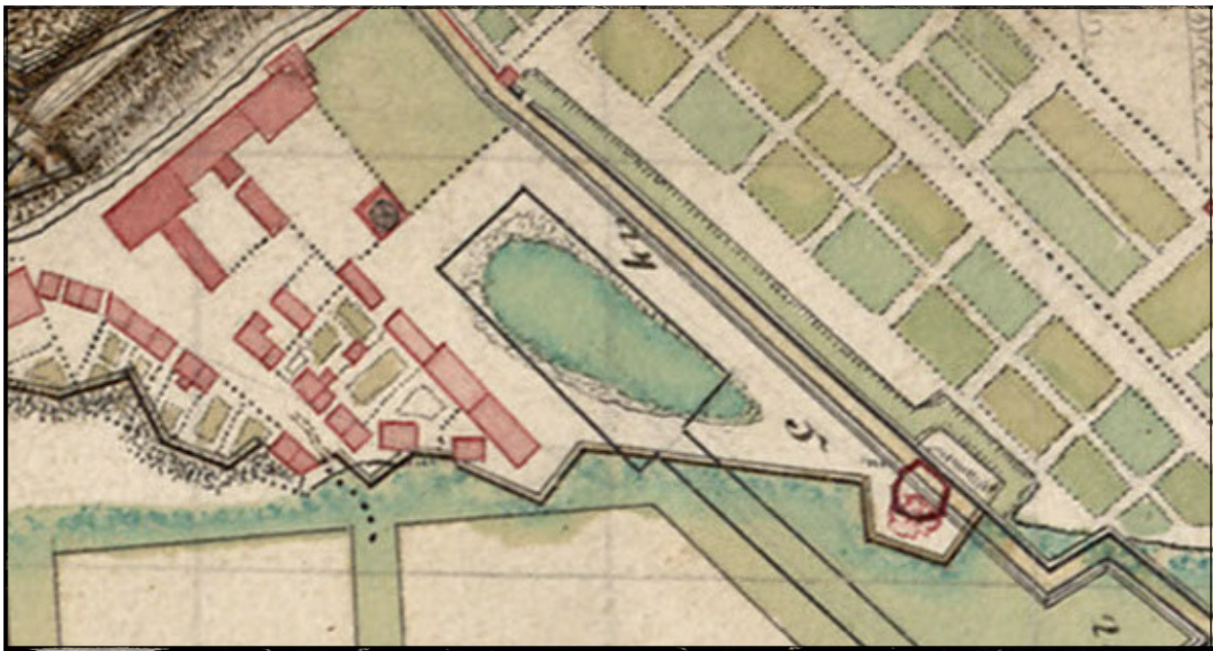

Figure 32. Détail d'un plan de Levasseur de Néré (1709). Notez que le fossé humide se poursuit jusqu'au corps de garde. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Centre des archives outre-mer (France), 03DFC 375A.

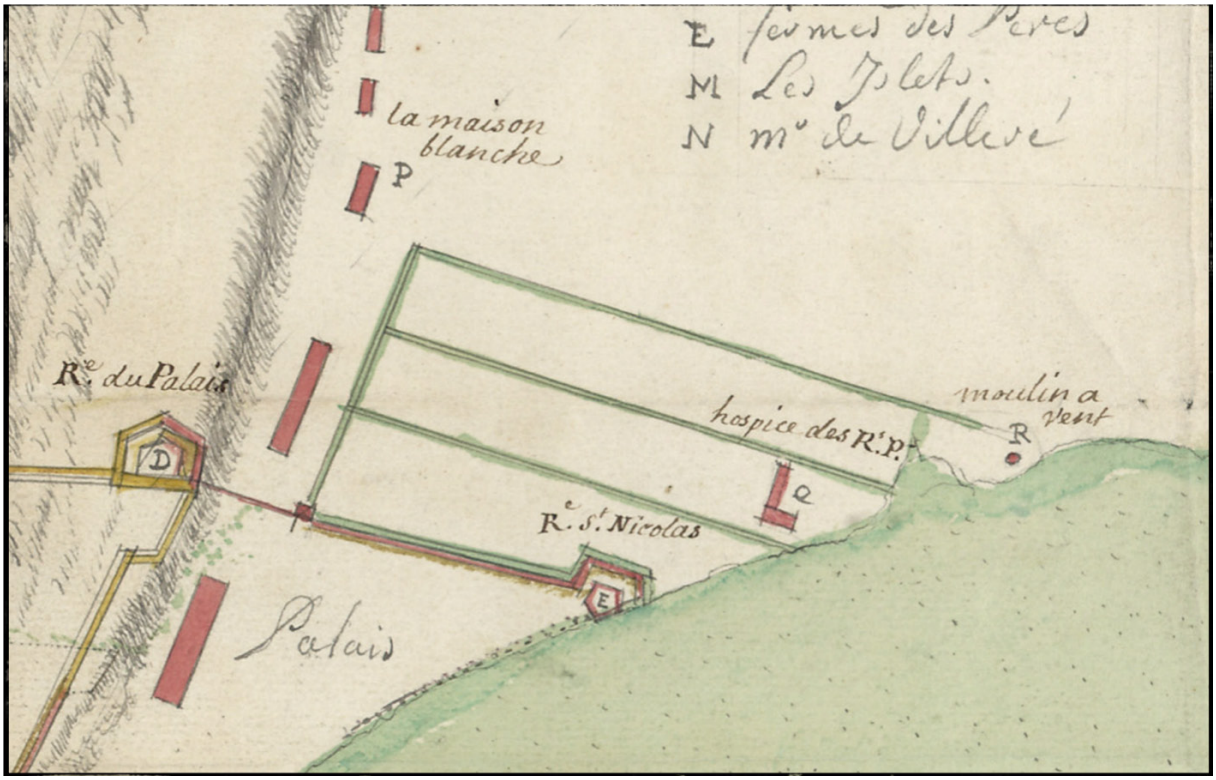

Figure 33. Détail d'un plan de 1710 par Boisberthelot de Beaucours.Plan de la ville de Québec, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 377B.

Figure 34. Détail d'un plan de 1716 par Chaussegros de Léry montrant la limite ouest du réduit de l'intendance (trait complet). Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, octobre 1716, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B.

Figure 35. Détail d'un plan datant de 1718 par Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Québec, Capitale du Canada, juillet 1718, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 399B.

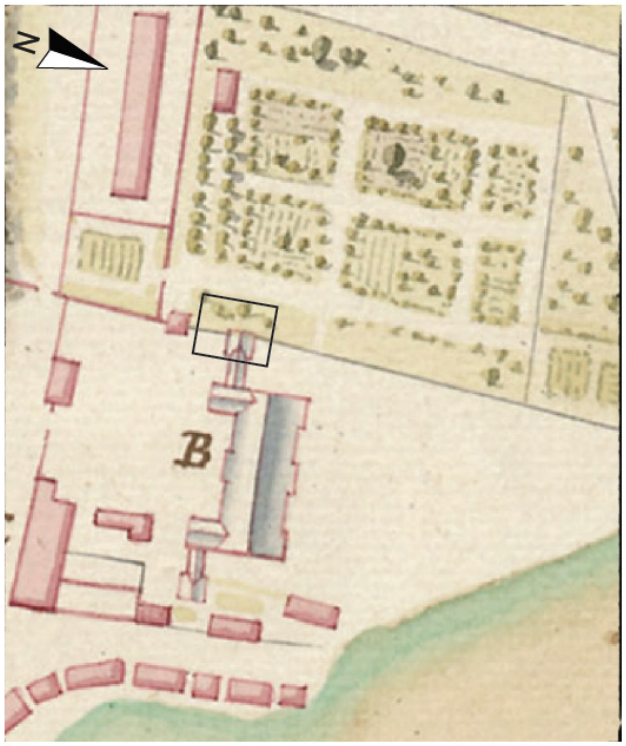

Figure 36. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1730 montrant les installations défensives près des latrines ouest du palais. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec, capitale du Canada, 30 septembre 1730, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 410.

Figure 37. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1733 montrant l'entrée des jardins. Notez l'absence du muret délimitant les jardins de la cour du palais. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan de la ville de Québec, capitale du Canada,18 octobre 1733, Fonds des Colonies, Centre des archives d'outre-mer (France), COL, série C11A, vol. 60, fol. 211-218.

Figure 38. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry montrant un muret délimitant les jardins et la cour du palais. Le carré noir représente l'emplacement estimée de la sous-opération 78A. 20 octobre 1753 Plan de la ville de Québec, capitale du Canada, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 3DFC429A.

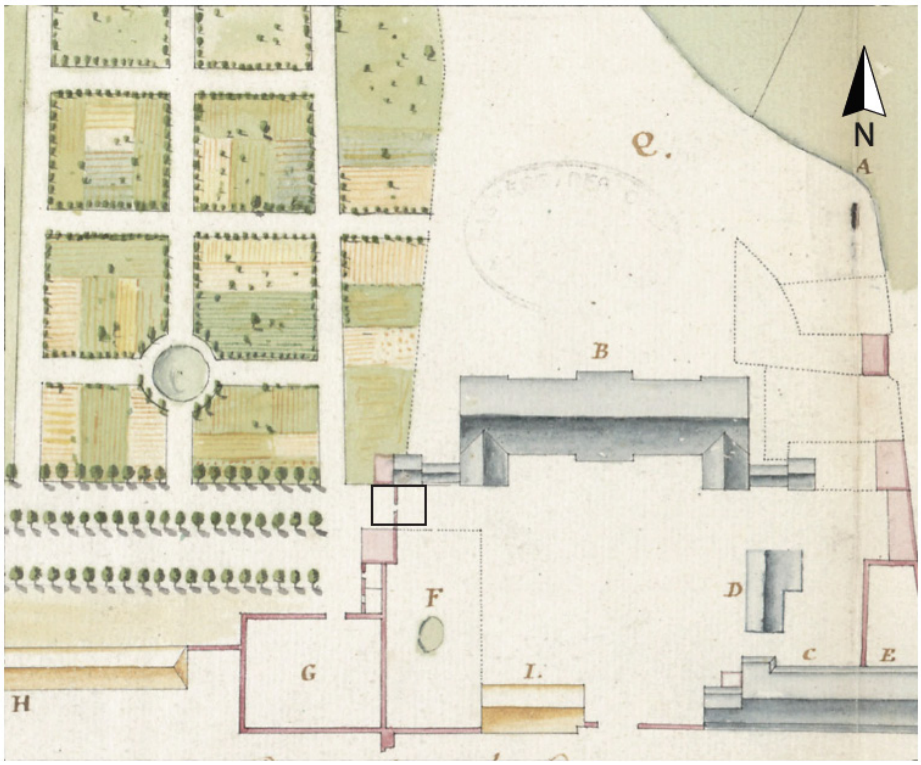

Figure 39. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry daté de 1739 montrant un petit muret délimitant l'accès aux jardins. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. Plan d'une partie de la ville de Québec 4 octobre 1739, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 3DFC415bsC.

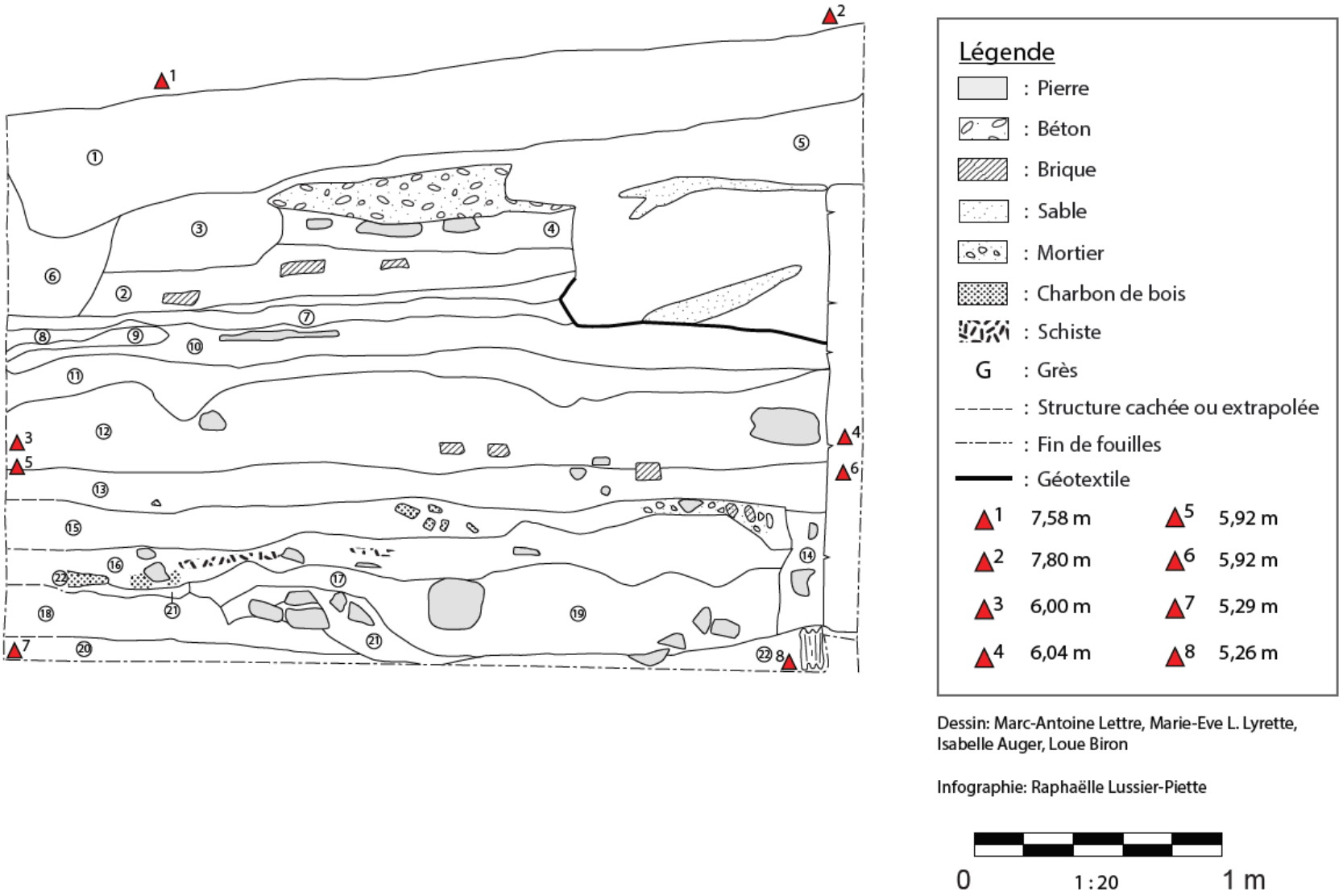

Figure 40. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 78A.

Descriptions des couches associées à la stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 78A

1.Vestige de béton 78A50

2. Couche de mortier désagrégé friable de couleur 10YR 6/4 (light yellowish brown) avec inclusions de briques incomplètes (5%).

3. Couche de sable friable de couleur 10YR 4/2 (dark grayish brown) avec inclusions de gravier (60%).

4. Assise de grosses pierres sur un lit de sable loameux compact de couleur 5YR 2.5/2 (dark reddish brown) avec inclusions de gravier (20%).

5. Remblai de sable stérile de la campagne de fouille 2005 avec géotextile.

6. Couche de loam argileux compact de couleur 10YR 3/2 (very dark grayish brown) avec inclusions de gravier (10%).

7.Couche de sable compact de couleur 7.5YR 7/1 (light gray) avec inclusions de scories (70%).

8. Couche de sable loameux compact de couleur 10YR 2/1 (black) avec inclusions de petits cailloux (5%) et présence de fragments de verre et morceaux de céramique.

9.Lentille de cendre très compacte de couleur 10YR 5/1 (gray) avec inclusions de déchets métalliques (2%).

10. Couche de sable loameux très compact de couleur 10YR 2/1 (black) avec inclusions de pierres (10%).

11. Couche de cendre compact de couleur 10YR 5/1 (gray) avec inclusions de petits cailloux (20%).

12. Couche de loam argileux très compact de couleur 10YR 2/2 (very dark brown) avec inclusions de pierres (30%) et fragments de briques (<1%).

13. Couche de sable loameux moyennement compact de couleur 7.5YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de pierres (5%), briques (<1%), mortier (5%) et schiste décomposé (<1%).

14. Couche de sable loameux moyennement compact de couleur 10YR 3/2 (very dark grayish brown) avec inclusions de pierres (30%), de mortier (3%).

15. Couche de sable meuble de couleur 10YR 3/3 (dark brown) avec inclusions de pierres (30%) et de fragments de briques (5%).

16. Couche de sable loameux friable de couleur 7.5 YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de pierres (25%), de briques (3%) et de mortier (<1%).

17. Couche de loam sableux friable de couleur 10YR 3/1 (very dark gray) avec inclusions de pierres (35%), de mortier (10%).

18. Couche de sable loameux meuble de couleur 10YR 4/3 (brown) avec inclusions de plaquettes de schiste (15%).

19. Couched'argile sableuse compacte de couleur 10YR 3/2 (very dark grayish brown) avec inclusions de pierres (20%).

20. Couche d'argile légèrement sableuse peu compacte de couleur 10YR 3/3 (dark brown) avec inclusions de mortier (2%) et de plaquettes de schiste (<1%).

21. Couche de sable friable de couleur 10YR 7/3 (very pale brown) avec inclusions de mortier (60%) et de plaquettes de schiste (15).

22. Couche de sable meuble de couleur 7.5YR 2.5/2 (very dark brown) avec inclusions de cendre (<1%) et de mortier (30%).

Figure 41. Détail de la maquette de Duberger et By (vers 1806-1808). Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A

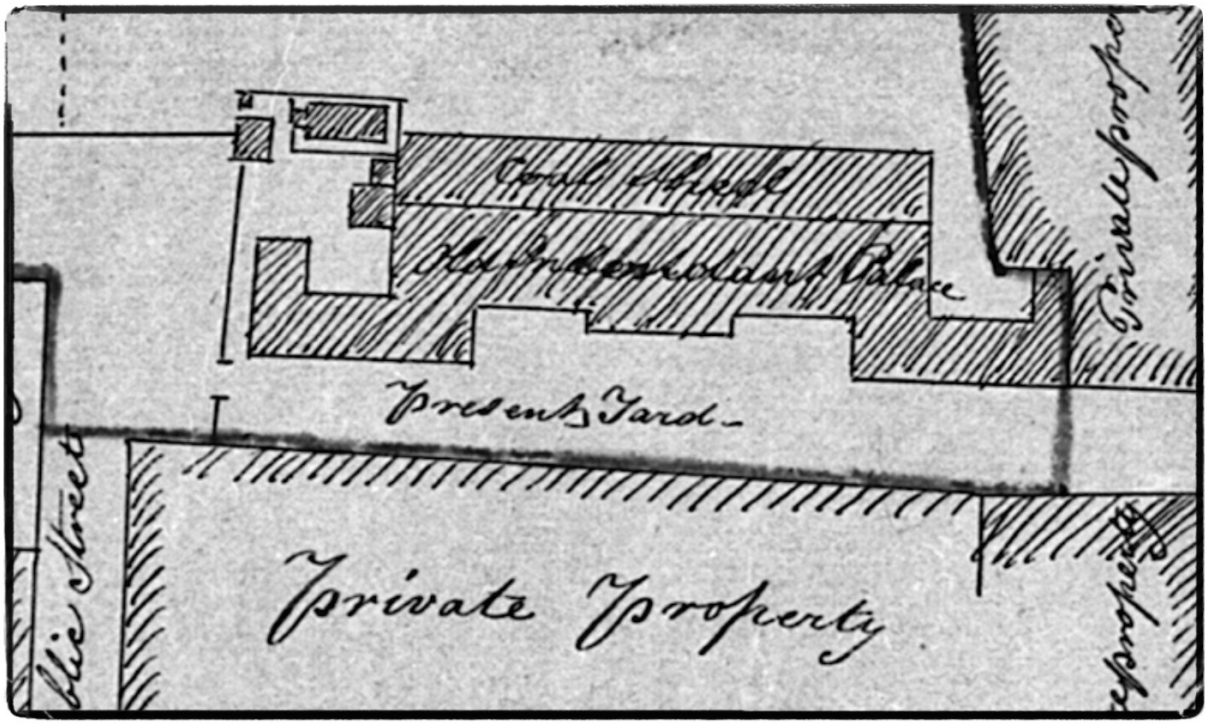

Figure 42. Plan de Durnford (1829), montrant la présence d'un petit muret à l'entrée ouest. Le carré noir représente l'emplacement estimé de la sous-opération 78A. A Plan of Government property shewing the Lot No. 7 considered to have been bought by Mr Savony now resumed by Government and shewing by a green stain the access permitted to Mr Wexlair to No. 15, E. W. Durnford, Québec, avril 1829, APC, H3/340.

Figure 43. Gravure de Georges Hériot montrant les ruines du palais et une structure adossée aux latrines (vers 1799), Aquarelle de Georges Hériot, vers 1799, Royal Ontario Museum, Toronto, copie MACQ, Inventaire des oeuvres d'art.

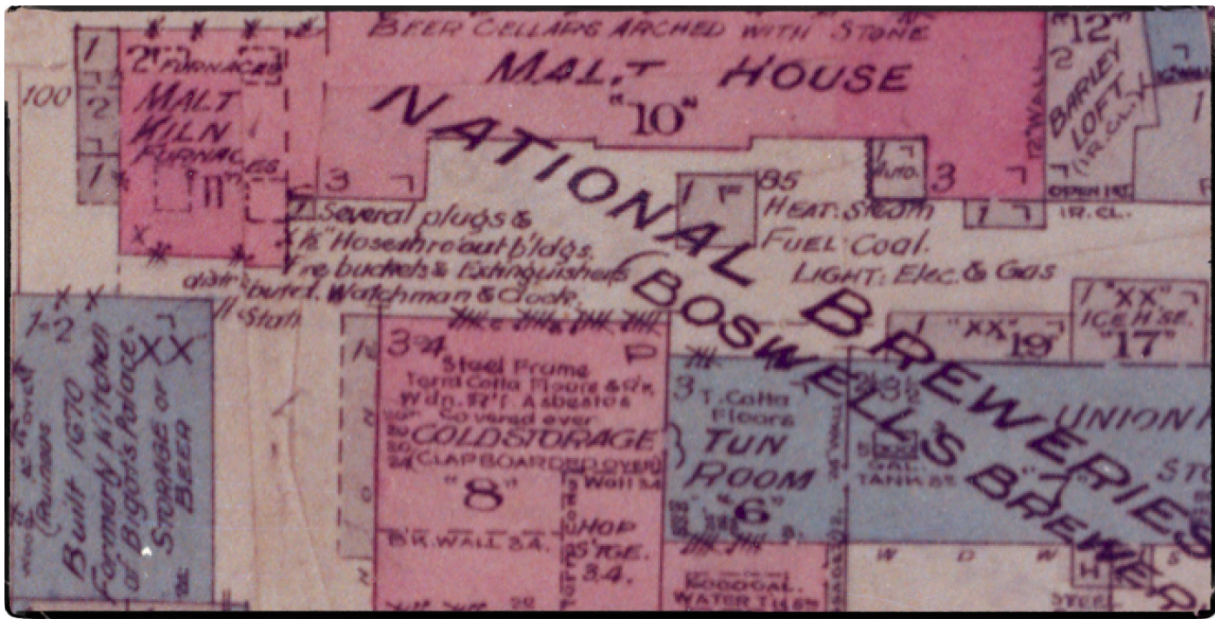

Figure 44. Agrandissement des annexes de la malterie visible sur un plan d'assurence de la National Breweries Limited dans l'Atlas des assureurs de 1923 (Atlas des assureurs, Québec, Underwriter's Survey ltd, Ottawa, 1957, vol. 1, p. 14).

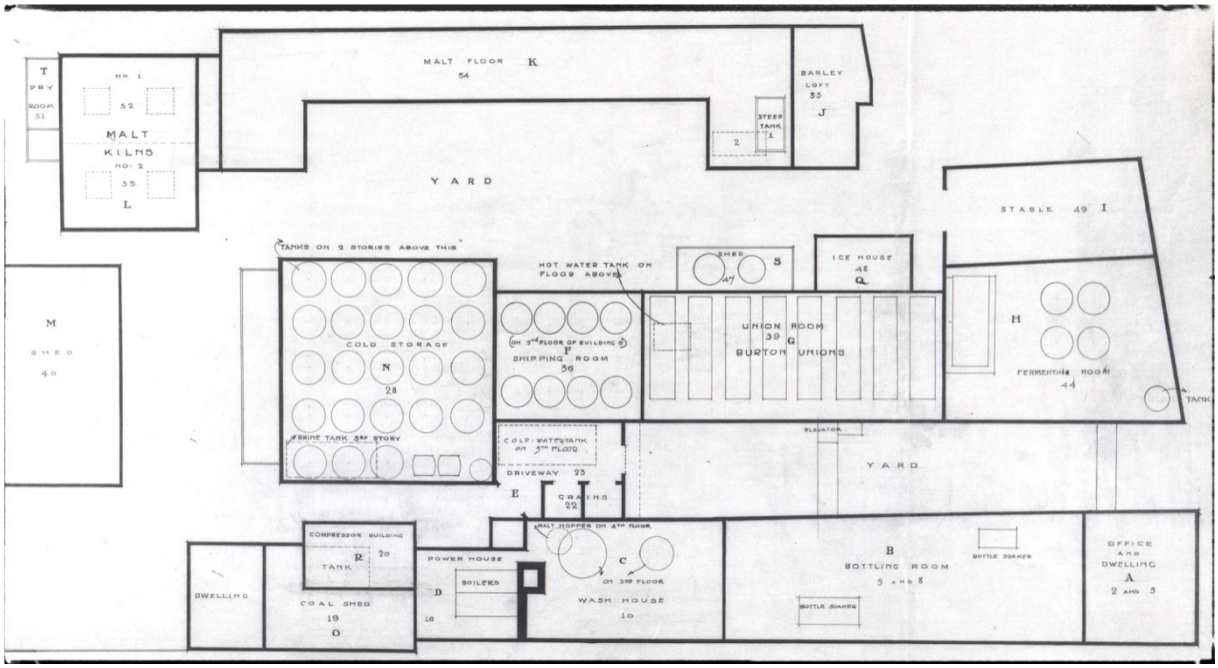

Figure 45. *Détail du plan de Staveley et Staveley daté de 1911. Il est possible d'y voir les infrastructures de la touraille de la brasserie Boswell. (Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro., Québec, March 21th 1911, Staveley and Staveley, architects, plan no. 374D, N 80-9-41).*

Figure 46. *Détail du plan d'une photographie aérienne 1926, ANQ-Photographie aérienne de la ville de Québec en 1926 par Fairchild Aerial Survey Co. P1000, S5 Série Fairchild Aerial Surveys Co., no 565/120.*

Figure 47. Photographie de 1934 montrant les modifications apportées à la touraille , 2 mai 1934, Boswell Brewery (building), ACC. no. : 1972-210).

Figure 48. Détail d'un cul de bouteille estampé d'un «D» dans un losange de la Dominion Glass Company breveté en 1928.

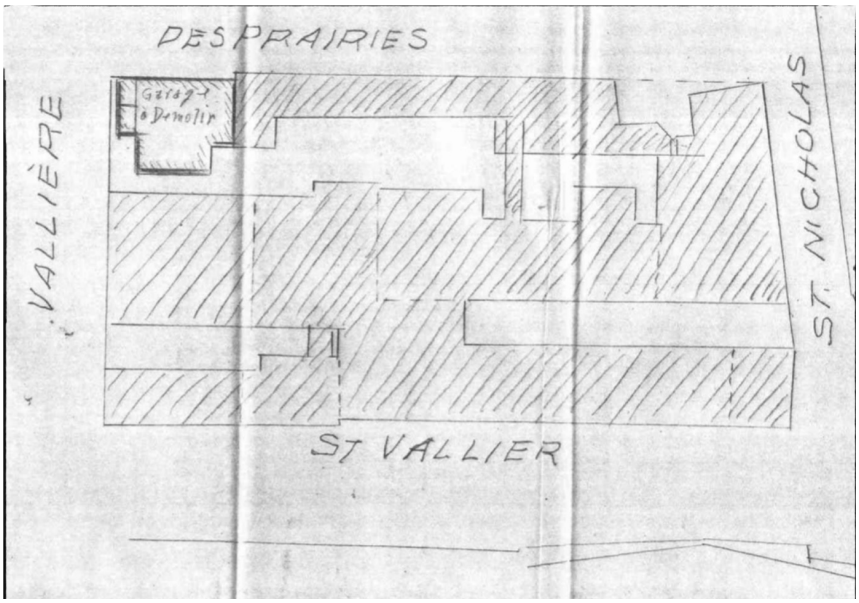

Figure 49. *Emplacement «d'un garage à démolir»en 1935 (Urbanisme, Architecture et permis de construction, démolition d'un garage de briques, 16 juillet 1935, permis no 7855).*

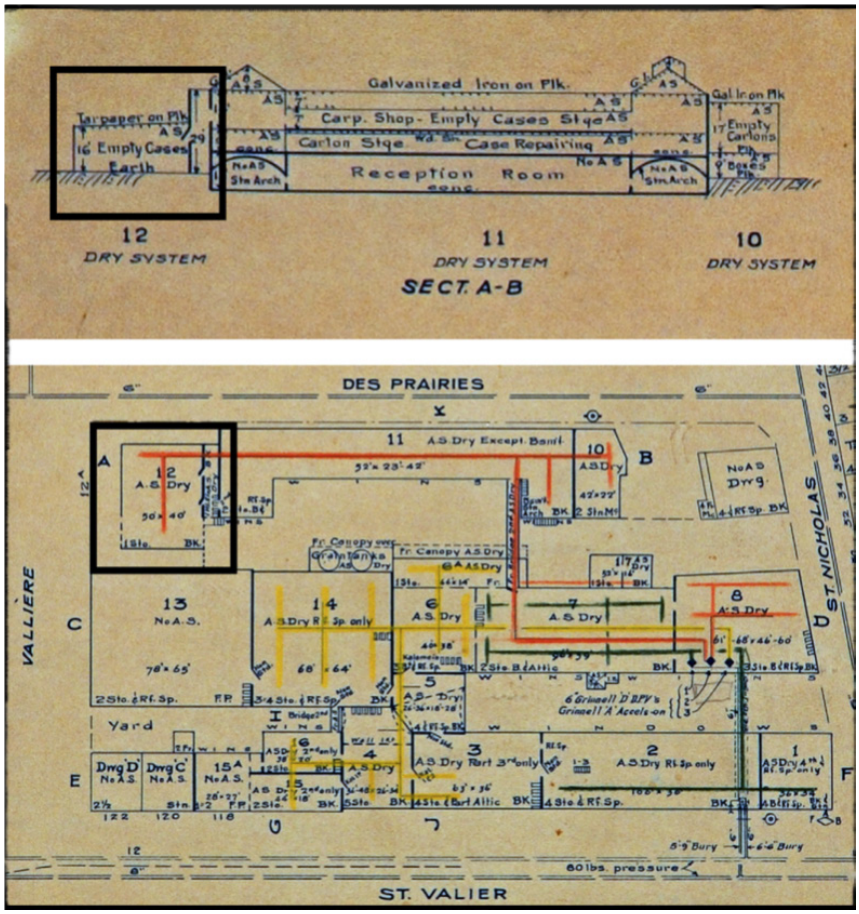

Figure 50. *Tel que présenté par Gaudreau et Taschereau (2010: 508): plan de la brasserie National Breweries LTD – Boswell Brewery, Québec de 1939 (AVQ-C.352.12-1939, Plan de la Canadian Underwriter's Association Sprinklered Risk Dep't, Montréal, Aug. 29/39, S-14, B-111D).*

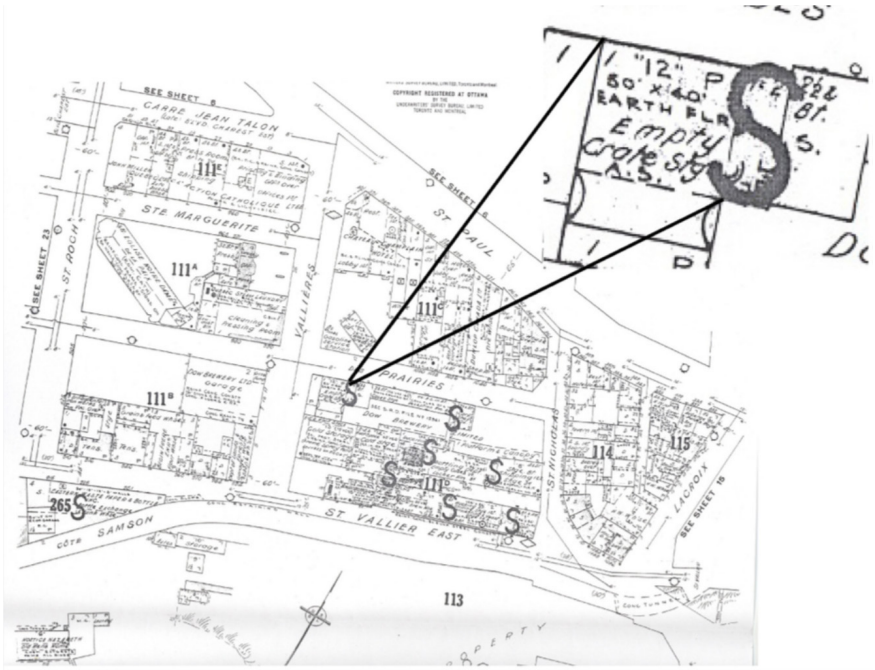

Figure 51. *Tel que présenté par Gaudreau et Taschereau (2010: 506): plan de la brasserie dans l'Atlas d'assurances de 1957 avec détail du secteur de l'ancienne touraille (Urbanisme, division des permis, permis de construction, «Plan de 1957 – Atlas d'assurance, Atlas des assureurs, Québec, Underwriter's Survey ltd, Ottawa, 1957, vol. 1, p. 14 », no 41972, le 12 août 1969.*

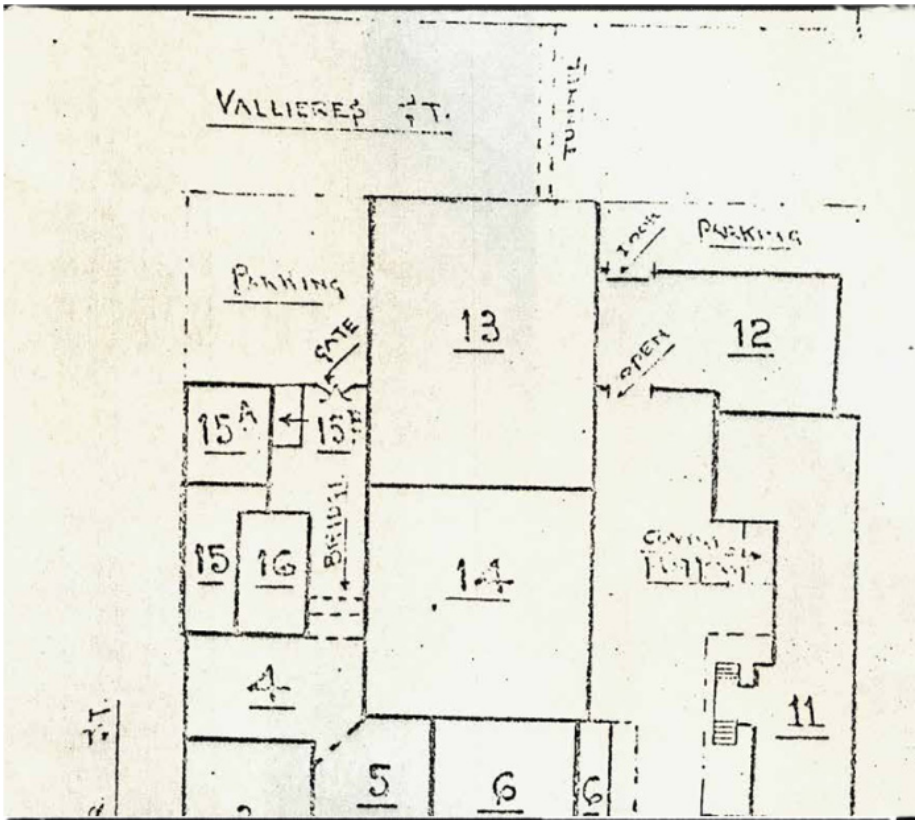

Figure 52. *Plan de la Dow Brewery ltd. (1959) montrant un stationnement (parking) à l'emplacement de l'opération 78A. (Declaration of transmission, re : Dow Brewery limited, devant Walsh, Auclair et Laberge, notaires, Montréal. no 393593).*

LE SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Rapport d'intervention archéologique

Opération 79

(CeEt-30)

Eli Blouin-Rondeau et Solène Mallet Gauthier

Remerciements

Nous désirons d'abord remercier M. Réginald Auger, Mme Anne-Marie Faucher et M. Stéphane Noël, superviseurs de l'édition 2016 du chantier-école de l'Université Laval. Nous tenons également à souligner le travail, parfois difficile, effectué par les stagiaires de premier cycle des sous-opérations 79A et 79B.

Nous sommes particulièrement reconnaissants pour l'aide en laboratoire et les conseils offerts par Mme Caroline Parent et M. Joey LeBlanc, ainsi que pour le travail d'infographie effectué par Mme Raphaelle Lussier-Piette.

Nous soulignons ensuite le soutien technique et logistique qui nous a été apporté par M. Daniel Simoneau, un des archéologues responsables de la Ville de Québec, ainsi que le Service des Travaux Publics de la Ville de Québec grâce auquel une excavation mécanique de certains lots fut possible.

Nous tenons aussi à remercier les étudiants en archéologie qui nous ont précédés au chantier-école à l'îlot des Palais pour leur soutien et leurs nombreux conseils. Nous remercions aussi Elianne Gravel et Maude Noël-Brindle qui ont participé à l'inventaire des artéfacts, ainsi que Mélissa Michaud pour son assistance en ce qui a trait à la matrice de Harris. Il est aussi important de souligner l'apport de Jacques Guimont, toujours présent lors des présentations du vendredi et dont les remarques et commentaires ont contribué à notre réflexion. Collègues et amis venus visiter le site lors des fouilles et nous ayant offert conseils et appui sont aussi à mentionner.

Finalement, nous remercions Marc Étienne Ladouceur pour son appui tout au long de ce travail.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à un financement provenant d'une entente entre la Ville de Québec, le Ministère de la Culture et de la Communication du Québec et l'Université Laval.

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la fouille de l'opération 79, située entre le stationnement et le mur extérieur ouest de l'îlot des Palais. Cette fouille a eu lieu du 16 mai au 17 juin 2016. Au cours de cette campagne de fouille, deux sections ont été excavées, soit CeEt-30-78 et CeEt-30-79. Ce site est localisé à l'angle des rues Vallière et des Prairies dans la Basse-Ville de Québec (figures 1, 2 et 3). Le lot cadastral est le numéro 4093209.

1.1. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Les fouilles archéologiques à l'îlot des Palais dans le cadre du chantier-école en archéologie de l'Université Laval sont le fruit de la collaboration entre l'Université Laval, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec. D'abord de 1982 à 1990, puis de 2000 à 2016, les étudiants au baccalauréat et aux cycles supérieurs ont pu y mettre en pratique leurs connaissances lors d'un stage en archéologie historique sur un site occupé sans interruption du XVII^{e} siècle à aujourd'hui (Auger *et. al*. 2009). Entre 1990 et 2007, plusieurs campagnes de fouilles y ont également été menées par la Ville de Québec dans le but de mieux documenter certains secteurs et ainsi de pouvoir offrir un portrait plus complet des périodes d'occupation successives, s'étendant sur quelques siècles, de ce site archéologique d'importance.

1.2. IMPORTANCE ARCHÉOLOGIQUE

L'intégrité et la qualité des contextes archéologiques retrouvés à l'îlot des Palais justifient, depuis plus de trente ans, les nombreuses recherches et fouilles réalisées sur le site. En effet, le site de l'îlot des Palais présente des traces archéologiques d'occupations importantes dans l'histoire de la ville de Québec, et par conséquent de l'histoire du pays. On y retrouve effectivement des traces de présence autochtone, des Régimes français et britanniques ainsi que des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Il s'agit notamment de vestiges et de contextes liés à la brasserie Talon, au premier et au second palais de l'intendant, à l'occupation britannique et à la période industrielle (brasserie Boswell par exemple). Ainsi, il est possible de constater l'importance archéologique de ce site et ce, à toutes les périodes historiques depuis plus de 400 ans. De plus, en trente ans de chantier-école en archéologie de l'Université Laval, les fouilles ont permis de mettre au jour une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts, dont certains sont des témoins uniques de leur époque.

1.3. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Au cours des derniers millénaires, plusieurs changements fauniques, climatiques, hydrographiques et topographiques se sont succédé dans la région de Québec. Ces phénomènes, majoritairement associés à la déglaciation du territoire, sont essentiels

à la compréhension de l'occupation humaine au fil du temps. Le site de l'îlot des Palais fut anciennement submergé par la mer de Champlain à la suite d'une phase de déglaciation importante qui débuta 15 000 ans avant aujourd'hui (Occhietti *et al.* 2001 : 263). Durant les quelques milliers d'années suivant cette phase, la région a été marquée par des variations importantes du niveau de la mer, jusqu'à ce que le fleuve retrouve son niveau normal, à partir de 5000 ans avant notre ère (Painchaud 1993 : 47). À partir de ce moment, la faune terrestre et aquatique se rapproche beaucoup de celle de la taïga que l'on connaît aujourd'hui (Painchaud 1993 : 45).

Ces transformations marquées ont laissé des traces importantes dans le paysage. En effet, une falaise surplombe le site d'origine appalachienne et sépare la Haute et la Basse-Ville (Auger *et al*. 2009 : 156). La zone au pied de la falaise est ainsi recouverte d'une accumulation géologique liée à l'érosion de celle-ci. La végétation recouvrant le terrain est actuellement anthropisée, représentée par du gazon, des arbres et des arbustes.

1.4. CADRE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

Lors des fouilles réalisées par la Ville de Québec en 2006 et 2007, Simoneau mentionne que les premiers vestiges d'une occupation préhistorique auraient été retrouvés sur le site de l'îlot des Palais (Simoneau 2014 : 26). Cette occupation préhistorique se serait déroulée entre 1100 et 1300 de notre ère et serait présente dans le périmètre intérieur associé au premier palais. C'est seulement à partir de la seconde moitié du XVII^{e} siècle qu'une première occupation européenne laisse des traces sur le site. Simoneau mentionne qu'une occupation historique est possible entre 1666 et 1673 et que selon les découvertes de 2006 et 2007, cette occupation est antérieure à celle de la Brasserie Talon (Simoneau 2014 : 32) qui débute en 1668. Or les sources historiques mentionnent aussi que la famille Couillard était propriétaire du secteur depuis les années 1630 (Moussette 1994 : 34). Toutefois aucune trace archéologique ne vient corroborer cette information.

L'îlot des Palais, l'un des sites historiques les plus importants de l'histoire de la Ville de Québec, mais également de l'occupation européenne en Amérique du Nord, a ainsi été occupé et transformé depuis le XVII^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui. En effet, le site a continuellement été occupé, depuis le début du Régime français, avec la brasserie Talon ou les palais des intendants, jusqu'au XX^{e} siècle, tant avec la brasserie Boswell-Dow que, plus récemment, la Ville de Québec, sans oublier la période britannique ou le XIX^{e} siècle durant lesquels diverses activités commerciales, domestiques et industrielles se sont déroulées à cet endroit.

1.5. OBJECTIFS DE LA FOUILLE

La fouille de l'opération 79 avait d'abord pour objectif de documenter toutes les périodes d'occupation retrouvées dans le secteur nord-ouest du site. Plus précisément, elle cherchait à récolter des informations sur la période d'occupation du second palais de l'intendant et sur le Régime britannique, en particulier sur l'aire de circulation entre

le palais et les latrines. De plus, la fouille de l'opération 79 visait à documenter les XIX^{e} et XX^{e} siècles dans cette partie du site, plus particulièrement les traces en lien avec l'occupation du terrain par la brasserie Boswell. De façon plus générale, elle cherchait à relier les informations récoltées durant les fouilles à celles des opérations précédentes effectuées dans le secteur (sous-opérations 45, 46, 47, 57, 67). Finalement, la fouille de l'opération 79 avait pour but la formation des étudiants au baccalauréat et à la maîtrise en archéologie à l'Université Laval.

1.6. MÉTHODOLOGIE

Les fouilles de l'année 2016 ont été effectuées sous la supervision du professeur Réginald Auger, d'Anne-Marie Faucher, candidate au doctorat en archéologie à l'Université Laval, ainsi que de Stéphane Noël, candidat au doctorat en archéologie à l'Université Laval. Les étudiants à la maîtrise chargées d'assister à la direction des fouilles de l'opération 79 étaient Eli Blouin-Rondeau et Solène Mallet Gauthier. L'équipe de techniciens de cette opération se composait de dix étudiants de premier cycle de l'Université Laval. L'équipe de la sous-opération 79A était constituée de Marie-Anne Paradis, Thomas Mairey, Rachel Archambault, Patricia Loubier et Charles-Olivier Dumont. Ensuite, Sacha Pilote, Elianne Gravel, Natasha Joannis, Andréanne Bolduc et Marie-Ève Lyrette formaient l'équipe de techniciens de la sous-opération 79B. L'équipe au laboratoire était pour sa part composée de Caroline Parent et de Joey Leblanc.

1.6.1. Procédure des fouilles et d'enregistrements

L'opération 79 est délimitée à l'ouest par une chaîne de stationnement en béton, à l'est par le mur extérieur de l'îlot des Palais et au nord par un muret de béton. Dans son ensemble, l'opération mesure 7 m de long sur 3 m de large (figure 3). Cette zone de fouille fut ensuite divisée en deux sous-opérations de dimensions identiques : 79A au nord et 79B au sud. Ces deux sous-opérations mesurent respectivement 3,50 m de long sur 3 m de large. Le rapport qui suit présente la synthèse des informations récoltées lors de ces interventions.

L'ouverture de l'opération 79 fut effectuée le 16 mai 2016 au matin. À ce moment, le gazon recouvrant la surface de l'opération fut retiré à l'aide de pelles. La fouille s'est ensuite poursuivie manuellement à l'aide de plusieurs outils (truelle, pelle, binette, etc.) à l'exception d'un moment où une pelle mécanique fut requise pour excaver une partie du lot 79A10/79B10 dans la sous-opération 79A. La zone de fouille de l'opération 79 fut réduite à trois reprises. D'abord, le 24 mai 2016, les fouilles furent arrêtées dans la partie située à l'ouest du vestige 79A200/79B300 pour des raisons de sécurité : à cause de l'étroitesse de l'espace de fouille à cet endroit, il était impossible d'étançonner la paroi. Ensuite, le 9 juin 2016, la zone de fouille fut réduite à un rectangle de 2,60 m sur 1 m situé le long du vestige 79A100/79B100. Finalement, du 13 au 17 juin 2016, seuls deux sondages de 1 m sur 0,75 m étaient encore fouillés. Comme la précédente, cette réduction de l'aire de fouille avait pour objectif de trouver la base du mur 79A100/79B100 tout en assurant la sécurité des techniciens et assistants. Le Service

des Travaux publics de la Ville de Québec est venu à quelques reprises étançonner les parois de l'opération et les vestiges 79A450a, 79B450b et 79A200/79B300 afin d'assurer la sécurité des techniciens et assistants.

L'enregistrement des données s'est fait à l'aide de fiches de sols et de vestiges de l'Université Laval (annexe I). Des photographies numériques ainsi que des relevés graphiques (coupes, plans et élévations) et topographiques furent également enregistrés. L'ensemble des lots est présenté selon le système d'enregistrement Tikal : code Borden (CeEt-30), numéro de l'opération (79), lettre majuscule de la sous-opération (A ou B) et numéro de lot. Les chiffres de 1 à 49 sont associés aux lots de sol. Par la suite, les vestiges de maçonnerie sont représentés par les centaines (100, 200, 300, etc.) alors que les vestiges autres commencent à 50 et augmentent par bonds de 100 (50, 150, 250, etc.). Les relevés topographiques ont été effectués à partir du point de référence (a : 8,26) transférés à partir de la borne géodésique #986 située sur la rue de Saint-Vallier (8,37 mNMM). Au cours des fouilles, des relevés d'altitude furent effectués par un arpenteur engagé par la Ville de Québec. De plus, des relevés d'imagerie iSCAN ont été effectués par Richard Lapointe ; ceux-ci ne sont pas présentées dans ce rapport mais sont archivés aux laboratoires d'archéologie de l'Université Laval.

Pendant la fouille, des échantillons de sédiments et de mortier furent prélevés pour analyse. D'abord, des échantillons de sédiments de 3 l ont été pris dans les lots 79B38, 79B39 et 79B41 pour de potentielles analyses archéoenvironnementales. Ensuite, des échantillons de 500 ml de mortier furent prélevés sur les vestiges 79A100/79B100 et 79A200/79B300 pour analyses physicochimiques. La liste des échantillons est fournie à la fin de ce rapport (annexe II).

Les étançonnements furent retirés le 20 juin 2016 et du géotextile a été déposé au fond de l'opération. Celle-ci a été comblée par du sable stérile, par le Service des Travaux publics de la Ville de Québec quelques jours plus tard. Ceci marque la fermeture de l'opération 79.

1.6.2. Traitement et analyse des données

Les artéfacts et écofacts récoltés ont été transportés au fur et à mesure de la fouille au Laboratoire d'archéologie historique de l'Université. Sous la supervision de Caroline Parent et de Joey LeBlanc, les étudiants de premier cycle ont commencé à nettoyer et numéroter les objets, étape qui a été achevée pendant l'été 2016 par Eli Blouin-Rondeau, Solène Mallet Gauthier et Elianne Gravel. L'inventaire des artéfacts et écofacts a été effectué à l'aide du logiciel FileMaker Pro. Aucun catalogage n'a été fait, en raison du caractère peu exceptionnel des artéfacts retrouvés. Enfin, Raphaelle Lussier-Piette a été chargée du travail d'infographie des dessins réalisés pendant le stage.

2. Description des lots de sol et de vestiges

Cette section est divisée en deux parties principales et contient une description des lots enregistrés pendant la fouille de l'opération 79. La première partie est dédiée aux vestiges de maçonnerie, de pierre et de béton. Les lots de sols sont présentés dans la seconde partie. Dans chacune de ces parties, on retrouve les descriptions des lots communs aux deux sous-opérations, suivis de ceux uniques aux sous-opérations 79A et 79B.

La description de chaque vestige est présentée d'abord sous la forme d'un tableau indiquant son numéro, ses caractéristiques physiques (modes de constructions et matrice), ses altitudes (supérieures et inférieures), ses dimensions (hauteur, longueur et largeur), son orientation et les techniques de fouilles employées pour le mettre au jour. Le tableau comprend également une référence aux figures. Les informations supplémentaires, telles que les lots limitrophes et les attributs du vestige, se trouvent dans le paragraphe descriptif situé sous le tableau. Finalement, un plan montre l'emplacement du vestige (en gris) dans l'opération.

De même, la description des lots de sols commence par un tableau comportant le numéro du lot, des informations sur ses attributs (matrice, couleur et consistance), ses mesures (altitudes supérieures et inférieures, ainsi que son épaisseur moyenne), les techniques de fouilles utilisées ainsi qu'une référence aux figures. Un plan de localisation permet de situer le lot (en gris) dans l'opération. Le texte associé décrit les lots limitrophes, les inclusions, les lentilles et résume l'assemblage artéfactuel et écofactuel du lot. Ensuite, un second tableau présente, le cas échéant, une sélection des artéfacts diagnostiques et leur intervalle chronologique. Le choix des artéfacts diagnostiques repose sur leur pertinence pour la datation du lot en question. L'ensemble des artéfacts diagnostiques, accompagnés de la référence utilisée pour les dater, est présenté à la fin de ce rapport (annexe III).

2.1. LOTS DE VESTIGES

2.1.1. Lots équivalents (79A et 79B)

Vestiges de maçonnerie

79A100/79B100

Lot	Altitudes (mNMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
	Sup.	Inf.						
79A100a/79B100a	5,51 à 5,66	4,02 à 4,31*	1,28 à 1,50*	3,34	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79A100b/79B100e	5,65 à 5,81	5,51 à 5,66	1,28 à 1,32	4,76	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79B100b	5,63	4,31*	1,32	1,28	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79A100c/79B100c	6,13 à 7,05	5,65 à 5,81	0,54 à 1,14	sud : 1,86 nord : 1,62	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79A100d/79B100d	6,43 à 6,81	5,65 à 6,05	sud : 0,80 nord : 0,78	sud : 0,36 nord : 0,37	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79A100e	6,67	6,31	0,36	0,16	n.d.	nord-sud	n.d.	4
79A100f	6,05	5,70	0,35	0,50	n.d.	nord-sud	n.d.	4

* La base du vestige n'a pas été atteinte

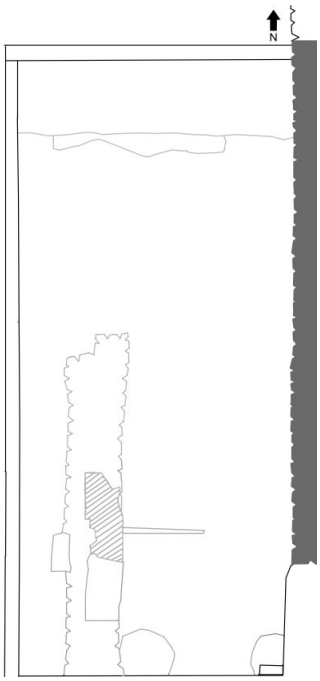

Dans le cadre de ce rapport, les différentes parties constituantes du vestige 79A100/79B100 ont été regroupées en « modes » et « états ». Alors que les « modes » se rapportent aux différents styles de construction employées, les « états » représentent des modifications ou réparations apportées au vestige, associés à des évènements particuliers, qui ne comportent pas toujours de « modes » architecturaux. Bien que la description des « états » puisse être considérée comme relevant de l'interprétation, ils seront inclus dans la présente section par soucis de cohérence. Pour chaque mode, des figures présentent la zone incluse par celui-ci. Finalement, les lots latéraux au vestige 79A100/79B100, indépendamment des modes et états, sont les lots 79A1/79A3/79B2, 79A2/79B3, 79A5/79B6, 79A7/79B7, 79A10/79B10, 79A13/79B9, 79A17/79B29, 79A17/79B33, 79A17/79B36, 79A21/79B35, 79A21/79B37, 79A22/79A24/79B38, 79A27/79B39, 79A28/79B40, 79A29/79B41, 79A6, 79A8, 79A9, 79A11, 79A14, 79A25, 79A26, 79B15, 79B19, 79B28, 79B32.

Le vestige 79A100/79B100 est un mur de l'actuel bâtiment des voûtes du Palais (figure 4). Il s'agit d'un vestige d'orientation nord-sud constituant la majorité de la paroi est de l'opération 79 et faisant toute sa longueur à l'exception de 1,24 m au sud. Les proportions des divers types de pierres retrouvées dans le mur diffèrent entre le nord et le sud. Vers le nord, le vestige est composé à 60% de calcaire, 30% de schiste, 5% de calcaire schisteux et 5% de brique alors qu'au sud il est composé de 84% de calcaire, 14% de calcaire schisteux, 1% de grès et 1% de schiste. On y retrouve des pierres de toutes formes et tailles (brutes, ébauchées, équarries, pierres de taille) ainsi que des cales, mesurant en moyenne 0,12 m sur 0,15 m. Seulement le parement ouest du vestige 79A100/79B100 a pu être observé. Dix-neuf assises au maximum, passant de régulières à irrégulières, ont pu être dénombrées. Au nord, neuf cours de briques en panneresse ont aussi pu être observés. Le vestige 79A100/79B100 possède 3 ancrages de stabilisation (deux dans 79A et un dans 79B) au niveau du lot 79A1/79B2. À environ 5,67 mNMM le vestige présente ce qui pourrait être un ressaut. Différents types de mortiers servent de liant dans ce vestige et des échantillons de ceux-ci ont été prélevés (annexe II).

Modes

Le mode 79A100a/79B100a se trouve dans la partie inférieure du vestige et vers son centre. Il se trouve sous le mode 79A100b/79B100e. Les pierres qui le composent sont brutes et ébauchées et 95% d'entre elles sont des pierres calcaires. On y retrouve plus de schiste au nord qu'au sud (5% au nord, 1% au sud). Du calcaire schisteux (1%) et du grès jaune-orangé (3%) sont aussi présents dans la partie sud du mode. Les pierres employées dans ce mode sont de diverses dimensions et leurs formes sont très irrégulières. Par exemple, la plus petite pierre mesure 0,07 m sur 0,06 m alors que la plus grosse mesure 0,74 m sur 0,13 m. Tout comme les pierres qui les composent, les assises de ce mode sont irrégulières. Il est possible d'en dénombrer entre six et huit. Le mortier utilisé comme liant était jaunâtre et très désagrégé. Son épaisseur est très variable, passant de 0,005 m par endroits à 0,15 m à d'autres. Finalement, il est à noter que, durant les fouilles, de l'eau s'échappait en grande quantité d'entre certaines pierres de ce mode.

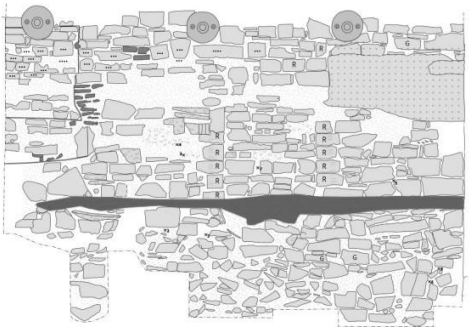

Le mode 79A100b/79B100e se situe au-dessus du mode 79A100a/79B100a à environ 5,67 mNMM. Il fait presque toute la longueur du vestige. Son épaisseur est très variable. En effet, il est beaucoup plus mince au nord qu'au sud, passant d'un simple alignement de pierres à son extrême nord à trois assises au sud. De plus, au nord il est composé à 90% de schiste pour 10% de calcaire alors qu'au sud il est composé à majorité de calcaire (90%) avec 9% de calcaire schisteux et 1% de schiste. Le mode 79A100b/79B100e se compose de pierres brutes et ébauchées. Certaines altérations y sont retrouvées. En effet, on y note un trou de 0,15

m de longueur à 1,6 m à partir du nord et le schiste s'effrite à différents endroits. Les joints de mortier sont très désagrégés, ce qui fait qu'il est impossible de déterminer leur type de pose. Ils ont une épaisseur de 0,005 m à 0,09 m.

Le mode 79A100c/79B100c est formé de trois assises au nord et cinq assises au sud, et se trouve au-dessus du mode 79A100b/79B100e. Comme pour le mode précédent, les proportions de type de pierres dans ce lot varient entre la portion nord et la portion sud du vestige. Ainsi, au nord, on trouve 70% de calcaire, 15% de calcaire schisteux et 15% de schiste, alors qu'au sud il y a 60% de calcaire, 39% de calcaire schisteux et 1% de schiste. Les assises du mode 79A100c/79B100c sont plus ou moins régulières, de même que leur appareil. Certaines des pierres sont brisées et quelques espaces sont dépourvus de pierres. L'épaisseur du mortier liant les pierres entre elles varie de 0,005 m à 0,05 m et est affleuré ou creux selon les endroits. Il est également désagrégé en certains points. Un échantillon de mortier a été pris dans ce lot (annexe II).

Le mode 79A100d/79B100d constitue deux jambages d'une ouverture bouchée à peu près au centre du vestige 79A100/79B100. Ils ont chacun cinq assises régulières de pierres de calcaire de longueurs différentes (jusqu'à 0,33 m) mais d'une largeur régulière d'environ 0,16 m. On n'y retrouve aucune cale. L'appareil est régulier et les pierres sont taillées et bouchardées (figure 4). Leurs côtés orientés vers les extrémités du vestige (vers l'extrême nord et l'extrême sud) forment un dénivelé par rapport au reste des pierres de ce mode. Les pierres de l'assise supérieure d'un côté et de l'autre sont cassées. Le liant, quant à lui, est affleuré et d'une épaisseur de 0,005 m à 0,02 m. Il est désagrégé par endroit. Deux échantillons de mortier ont été pris dans ce mode (annexe II).

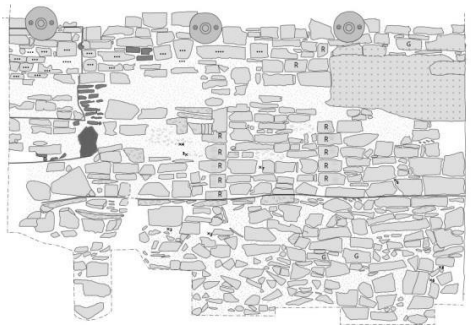

Le mode 79A100e ne se trouve que dans la partie nord du vestige. Il s'agit d'une pierre de calcaire bouchardée et taillée dont une partie semble brisée. Elle se situe au coin inférieur droit de l'ouverture bouchée se trouvant au nord du vestige. Du mortier se trouve entre elle et les autres pierres autour d'elle.

Le mode 79A100f se trouve lui aussi du côté nord du vestige 79A100/79B100. Il s'agit là encore d'une seule pierre calcaire. Elle est de forme triangulaire et se situe au nord du mode 79A100c/79B100c et sous le mode 79A100e. Elle a une longueur de 0,50 m sur 0,38 m de hauteur. Aucun liant n'est visible.

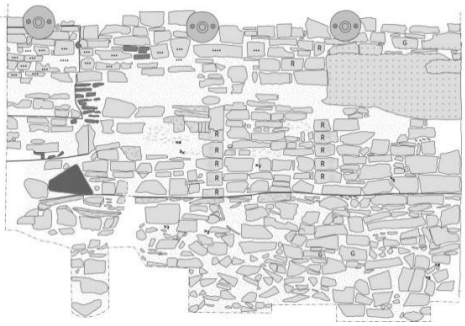

Le mode 79B100b ne se trouve que dans la partie sud du vestige. Il s'agit de l'extrémité sud du vestige sous le mode 79A100b/79B100e. Le mode est formé de dix assises irrégulières composées à 99% de calcaire et à 1% de calcaire schisteux ; il est très peu régulier, tant dans l'appareil que dans le volume des pierres (qui vont de 0,71 m sur 0,10 m à 0,06 m sur 0,06 m), mais il est tout de même plus organisé que le mode 79A100a/79B100a duquel il est voisin. Le mortier qui lie les pierres entre elles est désagrégé et a une épaisseur de 0,005 m à 0,03 m. Comme dans le mode 79A100a/79B100a, de l'eau s'écoule d'entre certaines pierres de ce mode et, dans son extrême sud, des pierres sont manquantes. Un échantillon de mortier y a été prélevé (annexe II).

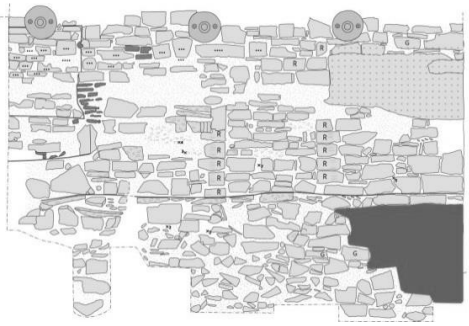

États

État 79A100-1/79B100-6

Cet état du vestige 79A100/79B100 correspond aux réparations récentes faites sur ce mur du second palais de l'Intendant et il est principalement représenté par les ancrages noirs visibles dans la partie supérieure du vestige (voir événement 25).

État 79A100-2/79B100-5

Cet état correspond aux assises plutôt rectilignes à la hauteur des ancrages et directement en dessous de ceux-ci. Il s'agirait d'une réparation du vestige 79A100/79B100 par Boswell vers 1886 (voir événement 9). Plusieurs pierres de cet état pourraient provenir de la structure d'origine du palais, comme en témoignent les quelques pierres bouchardées qui y sont présentes. Cette façon de procéder aux réfections aurait par ailleurs prévalu pour la façade sud de la section ouest du palais (Roy 2014 : 110).

État 79A100-4/79B100-4

Ces quelques assises de pierres équarries et plates pourraient correspondre à une réparation du coin sud-ouest du mur du palais par Boswell (voir évènement 9).

État 79A100-8/79B100-2

Il s'agit d'une section qui comprend beaucoup de schiste, située directement au-dessus de ce qui est interprété comme étant le bouchage d'une porte située dans le mur ouest du palais. Puisque ce schiste se trouve autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ouverture bouchée et que du côté nord les dernières pierres du mode 79A100d sont brisées, nous pensons que l'état 79A100-8/79B100-2 correspond à une réparation dans le bouchage de l'ouverture et dans cette section du mur (voir événement 8).

État 79A100-13/79B100-1

Il s'agit des trois assises relativement régulières situées entre les modes 79A100d et 79B100d et au-dessus du mode 79A100b/79B100e. Cet état est interprété comme étant le bouchage initial d'une ouverture interprétée comme une porte du second palais de l'Intendant (voir événement 5).

État 79A100-3

Cet état correspond principalement à une consolidation en ciment (environ 0,30 m sur 0,20 m) présente sous l'ouverture associée au mode 79A100e, mais aussi à ce même ciment étendu à plusieurs endroits de la portion nord du vestige 79A100/79B100. Il est interprété comme étant lié à une consolidation de zones du mur considérées dangereuses lors de la pose du vestige 79A50, d'autant plus que ce ciment paraît assez récent (voir événement 22).

État 79A100-5

Il s'agit de mortier étendu sur la majeure partie de l'ouverture murée interprétée comme ayant été une fenêtre du second palais de l'intendant, mais aussi sur la réparation en briques de ce murage (voir état 79A100-7), ainsi que sur la majorité de la section supérieure du vestige 79A100. Ce mortier est particulièrement présent à la jonction de la fenêtre et de son chambranle. Il se retrouve également sous le ciment de l'état 79A100-3 par endroits. Ainsi, puisqu'il se retrouve sur la brique et le bouchage de la fenêtre, l'état 79A100-5 leur serait postérieur, mais puisqu'il ne se retrouve pas sur les pierres de l'état 79A100-4/79B1004, il lui serait antérieur (voir événement 9).

État 79A100-6

Il s'agit des pierres (difficilement visibles sous le mortier de l'état 79A100-5) formant le murage de l'ouverture interprétée comme ayant été une fenêtre du second palais de l'Intendant (voir événement 6).

État 79A100-7

Il s'agit des briques françaises présentes directement au sud des pierres de l'état 79A100-6. Puisqu'elles semblent empiéter légèrement sur la section qui constituait la fenêtre avant qu'elle ne soit murée, nous suggérons que l'état 79A100-7 a eu lieu, au plus tôt, au même moment que l'état 79A100-6 (voir événement 6).

État 79A100-9

Cet état comprend les modes 79A100b/79B100e, 79A100c/79B100c, 79A100d/79B100d, 79A100e et 79A100e. Il s'agit donc de l'état d'origine du second palais de l'intendant (voir événement 3).

État 79A100-10

Cet état correspond aux modes 79A100a/79B100a et 79B100b, c'est-à-dire aux fondations du second palais de l'Intendant. Il s'agit donc de la première phase de construction de ce bâtiment (voir événement 3).

État 79A100-11

L'état 79A100-11 consiste en divers amas du même béton fort semblable à celui du vestige de béton 79A50. Puisqu'il se trouve par-dessus tout autre mortier ou enduit présent sur ce mur et que les bétons sont semblables, nous pensons qu'il s'agit de consolidations opportunistes de certaines pierres dans la section nord du vestige 79A100/79B100 lors de l'érection du vestige 79A50 (voir événement 22).

État 79A100-12

Il s'agit d'un mortier recouvrant des pierres dans le haut de l'ouverture bouchée, interprétée comme étant une fenêtre du second palais de l'Intendant. Ce mortier semble avoir été étendu sans soin ; en effet, il ne s'agit que d'amas à peine étalés. Il est supérieur au mortier de l'état 79A100-5 et lui est donc postérieur (voir événement 9).

État 79A100-14

Il s'agit de deux briques rouges communes présentes dans le haut du vestige 79A100/79B100 et ayant probablement servi à boucher des trous ou à effectuer des réparations dans la section du mur du palais ayant déjà subi une réfection pendant l'occupation du site par la brasserie Boswell après son installation dans cette partie du site (voir événement 9).

État 79B100-3

Cet état correspond à un enduit noir recouvrant une partie de l'extrémité sud du vestige 79A100/79B100. Vu son positionnement, il est possible que les pierres se trouvant sous cet enduit soient analogues à celles de l'état 79A100-4/79B100-4. Or, vu son lien avec le lot 79A13/79B9 et puisque l'état 79B100-3 recouvre les pierres de l'état 79A100-4/79B100-4, cet enduit a nécessairement été étendu postérieurement à la construction de l'état 79B100-3.

79A200/79B300

Lot	Altitudes (mNMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
	Sup.	Inf.						
79A200a/79B300a	6,01 à 6,05	5,35 à 5,36	0,68 à 0,71	3,89	0,63 à 0,70	nord-sud	n.d.	5
79A200b/79B300b	6,93 à 7,03	6,01 à 6,05	0,57 à 1	3,86	0,63 à 0,70	nord-sud	n.d.	5
79B300c	7,05 à 7,01	6,93 à 7,03	0,28 à 0,30	1,76	0,63 à 0,70	nord-sud	n.d.	5
79B300d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	nord-sud	n.d.	n.d.

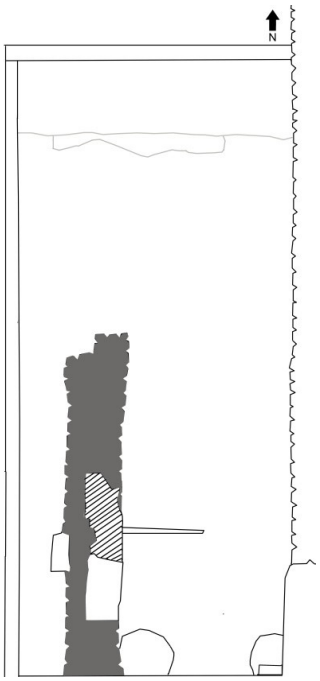

Le vestige de maçonnerie 79A200/79B300 est situé dans le sud-ouest de l'opération 79. Il est parallèle à la paroi ouest de l'opération et traverse en entier la sous-opération 79B. Seule l'extrémité du vestige est présente dans la sous-opération 79A (0,62 m). À l'ouest, le vestige 79A200/79B300 est latéral aux lots 79A15, 79B13, 79B14, 79B18, 79B650. À l'est, ses lots latéraux sont nombreux. Il s'agit des lots 79A10/79B10, 79A16, 79A19, 79A20, 79A23, 79B12, 79B16, 79B20, 79B21, 79B22, 79B24, 79B26, 79B27, 79B28 79B30, 79A19/79A23/79B34 79B38, 79B350, 79B450b, 79B550. Ses lots supérieurs sont les lots 79A10/79B10, 79B17, 79B350, 79B200 et 79B650. Enfin, ses lots inférieurs sont les lots 79A22, 79A24 et 79B38.

Ce vestige à double parement est fait de 100% de pierres de calcaire équarries et de taille. La dimension des pierres qui le composent est variable, les plus petites mesurant 0,08 m sur 0,03 m, et les plus grandes 0,43 m sur 0,26 m. Les modes de construction du vestige font aussi usage de cales. Le liant utilisé est un mortier dont des échantillons ont été pris à différents endroits (annexe II). De plus, le vestige 79A200/79B300 est posé sur une sole de bois.

Étant donné l'arrêt des fouilles à l'ouest du vestige assez tôt pendant le stage, ce parement n'a pas pu être documenté en détail et n'a pu être observé que du côté de la sous-opération 79B. Nous avons tout de même observé que le parement ouest est dressé et possède un appareil régulier (figure 5). Il possède sept assises régulières. Le parement est, qui est dressé et possède un appareil régulier, a treize assises. On y voit des amas de goudron dans la partie sud (mode a). On remarque les mêmes altérations sur le parement est et le parement ouest. Il s'agit notamment du dérasement d'une section au sud et de toute la partie nord qui semble avoir été arrachée.

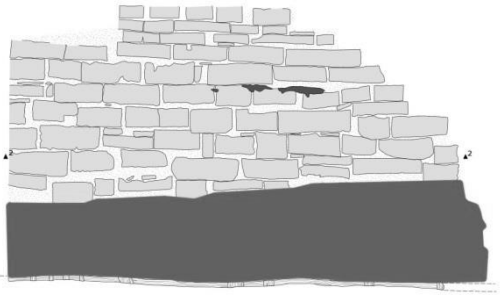

Le mode 79A200a/79B300a se situe sur le parement est du vestige et constitue ses quatre assises inférieures. Composé à 100% de calcaire, il est formé de pierres de taille, équarries et de cale. Ce mode se situe entre les modes 79A200b/79B300b et la sole de bois. Un appareil régulier a été utilisé pour sa construction et les assises sont régulières. On y remarque la présence de goudron dans la partie supérieure ainsi qu'une pierre bouchardée. Du mortier affleuré et débordant d'une épaisseur de 0,01 m à 0,02 m sert de liant entre les pierres. C'est dans ce mode que les échantillons de mortier susmentionnés ont été pris (annexe II).

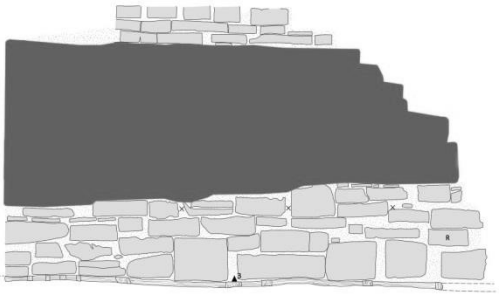

Le mode 79A200b/79B300b, quant à lui, se situe au-dessus du mode 79A200a/79B300a Dans sa partie sud, il est également situé sous le mode 79B300c. Ce mode ne se retrouve que dans le parement est du vestige. Il est composé à 100% de pierres équarries de calcaire et comporte des cales. Ce mode possède un appareil régulier comportant six assises régulières. Un mortier d'une épaisseur de 0,01 m à 0,05 m, qui est affleuré, débordant et baveux selon les endroits, sert de liant entre les pierres.

Le mode 79B300c ne se trouve que dans la section sud du parement est du vestige. Il est supérieur au mode 79A200b/79B300b et aucun autre mode ne lui est supérieur. Ce mode présente un appareil régulier et consiste en trois assises régulières faites de pierres de calcaire. Les pierres de ce mode se différencient de celles des autres modes particulièrement en raison de leur minceur. Le mode 79B300c ne comporte pas de cale. Le mortier qui lie les pierres du mode entre elles est affleuré et désagrégé et son épaisseur varie entre 0,01 m et 0,02 m.

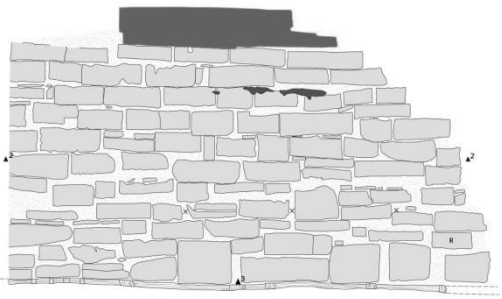

Le mode 79B300d est le seul qui a pu être observé dans le parement ouest. Il s'agit de sept assises régulières de pierres calcaires équarries avec quelques cales. Son appareil est régulier. Le mortier est affleuré et possède une épaisseur variant de 0,01 m à 0,06 m.

Finalement, le vestige 79A200/79B200 repose sur une sole de bois. Celle-ci est composée de pièces de bois parallèles intercalées d'autres pièces de bois perpendiculaires. Il fait toute la longueur du vestige 79A200/79B300.

Vestige autre

En béton

79A150/79B150

Lot	Altitudes (mNMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
	Sup.	Inf.						
79A150/79B150	7,71 à 7,78	7,39 à 7,40	0,31 à 0,39	7,01	0,16	nord-sud	-	3

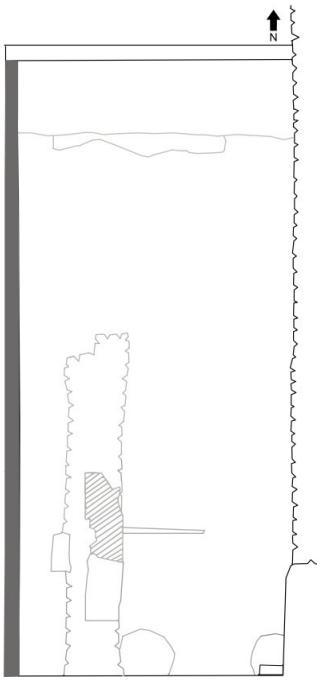

Le vestige de béton 79A150/79B150 est une bordure de béton faisant toute la longueur l'opération 79, la délimitant ainsi à l'ouest. Son altitude, constante au nord, varie au sud. Il s'appuie sur le vestige 79A50 au nord. Les lots 79B1, 79A1/A3/79B2, 79B4, 79A4/79B5, 79A5/79B6 lui sont latéraux, tandis que 79B5 et 79A12 lui sont inférieurs.

2.1.2. Sous-opération 79A

Vestiges autres

En béton

79A50

Lot	Altitudes (mNMM)		Hauteur (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
	Sup.	Inf.						
79A50	7,84 à 7,88	4,87 à 5,12	2,72 à 3,01	3,07	0,18	est-ouest	n.d.	3

Le vestige 79A50 est un vestige de béton situé à l'extrémité nord de la sous-opération 79A et qui en constitue la limite septentrionale. Son extrémité est appuyée sur le vestige 79A100/79B100. Il s'agit d'un mur de béton armé, de nombreuses tiges de métal ferreux visibles dans sa paroi étant positionnées perpendiculairement à celui-ci. Ce vestige de béton est assis sur une semelle de béton de 0,83 m de longueur qui présente une petite bavure d'un maximum de 0,28 m de largeur pour une longueur de 1,98 m, s'étendant vers le sud de la sous-opération.

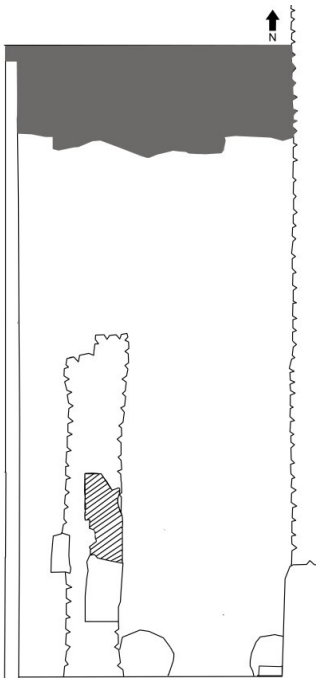

2.1.3. Sous-opération 79B

Vestiges de maçonnerie

79B200

Lot	Mode de construction	Altitudes mNMM		Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Orientation	Technique de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B200	1	7,32 à 7,25	7,24	0,045	0,44	0,86	nord-sud	n.d.	3,5

Le vestige 79B200 se trouve sur une partie du vestige 79A200/79B300 et se compose de deux rangées parallèles de briques rouges formant une assise. Les briques sont disposées à plat et en boutisse selon un appareil régulier. Plusieurs d'entre elles sont mal conservées et s'effritent. Du mortier mal conservé (de couleur 2.5Y 6/3 light yellowish brown) relie les briques du vestige entre elles. Ce mortier est désagrégé et mesure entre 0,02 m et 0,06 m d'épaisseur. Il est important de noter qu'à l'origine, le vestige 78B200 se composait de plus d'une assise. Toutefois, étant donné son mauvais état de conservation, l'assise supérieure fut retirée afin de mieux distinguer l'assise inférieure. Il faut aussi savoir que dans le lot 79B11, une pièce de bois retrouvée dans la partie est de la sous-opération était appuyée le long du vestige 79B200. Finalement, le vestige 79B200 est inférieur au lot 79B7, supérieur au vestige 79A200/79B300 et latéral aux lots 79B10, 79B11 et 79B12 ainsi qu'aux vestiges 79B350 au et 79B550.

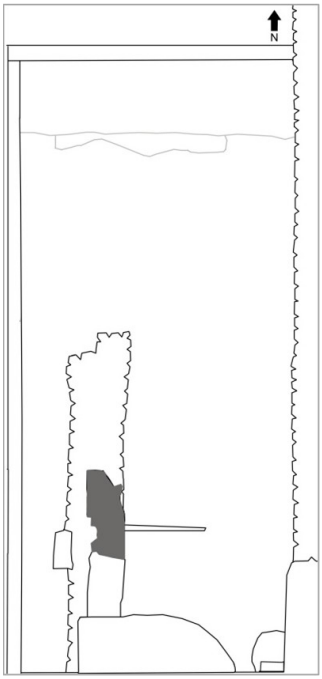

Vestiges autres

En pierre

79B550

Lot	Matrice	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B550	ardoise	7,42 à 7,39	6,28 à 6,27	0,045	1,04	1,10	est-ouest	truelle, piolet, binette	3

Parement nord du vestige 79B550

Le vestige 79B550 est une plaque d'ardoise rectangulaire, située approximativement au centre de la sous-opération 79B. Elle est placée à la verticale et orientée selon un axe est-ouest, s'appuyant sur le parement est des vestiges 79A200/79B300 et 79B200. Le vestige 79B550 possède quelques altérations, en particulier sur son extrémité supérieure. De plus, le bord ouest de la dalle comporte une marque creuse droite sur toute sa longueur. Ensuite, le vestige 79B550 présente trois trous. Les deux premiers sont situés environ au centre du vestige, distants de 0,06 m. Ces deux trous se situent l'un au-dessus de l'autre et présentent deux niveaux, chacun avec des diamètres différents. Le trou inférieur est bouché par du mortier. Ensuite, le troisième trou se situe dans le coin inférieur droit du vestige, lorsque vu du sud. Celui-ci est de plus grande dimension que les deux précédents et mesure 0,09 m de diamètre. Le vestige 79B550 se retrouve sous le lot 79B7 et est supérieur au lot 79B27. Il est également latéral aux lots 79B9, 79B11, 79B12, 79B15,

79B16 et 79B21, ainsi qu'aux vestiges 79B200 et 79B300. De plus, dans les lots 79B11 et 79B16, des pièces de bois en décomposition étaient disposées le long du vestige 78B500. Le vestige 79B550 a été retiré pendant les fouilles lorsque sa base fut découverte.

Finalement, il faut noter que des morceaux de plaques d'ardoise ont été retrouvés dans le lot 79B27.

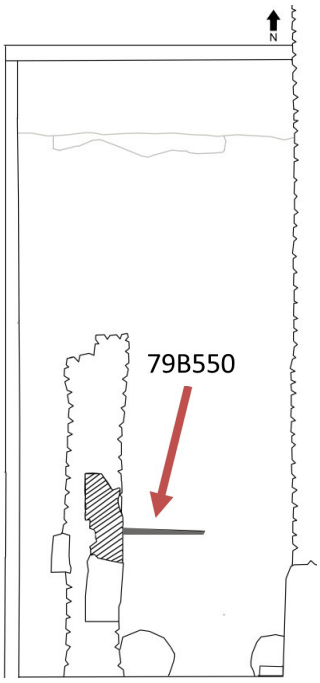

En béton

79B50

Lot	Matrice	Altitudes mNMM		Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B50	béton	7,77	7,55	0,22	0,06	0,17	--	n.d.	4

Le vestige 79B50 est une dalle de béton rectangulaire et plate présente en surface dans le coin sud-est de la sous-opération 79B. Seul le coin nord-ouest de cette dalle est inclus dans la sous-opération. Ainsi, les mesures présentées dans le tableau précédent ne décrivent que cette partie du vestige. Dans son ensemble, le vestige mesure 0,60 m de longueur sur 0,53 m de largeur. Enfin, le vestige de béton 79B50 est latéral aux lots 79B1 et 79B4. Il se retrouve également par-dessus une partie du lot 79B7.

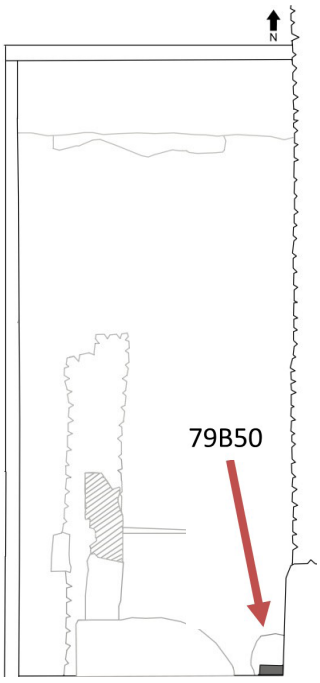

79B250

Lot	Matrice	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B250	Béton	7,52 à 7,40	7,45 à 7,27	0,12	0,70	1,55	est-ouest	truelle, masse, binette	6

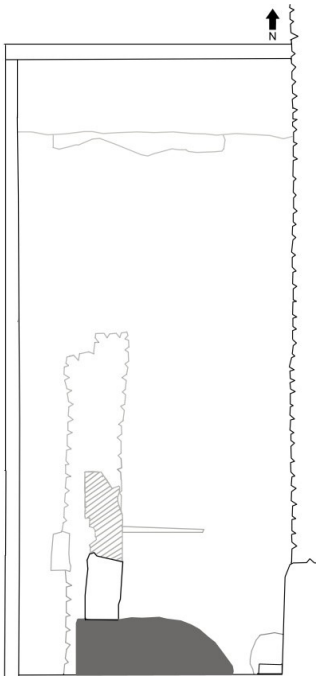

Le vestige 79B250 est une dalle de béton se situant dans le sud de la sous-opération 79B et présente approximativement la forme d'un demi-cercle. Il se trouve sous le lot 79B8 et recouvre une partie du lot 79B12, ainsi que le vestige 79B450b. Il est également latéral aux lots 79B8 et 79B11 ainsi qu'au vestige 79B350. Le vestige 79B250 a une structure interne faite d'un grillage métallique. Quelques morceaux de celui-ci, ainsi que cinq morceaux de verre à bouteille de couleur verte ont été découverts en association avec ce vestige. Finalement, le vestige 79B250 semble se poursuivre dans la paroi sud de la sous-opération 79B. Il a été brisé afin de mettre au jour le vestige 79B450b.

79B350

Lot	Matrice	Altitudes mNMM		Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B350	béton	7,49 à 7,46	7,05 à 7,00	0,45	0,41	0,67 à 0,81	nord-sud	truelle, binette	3,5

Le vestige 79B350 est un bloc de béton rectangulaire retrouvé dans la partie sud-ouest de la sous-opération 79B. Il est placé sur le vestige 79A200/79B300 et a été retrouvé sous le lot 79B7. Il est également latéral aux lots 79B8, 79B11, 79B12, 79B13, 79B16, et 79B17, ainsi qu'aux vestiges 79B250 et 79B200. Il possède sur son sommet les restes de ce qui peut être une agrafe ou une poutre de métal en forme de « C » (figure 7). Ce morceau de métal semble avoir été placé dans le vestige 79B350 lorsque le béton a été coulé. Le vestige 79B350 présente aussi des marques de coffrage ainsi que des côtés et arêtes droites. Toutefois, il a un sommet irrégulier. Finalement, l'espace entre son extrémité nord et les vestiges 79B200 et 79B300 est comblé par du mortier.

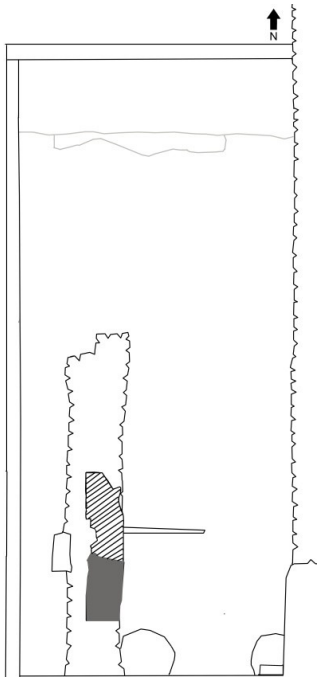

79B450

Lot	Matrice	Altitudes mNMM		Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Orientation	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
		Sup.	Inf.						
79B450a	béton	7,41	6,60	0,82	0,40	0,45	--	truelle et balais	3, 6
79B450b	béton	7,42	6,60	0,81	0,50	0,50	--	truelle et balais	3, 6

Les vestiges 79B450a et 79B450b sont présents dans la paroi sud de la sous-opération 79B. Alors que le vestige 79B450a se trouve dans le coin sud-est de la sous-opération, le vestige 79B450b se situe plus vers l'ouest. Ils consistent en deux blocs de béton arrondis possédant chacun en leur centre un reste de poutre en forme de « H ». Celle-ci aurait été posée dans les structures lorsque le béton a été coulé. Ensuite, la présence de trois à quatre bourrelets sur les côtés des vestiges, ainsi que leur forme irrégulière, pourrait être due au fait qu'ils auraient été coulés sans coffrage. De plus, les vestiges 79B450a et 79B450b se poursuivent dans la paroi sud, alors que le vestige 79B450a semble également se poursuivre dans la paroi est de la sous-opération 79B. Par la suite, le vestige 79B450a est inférieur au lot 79B11, supérieur au lot 79B25 et latéral aux lots 79B9, 79B15, 79B16 ainsi que 79B25. Finalement, le vestige 79B450b est inférieur au lot 79B250, supérieur au lot 79B25 ainsi que latéral aux lots 79B16, 79B20, 79B22, 79B23, 79B24, 79B25, ainsi qu'au vestige 79B300.

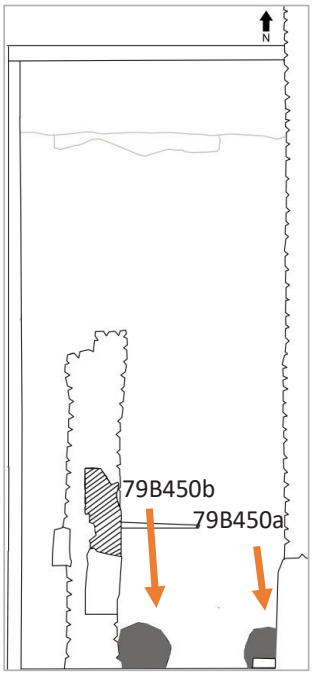

2.2. LOTS DE SOLS

2.2.1. Lots équivalents (79A et 79B)

79A1/79A3/79B2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A1/79A3/79B2	loam sableux	10YR 2/2 (*very dark brown*)	compacte	7,78 à 7,70	7,64 à 7,49	0,16	pelle, truelle et binette	n.d.

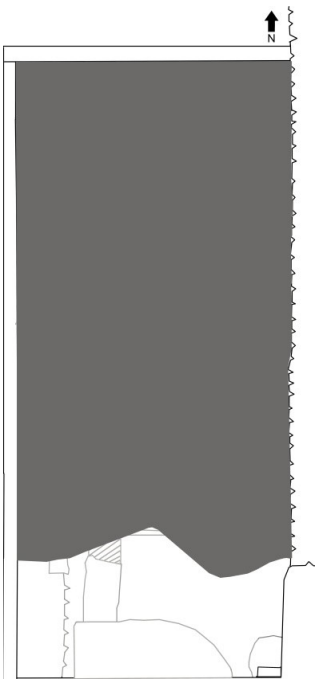

Le lot 79A1/79A3/79B2 se compose de gazon et d'humus et est présent en surface dans la presque la totalité de l'opération 79. Aucun lot ne lui est supérieur. Il recouvre les lots 79A2/79B3, 79A4/79B5, 79A5/79B6 et 79A7/79B7. De plus, il est latéral aux lots 79B1, 79B4, et est délimité par les vestiges 79A50 au nord, 79A150/79B150 à l'ouest et 79A100/79B100 à l'est. Les inclusions retrouvées dans le lot 79A1/79A3/79B2 sont des racines et de la matière organique (65%), des petites pierres (3%) ainsi que de petites quantités de bois (1%), des fragments de briques rouges (<1%), de mortier (<1%) et d'asphalte (<1%). La fouille du lot 79A1/79A3/79B2 a livré quelques artéfacts. Cet assemblage se compose d'un morceau de boulon, d'un boîtier circulaire en métal peint, d'un bouchon de liège, d'un bouchon en aluminium, de morceaux de plastique variés, de fragments de verre transparent, de verre brun et de peinture écaillée.

79A2/79B3

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A2/79B3	loam sableux	2,5Y 3/1 (*very dark grey)*	friable	7,60 à 7,68	7,55 à 7,64	0,07	binette, pelle, truelle	n.d.

Ce lot consiste en une mince (0,2 m à 0,4 m) bande de sable et de poussière de pierre sur presque toute la longueur du vestige de maçonnerie 79A100/79B100. Pour ce qui est des inclusions, le lot 79A2/79B3 comprend des inclusions de cailloux (≈ 3 cm) à raison d'environ 10%. On y retrouve aussi de la brique rouge fragmentaire (2%) ainsi que du mortier, du bois et de la cendre à raison de moins de 1% respectivement.

Quelques artéfacts ont été découverts dans ce lot. Il s'agit d'une partie de tige filetée en métal ferreux, d'un bouchon de plastique, de mousse isolante et d'un tesson de terre cuite fine blanche vernissée[1]. Ce tesson porte un décor au décalque vert sur sa face extérieure.

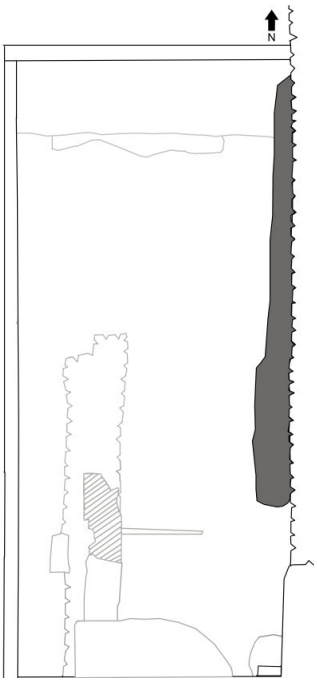

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine blanche vernissée à décor au décalque vert	Après 1840

79A4/79B5

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A4/79B5	sable	7,5 YR 3/2 (*dark brown)*	meuble	7,48 à 7,60	7,39 à 7,60	0,095	binette, pelle, truelle	8

Ce lot se situe sur toute la longueur du côté est de l'opération 79A. Sa forme est beaucoup plus régulière dans la sous-opération 79B, où il s'agit d'un rectangle de 0,55 m sur 3,51 m, que dans la sous-opération 79A où il est plutôt irrégulier dans sa portion sud pour ensuite devenir un mince rectangle (0,32 m sur 2,6 m). Les inclusions du lot 79A4/79B5 consistent principalement en du gravier 0-3/4" en des proportions de 25% à 50% selon les secteurs. On y retrouve aussi environ 5% de béton sous forme d'agrégats ainsi que moins d'un pour cent de brique rouge. Le lot 79A4/79B5 est inférieur aux lots 79A1/79A3/79B2, 79B4 et 79A150/79B150. Il est supérieur aux lots 79A5/79B6, 79A7/79B7. Enfin, il est latéral aux lots 79A5/79B6, 79A7/79B7, 79A50, 79A150/79B150.

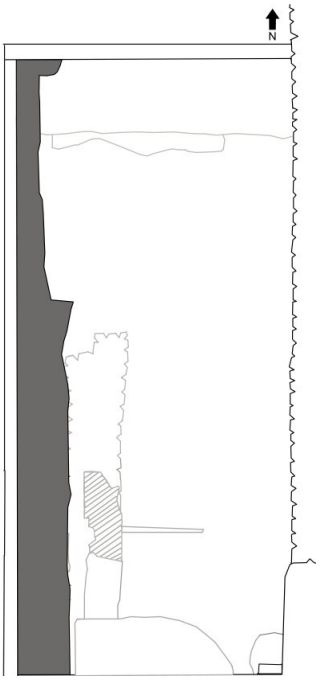

Les seuls artéfacts qui y ont été trouvés sont de grandes ficelles blanches qui se retrouvaient également dans l'une et l'autre des sous-opérations. Une attache en plastique a aussi été retrouvée du côté de la sous-opération 79A. Aucun écofact n'a été découvert dans ce lot.

1 Même si ces appellations risquent de changer suite à la publication de Métreau (2016), nous avons choisi de les conserver dans un souci d'uniformité avec les termes utilisés dans l'inventaire de l'opération 79.

79A5/79B6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A5/79B6	loam sableux	10YR 3/2 (*very dark brown*)	friable	7,59 à 7,39	7,47 à 7,31	0,125	truelle, binette	n.d.

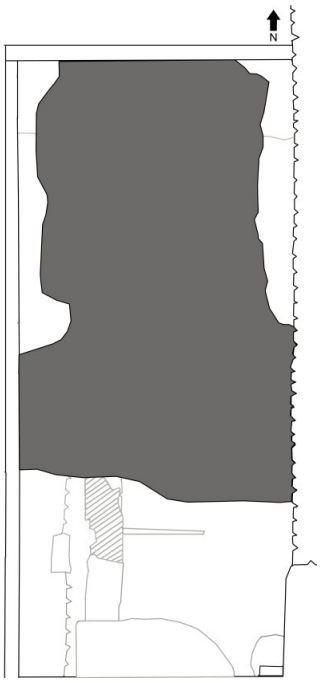

Le lot 79A5/79B6 couvre une grande partie de l'opération 79. Tout d'abord, il se situe sous les lots 79A1/79A3/79B2, 79A2/79B3 et 79A4/79B5. Ensuite, il est supérieur aux lots 79A6 et 79A7/79B7. Enfin, il est latéral aux lots 79A4/79B5, 79A6 et 79A7/79B7, ainsi qu'aux vestiges 79A50 et 79A100/79B100. Les inclusions du lot 79A5/79B6 consistent en bois (2%), gravier (15%) ainsi qu'en petites quantités de brique rouge (<1%), de mortier (<1%), de racines (<1%) et d'asphalte (<1%). Deux lentilles ont été découvertes dans la partie nord du lot 79A5/79B6. La première est composée de ciment et se situe dans le nord-ouest du lot. La seconde se compose d'asphalte et a été retrouvée dans le coin nord-ouest du lot.

Les artéfacts découverts dans le lot 79A5/79B6 sont : du polystyrène, un morceau de verre de couleur verte, trois tessons de terre cuite fine blanche vernissée, quelques morceaux de plastique, un clou tréfilé, un bouchon en aluminium et une tige de fer.

Artéfacts diagnostiques	
Polystyrène	Moderne
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Plastique	Moderne
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui

79A7/79B7

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A7/79B7	sable loameux	7,5YR 2,5/2 (*very dark brown)*	friable	7,31 à 7,66	7,26 à 7,50	0,07	pioche, binette, piolet, truelle	4

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Début du XIX^{e} à aujourd'hui
Capsule de bouteille	Après 1905
Opercule à deux trous de canette de breuvage en aluminium	Après 1983
Plastique	Moderne

Le lot 79A7/79B7 occupe la totalité de la sous-opération 79B et près de la moitié de la sous-opération 79A où il occupe toute la portion ouest. Il comporte environ 50% d'inclusions de gravier 0-3/4'' et <1% de brique rouge et de bois. Du béton et de l'asphalte s'y retrouvaient aussi du côté de la sous-opération 79B. Le lot 79A7/79B7 est inférieur aux lots 79A5/79B6, 79B4, 79B5 et 79B50. Il est également supérieur aux lots 79A10/79B10, 79A13/79B9, 79A8, 79B8, 79B11, 79B12, 79B300, 79B500 et 79B600. Enfin, les lots latéraux sont 79A5/79B6, 79A100/79B100, 79A6, 79A50, et 79B50.

Les artéfacts retrouvés dans ce lot sont peu nombreux, mais relativement variés. Ils sont aussi plutôt récents. En effet, une bille en plastique, un morceau de plastique souple non identifié et une souris en plastique y furent découverts. Du verre à bouteille et du verre à vitre teinté vert ont aussi été trouvés dans le lot 79A7/79B7, ainsi que divers artéfacts métalliques. Il s'agit d'un clou tréfilé, d'une rondelle de blocage (*lock washer*) non oxydée, de capsules de bouteilles et d'un opercule pour l'ouverture de canettes en aluminium. De la brique jaunâtre très fragmentaire y a aussi été découverte. Ce lot ne contenait aucun écofact.

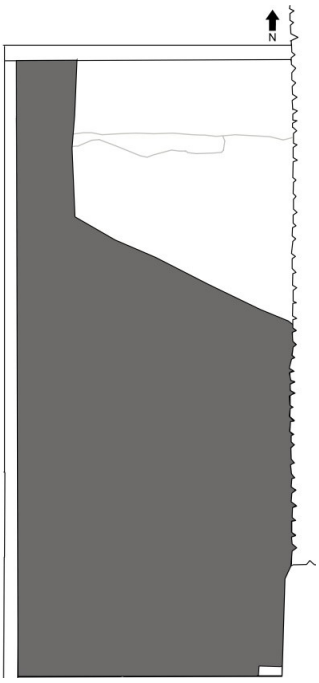

79A10/79B10

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A10/79B10	sable	10YR 6/6 (*brownish yellow*)	meuble	6,90 à 7,36	4,93 à 7,23	1,23	pelle mécanique, pelle, binette, truelle	8

Le lot 79A10/79B10 recouvre à un certain point toute la partie nord de l'opération ainsi que le coin nord-ouest de la sous-opération 79B. Bien que considéré comme un seul lot puisqu'il était impossible de différencier les sables pendant la fouille, différentes couches étaient visibles en paroi de la sous-opération 79A (figure 8). Or seule la première couche de ce sable était la même dans toute l'opération 79. Cependant, le tout continue à n'être considéré que comme un seul lot puisque, outre la couleur en paroi, rien de ce sable ne changeait sur les 2,27 mètres d'épaisseur qu'avait le lot à son point maximal. Le lot 79A10/79B10 contient peu d'inclusions. Il s'agit d'environ 5% de gravier fin et de moins de un pour cent de brique rouge et de brique réfractaire. Les lots supérieurs au lot 79A10/79B10 sont 79A6, 79A7/79B7, alors que ses lots inférieurs sont 79A15/79B14, 79A16, 79A25, 79A26, 79B11, 79B12, 79B13, et 79B700. Enfin, les lots latéraux sont 79A13/79B9, 79A15/79B14, 79A200/79B300, 79A9, 79A11, 79A12, 79A16, 79A18, 79A20, 79A50 et 79B600.

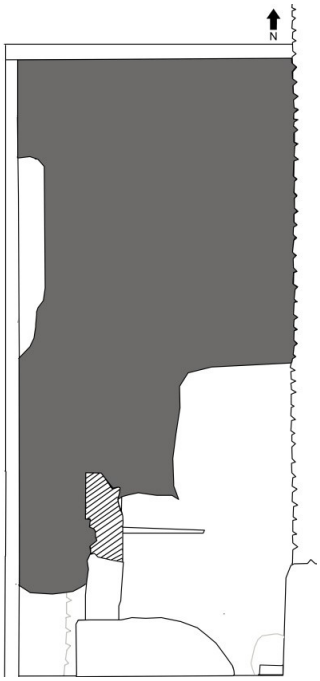

Pour ce qui est des artéfacts, ils étaient plutôt diversifiés dans ce lot quoique relativement récents dans leur ensemble. Le lot 79A10/79B10 contenait une bonne quantité de métal ferreux, dont des clous et diverses plaques et tiges pouvant avoir été des fixations ou des armatures de béton armé. Pour

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII[e] siècle et XIX[e] siècle
Bouteille de bière O'Keefe de type « stubby » d'une capacité de 12 onces	1961-1980
Étiquette imprimée sur bouteille de verre (« applied colour labels »)	Après 1933

ce qui est de la céramique, outre la brique, des tessons de terre cuite fine à corps dur et vitrifié et de terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est y furent découverts. Cependant, la majeure partie des artéfacts de ce lot est constituée de verre, principalement de verre à bouteille de couleur verte. On y retrouve beaucoup de verre de couleur verte de type britannique ou « anglo-américain », mais aussi du verre de couleur verte « Seven Up » dont un tesson porte une partie d'étiquette imprimée où on peut lire « LA BIÈR[…] » et « LA CANA[…] », ce qui pourrait suggérer qu'il s'agit de la bière d'épinette « La Canadienne » fabriquée par la compagnie F.A. Fluet. Enfin, une bouteille complète de bière « O'Keefe » en verre de couleur brune a été retrouvée dans le lot 79A10/79B10. Il s'agit d'une bouteille de type « stubby » d'une capacité de 12 onces.

79A13/79B9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A13/79B9	sable loameux	7.5 YR 2.5/2 (*very dark brown*)	friable	7,47 à 7,43	7,01 à 6,72	0,52	pelle, truelle, piolet, pioche, binette, rétro-excavatrice	4

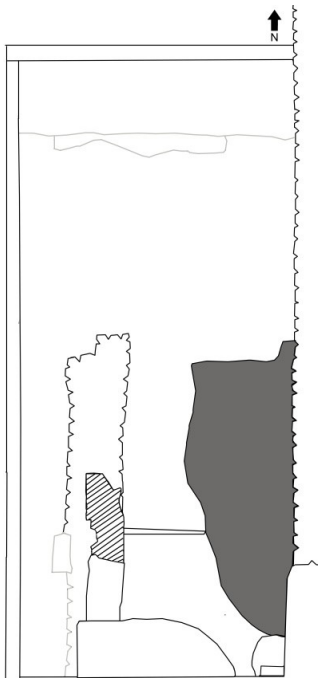

Se situant principalement dans le sud de l'opération 79, le lot 79A13/79B9 longe le vestige 79A100/79B100. Il se situe sous les lots 79A7/79B7 et 79B8 et recouvre les lots 79A14 et 79B15. Ensuite, il est latéral aux lots 79A10/79B10, 79B23, 79B24, 79B16, 79B20, 79B11, 79B12, 79B21, 79B22 à l'ouest, ainsi qu'aux vestiges 79A100/79B100 à l'est, 79B450a au sud et 79B550 à l'ouest. Le lot 79A13/79B9 comprend des inclusions variées. Celles-ci sont des fragments de schiste de taille variée (15%), de la brique rouge (5%), du mortier (2%), ainsi que de petites quantités de bois (1%), de scories (<1%), de racines (<1%) et d'asphalte et d'ardoise (<1%). Une lentille de sable de couleur 7.5YR 5/2 (*brown*) mesurant 22 cm d'épaisseur se retrouve au sud-est du lot 79A13/79B9.

Ce lot comprend également un grand nombre (222) d'artéfacts et d'écofacts. On y note la présence d'un clou forgé, d'un clou découpé et de cinq clous tréfilés, de quelques clous de type indéterminé, d'un boulon, de scories ainsi que de 30 pièces de quincaillerie de formes variées. Ensuite, quatre morceaux de plastique ont également été retrouvés. On compte parmi ceux-ci des fragments d'objets indéterminés, un emballage et un morceau de sac refermable. Les céramiques qui y ont été découvertes sont très variées. On y retrouve d'abord deux tessons de faïence (dont l'un est décoré de violet et de bleu), un tesson de porcelaine fine (avec décors bleus) et un morceau de terre cuite commune vernissée verte de France. Ensuite, on retrouve six

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Plastique	Moderne
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor *scratch blue*	1744-1775, mais encore utilisé jusque fin des années 1780
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	1800 à 1875
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII^{e} et XVIII^{e} siècles jusqu'à 1760

tessons de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel. La moitié d'entre eux comportent des décors. Le premier possède un décor floral de type *scratch blue*, le deuxième comporte un décor de vannerie et le dernier un motif creux de deux lignes parallèles. Ensuite, deux tessons de grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire, deux morceaux de terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est, présentant des décors peints bruns, ainsi que 12 tessons de terre cuite fine blanche glaçurée ont été découverts. De ces derniers, sept possèdent un décor au décalque bleu et un autre a une marque de fabrication non identifiable. Ensuite, deux tessons de terre cuite fine jaune, 12 tessons de *creamware* et deux tessons de *pearlware* ont été retrouvés. Il faut aussi noter que neuf morceaux de brique de couleurs variés et trois morceaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, non vernissée, ont été retrouvés. Finalement, un certain nombre de fragments de verre ont été retrouvés. Parmi ces derniers, on compte un amas de verre de couleur verte, quatre morceaux de verre à vitre teinté vert et 100 tessons de verre à bouteille. Ce dernier groupe est composé de 28 tessons de verre de couleur verte, 60 de type britannique ou anglo-américain, cinq tessons de verre teinté (de couleur aqua, bleu-vert et vert lime), sept tessons de couleur brune et une extrémité de bouteille de couleur verte de type français. L'un des tessons de verre de couleur verte présente une marque de fabricant non identifiable, en forme de couronne. Du côté des écofacts, le lot 79A13/79B9 comporte un fragment de coquille d'huître, neuf fragments d'os et une dent de mammifère. Certains de ces os présentent des marques, possiblement des traces de boucherie.

79A15/79B14

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A15/ 79B14	argile	2.5Y 4/3 (*olive brown*)	moyennement compacte	7,32 à 6,72	6,63 à 6,48	0,32	piolet et truelle	n.d.

Le lot 79A15/79B14 se situe le long d'une partie de la paroi ouest de l'opération 79, à l'ouest du vestige 79A200/79B300. Il est inférieur au lot 79B10/79A10 et latéral aux lots 79A10/79B10, 79B11, 79B13, ainsi qu'au vestige 79A200/79B300. Aucun lot n'est inférieur au lot 79A15/79B14, puisque les fouilles dans cette partie de l'opération 79 se sont terminées sur ce lot. Le lot 79A15/79B14 comporte peu d'inclusions. On y note toutefois la présence de pierre (5%), de mortier (2%), de petits fragments de brique (<1%), de charbon de bois (<1%) et de racines (<1%). Deux lentilles furent retrouvées dans le lot 79A15/79B14. La première est située dans sa partie sud et est constituée de loam argileux (5Y 2.5/2 black). Elle mesure 0,10 m de long, 0,10 m de large et 0,05 m d'épaisseur. La seconde lentille a une matrice d'argile loameux et est située dans le

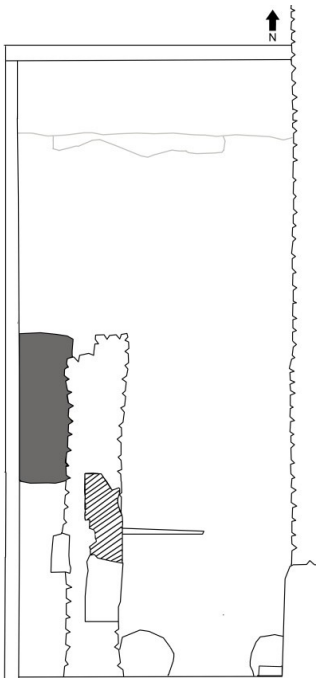

nord-ouest du lot. Elle mesure 0,31 m de long, 0,25 m de large et 0,12 m d'épaisseur.

La fouille du lot 79A15/79B14 a livré un nombre non négligeable d'artéfacts et d'écofacts (177). Les objets en métal retrouvés dans ce lot consistent en un clou forgé, trois clous découpés et deux clous tréfilés, 19 clous de type indéterminé, des morceaux de quincaillerie aux formes variées ainsi que trois bouchons à capsule. Du côté des céramiques, on retrouve quelques tessons de grès cérame fin non glaçuré, de grès cérame grossier glaçuré, de terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est, de terre cuite commune vernissée, de terre cuite commune vernissée façon locale et 10 tessons de *creamware*. On dénombre aussi une possible poignée en terre cuite fine chamois vernissée de type Rockingham, quatre tessons de *pearlware* (deux décorés d'un motif *shell edge* bleu et un comportant un motif floral bleu) ainsi que 13 tessons de terre cuite fine blanche vernissée. De ceux-ci, huit ont des décors bleus. La présence de trois morceaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche ainsi que trois morceaux de brique est également notée. Parmi ces dernières, deux portent des inscriptions moulées. L'une d'elles est datée de 1933. Parmi les artéfacts en verre, on trouve quelques morceaux de verre incolore et de verre à vitre teinté vert, ainsi que 74 tessons de verre à bouteille. Parmi ceux-ci, on dénombre 64 morceaux de verre de couleur verte, un morceau de type britannique ou anglo-américain, huit incolores et un teinté vert. Finalement, les écofacts sont constitués de deux fragments de coquille d'huître ainsi que de cinq os et deux dents de mammifères. Un de ces os comporte des traces de scie.

Artéfacts diagnostiques	
Capsule de bouteille	1892 à aujourd'hui
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite fine chamois de type Rockingham	Deuxième moitié du XIX^{e} siècle jusque dans les années 1930
Terre cuite fine blanche vernissée de type *pearlware* avec décor de type *shell edge* bleu	1780 à 1840
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Brique «La Prairie» avec date	1933

79A17/79B29

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A17/ 79B29	sable loameux	2.5YR 4/8 (*red*)	friable	6,08 à 5,77	5,97 à 5,55	0,21	truelle	9

Le lot 79A17/79B29 présente une pente descendante vers le nord. Il est inférieur aux lots 79A14, 79B19, 79B28, 79B31, 79B32 et 79A29/79B33. Il est également latéral aux lots 79B26 et 79B30, ainsi qu'au vestige 79A100/79B100. Finalement, il recouvre

les lots 79A21/79B35 et 79B29/79B36. Les inclusions retrouvées dans le lot 79A17/79B29 consistent en fragments d'ardoise (2%), de briques rouges françaises (90%) et de mortier (1%).

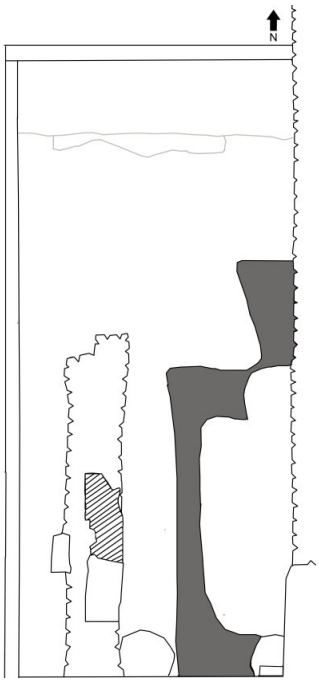

Quelques artéfacts et écofacts ont été retrouvés dans le lot 79A17/79B29. On y compte un tesson de faïence, des fragments de briques françaises presque entières, un tesson de terre cuite commune vernissée façon locale, un tesson de terre cuite fine ainsi qu'un tesson de *creamware*. On y trouve également cinq clous de type indéterminé, trois morceaux de verre à bouteille (un de couleur verte et un de type britannique ou anglo-américain), ainsi que trois morceaux de verre à vitre teinté vert. Parmi les écofacts, on ne trouve que deux fragments d'os.

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820

Il est important de noter que le lot 79A17 correspond à la fois aux lots 79B29, 79B33 et 79B36. Bien que ceux-ci soient très différents dans la sous-opération 79B, la portion de ces lots contenue dans la sous-opération 79A ne permettait pas de les distinguer en raison de la perturbation due au retrait du sable 79A10/79B10 à la pelle mécanique.

79A17/79B33

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A17/ 79B33	sable loameux	10YR 6/2 (*light brownish grey*)	friable	5,89 à 5,77	5,71 à 5,55	0,19	truelle, piolet	9

Le lot 79A17/79B33 est situé au centre-est de l'opération 79. Il se trouve sous les lots 79A14, 79B19 et 79B31 et au-dessus des lots 79A21, 79A17/79B29 et 79A17/79B36. Il est également latéral au lot 79B16 et au vestige 79A100/79B100. Les inclusions du lot 79A17/79B33 sont peu variées. Elles consistent en ardoise et en schiste (30%) et en mortier désagrégé (60%). Finalement, aucun artéfact ou écofact n'a été découvert dans le lot 79A17/79B33.

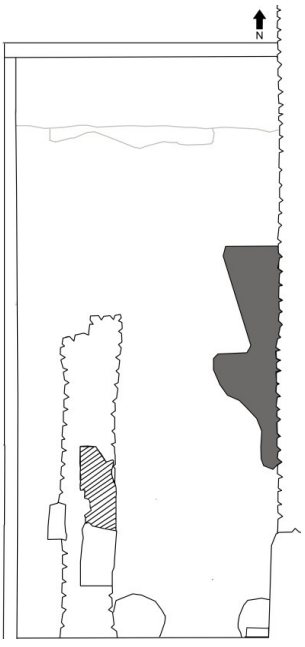

Il est important de noter que le lot 79A17 correspond à la fois aux lots 79B29, 79B33 et 79B36. Bien que ceux-ci soient très différents dans la sous-opération 79B, la portion de ces lots contenue dans la sous-opération 79A ne permettait pas de les distinguer.

79A17/79B36

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A17/ 79B36	loam sableux	7.5YR 4/2 (*brown*)	friable	5,90 à 5,63	5,65 à 5,48	0,16	truelle, piolet	9

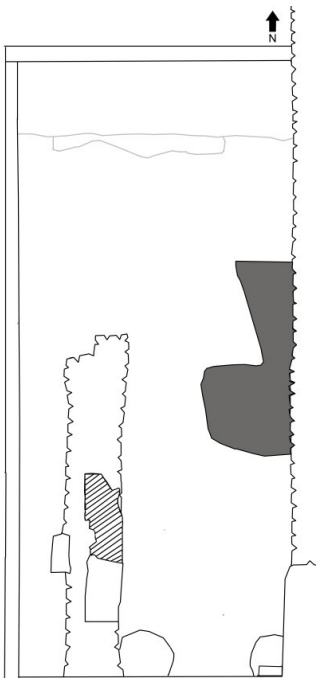

Le lot 79A17/79B36 se situe au centre-est de l'opération 79. Il est inférieur aux lots 79A14 et 79A17/79B29 en plus d'être supérieur au lot 79A21/79B37. Il est également latéral aux lots 79B26, 79A21/79B35, 79B31, ainsi qu'au vestige 79A100/79B100. Le lot 79A17/79B33 se caractérise par la présence d'une grande quantité de mortier désagrégé (90%). Quelques grandes pierres y ont également été retrouvées (1%). Finalement, aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans le lot 79A17/79B33.

Il est important de noter que le lot 79A17 correspond à la fois aux lots 79B29, 79B33 et 79B36. Bien que ceux-ci soient très différents dans la sous-opération 79B, la portion de ces lots contenue dans la sous-opération 79A ne permettait pas de les distinguer.

79A19/79A23/79B34

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A19/79A23/79B34	sable loameux	10YR 3/1 (*very dark grey)*	friable	5,65 à 5,72	5,04 à 5,31	0,33	truelle, piolet	n.d.

Le lot 79A19/79A23/79B34 est un lot mince (0,25 m à 0,5 m) de forme plutôt rectangulaire se retrouvant sur toute la longueur du vestige 79A200/79B300 sur son côté est. Il a une longueur totale de 4,15 mètres. Notons d'abord que si les lots 79A19 et 79A23 ont été considérés comme différents lors de la fouille à cause de la présence de matière organique et d'un changement de couleur associé à celle-ci, ils ne forment en vérité qu'un seul et même lot qui est aussi le même que 79B34. Le lot 79A19/79A23/79B34 contient de nombreuses inclusions. Il s'agit de 10 à 15% de pierre (cailloux et schiste), de 3% de mortier et de <1% de

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware*	1775 à 1830
Décor au décalque de couleur autre que bleu	1840 à aujourd'hui
Décor de type *shell edge* bleu	1780 à 1840
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	Entre 1730 et 1780

brique rouge, de bois, de charbon de bois, d'anthracite, de scories et de matière organique. Le lot 79A19/79A23/79B34 est inférieur aux lots 79A18 et 79B30, en plus d'être supérieur au lot 79A22/79A24/79B38. Enfin, il est latéral aux lots 79A21/79B35, 79A22/79A24/79B38, 79A200/79B300, 79A18, 79A20, 79A21/79B37 et 79B700.

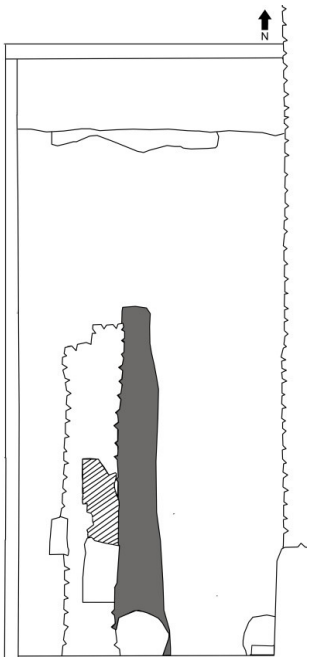

Le lot 79A19/79A23/79B34 comprend une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts. Notons que le verre de couleur verte de type britannique ou « anglo-américain » en forme la majeure partie avec 200 tessons. Ce lot contient aussi une grande diversité de types céramiques. Les deux principaux sont la terre cuite fine vernissée de type *creamware* et la terre cuite fine blanche vernissée. On retrouve des décors au décalque bleu ainsi que violet sur les terres cuites fines blanches. Les autres types céramiques trouvés dans ce lot sont, notamment, la terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (décor *shell edge* bleu), la faïence émaillée, la porcelaine fine, la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est et la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire.

En ce qui concerne les écofacts, le lot 79A19/79A23/79B34 comprend des fragments de coquilles d'huîtres, un fragment de coquille de gastéropode et huit ossements de mammifères dont deux dents et un os portant des marques de boucherie.

79A21/79B35

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A21/ 79B35	argile	5Y 4/2 (*olive grey*)	compacte	5,97 à 5,55	5,90 à 5,35	0,125	truelle, piolet	n.d.

Le lot 79A21/79B35 forme une pente descendante vers le nord. Il est inférieur aux lots 79A17 et 79B29, ainsi que supérieur aux lots 79A22 et 79B37. Il est également latéral aux lots 79A18, 79A19, 79B31, 79B32, 79B34 et 79B36, ainsi qu'au vestige 79A100/79B100. Les inclusions du lot 79A21/79B35 sont peu nombreuses. On y note du schiste (10%), de la brique rouge comportant un enduit blanc (1%), du mortier (<1%) ainsi que du charbon de bois (<1%). Une lentille de loam argileux se trouve dans le nord du lot 79B35. Elle mesure 0,23 m de long, 0,38 m de large et 0,10 m d'épaisseur et est de couleur 10YR 3/3 (*dark brown*).

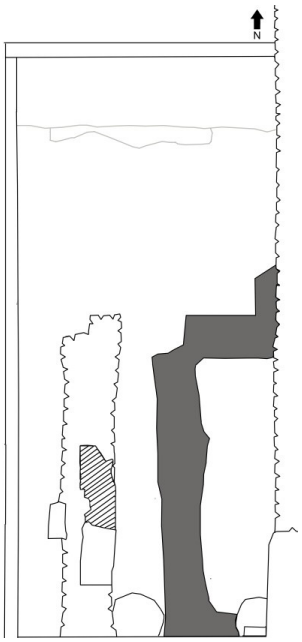

Les artéfacts retrouvés dans le lot 79A21/79B35 consistent en un tesson de faïence, un morceau de grès cérame grossier, un clou de type indéterminé, trois morceaux de verre à bouteille (deux de couleur verte et un de type britannique ou anglo-américain), ainsi que trois morceaux de verre à vitre teintés vert.

Il est important de noter que le lot 79A21 correspond à la fois aux lots 79B35 et 79B37. Bien que ceux-ci soient très différents dans la sous-opération 79B, la portion de ces lots contenue dans la sous-opération 79A était trop petite et mélangée pour qu'on puisse y distinguer plus d'un lot.

79A21/79B37

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A21/ 79B37	sable loameux	10YR 2/2 (*very dark brown*)	compacte	5,90 à 5,48	5,43 à 5,35	0,24	truelle, piolet	4

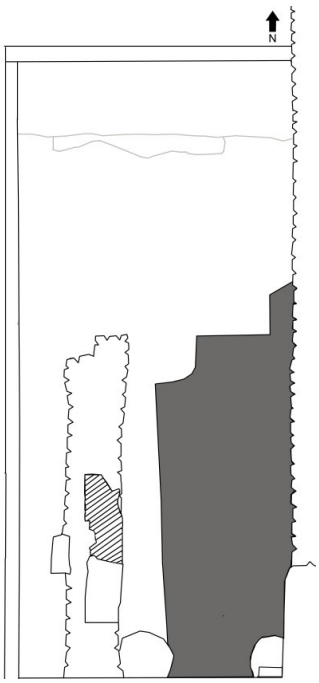

Le lot 79A21/79B37 recouvre une bonne partie de la sous-opération 79B. Il est inférieur aux lots 79A17, 79B31, 79B32, 79B25 et 79B36 en plus d'être latéral aux lots 79A18, 79B19 et 79B34, ainsi qu'au vestige 79A100/79B100. De plus, il est supérieur au lot 79A22/79A24/79B38. Le lot 79A21/79B37 comporte peu d'inclusions. On y note la présence de schiste (15%), ainsi que de petites quantités de brique (1%), de mortier (1%), de chaux (1%) et de charbon de bois (<1%).

Quelques artéfacts et écofacts ont été retrouvés dans le lot 79A21/79B37. On y compte un tesson de faïence, un morceau de porcelaine fine au décor bleu peint, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, un fragment de terre cuite fine vernissée et un tesson de *creamware*. On y trouve également deux morceaux de verre à bouteille de type britannique ou anglo-américain, ainsi qu'un morceau de verre à vitre teinté vert. Finalement, un coquillage de gastéropode, un os d'oiseau et trois ossements de mammifères composent l'assemblage des écofacts du lot. L'un des os de mammifères porte des marques.

Artéfact diagnostique	
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820

Il est important de noter que le lot 79A21 correspond à la fois aux lots 79B35 et 79B37. Bien que ceux-ci soient très différents dans la sous-opération 79B, la portion de ces lots contenue dans la sous-opération 79A ne permettait pas de les distinguer.

79A22/79A24/79B38

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A22/79A24/79B38	sable loameux	7,5YR 4/3 (*brown*)	friable	5,29 à 5,40	4,60 à 4,80	0,57	truelle, pelle, binette	10

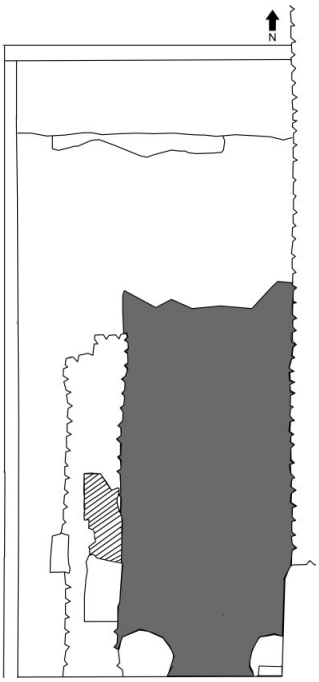

Ce lot de sable couvre toute la superficie de la sous-opération 79B à l'est du vestige de maçonnerie 79A200/79B300 mais ne représente qu'une petite surface au sud de la sous-opération 79A dans laquelle il était d'ailleurs possible de voir les traces de dents d'une pelle mécanique (figure 10). Il s'agit ainsi d'un quasi-rectangle d'une longueur maximale de 4,43 mètres et d'une largeur de 1,92 m. Le lot 79A22/79A24/79B38 est inférieur aux lots 79A21/79B35, 79A21/79B37, 79A19/79A23/79B34 et 79B700, et supérieur aux lots 79A27/79B39 et 79A28/79B40. Enfin, il est latéral aux lots 79A18, 79A19/79A23/79B34, 79A20, 79A100/79B100, 79A200/79B300 et 79B700.

Il est à noter que les lots 79A22 et 79A24 ont d'abord été considérés comme deux lots distincts à cause d'une couleur et d'une texture différentes (potentiellement dues à un taux d'humidité différent), mais qu'ils ne forment en réalité qu'un seul lot qui inclut aussi le lot 79B38. Le lot 79A22/79A24/79B38 comprend peu d'inclusions. Il s'agit d'environ 10% de schiste en petites plaquettes de 0,01 à 0,08 m de longueur et de moins d'un pour cent de bois pour la partie supérieure près de la sole de bois du vestige 79A200/79B300.

Pour ce qui est des artéfacts, le lot 79A22/79A24/79B38 ne comprend qu'un tesson de corps de bouteille de verre de couleur verte. Les écofacts y sont également rares ; on y retrouve uniquement des fragments de mollusques de petits cours d'eau et d'un bivalve de rivière.

79A27/79B39

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A27/ 79B39	matière organique	2.5YR 2.5/1 (*reddish black*)	compacte	4,65 à 4,53	4,47 à 4,31	0,21	cuillère, couteau de plastique, truelle	4

Le lot 79A27/79B39 se situe dans la partie sud-est de l'opération 79 et couvre l'ensemble de la zone de fouille réduite. Il se retrouve sous le lot 79A22/79A24/79B38 et au-dessus du lot 79A29/79B41. De plus, le lot 79A27/79B39 est latéral aux lots 79A26, 79A100/79B100 et 79A28/79B40. Il comporte des inclusions de branches et de bois de dimensions variables (93%) ainsi que de petits morceaux de schiste et de quartz (<1%). Aucun artéfact n'a été retrouvé dans ce lot, mais il était toutefois riche en écofacts. En effet, des restes de noyer cendré (*Juglans cinerea*), de polygonacées, de plantes des genres *Rhus sp.* (sumac) et *Prunus sp.* (prunier et cerisier), de conifères et d'insectes ont été retrouvés.

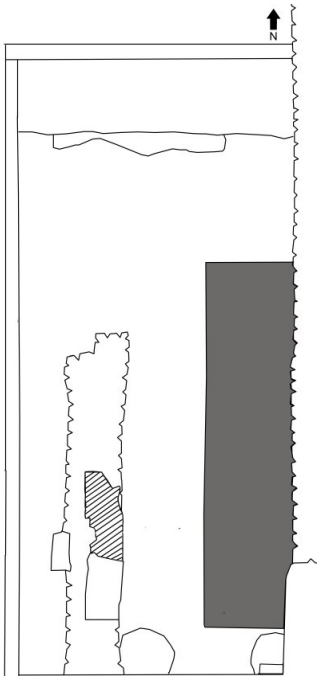

79A28/79B40

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A28/79B40	matière organique sableuse	10YR 3/1 (*very dark grey*)	meuble	4,60 à 4,65	4,31 à 4,52	0,25	truelle, couteau et cuillère en plastique	4

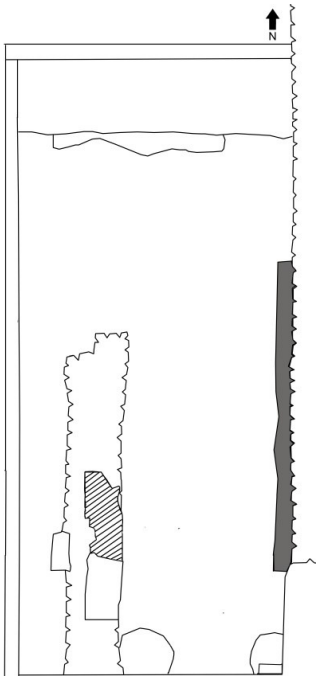

Ce lot consiste en matière organique très meuble prenant la forme d'une mince bande entre le vestige de maçonnerie 79A100/79B100 et le lot 79A27/79B39. Il est inférieur aux lots 79A24 ainsi que 79B38, en plus d'être supérieur au lot 79A29/79B41. Il est large de 0,12 m à son point maximal et de 0,04 m à son point minimal. Il n'a été fouillé complètement que dans la partie sud de l'opération 79. Ce lot ne contient aucun écofact ou artéfact.

79A29/79B41

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A29/ 79B41	matière organique	2.5Y 3/1 (*very dark gray*)	moyennement compacte	4,52 à 4,24	4,03 à 3,96	0,38	pelle, truelle	n.d.

Le lot 79A29/79B41 se situe dans les deux sondages creusés le long du vestige 79A100/79B100 et couvre toute leur surface. Ce lot est inférieur aux lots 79A27/79B39 et 79A28/79B40, en plus d'être latéral au lot 79A26 et au-dessus du vestige79A100/79B100. Les inclusions retrouvées dans le lot 79A29/79B41 sont des brindilles de bois (15%), des racines (3%), de la pierre (1%) et du charbon de bois (<1%). Aucun artéfact n'a été trouvé dans ce lot. Toutefois, des graines de *Rhus sp*. y ont été découvertes.

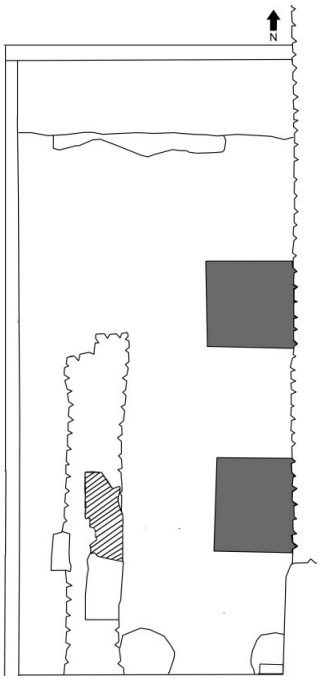

2.2.2. Sous-opération 79A

79A6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A6	sable	7,5YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	7,42 à 7,52	7,39 à 7,47	0,06	binette, truelle	n.d.

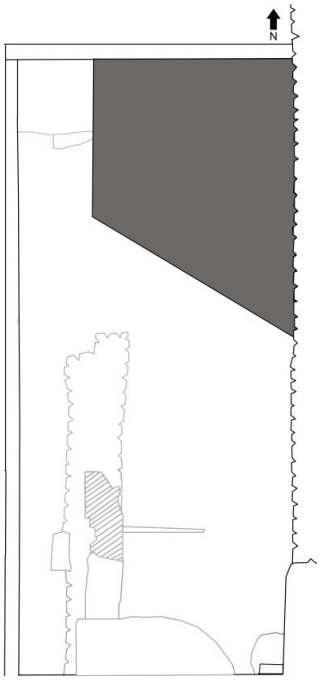

Ce lot se trouve dans la portion nord-est de la sous-opération 79A. Il est de forme trapézoïdale avec une longueur maximale de 3,12 m et minimale de 1,8 m sur une hauteur de 2,28 m. Il s'appuie sur le vestige de maçonnerie 79A100 sur sa longueur et sur le vestige de béton 79A50 dans sa partie nord. Il est également inférieur au lot de sol 79A5/79B6 et supérieur aux lots 79A8, 79A9 et 79A10/79B10. Il contient diverses inclusions, à raison d'environ 30% de gravier moyen à fin (0-3/4''), de petits fragments de brique (2%) et de moins de 1% de petits fragments de mortier.

On y a retrouvé seize artéfacts en tout, principalement du métal ferreux d'époque contemporaine, dont un grand clou tréfilé (10,5 cm de longueur) et 6 plus petits (entre 3,5 cm et 4 cm de long). On y retrouve aussi des concrétions de métal ferreux qui semblent avoir été différents types d'ancrages ou de tiges. Un dessus de canette de breuvage en aluminium de 5,5 cm de diamètre avec une ouverture de type « pull-tab » y a également été trouvé.

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Dessus de canette de breuvage en aluminium	Années 1950
Ouverture de type «pull-tab»/«tab top»	Vers 1963

79A8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A8	sable	5YR 5/4 (*reddish brown*)	meuble	7,37 à 7,49	7,34 à 7,46	0,05	binette, truelle	n.d.

Le lot 79A8 se trouve dans la portion est de la sous-opération 79A et a une forme de triangle tronqué. Son côté long mesure 3,51 m, soit toute la longueur de la sous-opération, sur une hauteur de 2,1 m et une petite hauteur de 0,52 m. Il s'agit d'un lot de sable avec seulement 5% d'inclusions de gravier fin. Ce lot s'appuie sur le vestige 79A100 sur sa longueur. Il est directement sous le lot 79A7/79B7 dans sa partie sud et sous le lot 79A6 dans sa

Artéfacts diagnostiques	
Clous tréfilés	Début du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Opercule de type «pull-tab»	Vers 1963

partie nord et est supérieur au lot 79A11.

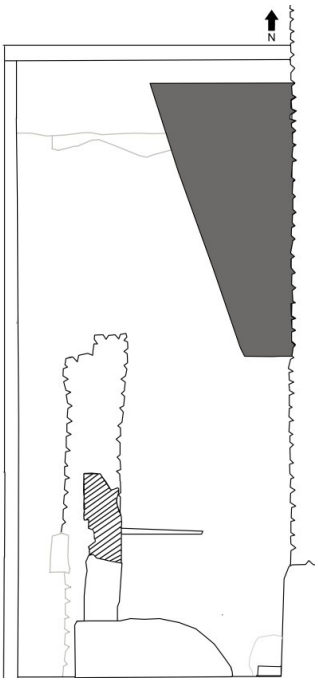

Seulement huit artéfacts ont été trouvés dans ce mince lot de sable. Il s'agit d'abord de clous tréfilés. On y a aussi trouvé des tiges de métal entortillées et formant des anneaux, très semblables à celles trouvées dans le lot 79A6. Un anneau de métal ferreux pouvant être la jonction entre le corps et le dessus d'une boîte de conserve ou d'une canette de breuvage s'y trouvait également. Le dernier artéfact à y avoir été découvert est un opercule de canette de breuvage de type « pull-tab », c'est-à-dire un type d'opercule qui se sépare complètement de la canette.

79A9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A9	sable	7,5YR 2,5/2 (*very dark brown*)	friable	7,39 à 7,47	6,41 à 6,47	0,99	binette, pelle ronde	n.d.

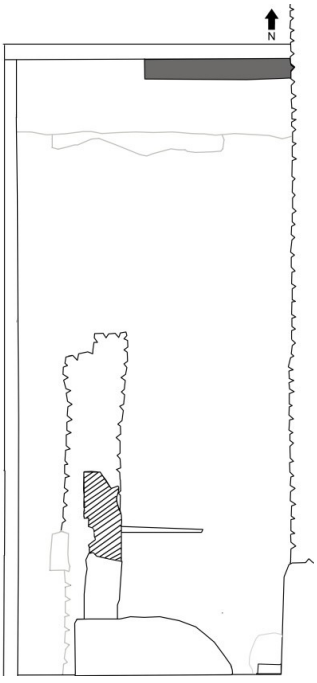

Le lot 79A9 est un petit lot rectangulaire se trouvant dans la partie nord-est de la sous-opération 79A et mesurant 2,1 m de longueur sur 0,24 m de largeur. Sa matrice est sableuse, mais ce lot se compose surtout de gravier fin à moyen (0-3/4'') à raison d'environ 80%. Il se situe entre le lot 79A8 et le vestige de béton 79A50, alors qu'il est inférieur au lot 79A6 et supérieur à 79A10/79B10. Bien que d'une épaisseur de près d'un mètre, on n'y a trouvé que des concrétions métalliques.

79A11

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A11	sable	7,5YR 2,5/2 (*very dark brown*)	friable	7,24 à 7,46	6,90 à 7,36	0,25	binette, pelle ronde et carrée, truelle	n.d.

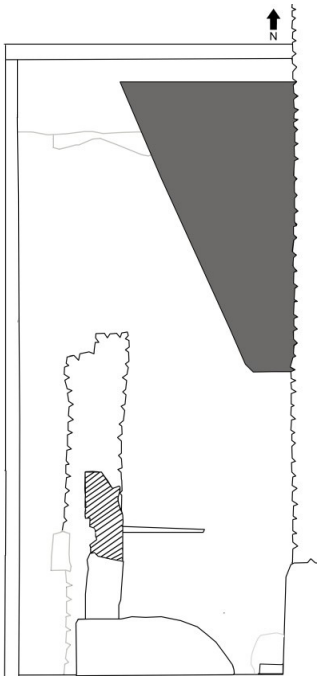

Le lot 79A11 se trouve dans la partie est de la sous-opération 79A. Il est collé contre le vestige 79A100 et est séparé du vestige de béton 79A50 par le lot 79A9. Il est directement sous le lot 79A8 et en a la même forme et les mêmes dimensions. Ce lot contient toutefois 50% d'inclusions de gravier 0-3/4'' et <1% de fragments de brique rouge, contrairement au lot 79A8 qui est principalement sableux. Le lot 79A10 est inférieur à ce dernier ; seulement deux artéfacts y ont été retrouvés. Il s'agit d'un morceau de métal ferreux qui pourrait être une partie de canette de breuvage ou de boîte de conserve et de l'intérieur en plastique d'une capsule de bouteille de verre.

79A12

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A12	sable	7,5YR 2,5/2 (*very dark brown*)	friable	7,37 à 7,41	7,23 à 7,36	0,095	binette, truelle	n.d.

Ce petit lot rectangulaire se trouve dans la partie ouest de la sous-opération 79A et mesure 1,7 m sur 0,28 m. Il se trouve sous le lot 79A7/79B7 et est entouré par le lot de sable 79A10/79B10, qui lui est également inférieur. Composé à 30% de gravier 0-3/4'', il comprend aussi des inclusions de brique rouge (<1%) et des agrégats de béton (<1%). Aucun artéfact ou écofact n'y a été retrouvé.

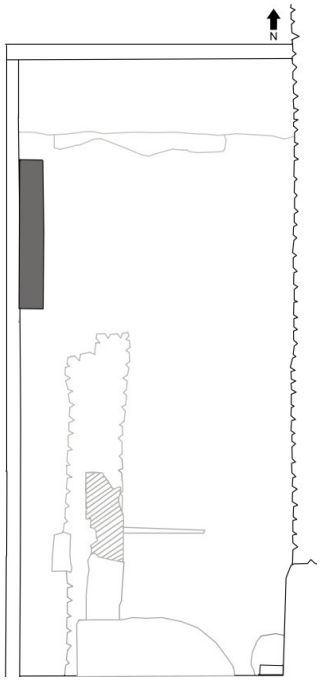

79A14

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A14	argile	7,5YR 2,5/2 (*very dark brown*)	compacte	5,64 à 6,51	5,47 à 5,9	0,3	truelle, piolet	n.d.

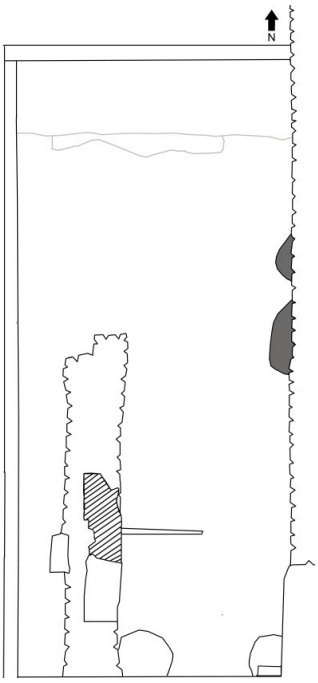

Le lot 79A14 est un petit lot de forme irrégulière situé dans la partie sud-est de la sous-opération 79A et collé contre le vestige de maçonnerie 79A100. Il est inférieur au lot 79A13/79B9 et supérieur aux lots 79A10 et 79A17 ainsi qu'au ressaut du vestige 79A100/79B100. Ce lot consiste en deux sections courbes collées contre ce vestige et mesurant respectivement 0,82 m et 0,56 m de long sur environ 0,2 à 0,22 m de largeur à leur point maximal. La section la plus longue de ce lot se trouve dans le coin sud-est de la sous-opération. Il comprend des inclusions de schiste (< 1%), de brique rouge (2%), de mortier (<1%) ainsi que des scories de petite et moyenne dimension à raison d'environ 1%. Le lot 79A14 comprend aussi une lentille triangulaire de sable jaune pâle (2.5Y 7/4 *pale brown*) de 0,3 m sur 0,42 m dans son coin sud-est.

Quelques artéfacts y furent trouvés (72), dont de la faïence émaillée à décor floral à dominance verte et jaune, du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor « scratch blue », des morceaux de liège, de la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la terre cuite commune

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor «Scratch Blue»	1744-1775, mais encore utilisé jusque fin des années 1780
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762-1820
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII^{e} et XVIII^{e} siècles jusqu'à 1760

vernissé verte de France (possiblement un carreau), de la terre cuite fine vernissée de type *creamware*, du verre plat à vitre teinté vert ainsi que du verre de couleur verte dont du verre de couleur verte « Seven Up ». Pour ce qui est des écofacts, le lot 79A14 comprenait notamment une coquille d'huître, six dents de mammifères (herbivores), 77 fragments d'os de mammifères dont au moins 10 sont blanchis et deux petits morceaux d'anthracite.

79A16

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A16	sable loameux	7,5YR 2.5/2 *very dark brown*	friable	5,46 à 6,11	5,38 à 5,48	0,375	truelle	n.d.

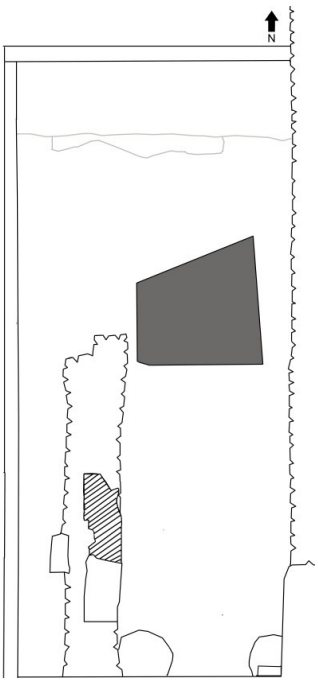

Ce lot se situe dans la portion sud-est de la sous-opération 79A et est directement posé sur le lot 79A18, en plus d'être à la fois supérieur et latéral au lot 79A19. Il est également circonscrit par les lots 79A14 et 79A10/79B10. Le lot 79A16 est inférieur au lot 79A10/79B10. Ce lot de sable loameux comprend une grande variété d'inclusions, mais en petites quantités. Ainsi, le schiste est son inclusion principale à raison de 3% suivi par la brique rouge (2%). Le mortier, le bois, le charbon de bois, les scories, les racines et les morceaux de chaux sont, quant à eux, tous représentés à <1% chacun.

Ce lot comprend 238 artéfacts et écofacts. La majorité de ceux-ci consistent en des tessons de verre de couleur verte de type britannique ou « anglo-américain » et de verre de couleur verte. Le lot 79A16 comprend ainsi 63 tessons courbes de corps de bouteilles de verre de couleur verte de type britannique ou « anglo-américain ». Ce lot comprend également de la terre cuite fine vernissée de type *creamware*, de la terre cuite fine vernissée de type *pearlware*, de la terre cuite fine blanche vernissée et de la terre cuite commune avec engobe, vernissée façon Staffordshire, du grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire et du grès cérame fin glaçuré au sel. Le reste des artéfacts de ce lot consiste en du métal ferreux dont des clous découpé et tréfilés ainsi que des morceaux de contenant en aluminium incluant des dessus de canettes de breuvages portant des ouvertures de type « pull-tab ».

Pour ce qui est des écofacts, le lot 79A16 comprend des coquilles de petits bivalves ainsi que des os de mammifères dont un est blanchi.

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Terre cuite fine de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine de type *pearlware*	1775 à 1830
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire	XIX^{e} siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	1730-1780

79A18

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A18	loam sableux	5YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	5,38 à 5,53	4,83 à 4,90	0,64	truelle	n.d.

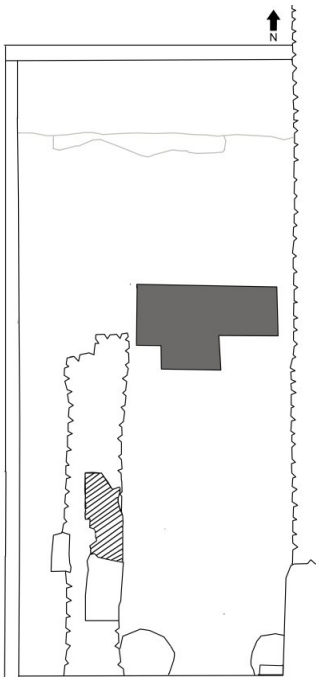

Ce lot se trouve dans la partie sud-est de la sous-opération. Il est inférieur au lot 79A16 et est circonscrit par les lots 79A10/79B10, 79A19/79B34, 79A20, 79A21/79B35 et 79A21/79B37. Le lot 79A18 est inférieur au lot 79A16 et est supérieur au lot 79A26. Ce lot de loam sableux comprend différentes inclusions, toutes à raison d'un pour cent ou moins. Il s'agit d'inclusions de plaquettes de schiste, de fragments de brique rouge, de mortier et de bois.

Le lot 79A18 comprenait 76 artéfacts, dont 10 tessons de verre de couleur verte et 10 tessons de verre de couleur verte de type « britannique ou anglo-américain ». Ce lot contenait aussi un minimum de trois bouteilles en verre incolore sans plomb dont un tesson portant un décor moulé qui, selon son orientation, pourrait être le décor « spirale » des bouteilles de Pepsi dès 1958 ou encore une partie du décor du corps des bouteilles « contour » utilisées depuis 1915 par Coca-Cola. Les artéfacts trouvés dans ce lot comprennent aussi du métal ferreux comprenant entre autres des capsules de bouteilles, un clou découpé et d'épaisses plaques de métal (comparables à celle découverte dans le lot 79B19). De la céramique y fut aussi retrouvée, notamment du grès cérame fin glaçuré au sel à décor « scratch blue » semblable à celui trouvé dans les autres lots, de la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire et de la terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est. On y a aussi trouvé de la terre cuite fine (*creamware* et terre cuite fine blanche vernissée) dont un tesson à décor au décalque de type *blue willow*.

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine blanche	1820 à aujourd'hui
Grès cérame fin glaçuré au sel à décor « scratch blue »	1744-1775, mais encore utilisé jusque fin des années 1780
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII[e] siècle et XIX[e] siècle
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	1730-1780
Bouteille « spirale » de Pepsi	1958 à aujourd'hui
Goulot de bouteille en verre de couleur aqua de type « crown »	1892 à aujourd'hui

Pour ce qui est des écofacts, le lot 79A18 comprend une coquille d'huître, 12 fragments d'os de mammifères dont un portant des marques de boucherie et deux altérés par le feu, et deux os d'oiseau.

79A20

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A20	sable argileux	10YR 3/2 (*very dark greyish brown*)	friable	5,44 à 5,58	4,96	0,6	truelle	n.d.

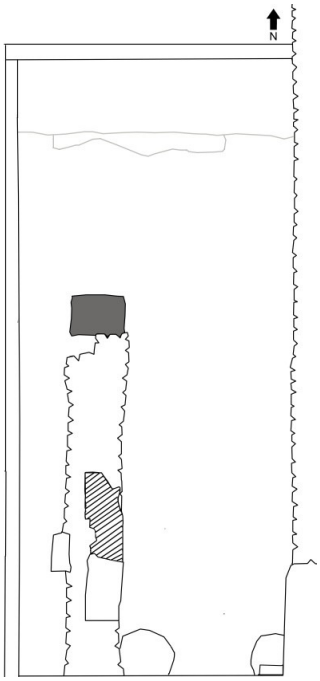

Il s'agit d'un petit lot rectangulaire (0,58 m sur 0,44 m) circonscrit par le lot 79A10/79B10 au nord, le lot 79A15/79B14 à l'ouest, le vestige 79A200/79B300 au sud et par les lots 79A18 et 79A19/79B34 à l'est. Il contient une majorité d'inclusions de petites pierres (entre 0,03 et 0,10 m). En de moindres proportions, ce lot comprend aussi des inclusions de brique rouge, de mortier et de bois. En ce qui a trait aux artéfacts, le lot 79A20 est un de ceux de la sous-opération 79A qui en contient le plus (47). Il s'agit, pour ce qui est de la céramique, de porcelaine asiatique à décor bleu probablement peint, de faïence émaillée, de tuiles à touraillage à huit trous, de terre cuite fine de type *creamware*, de terre cuite fine blanche vernissée décorée au décalque, de terre cuite

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine banche vernissée	1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine chamois de type Rockingham	Seconde moitié du XIX[e] siècle à 1930
Verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américaine portant des marques de pontil en fer	1830 à 1860

fine chamois de type Rockingham et de terre cuite fine rouge vernissée noire. En ce qui a trait au verre, une assez grande variété y fut trouvée. Il s'agit de verre de couleur verte qui a l'apparence de verre français, de verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain, de verre plat incolore à décor moulé à la presse et d'un tesson de verre teinté vert-bleu d'une bouteille rectangulaire à trois pans en retrait sur lequel sont moulées des lettres. Pour ce qui est des écofacts du lot 79A20, il ne s'agit que de quatre fragments d'ossements de mammifères.

79A25

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A25	argile sableuse	10YR 3/2 (*very dark greyish brown*)	compacte	4,95 à 5,14	4,81 à 4,86	0,21	truelle, piolet	11, 12

Il s'agit d'un lot rectangulaire (3,01 m sur 0,60 m) situé au nord de la sous-opération 79A, entre la semelle du vestige de béton 79A50 et le lot de sol 79A26. Il est contigu au vestige de maçonnerie 79A100/79B100 et est inférieur au lot 79A10/79B10. Les inclusions y sont variées. On y retrouve ainsi des plaquettes de schiste, de la brique rouge anglaise, du mortier, du bois, du charbon de bois ainsi que des déchets métalliques.

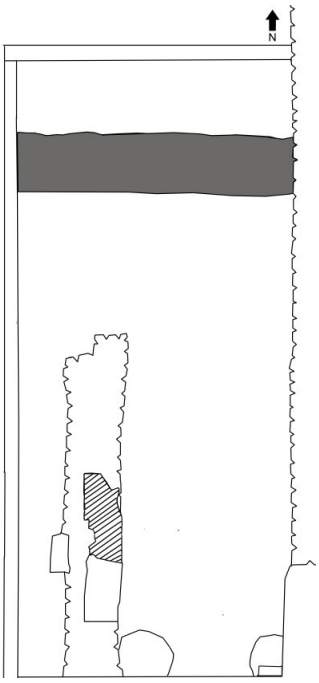

Les artéfacts trouvés dans ce lot sont relativement nombreux (42) alors qu'un seul écofact y a été retrouvé (os long de mammifère). En ce qui a trait à la céramique, un fragment de bouteille de cirage en grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire, un tesson de terre cuite commune avec l'engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la terre cuite fine blanche vernissée au décor au décalque de type blue willow et à décor au décalque brun, de la terre cuite fine vernissée de type *pearlware* à décor de type *shell edge* et de la terre cuite fine vernissée de type *creamware* ont été trouvés dans ce lot. Des tuyaux de *terra cotta* en excellent état y ont également été découverts. Une bonne quantité de verre de différents types a aussi été trouvée dans 79A25. On y a notamment retrouvé du verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain et du verre de couleur verte « Seven Up ». Le collet d'un verre à tige en verre incolore et un tesson de verre incolore portant un décor très semblable à celui de la bouteille contour de Coca-Cola ont aussi

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine blanche de type *pearlware*	1775 à 1830
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine blanche vernissée à décor au décalque brun	1840 à aujourd'hui (pour les décors au décalque de couleurs autres que bleu)
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire	1800 à 1875
Bouteille de Coca-Cola à étiquette imprimée en blanc sur le verre	1957 à aujourd'hui
Emballage de Jos. Louis	Environ 1970-1979

été découverts dans le lot 79A25. Une bouteille de Coca-Cola complète a aussi été retrouvée dans ce lot ; elle porte une étiquette imprimée en blanc sur le verre de la bouteille (figure 11).

79A26

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes (mNMM)		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79A26	loam sableux	10YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	4,81 à 4,93	4,54 à 4,63	0,27	pioche, pelle, binette	n.d.

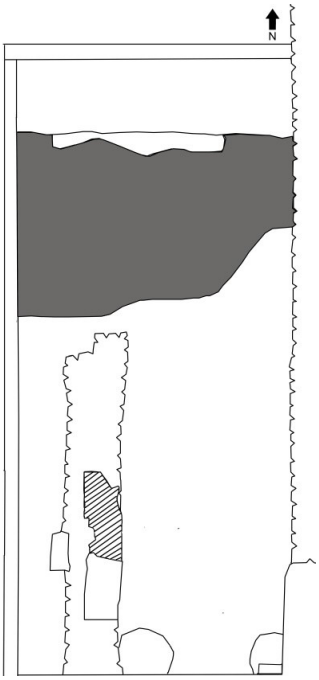

Le lot 79A26 couvrait, au moment de sa découverte, la majeure partie de la superficie de la sous-opération 79A. Partiellement inférieur au lot 79A25, il était, à sa superficie maximale, collé contre les vestiges 79A50, 79A100/79B100 et 79A200/79B300 en plus d'être latéral au lot de sol 79A24. Cependant, la partie fouillée du lot fut restreinte par les canaux qui ont dû être creusés pour drainer toute l'eau qui inondait la sous-opération. Pour la même raison et pour pouvoir poursuivre les fouilles de lots en place plus au sud de la sous-opération, le lot 79A26 n'a pas été fouillé sur toute sa superficie. Néanmoins, 28 artéfacts et un écofact (dent d'herbivore) y ont été retrouvés. Outre différents types de verre, dont du verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain et différentes bouteilles de verre moulées à la machine automatique ou semi-automatique, quelques types de céramique y ont aussi été trouvés. Il s'agit de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, de terre cuite commune locale vernissée et décorée à l'engobe (voir 79A25 pour un tesson semblable mais altéré par le feu), de terre cuite fine blanche vernissée à décor *flow blue* entre autres, et de terre cuite fine blanche vernissée de type *pearlware* à décor *shell edge* bleu. Finalement, des tuyaux de *terra cotta* comparables à ceux découverts dans le lot 79A25 ont également été retrouvés dans le lot 79A26.

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame fin à corps blanc et homogène et glaçuré au sel	1720 à 1780
Terre cuite fine blanche vernissée de type *pearlware* à décor *shell edge* bleu	1780 à 1840
Terre cuite fine blanche vernissée à décor *flow blue*	1840 à la fin du XIX^{e} siècle

2.2.3. Sous-Opération 79B

79B1

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B1	loam sableux	2.5 Y (4/1) (*dark gray*)	meuble	7,69 à 7,77	7,61 à 7,68	0,07	binette, pelle et truelle	4

Le lot 79B1 forme la surface de la partie sud de la sous-opération 79B lors du début des fouilles. Il est délimité par le lot 79A1/79A3/79B2 au nord, ainsi que par le vestige 79A150/79B150 à l'ouest. Il touche également au vestige 79B50 dans son coin sud-est. Ensuite, le lot 79B4 lui est inférieur. De faibles quantités de fragments de brique (<1%), de mortier (<1%) et d'asphalte (<1%) ont été trouvées dans le lot 79B1 ; il renfermait en revanche un grand pourcentage d'inclusions de poussières de roches et de gravier (85%). Finalement, le lot 79B1 n'a livré aucun artéfact ou écofact.

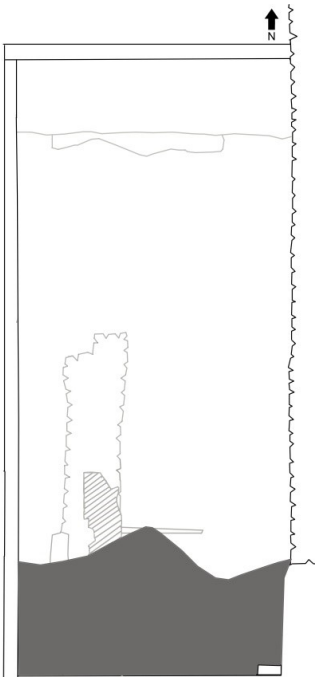

79B4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B4	sable	7.5 YR 4/4 (*brown*)	meuble	7,61 à 7,68	7,60 à 7,66	0,02	binette et pelle	4

Le lot 79B4 est situé directement sous le lot 79B1 et recouvre presque toute la moitié sud de la sous-opération 79B. Il est latéral au lot 79A1/79A3/79B2, au vestige 79B50 et au vestige 79A150/79B150. De plus, les lots 79A4/79B5 et 79A7/79B7 lui sont inférieurs. Aucune inclusion n'a été trouvée dans ce lot de sable. Toutefois, il comportait une lentille de sable de couleur 5Y 2.5/1 (black) dans sa partie est, qui a été abîmée lors de la fouille du lot supérieur. Finalement, aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans ce lot.

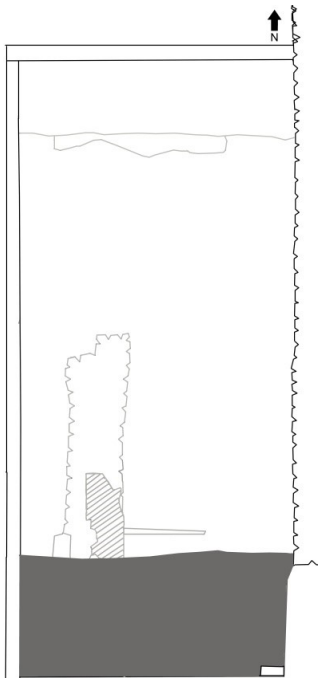

79B8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B8	sable loameux	2.5 Y 3/1 *(very dark gray)*	moyennement compacte	7,47 à 7,55	7,39 à 7,52	0,06	binette, truelle et piolet	4

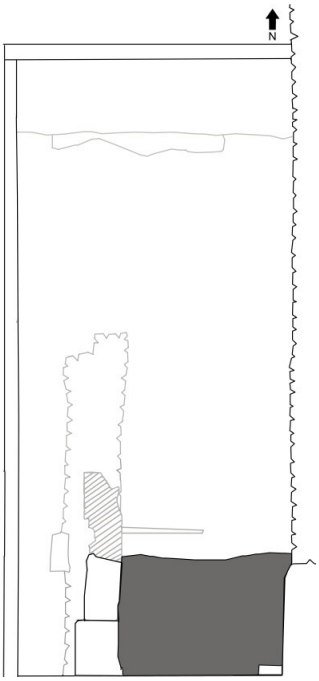

Le lot 79B8 est situé dans le sud-est de la sous-opération 79B. Il se retrouve sous le lot 79B7, au-dessus des lots 79B9, 79B11, 79B12 et du vestige 79B250. De plus, il est latéral au lot 79B7 au nord, ainsi qu'aux vestiges 79B250 et 79B350 à l'ouest. Les inclusions du lot 79B8 se caractérisent par du petit gravier mesurant environ 0,01 m (50%), des morceaux de brique rouge (<1%) et du mortier (<1%). Un morceau de verre à bouteille de couleur verte, ainsi qu'un clou tréfilé y ont été trouvés.

Artéfact diagnostique	
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui

79B11

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B11	loam argileux	2.5 Y 4/3 *(olive brown)*	compacte	7,16 à 7,34	7,13 à 7,30	0,07	piolet et truelle	6

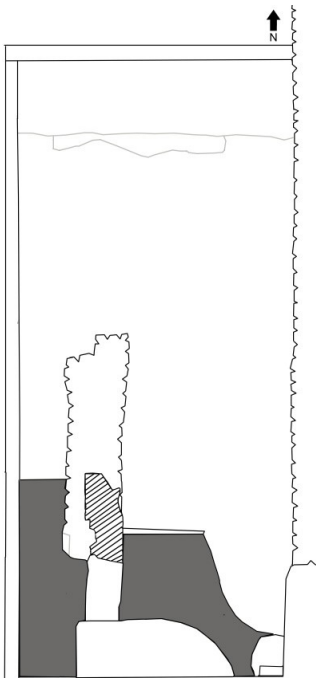

Le lot 79B11 se trouve des deux côtés du vestige 79A200/79B300 et est situé principalement dans la moitié sud de la sous-opération 79B. Il est inférieur aux lots 79A7/79B7, 79B8 et 9A10/79B10 et recouvre les lots 79B12, 79B13, 79B18, ainsi que les vestiges 79B450a et 79B650. De plus, les lots 79A13/79B9, 79A10/79B10, 79A15/79B14, ainsi que les vestiges 79B250, 79B350, 79B550 et 79B200 lui sont latéraux. Le lot 79B11 se compose de morceaux et de poussière de mortier (50%), de schiste (10%), de bois (5%) et de brique (<1%). Dans ce lot, deux morceaux de bois étaient placés le long des vestiges 79B550 et 79B200.

Les artéfacts mis au jour dans ce lot consistent en un clou découpé, un clou de type indéterminé, plusieurs morceaux de verre à bouteille (60 de couleur verte et un teinté vert), ainsi que du verre à vitre teinté vert. Quatre morceaux de verre à bouteille de couleur verte portent des inscriptions moulées. On retrouve au centre d'un cul de bouteille un polygone contenant dans sa partie supérieure centrale le chiffre 8, dans sa partie inférieure gauche un U rectiligne, dans sa partie inférieure centrale un C dans un triangle inversé et dans sa partie inférieure droite le chiffre 7. Sous cette marque, il est inscrit en lettres majuscules « MADE IN CANADA ». La présence d'un C dans un triangle inversé laisse croire que cette bouteille aurait été fabriquée par la Consumers Glass Company. Il n'a cependant pas été possible de dater ce cul de bouteille de manière plus précise. Finalement, les trois autres morceaux de verre ayant des inscriptions moulées comportent des fragments de mots incomplets.

Artéfacts diagnostiques	
Clou découpé	Fin du XVIII^{e} siècle – début du XX^{e} siècle
Cul de bouteille avec marque de fabrique du *Consumers Glass Company*	1917 – aujourd'hui

79B12

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B12	sable loameux	10YR 4/1 (*dark grey*)	friable	6,77 à 7,30	6,95 à 7,06	0,25	pelle, binette et truelle	n.d.

Le lot 79B12 se situe le long du vestige 79A200/79B300, et de part et d'autre du vestige 79B550. Il se trouve sous les lots 79A10/79B10, 79B11 et le vestige 79B250. De plus, il recouvre le lot 79B16. Finalement, le lot 79B12 est latéral au lot

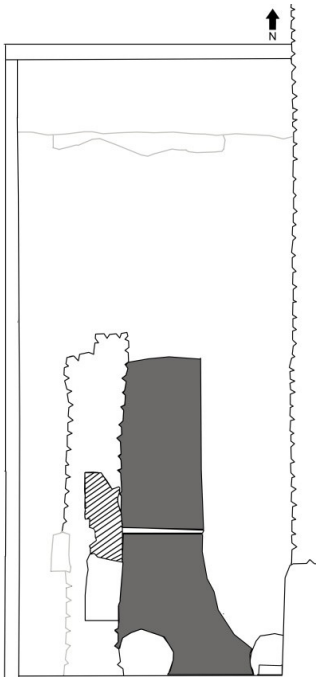

79A13/79B9 à l'est, ainsi qu'aux vestiges 79B350, 79B550, 79B200, 79B450a, 79B450b et 79A200/79B300. La présence importante de scories caractérise le lot 79B12. En effet, celle-ci composent 90% du lot. De petites quantités d'inclusions de schiste et de petits cailloux (1%), de fragments de briques rouges et de tuiles de touraillage (1%), de morceaux de bois (1%), de charbon de bois (<1%), de mortier (<1%) et de déchets de verre fondu (<1%) ont également été notées. Ensuite, le lot 79B12 contient une lentille de loam compact noir (5Y 2,5/2 *black*) qui comprend des inclusions de charbon de bois. Cette lentille mesure 0,20 m de long, 0,30 m de large et 0,06 m d'épaisseur.

Plusieurs artéfacts ont été découverts dans le lot 79B12. D'abord, on y trouve des clous forgés, découpés et tréfilés ainsi que des clous de type indéterminés et des pièces de métal ferreux variées. On y compte également un morceau de céramique de type *creamware* et un morceau de type *pearlware*. Finalement, le lot 79B12 comprend une variété d'artéfacts en verre. Ceux-ci comprennent un amas de verre fondu, des morceaux de verre à bouteille de couleur variée (38 de couleur verte, quatre incolores, un teinté bleu, cinq teintés vert et 15 teintés brun), ainsi que deux morceaux de verre à vitre (teintés vert et incolore). Dans le groupe du verre à bouteille, on trouve une extrémité de type à capsule en verre de couleur verte et une extrémité de type pharmaceutique en verre incolore. De plus, un cul de verre de couleur brune comporte une inscription moulée en forme de losange.

Artéfacts diagnostiques	
Clou forgé	Jusqu'au XIX^{e} siècle
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Extrémité de bouteille de type à capsule	1892 à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware*	1780 à 1830

79B13

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B13	loam sableux	7,5 YR 7/5 (*very dark grey*)	compacte	7,27 à 7,13	6,47 à 6,99	0,57	piolet et truelle	n.d.

Le lot 79B13 se trouve dans la partie sud-ouest de la sous-opération 79B. Il est recouvert par le lot 79B11 et est supérieur aux lots 79B17 et 79B18. Ensuite, il est latéral au lot 79A15/79B14 ainsi qu'aux vestiges 79B350, 79A200/79B300 et 79B650. Le lot 79B13 se distingue par la présence importante d'inclusions de briques rouges et alvéolaires friables, certaines presque complètes (30%) et de mortier friable (30%). Des inclusions de petites pierres et de schiste (15%), de béton (5%), de bois (1%), de charbon de bois (1%) et de goudron (<1%) étaient également présentes. Le lot 79B13 comporte également une lentille noire de charbon de bois, située dans le coin sud-ouest du lot. Celle-ci mesure 0,06 m de longueur, 0,20 m de largeur et 0,06 m d'épaisseur.

De plus, des morceaux de béton trouvés dans ce lot recouvraient une partie du vestige 79B300.

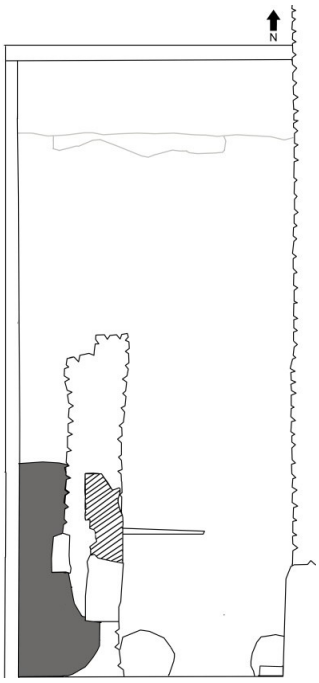

Le lot 79B13 a livré une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts (337). L'ensemble des artéfacts est principalement composé de tessons de verre à bouteille de couleur verte (221). On compte parmi ceux-ci 13 extrémités de bouteilles de type à capsule et sept morceaux de culs. Il est possible de distinguer deux culs comportant des marques de fabricant composées d'un « D » dans un losange de la Dominion Glass Company. Ces marques sont entourées d'un système de datation alphanumérique composé de trois chiffres et lettres (figure 13). Le reste du verre à bouteille est constitué de tessons de verre incolore (16) et de verre teinté vert (1). De plus, 12 morceaux de verre à vitre teinté vert ont été retrouvés dans le lot 79B13.

Ce lot contenait également cinq clous tréfilés, 36 morceaux de métal oxydé variés, 12 clous de type indéterminé, sept bouchons à capsule, des morceaux d'étiquette de papier aluminium, une partie d'anse en terre cuite fine blanche vernissée comportant des décors au décalque verts, un fragment du culot d'une ampoule moderne et quelques fragments de briques. De ces fragments, la plupart sont des morceaux de briques alvéolaires de type 1C, selon la typologie de Fiset (2001 : figure 151). Une autre porte des inscriptions moulées suggérant qu'elle aurait été fabriquée dans la briqueterie établie à Scott Junction, Québec, en activité de 1895 à 1980 (Commission de toponymie du Québec, 2016). Finalement, quelques écofacts ont également été trouvés dans le lot 79B13. Ils consistent en six fragments de coquilles d'huîtres, deux morceaux de bois et un os d'oiseau.

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Brique de Scott Junction	1895 à 1980
Ampoule moderne	1913 à aujourd'hui
Verre de couleur verte du Dominion Glass Company avec méthode de datation alphanumérique	1941-1953
Terre cuite fine blanche vernissée à décor au décalque autre que bleu	Après 1840
Goulot de bouteille de type «crown» (à capsule)	Après 1892

79B15

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B15	sable loameux	5YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	6,72 à 6,70	5,98 à 6,30	0,46	pelle, truelle, binette, pioche	4

Le lot 79B15 se trouve dans la partie est de la sous-opération 79B et longe le vestige 79A100/79B100. Il est plus large dans son extrémité nord que dans son extrémité sud. Le lot 79B15 est sous le lot 79B9 et recouvre les lots 79B19 et 79B27. Il est également latéral aux lots 79B21, 79B24, 79B25, 79B26, ainsi qu'aux vestiges 79A100/79B100, 79B450a et 79B550. Les inclusions du lot 79B15 consistent en de la

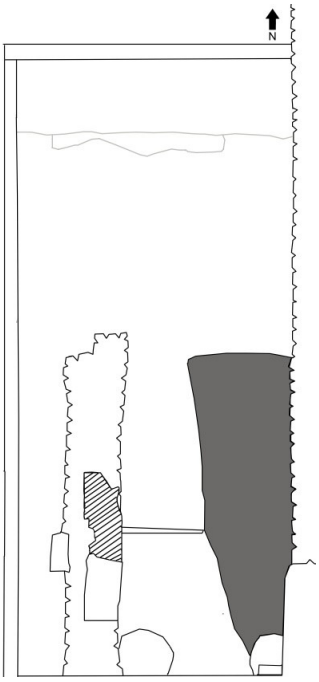

pierre (15%), de l'asphalte (3%), de la brique rouge (2%), du mortier (<1%) et du bois (<1%).

Plusieurs types de céramiques ont été retrouvés dans ce lot. On compte deux tessons de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (dont l'un a un motif floral de type *scratch blue* et l'autre un motif moulé de type *bead and reel*), un morceau de terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est, ainsi que cinq morceaux de terre cuite fine blanche vernissée, dont l'un comporte un décor *blue willow* au décalque. Deux fragments de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche non vernissée, ainsi qu'un possible morceau de brique comportant de la peinture font également partie de l'ensemble. Un certain nombre d'artéfacts en métal ont été trouvés. Ceux-ci consistent en un possible talon de chaussure, un objet indéterminé en métal cuivreux, un bouchon à capsule, des pièces de quincaillerie, quelques clous de type indéterminé ainsi que des objets indéterminés en métal ferreux. Finalement, deux fragments de verre à vitre teinté vert et de verre à bouteille de couleurs variées (18 verts, deux teintés vert, un bleu, un brun et 17 de type britannique ou anglo-américain) viennent s'ajouter à l'assemblage d'artéfact du lot 79B15. Ce lot a finalement livré un fragment de coquille d'huître, ainsi que 12 fragments d'os de mammifères.

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor *scratch blue*	1744-1775
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite fine blanche vernissée au décor *blue willow*	1820 à aujourd'hui

79B16

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B16	loam sableux	5YR 3/1 (*very dark grey*)	moyennement compacte	7,08 à 6,96	7,02 à 6,57	0,20	truelle et pioche	n.d.

Le lot 79B16 se trouve environ au centre de la sous-opération 79B, la traversant sur un axe nord-sud. Le lot se situe de part et d'autre du vestige 79B550 et longe le vestige 79A200/79B300. Alors que le lot 79B12 lui est supérieur, les lots 79B19, 79B20, 79B25 et 79B26 lui sont inférieurs. De plus, il est latéral au lot 79A13/79B9 et aux vestiges 79B350, 79B450a, 79B450b, 79B550 et 79A200/79B300. Les inclusions du lot 79B16 sont variées. Elles consistent en de l'ardoise et du schiste (15%), de l'asphalte (5%), du bois (3%), du goudron (2%), de la brique (1%), du mortier (1%), du charbon de bois (1%), ainsi qu'en déchets métalliques (1%). Un morceau d'asphalte/goudron semblable au lot 79B20 a été retrouvé dans ce lot. Il s'appuie contre les vestiges 79B550 et 79A200/79B300. De plus, des pièces de bois, disposées de manière semblable à celle des pièces de bois découvertes dans le lot 79B11, ont été trouvées s'appuyant le long des vestiges 79B550 et 79A200/79B300.

Les artéfacts découverts dans le lot 79B16 consistent en un clou découpé, un clou tréfilé, des clous de type indéterminé, une plaque de métal cuivreux, huit morceaux de pièces de quincaillerie, un fragment de terre cuite fine blanche sans décor, 32 tessons de verre à bouteille (23 de couleur verte, deux de type britannique ou anglo-américain, deux teintés vert et deux bruns), ainsi que 14 morceaux de verre à vitre teinté vert. L'un de ces morceaux est en réalité un grand fragment de vitre mesurant 0,14 m sur 0,07 m cassé en plusieurs morceaux, mais maintenus ensemble dans un bloc de goudron. Du côté des écofacts, seuls quatre ossements de mammifères ont été découverts. L'un d'eux porte des marques de scie.

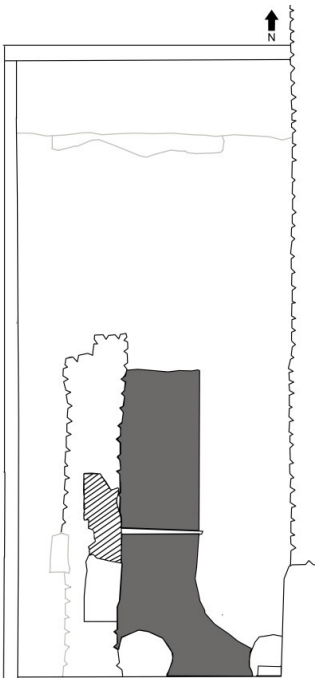

Artéfacts diagnostiques	
Clou tréfilé	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Clou découpé	Fin du XVIII^{e} siècle – début du XX^{e} siècle

79B17

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B17	argile	2.5Y 4/3 (*olive brown*)	compacte	7,02 à 6,99	6,99	0,02	truelle, piolet	n.d.

Le lot 79B17 est de petite dimension et se situe dans le sud-ouest de la sous-opération 79B. Il se trouve sous le lot 79B13 et recouvre une partie du lot 79B18 et du vestige 79A200/79B300, en plus d'être latéral aux vestiges 79B350 et 79B650. Le lot 79B17 ne comportait aucune inclusion, artéfact ou écofact.

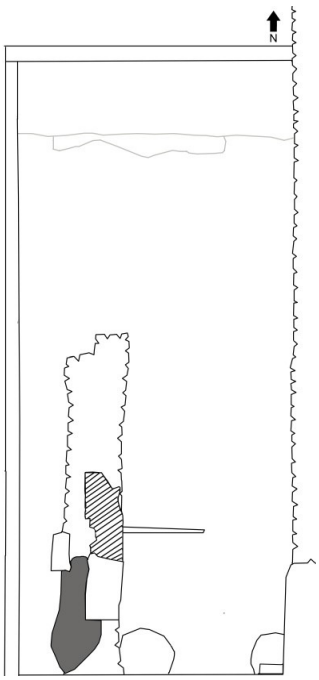

79B18

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B18	limon sableux	5YR 2.5/2 (*dark reddish bronw*)	friable	6,66 à 7,00	--	--	--	n.d.

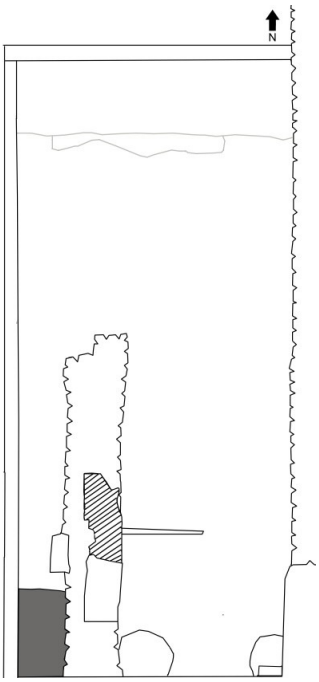

Le lot 79B18 se situe dans le coin sud-ouest de la sous-opération 79B, à l'ouest du vestige 79A200/79B300. Il est sous les lots 79B13 et 79B17 et est latéral au vestige 79A200/79B300. Le lot 79B18 n'a pas été fouillé. Il consiste en l'un des niveaux sur lesquels la fouille s'est arrêtée dans la section à l'ouest du vestige 79A200/79B300 de la sous-opération 79B. Malgré l'absence de fouilles dans ce lot, il a été possible d'observer en surface des inclusions de petites pierres et de schiste, et de briques rouges et alvéolaires. De plus, des artéfacts ont été trouvés lors du nettoyage de surface de ce lot à la fin des fouilles. On compte ainsi la présence d'un morceau de *creamware*, deux morceaux de terre cuite fine blanche vernissée non décorée ainsi que d'un morceau de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche.

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui

79B19

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B19	sable	10YR 6/2 (*light brownish grey*)	meuble	5,98 à 6,30	6,02 à 5,84	0,29	truelle, binette	n.d.

Le lot 79B19 est situé dans la partie est de la sous-opération 79B et longe le vestige 79A100/79B100. Il est sous les lots 79B15 et 79B25. Ensuite, il recouvre les lots 79B28, 79B29 et 79B31. Enfin, il est latéral aux lots 79B26, 79B27, 79B28 ainsi qu'aux vestiges 79A100/79B100 et 79A200/79B300 (seulement dans son extrémité nord). Des inclusions variées sont contenues dans le lot 79B19. Elles consistent en schiste (5%), en un morceau d'asphalte de 1,03 m de longueur, 0,45 m de largeur et 0,19 m d'épaisseur (5%), en morceaux de briques rougeâtres (1%), charbon de bois (1%), ainsi qu'en petites quantités de mortier, de bois et de scories (<1%, respectivement). De plus, le lot 79B19 contient une lentille de sable meuble (10YR 5/6 *red*), mesurant 0,28 m de longueur, 0,09 m de largeur et 0,04 m d'épaisseur.

Un grand nombre d'artéfacts et d'écofacts ont été découverts dans le lot 79B19 (150 au total). Cet assemblage varié se compose d'objets en céramique, en métal et

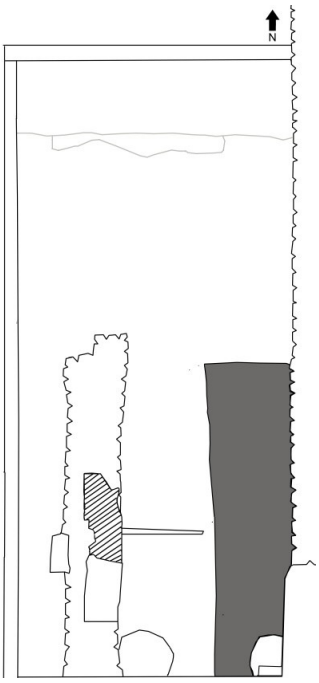

en verre. Dans le premier groupe, on compte des tessons de faïence, de terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est, de terre cuite commune vernissée, de porcelaine fine (décorée de motifs végétaux rouges, bleus et dorés), de *creamware*, de terre cuite fine blanche vernissée (comportant des décors bleus) ainsi que de 18 morceaux de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel. Près de la moitié de ces derniers comportent des motifs floraux de type *scratch blue*. S'ajoutent à ces artéfacts, deux morceaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (comportant l'inscription moulée « 78.W. ») et un fragment de brique rouge présentant des restes de peinture blanche. Le groupe des artéfacts en métal est pour sa part composé de deux clous forgés, d'un objet indéterminé en métal cuivreux, de 10 pièces de quincaillerie, de plusieurs clous de type indéterminé et de scories. Deux des artéfacts de métal du lot 79B19 se distinguent du reste par leur taille. Le premier est une plaque carrée, dont chaque côté mesure 0,225 m et dont l'épaisseur est de 0,015 m. Elle est d'un poids considérable. Il est à noter qu'une plaque semblable a été retrouvée dans le lot 79A18. Le second artéfact est une tige mesurant 0,73 m de long et 0,02 m de diamètre. Elle est fixée à une plaque de métal aux coins arrondis. Cette plaque est percée de deux trous et la tige passe dans l'un d'eux.

Finalement, le groupe d'artéfacts en verre se compose de fragments de verre à bouteille (sept de couleur verte, 29 de type britannique ou anglo-américain et un incolore) et de neuf fragments de verre à vitre teinté vert.

Artéfacts diagnostiques	
Clou forgé	Jusqu'au XIX^{e} siècle
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec décor *scratch blue*	1744-1775
Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et XIX^{e} siècle
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine blanche	1820 à aujourd'hui

Les écofacts retrouvés dans le lot 79B19 consistent en un os d'oiseau et 25 fragments d'os de mammifères. Parmi ceux-ci, on dénombre trois os blanchis, une partie de mâchoire d'herbivore comportant trois dents toujours en place, ainsi que deux dents détachées. Certains de ces os de mammifères portent des traces d'actions humaines.

79B20

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B20	goudron	5Y 2.5/1 (*black*)	moyennement compacte	7,02 à 6,94	6,98 à 6,91	0,05	pioche, truelle, marteau	n.d.

Le lot 79B20 est un lot de goudron solide et odorant qui longe une partie du vestige 79A200/79B300. Il a été retrouvé sous le lot 79B16 et au-dessus le lot 79B22. Il est également latéral aux lots 79B9, 79B25 et 79B21, ainsi qu'aux vestiges 79B450b et 79A200/79B300. Le lot 79B20 présente plusieurs inclusions. Celles-ci consistent en

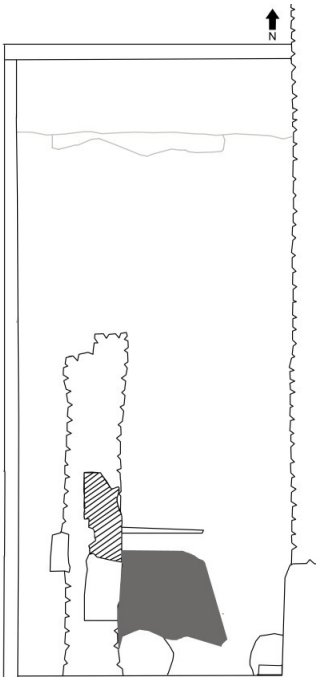

planches de bois (10%), pierre (5%), anthracite (<1%), ainsi qu'en déchets métalliques (<1%).

Quelques artéfacts et écofacts étaient incrustés dans le goudron du lot 79B20. Un clou découpé, un clou de type indéterminé, un possible culot d'ampoule, un cadre trapézoïdal en métal aux coins arrondis (peut-être un marchepied de camion) ainsi que 15 fragments de verre à bouteille (six de couleur verte, huit incolores et un brun) y ont été découverts. L'assemblage d'écofacts consiste en un petit fémur de mammifère et en enveloppes de grains d'orge. Ceux-ci étaient présents en grand nombre, mais seuls quatre ont été conservés.

Artéfacts diagnostiques	
Clou découpé	Fin du XVIII^{e} siècle – début du XX^{e} siècle

79B21

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B21	sable loameux	10YR 2/2 (*very dark brown*)	friable	6,98 à 6,91	6,28 à 6,21	0,70	pioche, pelle, truelle	n.d.

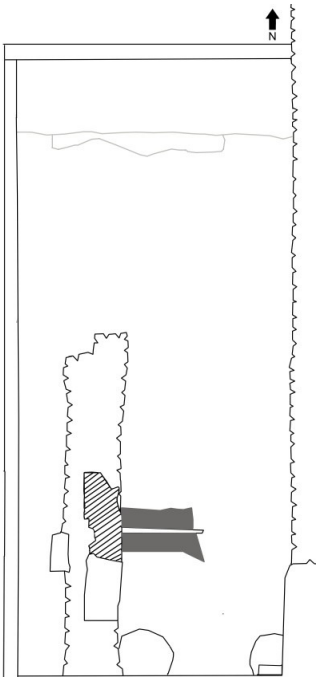

Le lot 79B21 est assez étroit et se trouve le long des parements nord et sud du vestige 79B550. Il est situé sous le lot 79B16 et par-dessus le lot 79B27. Les lots 79B9, 79B15, 79B20, 79B23, 79B24, 79B26, ainsi que les vestiges 79B550 et 79A200/79B300 lui sont latéraux. Le lot 79B21 comprend des inclusions de pierres (15%), de briques rouges presque entières et en petits morceaux (10%), de bois (5%), de mortier (3%), de goudron (1%), ainsi que de déchets métalliques (<1%). Un morceau de goudron semblable à celui du lot 79B20 a été retrouvé dans le lot 79B21 et comportait des inclusions de morceaux de verre et des enveloppes de grains d'orge.

La fouille du lot 79B21 a livré quelques artéfacts. Cet assemblage est constitué de trois clous de type indéterminé, deux morceaux de quincaillerie, un morceau de porcelaine commune utilitaire, un tesson de terre cuite commune non vernissée à la pâte orangée, un tesson de terre cuite fine jaune vernissée avec engobe blanche et décors bleus, et deux tessons de terre cuite fine blanche vernissée décorés. L'un de ces derniers comporte un motif floral au décalque de type *flow blue*. Finalement, 18 morceaux de verre à bouteille (quatre de couleur verte, 12 de type britannique ou anglo-américain, un teinté vert et un brun), deux minces

tessons de verre incolore appartenant à un contenant ainsi que trois morceaux de verre à vitre teinté vert ont également été excavés.

Artéfacts diagnostiques	
Porcelaine commune utilitaire	Fin du XIX^{e} siècle à aujourd'hui
Terre cuite fine blanche vernissée avec décor *flow blue*	1840 à la fin du XIX^{e} siècle
Terre cuite fine jaune vernissée	Seconde moitié du XIX^{e} siècle jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle.

79B22

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B22	loam	10YR 3/2 (*very dark grayish brown*)	compacte	6,98 à 6,91	6,92 à 6,89	0,04	truelle, pioche	n.d.

Le lot 79B22 est situé dans la moitié sud de la sous-opération 79B. Il se trouve sous le lot 79B20 et est latéral aux lots 79A13/79B9, 79B21, 79B25, ainsi qu'aux vestiges 79B450b et 79A200/79B300. Finalement, le lot 79B22 est supérieur aux lots 79B24 et 79B25. Le lot 79B22 est composé d'inclusions de schiste (20%), de briques rouges (5%), de mortier (1%), de déchets métalliques (1%), de bois (<1%) et d'anthracite (<1%).

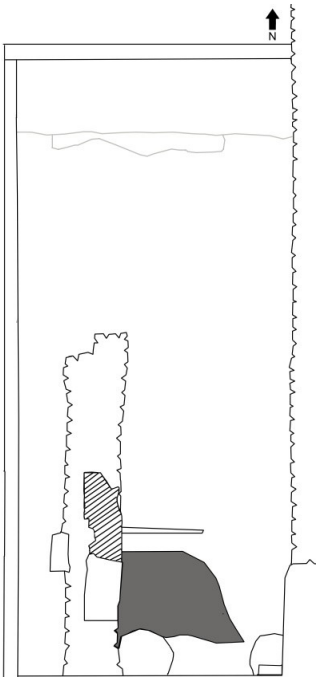

Les artéfacts découverts lors de la fouille du lot 79B22 consistent en un tesson de grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel comportant un décor moulé de points, un fragment de verre à bouteille de type britannique ou anglo-américain, deux tessons de verre incolore, ainsi que deux fragments de verre à vitre teinté vert.

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel	Du XVIII^{e} siècle au troisième quart du XVIII^{e} siècle

79B23

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B23	sable loameux	7.5 YR 4/4 (*brown*)	compacte	6,91 à 6,89	6,90 à 6,88	0,01	truelle, binette	n.d.

Le lot 79B23 se trouve dans la partie sud-est de la sous-opération 79B. Il est inférieur au lot 79B22 et latéral aux lots 79B9, 79B21 et 79B450b. Finalement, il est à la fois supérieur et latéral au lot 79B24. Aucune inclusion n'a été observée dans le lot

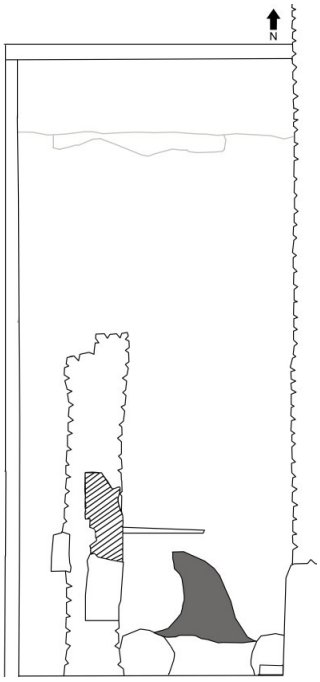

79B23. Ce dernier se caractérise également par l'absence d'artéfacts et d'écofacts.

79B24

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B24	loam sableux	5YR 3/1 (*very dark gray*)	compacte	6,92 à 6,88	6,28 à 6,21	0,65	pioche, truelle	n.d.

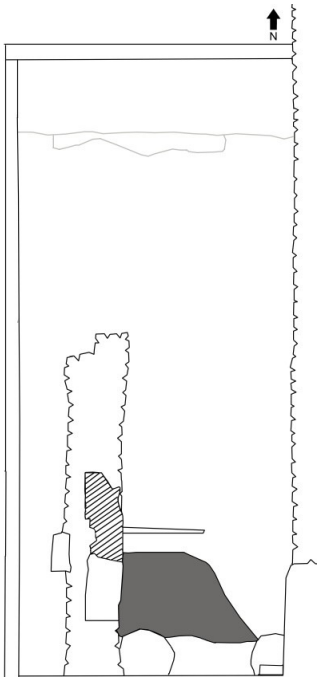

Le lot 79B24 est au sud du vestige 79B550 et longe le vestige 79A200/79B300. Il est inférieur aux lots 79B22 et 79B23 et recouvre une partie du lot 79B27. De plus, les lots 79B9, 79B15, 79B21, 79B23, 79B25, ainsi que les vestiges 79B450b et 79A200/79B300 lui sont latéraux. Les inclusions retrouvées dans le lot 79B24 sont variées et consistent en de la pierre (10%), de la brique (10%), du mortier (5%), des scories (2%), du bois (1%), des concrétions de métal (<1%) ainsi que des morceaux de béton (<1%).

L'assemblage d'artéfacts du lot 79B24 se compose de tessons de grès cérame fin à la pâte gris-blanc comportant des motifs moulés, d'un tesson de terre cuite fine blanche vernissée décoré d'une fine ligne noire, de deux tessons de terre cuite fine jaune vernissée (dont l'un est décoré à l'engobe), d'un tesson de *creamware*, de sept morceaux de quincaillerie variés, d'un clou de type indéterminé, d'un morceau de fourneau

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine jaune vernissée	Seconde moitié du XIX^{e} siècle jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle

de pipe en terre cuite fine argileuse rouge, de huit tessons de verre à bouteille (deux de couleur verte et six de type britannique ou anglo-américain) ainsi que d'un tesson de verre à vitre teinté vert. Un écofact a également été retrouvé. Il s'agit d'une valve d'huître comportant des traces de parasites.

79B25

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B25	loam sableux	10YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	6,97	6,28	0,69	truelle, binette	n.d.

Le lot 79B25 se situe entre les vestiges 79B450a et 79B450b et longe une partie de la paroi sud de la sous-opération 79B. Les lots 79B16, 79B450a et 79B450b lui sont supérieurs, alors qu'il recouvre une partie des lots 79B19 et 79B27. De plus, il est latéral aux lots 79B9, 79B15, 79B20, 79B22, 79B23, 79B24, ainsi qu'aux vestiges 79B450a et 79B450b. Le lot 79B25 contenait peu d'inclusions, celles-ci consistant en de la pierre (10%), du charbon de bois (2%), ainsi que de la brique et du mortier (1%, respectivement). Finalement, aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans le lot 79B25.

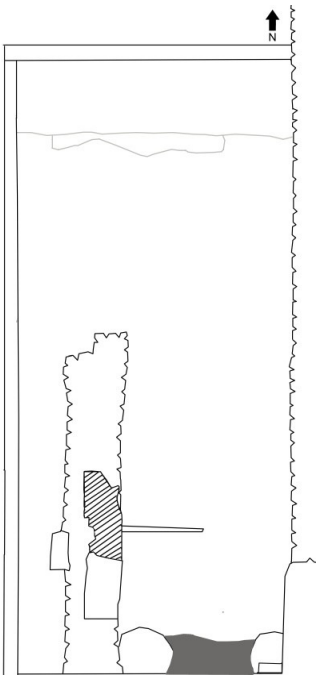

79B26

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B26	sable loameux	5YR 3/1 (*very dark grey*)	friable	6,73 à 6,57	6,24 à 6,22	0,41	pelle, pioche, truelle	n.d.

Le lot 79B26 longe une partie du vestige 79A200/79B300 et se situe dans la partie nord de la sous-opération 79B. Il est inférieur au lot 79B16, supérieur au lot 79B27 et latéral aux lots 79B9, 79B15, 79B19, 79B21 et au vestige 79A200/79B300. Les inclusions contenues dans le lot 79B26 consistent principalement en de la pierre (15%). On y note également de faibles pourcentages de briques (1%), de mortier, de déchets métalliques, de scories et de racines (<1% respectivement).

En tout, 92 artéfacts et écofacts ont été découverts dans ce lot. Les artéfacts consistent en grès cérame fin, en morceaux de quincaillerie, en clous, en fragments de

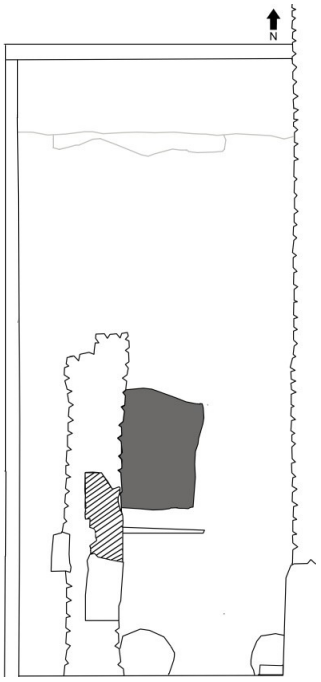

terre cuite fine blanche (dont un comporte un motif *flow blue*), en un fragment de terre cuite fine jaune, en fragments de verre à bouteille (britannique ou anglo-américain, vert, incolore et teinté vert) ainsi qu'en un fragment de verre à vitre teinté vert.

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui
Décor de type *flow blue*	1840 à la fin du XIX^{e} siècle
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Grès cérame fin à corps blanc et homogène et glaçuré au sel	1720 à 1780
Terre cuite fine jaune vernissée	1780 à 1910

79B27

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B27	loam sableux	2.5Y 3/1 (*very dark grey*)	friable	6,28 à 6,21	6,08 à 5,87	0,26	pioche, truelle, binette	n.d.

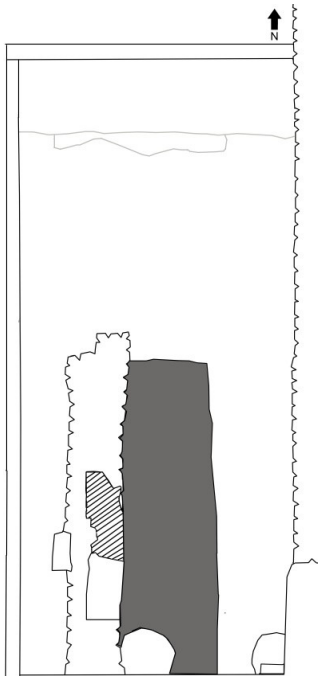

Le lot 79B27 longe le vestige 79A200/79B300 et traverse la sous-opération 79B selon un axe nord-sud. Il est sous les lots 79B21, 79B24 et 79B26 et repose sur le lot 79B28. Il est également latéral au lot 79B19, ainsi qu'au vestige 79A200/79B300. Le lot 79B27 contient une variété d'inclusions. Celles-ci se composent de schiste (30%), de mortier (1%), de brique, de bois, de charbon de bois, de déchets métalliques, de scories et de racines (<1% chacun). Le lot 79B27 comprend également une lentille (10YR 3/2 *very dark greyish brown*), située dans le coin nord-ouest du lot.

La fouille du lot 79B27 a livré un grand nombre d'artéfacts et d'écofacts (297). Tout d'abord, on y retrouve 32 morceaux de quincaillerie et quelques clous de type indéterminé. Ensuite, un tesson de *creamware* et quatre tessons de terre cuite fine blanche ont été découverts. De ces derniers, un présente un décor bleu au décalque, un autre comporte un motif de type *flow blue* et les deux derniers ont probablement un décor de type *blue willow*. C'est finalement le groupe de verre à bouteille qui comporte le plus grand nombre d'éléments (250). Parmi eux, 22 sont de couleur verte, 225 sont de type britannique ou anglo-américain, alors que les trois derniers sont teintés vert. Le

groupe des écofacts est pour sa part composé d'un morceau de coquille d'huître et de deux ossements de mammifères. L'un d'eux semble porter des marques d'actions humaines, probablement de boucherie.

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine blanche vernissée avec décor *blue willow*	1820 à aujourd'hui
Terre cuite fine blanche vernissée avec décor *flow blue*	1840 à la fin du XIX[e] siècle
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820

79B28

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B28	loam sableux	2,5Y 4/2 (*dark grayish brown*)	friable	6,08 à 5,87	6,03 à 5,78	0,08	truelle, binette	4

Le lot 79B28 couvre presque entièrement la partie de la sous-opération 79B située à l'est du vestige 79A200/79B300. Ainsi, il est supérieur aux lots 79A17/79B29, 79B30, 79B31 et 79B33 et inférieur aux lots 79B27 et 79B19. Il est également latéral à ce dernier. De plus, il est latéral aux vestiges 79A100/79B100 et 79A200/79B300. Les inclusions du lot 79B28 consistent en du schiste (15%), de la brique rouge (2%), de l'asphalte (2%), du mortier (1%), des racines (1%), ainsi que des scories et du bois (<1%, respectivement).

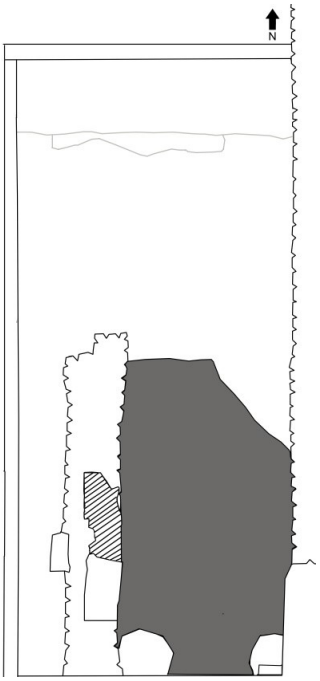

En tout, 126 artéfacts et écofacts de type variés ont été découverts dans le lot 79B28. Parmi les céramiques, on dénombre un tesson de faïence brune, trois morceaux de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (dont l'un comporte un motif de vannerie), un morceau de terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire, un tesson de terre cuite commune recouverte d'engobe et vernissée, un morceau de terre cuite commune vernissée verte de France, cinq tessons de *creamware* et trois tessons de terre cuite fine blanche vernissée. L'un d'entre eux a un décor végétal de type *flow blue*. Deux morceaux de tuyaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche ont également été retrouvés. Parmi les artéfacts en métal, on compte un clou tréfilé, 16 morceaux de quincaillerie variés, un boulon et dix clous de type indéterminé. Finalement, le groupe des

Artéfacts diagnostiques	
Terre cuite fine blanche vernissée avec décor *flow blue*	1840 à la fin du XIX[e] siècle
Terre cuite fine vernissée de type *Creamware*	1762 à 1820
Faïence brune	En Nouvelle-France après 1725 et jusqu'à environ 1760
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel avec motif de vannerie	1740 à 1785
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	1730 à 1780
Terre cuite commune vernissée verte de France	XVII[e] et XVIII[e] siècles jusqu'à 1760

artéfacts en verre est constitué de 51 tessons de verre à bouteille (sept de couleur verte, 39 de type britannique ou anglo-américain, trois teintés vert et deux bruns) et de huit morceaux de verre à vitre teinté vert. Finalement, les écofacts trouvés se composent de 10 morceaux de coquille d'huîtres, dont quatre portent des marques de parasites.

79B30

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B30	sable loameux	7.5YR 4/3 (*brown*)	friable	5,93 à 5,78	5,67 à 5,65	0,20	truelle	n.d.

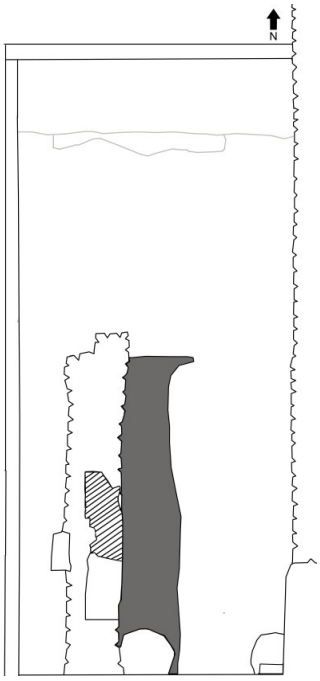

Le lot 79B30 forme un L inversé en longeant le vestige 79A200/79B300. Il traverse la sous-opération 79B selon un axe nord-sud. De plus, il est inférieur aux lots 79B28 et supérieur au lot 79A23/79B34. Il est également latéral au lot 79B29 et au vestige 79A200/79B300. Les inclusions du lot 79B30 consistent en de la pierre (20%), de la brique (5%), du mortier (5%), de la chaux (3%), du bois, (1%), des déchets métalliques (1%), ainsi que de la matière organique (<1%).

Un total de 316 artéfacts et écofacts ont été découverts dans le lot 79B30. Tout d'abord, le groupe des céramiques consiste en un tesson de faïence, un tesson de grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel (comportant un décor texturé et peint bleu), un tesson de porcelaine fine décoré de motifs végétaux bleus peints, un morceau de *creamware*, trois morceaux de *pearlware* (dont deux sont décorés d'un motif *shell edge* bleu) et six morceaux de terre cuite fine blanche vernissée. Ensuite, les artéfacts en métal sont représentés par un clou découpé, 20 objets de quincaillerie variés et des clous de type indéterminé. Finalement, ce sont les artéfacts en verre qui forment la plus grande partie de l'assemblage d'artéfacts du lot 79B30. Ce groupe se compose de 160 morceaux de verre à bouteille (18 de couleur verte, 117 de type britannique ou anglo-américain, deux teintés bleu et 23 teintés vert), 11 morceaux de contenant en verre incolore et 81 morceaux de verre à vitre teinté vert. Parmi le verre à bouteille teinté vert, on retrouve cinq morceaux se remontant ensemble, appartenant à une bouteille non circulaire.

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame grossier rhénan glaçuré au sel	Du XVIII^{e} siècle au troisième quart du XVIII^{e} siècle
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820
Terre cuite fine blanche de type *pearlware* avec décor *shell edge*	1780 à 1840
Terre cuite fine blanche vernissée	1820 à aujourd'hui

79B31

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B31	sable	10YR 4/4 (*dark yellowish brown*)	meuble	5,92 à 5,85	5,58 à 5,52	0,34	truelle	n.d.

Le lot 79B31 se situe dans le nord-est de la sous-opération 79B et est sous les lots 79B19 et 79B28. Il est également supérieur aux lots 79B32, 79B33 et 79A21/79B37, en plus d'être latéral aux lots 79B29, 79B35 et 79B36. Le lot 79B31 ne comporte que peu d'inclusions. En effet, on y retrouve des pierres (5%), de la brique (2%), de la cendre (2%) ainsi que des quantités négligeables de charbon de bois et de mortier (<1%, respectivement).

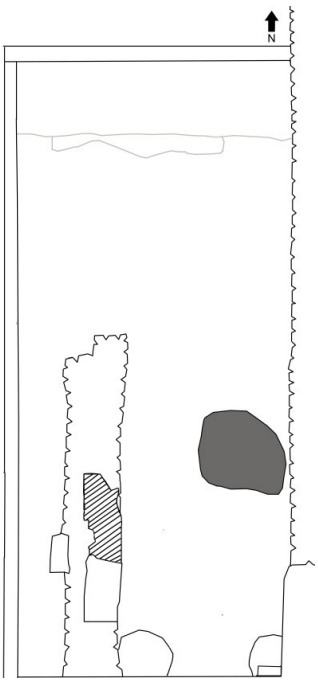

Un petit nombre d'artéfacts et d'écofacts a été excavé dans le lot 79B31. Cet assemblage se compose d'un fragment d'os de mammifère, d'un tesson de porcelaine fine, d'un morceau de terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire (avec un décor peigné à l'engobe), d'un morceau de terre cuite fine, de tessons de verre à bouteille (quatre de couleur verte et 15 de type britannique ou anglo-américain) ainsi que de six morceaux de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel. Parmi ceux-ci, cinq comportent un décor de vannerie moulé et l'un se remonte et se joint à ceux découverts dans le lot 79B32.

Artéfacts diagnostiques	
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1780
Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Staffordshire	1730 et 1780

79B32

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes mNMM		Épaisseur moyenne (m)	Technique(s) de fouille	Réf. aux figures
				Sup.	Inf.			
79B32	sable loameux	2.5Y 3/2 (*very dark grayish brown*)	friable	6,02 à 5,84	5,79 à 5,60	0,23	truelle, piolet	4

Le lot 79B32 se situe le long du vestige 79A10079B100. Il se retrouve sous les lots 79B28 et 79B31 et au-dessus des lots 79B29 et 79A21/79B37. Il est également latéral au lot 79B35 et au vestige 79A100/79B100. Les inclusions du lot 79B32 consistent en de l'ardoise (15%), de grands morceaux de bois (3%), de l'asphalte (2%), de la brique rouge réfractaire (2%), du mortier (1%) ainsi que de la cendre et des scories (<1%, respectivement).

L'assemblage d'artéfacts découverts dans le lot 2 est d'abord constitué de plusieurs types de céramiques. On compte des tessons de faïence décorés de bleu, des morceaux de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor de vannerie (dont trois ce remontent ensemble pour former un fragment de bord d'un bol ou assiette

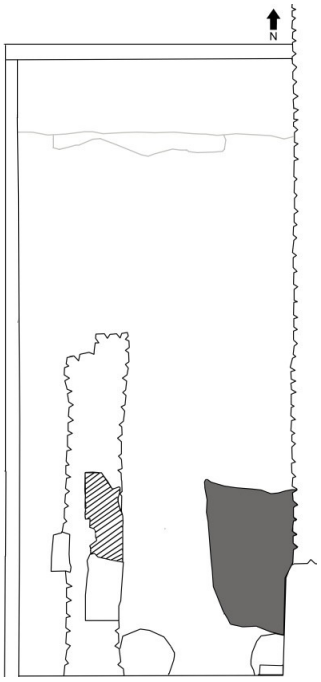

creuse), un tesson de grès cérame fin glaçuré au sel, un morceau de grès cérame grossier glaçuré au sel façon Fulham ou Lambeth ancien, un morceau de porcelaine fine, deux morceaux de terre cuite fine blanche vernissée non décorés et neuf morceaux de creamware. On compte aussi un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche. Le lot 79B32 a également livré quelques objets en métal et en verre. La première catégorie est constituée d'un amas métallique, d'une tige et de trois scories. Pour sa part, la seconde catégorie comporte 19 morceaux de verre à bouteille (six de couleur verte, huit de type britannique ou anglo-américain, un incolore et quatre teintés vert) et deux fragments de verre à vitre teinté vert. Il faut noter que l'un des tessons de verre à bouteille de couleur verte est un cul comportant en son centre un « D » dans un losange, marque attribuable à la Dominion Glass Company. Finalement, la fouille du lot 79B32 a également livré deux objets en matériel indéterminé.

Artéfacts diagnostiques	
Verre de couleur verte de la Dominion Glass Company sans datation alphanumérique	1928-1941
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1720 à 1780
Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Fulham ou Lambeth ancien	De 1671 au troisième quart du XVIII^{e} siècle
Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	1762 à 1820

3. Interprétation événementielle

3.1. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'ÎLOT DES PALAIS[2]

Phase 0 : Niveaux naturels

Phase I : Occupation autochtone (v. 1100-1300)

Phase II : Premières occupations européennes (v. 1630-1665)

Phase III : Brasserie de Jean Talon (1668-v. 1673)

Phase IV : Premier palais de l'intendant (1684-1713)

Phase Va : Second palais de l'intendant (première phase : 1714 -1725)

Vb : Second palais (deuxième phase : 1726-1760)

Phase VI : Implantation du Régime britannique (1760-1775)

VIIa : Changement de vocation des lieux (1775-1852)

VIIb : Reconstruction post-incendie

Phase VIII : Industrie brassicole (1852-1968)

VIIIa : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (1852-v. 1865)

VIIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (v. 1865-1880)

VIIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1906)

VIIId : Brasserie Boswell and Brother Limited/National Breweries Limited/ Canadian Breweries (1906-1968)

Phase IX : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2016)

2 Les phases événementielles utilisées ici diffèrent des séquences utilisées dans les rapports précédents. Ce changement vise à mieux souligner les activités ayant pris place sur le site pendant la période industrielle.

3.2. SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE DE L'OPÉRATION 79

Phase 0 : Niveaux naturels

Phase II à phase Va: Premières occupations européennes jusqu'à la première phase du second palais de l'intendant (v. 1630 à 1716)

Événement 1: Sol naturel et travail du bois

Événement 2 : Rehaussement du terrain de l'intendance

Phase Va et Vb: Second palais de l'intendant (première et deuxième phase, 1716 -1760)

Événement 3 : Construction du second palais de l'intendant

Phase VIIa: Changement de vocation des lieux (1775-1852)

Événement 4 : Aménagement d'une aire de circulation en argile

Événement 5 : Murage de la porte dans le mur ouest du second palais de l'intendant

Événement 6 : Murage d'une fenêtre dans le mur ouest du second palais de l'intendant

Événement 7 : Aménagement d'une aire de circulation de briques françaises fragmentaires

Événement 8 : Réparation dans le mur ouest du second palais de l'intendant

Phase VIIIb : Brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (v. 1865-1880)

Événement 9 : Transformation des ruines du second palais de l'intendant

Phase VIIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1919)

Événement 10 : Construction de la malterie

Phase VIIId : Boswell/National Breweries Ltd (1919-1968)

Événement 11 : Remblai d'une excavation et mise à niveau du sol

Événement 12 : Remblai d'une excavation

Événement 13 : Aménagement d'une surface goudronnée

Événement 14 : Construction d'un escalier

Événement 15 : Mise en place d'une division interne

Événement 16 : Pose d'un sol d'occupation en terre battue

Événement 17 : Aménagement du hangar

Événement 18 : Nivellement du sol de l'intérieur du hangar

Événement 19 : Pose d'un renfort en béton

Événement 20 : Aménagement d'une surface bétonnée

Événement 21 : Remblai d'une excavation

Phase IX : Démolition de la brasserie Dow/aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2016)

Événement 22 : Érection d'un muret en béton

Événement 23 : Asphaltage d'une partie du site pour en faire un stationnement

Événement 24 : Aménagement paysager de 2009

Événement 25 : Pose des ancrages

Événement 26 : Aménagement paysager de 2014

3.3. MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE

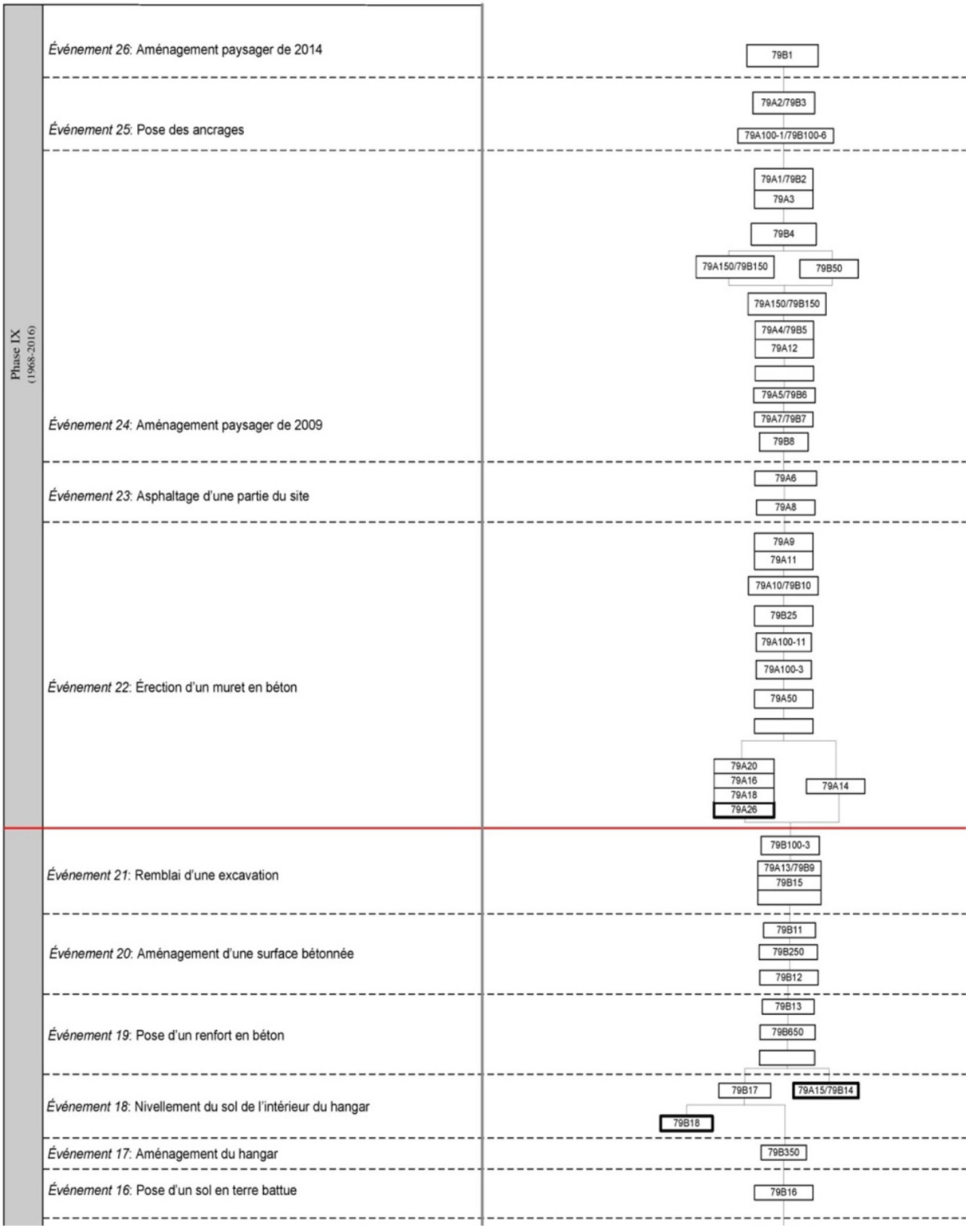

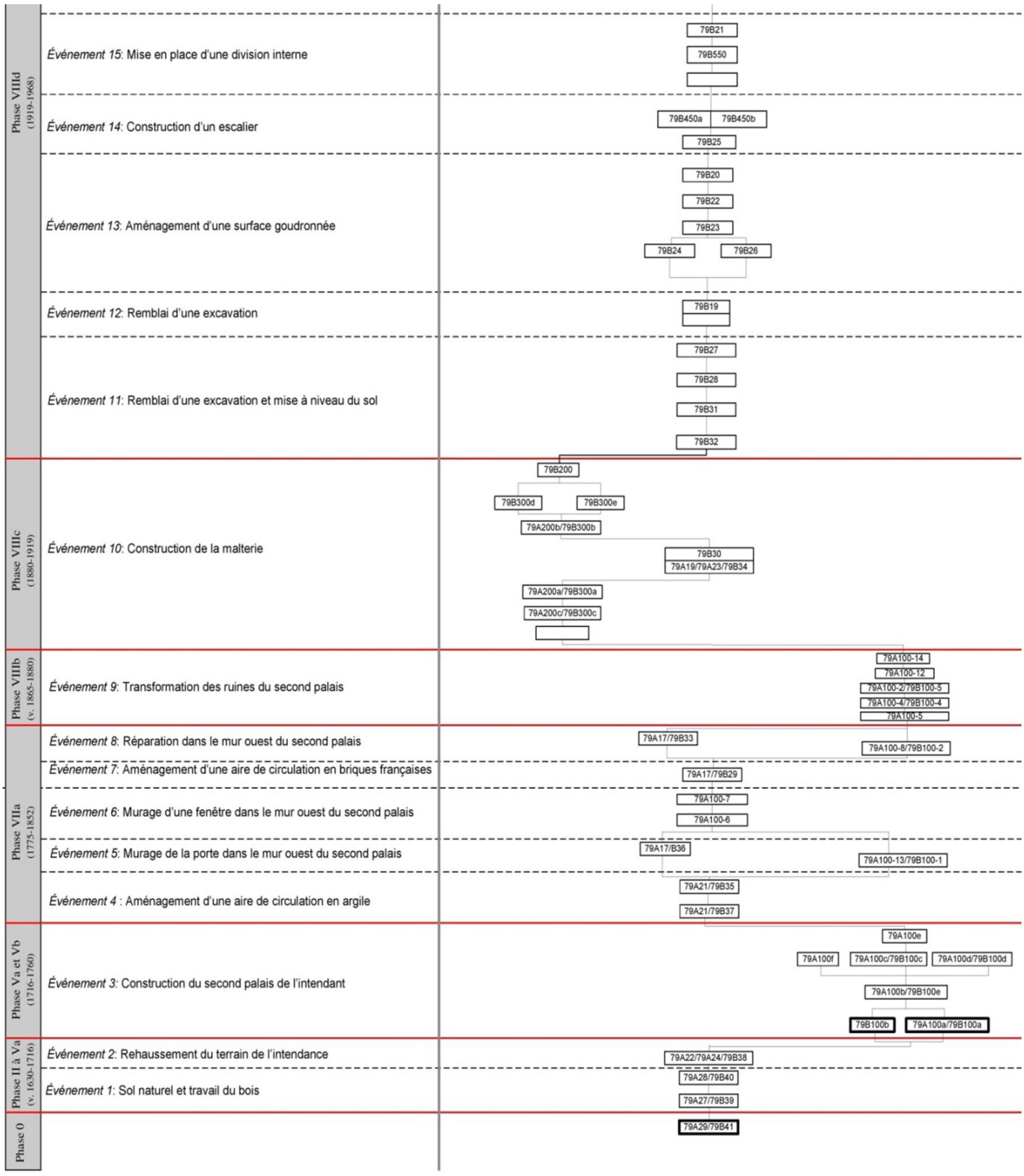
Phase VIId (1919-1968)
Événement 15: Mise en place d'une division interne
79B21
79B550
Événement 14: Construction d'un escalier
79B450a
79B450b
79B25
Événement 13: Aménagement d'une surface goudronnée
79B20
79B22
79B23
79B24
79B26
Événement 12: Remblai d'une excavation
79B19
Événement 11: Remblai d'une excavation et mise à niveau du sol
79B27
79B28
79B31
79B32
Phase VIIIc (1880-1919)
Événement 10: Construction de la malterie
79B200
79B300d
79B300e
79A200b/79B300b
79B30
79A19/79A23/79B34
79A200a/79B300a
79A200c/79B300c
Phase VIIIb (v. 1865-1880)
Événement 9: Transformation des ruines du second palais
79A100-14
79A100-12
79A100-2/79B100-3
79A100-4/79B100-4
79A100-5
Phase VIIa (1775-1852)
Événement 8: Réparation dans le mur ouest du second palais
79A17/79B33
79A100-8/79B100-2
Événement 7: Aménagement d'une aire de circulation en briques françaises
79A17/79B29
Événement 6: Murage d'une fenêtre dans le mur ouest du second palais
79A100-7
79A100-6
Événement 5: Murage de la porte dans le mur ouest du second palais
79A17/B36
79A100-13/79B100-1
Événement 4 : Aménagement d'une aire de circulation en argile
79A21/79B35
79A21/79B37
Phase Va et Vb (1716-1760)
Événement 3: Construction du second palais de l'intendant
79A100e
79A100f
79A100c/79B100c
79A100d/79B100d
79A100b/79B100e
79B100b
79A100a/79B100a
Phase II à Va (v. 1630-1716)
Événement 2: Rehaussement du terrain de l'intendance
79A22/79A24/79B38
Événement 1: Sol naturel et travail du bois
79A28/79B40
79A27/79B39
Phase 0
79A29/79B41

3.4. INTERPRÉTATIONS

Après avoir fait la description des lots de sols et des vestiges architecturaux retrouvés pendant les fouilles de l'opération 79, nous présentons ici l'interprétation de ces éléments selon la séquence événementielle observée. Cette dernière débute avec les premières occupations européennes du site et se termine au début du XXIe siècle.

3.4.1. Phase 0 : Niveaux naturels

Lot 79A29/79B41

Le lot 79A29/79B41, le plus ancien découvert pendant les fouilles, est interprété comme étant le sol naturel présent avant l'occupation européenne du site. Cette interprétation est supportée par quelques éléments, mais demeure hypothétique, le lot ayant seulement été découvert dans un sondage à la fin du stage.

D'abord, le lot 79A29/79B41 est formé de matière organique en décomposition présentant une déposition nette et ordonnée qu'il a été possible d'observer en stratigraphie, ce qui suggère une déposition naturelle. Par la suite, Querrec (2012 : 137) note que l'environnement du site de l'îlot des Palais était régulièrement submergé quelques centaines d'années avant l'arrivée des Européens. De plus, des analyses effectuées sur le site de la Grande Place, non loin du site de l'îlot des Palais, indiquent également un environnement forestier humide (Garneau 1997 : 216). Des interprétations semblables, cette fois sur le site de l'îlot des Palais, ont été formulées suite aux fouilles par Ruralys en 2014 non loin de l'opération 79 (Ruralys 2015 : 87). Le lot 79A29/79B41 est également coupé par le vestige 79A100/79B100, c'est-à-dire le mur extérieur du second palais de l'intendant. Sa déposition serait donc antérieure à la construction de ce mur. Finalement, le lot 79A29/79B41 se situe sous le lot 79A27/79B39, qui comporte des traces des premières occupations européennes. Toutefois, la roche mère n'a pas été trouvée et il est donc impossible d'attester avec certitude que le lot 79A29/79B41 soit le sol naturel. En effet, il est possible que ces couches aient été occupées par les groupes autochtones présents dans la région. Or, aucune trace de ceux-ci n'a été retrouvée pendant la campagne de fouilles.

Le lot 79A29/79B41 est donc interprété comme le sol archéologiquement stérile et témoignerait d'un environnement humide, potentiellement marécageux, présent avant l'arrivée des Européens sur le site.

3.4.2. Phase II à phase Va : Des premières occupations européennes jusqu'à la première phase du second palais de l'intendant (v. 1630 à 1716)

Événement 1 : sol naturel et travail du bois

Lots 79A27/79B39 et 79A28/79B40

En 1669, l'intendant Jean Talon fait construire une brasserie sur le site de l'îlot des Palais (Moussette 1994 : 36). Celle-ci occupait la partie sud du terrain et fut en

activité jusqu'en 1675 (Simoneau 2014 : 9-10). Alors que la présence de cette brasserie a longtemps été considérée comme la plus ancienne occupation européenne attestée archéologiquement à l'îlot des Palais, la présence d'un chantier naval, inauguré par Talon en 1666 (Dumont 1998 : 2), ainsi que de deux bâtiments datant d'environ 1666 a été suggérée par le résultat de fouilles effectuées en 2007 dans le secteur sud du site (Bêty et Fortier 2013 : 50 ; Simoneau 2014 : 34, 58). Les niveaux associés à la présence du chantier naval sont caractérisés par de nombreuses pièces de bois de dimensions variables (Bêty et Fortier 2013 : 50) et de nombreux copeaux de bois (Simoneau 2014 : 44). Toutefois, la présence de lots semblables dans la sous-opération 61A, dans le secteur nord du site, a été interprétée comme une série de dépôts naturels parmi lesquels se trouvaient des morceaux de bois portant des traces anthropiques provenant d'un travail aux abords d'une étendue d'eau. Dans cette interprétation, la présence de ces morceaux de bois n'est pas attribuable à un événement spécifique et pourrait avoir résulté de multiples facteurs (Pelletier 2013 : 44).

Dans le cas de l'opération 79, le lot 79A27/79B39 est formé en majorité de morceaux de bois et de branches en décomposition compactés sur 15 à 30 cm d'épaisseur. De nombreux éléments naturels ont été observés dans ce lot (restes de graines, insectes, cônes de conifères). Toutefois, la présence de quelques morceaux de bois portant potentiellement des traces d'actions anthropiques a également été notée. Il reste que ceux-ci étaient assez rares. De plus, aucun artéfact n'y a été retrouvé. Enfin, le lot de bois 79A27/79B39 est coupé par le mur du second palais de l'intendant ; sa déposition est donc interprétée comme étant antérieure à la construction du second palais.

Nous n'avons pas noté de succession de minces couches de bois et de sable, contrairement à ce qui a été observé dans les sous-opérations 48A, 61A, 65B et 67A, situées non loin de l'opération 79 (Dussault 2012 : 39 ; Janson 2011 : 61 ; Pelletier 2013 : 41 ; Roy 2014 : 100). Cet arrangement de couches avait permis à Pelletier (2013) d'avancer que, bien que la présence de résidus de travail du bois puisse entre autres résulter de la présence d'un chantier naval à proximité, la superposition des lots d'argile, de sable et de bois serait attribuable à une force naturelle. L'hypothèse du sol naturel avait également été proposée par Janson (2011), Dussault (2012) ainsi que par Roy (2014). Alors que Gagné-Dumont et Lamontagne (2014) proposent également que le lot de bois et de brindilles retrouvé dans la sous-opération 71A soit d'origine naturelle, la présence d'artéfacts suggère toutefois la présence d'Européens sur les lieux (Gagné-Dumont et Lamontagne 2014 : 75).

À la lumière de ceci, nous interprétons le lot 79A27/79B39 comme étant un sol naturel représentant un environnement boisé humide, situé non loin d'un cours d'eau et qui était potentiellement régulièrement inondé (Querrec 2012 : 125). En effet, un plan de Robert de Villeneuve daté de 1685 désigne l'endroit comme étant un « petit bois » (figure 14). Cependant la présence de morceaux de bois potentiellement travaillés n'est pas impossible puisque des témoins du travail du bois effectué sur place par les Européens ont été recensés ailleurs sur le site dans des lots comparables au 79A27/79B39 (Pelletier 2013 : 41 ; Simoneau 2014 : 44). Bien qu'on ne puisse pas totalement exclure l'hypothèse selon laquelle le bois possiblement travaillé retrouvé

dans l'opération 79 ait été transporté par la rivière Saint-Charles et déposé sur le site par les marées, la présence d'indices qu'un certain travail du bois ait été effectué sur le site nous permet de suggérer que ce bois origine du site même de l'îlot des Palais. Enfin, il faut souligner que seule une partie de l'opération 79 a été ouverte pour mettre au jour le lot 79A27/79B39 et donc que ces interprétations restent hypothétiques.

Nous associons le lot 79A28/79B40 au même événement. Toutefois, sa consistance différente de celle du lot 79A27/79B39 s'explique selon nous par une décomposition différente du bois et de la matière organique. Nous pensons que l'eau qui est retrouvée plus profondément et qui s'écoulait du vestige 79A100/79B100 a affecté différemment les sols à différents endroits, en particulier le long du vestige. En effet, le lot 79A28/79B40 était irrégulier, disparaissant même à certains endroits, et était de petite dimension. Malgré sa consistance très différente, ce lot contenait des inclusions relativement semblables au lot 79A27/79B39. En résumé, nous pensons que le lot 79A28/79B40 a probablement la même origine que le lot 79A27/79B39 et que leurs apparences différentes résultent d'un processus de décomposition différent.

Événement 2 : rehaussement du terrain de l'intendance

Lot 79A22/79A24/79B38

Nous proposons que le terrain de l'intendance ait été rehaussé avant la construction du second palais. Si l'on considère que le sol qu'on retrouvait initialement à l'endroit où fut érigé le palais était marécageux et humide, tel qu'il a été possible de le constater avec les lots 79A27/79B39 et 79A29/79B41, on peut imaginer que les occupants du site aient voulu rendre l'endroit un peu plus salubre avant d'entamer la construction. Il est aussi possible de croire qu'on ait simplement cherché à surélever le terrain pour mettre le futur palais à l'abri des grandes marées, comme l'a suggéré Pelletier (2013 : 46). Ainsi, le lot 79A22/79A24/79B38 est interprété comme étant un lot de nivellement déposé en prévision de la construction du second palais de l'intendant.

Le lot en question est sableux et n'a livré qu'un petit fragment de verre de couleur verte et quelques petits coquillages de mollusques de rivières. Il présentait également une épaisseur moyenne considérable (0,57 m) et recouvrait une bonne partie de l'aire de fouille. De plus, contrairement aux lots inférieurs, on n'y retrouvait pas d'inclusions de bois. Ceci nous permet de supposer que ces sédiments proviennent originellement d'un bord de cours d'eau et que leur présence à cet endroit résulte d'une action humaine.

En 2008, un lot très semblable a été découvert lors des fouilles de la sous-opération 61A. Celui-ci était sableux, présentait une épaisseur de 1,20 m et ne comportait aucune inclusion de bois (Pelletier 2013 : 46). De plus, les altitudes de fin de ce lot sont pour la plupart comparables à celles du lot 79A22/79A24/79B38 (4,54 à 4,60 m NMM et 4,61 à 4,80 m NMM). Ce lot avait également été interprété comme ayant servi au rehaussement du terrain de l'intendance avant la construction du second palais. Nous pensons aussi que le lot 79A22/79A24/79B38 a pu avoir une épaisseur plus importante initialement, probablement comparable à celle du lot 61A27. La différence entre les altitudes de ces lots serait attribuable, selon nous, à une excavation ultérieure.

Il est également possible de considérer que le lot 79A22/79A24/79B38 résulte du creusement nécessaire à l'aménagement des fondations du second palais de l'intendant. Or, peu d'éléments nous permettent d'approfondir cette hypothèse[3].

Finalement, un unique tesson de verre de couleur verte s'apparentant à du verre de type britannique ou anglo-américain a été découvert dans le lot 79A22/79A24/79B38. Ceci pourrait corroborer l'idée d'un remaniement ultérieur de ce lot, expliquant ainsi la différence entre l'altitude de surface du lot 79A22/79A24/79B38 et celle du lot 61A27.

3.4.3. Phase Va et Vb : Première et deuxième phases du second palais de l'intendant (1716-1760)

Suite à l'incendie du premier palais de l'intendant en 1713 (Moussette 1994 : 76), qui occupait les anciens locaux de la brasserie de Talon (Moussette 1994 : 52), la construction d'un second palais, que l'on situe plus au nord que le précédent, est entreprise. Ce nouveau bâtiment sera officiellement achevé en 1719 (Moussette 1994 : 81).

Événement 3 : construction du second palais de l'intendant

Lots 79A100a/79B100a, 79B100b, 79A100b/79B100e, 79A100c/79B100c, 79A100d/79B100d, 79A100e et 79A100f

La construction du second palais de l'intendant a commencé par la mise en place des modes 79A100a/79B100a et 79B100b. Il s'agit de la fondation du bâtiment et elle se situe sous le ressaut, qui est représenté par le mode 79A100b/79B100e. Les modes 79A100a/79B100a et 79B100b sont caractérisés par un manque d'organisation des pierres et un mortier de piètre qualité. Devant l'absence d'une tranchée de fondation associée au vestige 79A100/79B100 et en raison de l'instabilité croissante des pierres des modes 79A100a/79B100a et 79B100b au fur et à mesure des fouilles, nous pensons qu'ils aient pu être construits de l'intérieur, en s'appuyant sur le lot 79A22/79A24/79B38. Ainsi, nous pensons que les fondations du second palais ont été construites dans une excavation creusée à cet effet. Nous pensons également que le lot 79A22/79A24/79B38 se poursuivait initialement jusqu'au ressaut (mode 79A100b/79B100e), comme c'est le cas pour le lot 61A27. Ce lot, très semblable au lot 79A22/79B24/79B38, se poursuit jusqu'au ressaut 61A100e, situé à une altitude similaire à celle du ressaut retrouvé dans l'opération 79. Ceci vient conforter l'hypothèse émise précédemment qui suggère que le lot 79A22/79B24/79B38 a été excavé à une période ultérieure. Selon nous, cette excavation a également fait disparaître d'autres traces potentiellement liées à la construction du vestige 79A100/79B100, comme une mince bande d'argile retrouvée le long du ressaut et que l'on relève dans les sous-opérations 67A et 61A, dans les lots 67A33 (Roy 2014 : 104) et 61A29 (Pelletier 2013 : 48).

Par-dessus ces modes, on retrouve le mode 79A100b/79B100e. Il possède un appareil irrégulier, mais est tout de même présent sur toute la longueur du vestige

3 Suite à la publication de Rousseau (2017), il est possible de proposer que la déposition du lot de sable soit en lien avec le tremblement de terre survenu en 1663 à Québec. Cette hypothèse reste cependant à vérifier (Rousseau 2017 : 188).

79A100/79B100. Bien qu'il soit pratiquement inexistant par endroits, le fait qu'un mode de facture similaire se retrouve sur d'autres façades du second palais de l'Intendant à des altitudes semblables (Pelletier 2013 : 47) nous permet de croire qu'il s'agit véritablement d'un ressaut qui aurait été présent sur tous les murs extérieurs du palais. Pelletier (2013 : 48-49) cite un mémoire portant sur les travaux effectués au second palais en 1715 dans lequel l'auteur mentionne que « toutes les fondations étoient faites au niveau du terrain en 1714 et dans les deux tiers étoit élevés d'environ 11 à 12 pieds de hauteur »[4]. Ceci nous permet de suggérer que les modes 79A100a/79B100a, 79B100b et 79A100b/79B100e, de même que les modes 79A100c/79B100c, 79A100d/79B100d, 79A100e et 79A100f, dont il est question plus bas, étaient achevés entre 1714 et 1715.

Les modes 79A100c/79B100c et 79A100d/79B100d se retrouvent directement au-dessus du ressaut susmentionné. Le mode 79A100c/79B100c correspond aux seules assises encore visibles de ce que nous interprétons comme la façade d'origine du second palais de l'intendant. Le mode 79A100d/79B100d, pour sa part, est interprété comme étant le jambage d'une porte qui aurait été présente dans cette façade du second palais. Cette porte est d'ailleurs visible sur un plan de 1718 (figure 15). Le mode 79A100e, quant à lui, ne correspond qu'à une seule pierre bouchardée dans la section nord du vestige. Il est situé au pied d'une ouverture bouchée que nous interprétons comme étant une fenêtre du second palais de l'intendant et dont le mode 79A100e constituerait une partie du chambranle. Finalement, le mode 79A100f est lui aussi associé à la construction du second palais. Il ne s'agit que d'une pierre triangulaire d'assez grande dimension. Puisque les assises du mode 79A100c/79B100c viennent s'y appuyer parfaitement, nous supposons que, malgré sa forme incongrue, cette pierre serait elle aussi datée de la construction du second palais, c'est-à-dire entre 1714 et 1715.

Il faut savoir que l'hypothèse selon laquelle la base du mur du palais retrouvée dans l'opération 79 consisterait en une réutilisation d'une structure plus ancienne a été apportée au cours des fouilles. Celle-ci est d'abord appuyée par la présence de schiste dans la base du mur, située sous le ressaut, qui est un élément caractéristique des premières constructions françaises sur le site (Moussette 1994 : 31). Ensuite, certains plans du site (datés de 1692, 1699, 1700 et 1709, respectivement figures 16, 17, 18 et 19) montrent qu'un bassin destiné à accueillir des bateaux semble avoir existé dans la section nord-ouest du site. Par ailleurs, la légende du plan de 1700 (figure 18) indique que des travaux visant à le maçonner étaient planifiés. L'hypothèse considère donc que la partie du second palais de l'intendant contenue dans l'opération 79 utiliserait comme base les restes du bassin maçonné.

Or certains éléments nous amènent à conserver notre interprétation initiale du vestige. D'abord, le schiste retrouvé dans les modes 79A100a/79B100a et 79B100b ne représente que 5% des pierres les composant, le reste étant du calcaire et du calcaire schisteux. Les pierres de schiste sont également pour la plupart de petites cales. Ensuite, le style de construction désorganisé des modes 79A100a/79B100a et 79B100b n'est pas unique à l'opération 79. En effet, celui-ci a été retrouvé, par exemple, dans la sous-opération 68A, située dans la partie est du second palais (mode 68A100e). La

4 Guer de Morville, 1729, *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire en 1716 pour achevez le palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander.*

base du mur retrouvée dans la sous-opération 68A était également construite de pierres de calcaire schisteux brutes ou équarries. Finalement, ce mur présentait un ressaut à 5,74 mNMM (contre 5,67 mNMM dans l'opération 79) ainsi qu'un mortier de même facture et couleur que celui retrouvé dans les modes 79A100a/79B100a et 79B100b (April 2014 : 50). Par la suite, les plans qui représentent le bassin semblent situer ses extrémités à l'est des limites de l'opération 79. Tout ceci nous permet donc de proposer que les modes 79A100a/79B100a et 79B100b ne seraient pas une réutilisation des parois du bassin représentés sur les plans susmentionnés.

Il est à noter qu'aucun lot de sol n'a été associé à l'époque des première et seconde phases du palais de l'intendant. De ce fait, aucun élément artéfactuel ne peut être utilisé pour confirmer ou infirmer les datations proposées dans cette section.

3.4.4. Phase VIIa : changement de vocation des lieux (1775-1852)

Après l'invasion par l'Armée continentale américaine en 1775, une bonne partie des bâtiments du site de l'îlot des Palais sont en ruines, dont le second palais de l'intendant (Moussette 1994 : 146, 148). Ce dernier est, par ailleurs, reconverti, dans sa section septentrionale, en hangar à charbon et ses ruines sont partiellement reconstruites afin de continuer à servir les besoins militaires britanniques (Moussette 1994 : 160). Pour ce qui est de la portion plus au sud du site, elle est graduellement vendue à des particuliers (Moussette 1994 : 161) alors que la section nord du terrain demeure propriété de la couronne britannique.

Événement 4 : aménagement d'une aire de circulation en argile

Lots 79A21/79B37 et 79A21/79B35

Les lots 79A21/79B37 et 79A21/79B35 présentent tous deux un dénivelé relativement semblable du sud au nord. En effet, le premier présente une différence de 0,40 m entre son extrême sud et son extrême nord (altitudes de surface) alors que le second présente une différence de 0,36 m entre ses points extrêmes. Cette déclivité du sud au nord peut ainsi constituer un des arguments venant appuyer l'idée selon laquelle ces lots témoignent du même événement. La relation de l'un par rapport à l'autre, le lot 79A21/79B35 étant directement au-dessus du lot 79A21/79B37, vient aussi appuyer cette hypothèse.

En fait, ces lots sont tous deux interprétés comme correspondant à l'aménagement d'une aire de circulation lors du Régime britannique. En effet, le lot 79A21/79B35, qui est une argile sableuse, de par sa consistance compacte et ses très rares artéfacts (neuf en tout), peut être interprétée comme étant une aire de circulation. Son positionnement entre le second palais de l'intendant et ses latrines ouest, ainsi que son altitude correspondant au bas de l'ouverture (murée) dans le mur du palais peuvent suggérer qu'il ait pu s'agir d'une aire de circulation permettant l'accès aux voûtes du palais par cette entrée. Sa forte pente vers le nord (pente de 11,91%) pourrait aussi indiquer que l'aire de circulation formée par le lot 79A21/79B35 aurait constitué un accès à la rivière St-Charles. Ce niveau de circulation serait daté du Régime britannique puisqu'un tesson

de verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain y a été retrouvé (du XVIII^{e} siècle au XIX^{e} siècle, Brassard et Leclerc 2001 : 192), mais surtout parce qu'il s'agit de la date minimale de son lot supérieur (79A17/79B29) et de la date maximale de son lot inférieur (79A21/79B37).

En effet, même si la date maximale du lot inférieur au lot 79A21/79B37 est de 1719, nous datons le lot 79A21/79B37 du Régime britannique puisqu'on y retrouve du verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain, de la terre cuite fine vernissée de type *creamware* ainsi que de la terre cuite fine vernissée. Ce tesson de terre cuite fine vernissée est important puisqu'il nous confirme non seulement que les lots 79A21/79B37 et 79A21/79B35 datent du Régime britannique, comme le montrent les artéfacts susmentionnés, mais il nous indique aussi que la déposition de ces lots a eu lieu après 1775, qui constitue ainsi la date minimale de ce lot. En effet, il s'agit là de la date la plus ancienne à laquelle le *pearlware* aurait commencé à être produit (Brassard et Leclerc 2001 : 79-80). Puisqu'ils présentent pratiquement la même pente, les mêmes types d'artéfacts présents en faible quantité et par la matrice de sable loameux du lot 79A21/79B37, nous proposons que le lot 79A21/79B37 ait pu être un sol déposé en vue de l'aménagement de l'aire de circulation 79A21/79B35. Le fait que les altitudes de fond du lot 79A21/79B37 soient pratiquement toutes les mêmes à plus ou moins 0,02 m vient aussi soutenir l'interprétation selon laquelle il s'agirait d'un sable loameux ayant servi à assurer une assise plane et stable à l'aire de circulation ainsi qu'à lui donner la pente désirée, dans sa partie supérieure.

L'absence de traces du Régime français dans ce lot malgré la datation maximale de 1719 de son lot inférieur (79A22/79A24/79B38) pourrait s'expliquer par notre interprétation de la déposition de cette couche. En effet, nous proposons que les niveaux français à cet endroit aient été excavés avant que le sable ayant servi de remplissage 79A21/79B37 y soit déposé.

Événement 5 : murage de la porte dans le mur ouest du second palais de l'intendant

Lot 79A17/79B36 et états 79A100-13 et 79B100-1

À un certain moment entre 1726 et 1823, l'ouverture dans le mur ouest du second palais de l'intendant que nous interprétons comme ayant été une porte a été murée. Effectivement, un plan de 1726 de la deuxième phase du second palais (figure 20) montre une ouverture semblant être une porte à cet endroit. Or, sur un plan de Durnford (figure 21), on voit que cette ouverture n'existe plus en 1823. Cet événement est visible aux états 79A100-13 et 79B100-1. En effet, ces états sont associés à ce bouchage identifiable par les trois assises relativement régulières au bas de ce qui fut la porte en question (figure 4). Ces trois assises semblent ainsi faire partie de l'obstruction originale de cette ouverture puisqu'on y discerne un certain souci d'esthétisme, mais surtout parce qu'elles sont circonscrites par les jambages de la porte, c'est-à-dire le mode 79A100d/79B100d.

Le lot 79A17/79B36 est lui aussi interprété comme étant lié à cet événement du fait de son positionnement par rapport à cette ouverture, mais aussi par la nature de sa matrice et de ses inclusions. En effet, il est constitué à 90% de mortier et comprend

des pierres relativement grandes (0,15 m sur 0,08 m sur 0,02 m) ce qui nous permet de proposer que le lot 79A17/79B36 soit un corollaire du murage de la porte de la façade ouest du second palais de l'intendant. L'interprétation de ce lot engendre également une datation plus précise de cet événement puisqu'il se trouve stratigraphiquement au-dessus au lot 79A21/79B37, dont la date minimale est de 1775. Ainsi, cet événement durant lequel une ouverture interprétée comme une porte a été murée pourrait être daté plus précisément d'entre 1775 et 1823.

Événement 6 : murage d'une fenêtre dans le mur ouest du second palais de l'intendant

États 79A100-6 et 79A100-7

Le vestige 79A100/79B100, en plus de présenter une ouverture bouchée interprétée comme ayant été une porte d'accès aux voûtes du second palais de l'intendant, présente une autre ouverture bouchée dans sa partie nord. Plus haute et plus étroite que celle décrite précédemment, nous l'interprétons comme étant une fenêtre du second palais de l'intendant. Cette fenêtre est d'ailleurs visible sur un plan de 1726 (figure 20), mais ne l'est plus sur un plan de Durnford de 1823 (figure 21). Nous proposons donc que, comme la porte mentionnée précédemment, cette fenêtre ait pu être murée entre 1726 et 1823. Or, contrairement à cette porte, aucun lot de sol n'est associé à cet événement, ce qui empêche de le dater plus précisément. En effet, seulement les états 79A100-6 et 79A100-7 attestent de cette action, 79A100-6 étant le bouchage en pierre en lui-même et 79A100-7 étant une réparation de la portion sud de celui-ci à l'aide de briques françaises.

Événement 7 : aménagement d'une aire de circulation de briques françaises fragmentaires

Lot 79A17/79B29

Le lot 79A17/79B29 est interprété comme étant une aire de circulation différente de celle représentée par le lot 79A21/79B35. En effet, celle-ci se compose de briques françaises fragmentées. Il suit la pente descendante vers le nord observable dans le lot 79A21/79B35, quoique de façon moins prononcée. Leurs artéfacts sont également très semblables, ce qui, en soi ne nous permet pas de dire qu'il s'agit de deux aires de circulations différentes. Or, elles sont séparées, dans leur section nord-est, par le lot 79A17/79B36, ce qui indique, tout au plus, que ces aires de circulation n'ont pas été aménagées au même moment (figure 9). La déposition du lot 79A17/79B29 aurait eu lieu entre 1775 et 1823 comme celle du lot 79A21/79B35, même si nous savons que le lot 79A17/79B29 est stratigraphiquement postérieur à ce dernier. En effet, la présence d'un tesson de terre cuite fine vernissée dans le lot 79A17/79B29 nous fournit un *terminus post quem* de 1775 (Brassard et Leclerc 2001 : 79-80). Sa date maximale, quant à elle, est de 1823 car, sur un plan de Durnford de cette année, ce secteur du site est fermé par un mur indiquant ainsi qu'il n'y avait plus de passage à cet endroit (figure 21). Vraisemblablement, vu la datation de cette couche, la brique française fragmentaire qui le compose à 90% correspondrait à une réutilisation par les Britanniques, peut-être pour renforcer l'aire de circulation déjà présente.

Événement 8 : réparation dans le mur ouest du second palais de l'intendant

Lot 79A17/79B33 et états 79A100-8/79B100-2

Les états 79A100-8 et 79B100-2 consistent à la réparation en schiste, très désorganisée, du vestige de maçonnerie 79A100/79B100 juste au-dessus du murage initial de la porte qui se trouvait à cet endroit. Considérant le fait que ce schiste, dans sa partie nord, se retrouve autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette ouverture et que, de ce côté, les assises supérieures du jambage de la porte (mode 79A100d) dans la sous-opération 79A sont abîmées, il est possible de suggérer que cette réparation ait pu avoir lieu après le murage initial de la porte, consécutivement à un événement ayant endommagé cette section du mur.

Le lot 79A17/79B33 est interprété comme étant lié à cette réparation du mur. En effet, il est formé à 60% de mortier et comprend des inclusions de schiste dans une proportion d'environ 30%. De plus, il est seulement situé sous le secteur de l'ouverture bouchée dans le mur ouest du second palais de l'intendant, mais est stratigraphiquement postérieur aux lots 79A17/79B36 et 79A17/79B29. Par contre, outre le fait qu'il leur soit postérieur selon la stratigraphie, rien ne permet de dater précisément cet événement puisque le lot 79A17/79B33 ne contient aucun artéfact ou écofact. Ainsi, nous estimons que ce lot puisse être daté d'entre 1775 et 1823, mais il n'est pas impossible qu'il soit survenu plus tard. En effet, ses lots supérieurs 79B19 et 79B31 sont datés d'autour de 1928. La réparation dans cette section du mur pourrait donc avoir eu lieu n'importe quand entre 1775 et 1928.

3.4.5. Phase VIIIb : brasserie Anchor et J.K. Boswell and Son (v. 1865-1880)

À partir de 1852, la brasserie Boswell s'installe sur le site de l'îlot des Palais. Plusieurs changements seront apportés sur le site par cette compagnie. Il reste qu'entre la fin du XVIII[e] siècle et cette date, le site aura hébergé plusieurs autres occupations de nature variées (Moussette 1994 : 129-177).

C'est à partir de 1868 que Joseph Knight Boswell commence à louer les ruines du second palais de l'intendant pour s'en servir comme entrepôt. Ceci, comme le suggère Guimont (1987 : 43), a dû nécessiter plusieurs travaux. Il reste qu'en 1875, la zone qui comprend l'opération 79 est encore désignée comme étant en ruines (figure 22). Ce n'est réellement que vers 1886 que d'importants travaux seront menés dans le secteur du second palais. En effet, on assiste à la construction d'une touraille (*malt kiln*) à l'extrémité ouest du palais pendant cette période[5].

5 Contrat entre Simon Peters et J.K. Boswell, notaire Charles Henri Austin le 20 mars 1886, Archives civiles du Québec, dossier 8782.

Événement 9 : transformation des ruines du second palais de l'intendant

États 79A100-4/79B100-4, 79A100-2/79B100-5, 79A100-5, 79A100-12 et 79A100-14

Pendant cette période, les murs du palais ont été arasés jusqu'au plafond des voûtes et ont été reconstruits en briques rouges (Guimont 1987 : 47). Comme l'a noté Roy (2014 : 111) dans l'opération 67A, il semble également que les murs de pierre du palais aient été en partie reconstruits. Ceci est également observable dans le vestige 79A100/79B100.

Les états 79A100-4/79B100-4 et 79A100-2/79B100-5 sont associés à la reconstruction du mur de pierre du palais de l'intendant par la brasserie Boswell. Ces états présentent des modes de construction qui les distinguent des modes associés à la construction initiale du second palais. Nous croyons également que cette reconstruction de l'élévation en maçonnerie ait pu se faire au moins en partie à l'aide d'anciennes pierres de l'élévation initiale du palais. En effet, il est possible de constater la présence dans l'état 79A100-2/79B100-5 de pierres taillées présentant la même forme que celles du jambage de porte 79A100d/79B100d.

Cette reconstruction du mur de pierre du palais a probablement été effectuée avant la pose des murs en briques rouges, qui lui sont supérieurs. De plus, on sait que les changements apportés au palais ont probablement été effectués avant la construction de la touraille (Guimont 1987 : 47). C'est pourquoi nous suggérons que les états 79A100-4/79B100-4 et 79A100-2/79B100-5 aient pu avoir été construits entre 1868 et 1886.

Les états 79A100-5, 79A100-12 et 79A100-14 sont eux aussi interprétés comme étant liés à des réparations ou à des réfections du mur ouest du second palais de l'intendant par Boswell. L'état 79A100-5, un mortier étendu sur la majeure partie de l'ouverture bouchée, interprété comme ayant été une fenêtre, mais aussi sur la réparation en briques de cette bouchure (voir état 79A100-7), ainsi que sur la majorité de la section supérieure du vestige 79A100, pourrait même être légèrement antérieur aux états 79A100-4/79B100-4 et 79A100-2/79B100-5. En effet, celui-ci y est absent. Puisque l'état 79A100-5 est postérieur au murage de la porte et de la fenêtre, nous l'associons à la période de l'occupation des lieux par Boswell. Bien qu'il ne soit pas impossible que la mise en place de cet état soit attribuable aux Britanniques, nous croyons qu'il est relié à l'occupation de la brasserie Boswell et qu'il aurait été posé dans un effort de reconstruction ou de réparation du vestige 79A100/79B100. Il reste que rien ne nous permet de situer précisément dans le temps l'état 79A100-5. L'état 79A100-12, quant à lui, consiste en un mortier recouvrant des pierres dans le haut du bouchage de la fenêtre. Il semble avoir été appliqué sans la moindre minutie, consistant en fait en amas à peine étalés. Puisqu'il est supérieur au mortier 79A100-5, nous savons qu'il a été étendu après celui-ci et puisqu'il est inférieur, par exemple à l'état 79A100-11, nous l'interprétons comme une réfection par Boswell. Il nous est toutefois difficile de lui attribuer une date précise. Finalement, le dernier état que nous associons à cet événement est l'état 79A100-14 qui ne consiste qu'en deux briques rouges présentes dans la partie supérieure du vestige et ayant visiblement servi à boucher des trous dans la section du mur ayant été reconstruite par Boswell (états 79A100-2/79B100-5 et

79A100-4/79B100-4). L'état 79A100-14 serait donc plus récent que la reconstruction par Boswell. Cependant, comme c'est le cas pour les états susmentionnés, il est impossible de lui attribuer une date précise, hormis le fait qu'il est antérieur aux états associés à la pose du vestige 79A50. Nous avons donc choisi d'inclure les états 79A100-5, 79A100-12 et 79A100-14 dans l'événement de reconstruction du mur du palais par Boswell puisqu'il s'agit du moment le plus tôt où ces événements pourraient avoir eu lieu.

3.4.6. Phase VIIIc : Brasserie Boswell and Brother (1880-1906)

En 1883, J.K. Boswell s'associe à son fils aîné et la brasserie prend le nom de J.K. Boswell and Son, mais change de nom pour Boswell and Brother en 1887. Puis, en 1909, la brasserie Boswell and Brother Limited est vendue à la National Breweries Limited (Dorion 1989 : 9).

Événement 10 : construction de la malterie

Lots 79B30, 79A19/79A23/79B34, 79A200a/79B300a, 79A200b/79B300b, 79A200c/79B300c et 79B200

Les lots 79B30 et 79A19/79A23/79B34 sont interprétés comme les remblais de la tranchée de fondation du mur est de la malterie. En effet, ils longent tous le vestige 79A200/79B300 et se superposent de manière à imiter la forme d'une tranchée, présentant à chaque fois une largeur plus petite que la précédente, pour finalement disparaître à la base du mur. Cette tranchée a été creusée dans des lots plus anciens, comme le lot 79A17/79B29. Chaque lot a livré une quantité impressionnante d'artéfacts, dont la grande variété indique un remblai. Parmi ceux-ci, notons particulièrement la présence d'un fragment de terre cuite fine blanche vernissée comportant des décors au décalque violets, daté de décembre 1860 (figure 23). Ceci permet de croire que la tranchée de pose du vestige 79A200/79B300, construit en 1886, a été remplie de terre qui comportait des déchets de tous types, mais également des inclusions variées, telles que des fragments de briques et de pierres.

Le mur de la malterie retrouvée dans l'opération 79 montre deux parties distinctes. La première est construite de pierres et la seconde est composée de briques rouges. La première section est constituée des quatre modes du vestige 79A200/79B300 (figure 5). Nous pensons que ceux-ci, bien que présentant des légères différences, ont été construits pendant un seul événement. On retrouve d'abord, à la base du mur, une sole de bois (79A200c/79B300c), sur laquelle repose le mode 79A200a/79B300a, qui est composé en majeure partie de pierres de grande taille. Par-dessus celui-ci, le mode 79A200b/79B300b constitue la majeure partie du mur. Finalement, la partie supérieure du mur de pierres est constituée des modes 79B300d et 79B300e, qui se caractérisent par des pierres longues et minces.

La seconde partie du mur constitue le vestige 79B200. Celui-ci est représenté par une seule assise de deux rangs de briques rouges disposées en boutisse. Ce vestige est interprété comme étant le reste de l'élévation originale du bâtiment de la malterie.

Effectivement, on sait, en se basant sur des documents historiques, que celle-ci, comme beaucoup de bâtiments de la brasserie Boswell, étaient construits de brique rouge (Dorion 1989 : 70). Cette élévation en brique est visible sur une photographie de 1926 (figure 24). Par la suite, il est à noter que ce matériau ne couvre pas l'ensemble du vestige de pierre 79A200/79B300 et rien ne nous conduit à penser que ce fut autrefois le cas. Nous pensons plutôt que cette disposition de la brique est en tous points conforme à ce qui est représenté sur les plans de 1886 et de 1911 (figures 25 et 26).

Nous suggérons donc que les deux parties du mur de la malterie ont été construites dans le cadre d'un seul événement s'étant produit en 1886.

3.4.7. Phase VIIId : Brasserie Boswell and Brother Limited/ National Breweries Limited/Canadian Breweries Limited (1906-1968)

En 1906, la brasserie Boswell and Brother devient une compagnie à responsabilité limitée (Dorion 1989 : 9), devenant donc la Boswell and Brother Limited. Trois ans plus tard, la compagnie est vendue à la National Breweries Limited, mais la vice-présidence continue d'être assurée par la famille Boswell au sens large jusqu'aux années 1940 (Dorion 1989 : 9). En 1952, la National Breweries est à son tour acquise par une plus grosse organisation, les Canadian Breweries Limited. À ce moment, les brasseries Dow, Dawes, Frontenac et Boswell fusionnent pour n'en faire qu'une, la brasserie Dow (Dorion 1989 : 9). La brasserie à l'îlot des Palais se consacre donc à la production et à la distribution de cette bière jusqu'à la fin de ses activités en 1968 (Dorion 1989 : 10).

Durant ces soixante-deux ans se succèdent de nombreuses réorganisations des bâtiments et du terrain de la brasserie. Ainsi, dans la section du site où se trouve l'opération 79, c'est le bâtiment de la malterie construite en 1886 qui connaît le plus de changements. En effet, la touraille de la malterie est détruite vers 1928 (Lambert et Mercier 2010 : 109). Ce bâtiment devient alors un garage et est utilisé officiellement comme tel jusque vers 1935, moment où il est reconverti en hangar. Or, selon Dorion (1989 : 68), « [...] on y remise autant des camions que des palettes de bois, des bouteilles vides ou d'autres choses », ce qui nous indique que la fonction de ce bâtiment change peu puisqu'il peut être utilisé en tant que garage à l'occasion même si un nouveau garage a été construit.

Événement 11 : remblai d'une excavation et mise à niveau du sol

Lots 79B32, 79B31, 79B28 et 79B27

Un événement particulier, qui reste toutefois inconnu, semble avoir nécessité une excavation d'une profondeur importante. En effet, une altitude inférieure maximale de 5,52 mNMM a été atteinte dans le cadre de ce creusement et le lot 79A17/79B29 semble en avoir été perturbé. Malgré la présence d'artéfacts plus anciens dans les remblais de comblement de cette excavation (c'est-à-dire les lots 79B32 et 79B31), on peut affirmer que celle-ci a eu lieu en 1928 ou après. Cette datation est fournie par un fragment de cul de bouteille fabriquée par la Dominion Glass Company entre 1928 et 1941, retrouvé dans le lot 79B32 (figure 27). Cette datation récente est également soutenue par la présence

de grands morceaux d'asphalte, de briques rouges et réfractaires et de planches de bois. Les lots 79B32 et 79B31 sont associés au même événement de déposition malgré leurs importantes différences de composition. En effet, le lot 79B32 est de couleur brun foncé et comporte des inclusions de pierres, alors que le lot 79B31 consiste en du sable jaune. C'est principalement la présence de fragments de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel dans les deux lots, se remontant ensemble, qui permet de suggérer que les lots 79B32 et 79B31 ont été déposés simultanément. La différence entre ceux-ci s'explique simplement par le fait que l'excavation a été remplie par des chargements de terre différents. Des excavations étaient effectuées couramment par la brasserie Boswell sur le terrain de l'îlot des Palais. Les objets retrouvés étaient parfois exposés dans les voûtes, celles-ci étant ouvertes aux visiteurs depuis 1930 (Moussette 1994 : 202)

Consécutivement au remblai de cette excavation, le sol a été nivelé et remonté à l'aide des lots 79B28 et 79B27. Ceux-ci, en particulier le lot 79B27, montrent une surface régulière et droite. La variété et le grand nombre d'inclusions et d'artéfacts retrouvés dans ces lots suggèrent également qu'il s'agit de remblais. Alors que le lot 79B28 recouvre presque l'ensemble de l'aire de fouille de l'opération 79B, le lot 79B27 est coupé par le remblai d'une excavation plus récente (79B19). Nous pensons toutefois qu'il soit possible que ce lot ait pu présenter une étendue semblable à celle du lot 79B28.

Événement 12 : remblai d'une excavation

Lot 79B19

Après la mise en place du lot 79B27, nous pensons qu'un autre événement a nécessité une nouvelle excavation le long du mur extérieur de l'îlot des Palais. Cependant, la nature de ce dernier reste pour l'instant inconnue, bien qu'il puisse être relié au vestige 79B100 puisque l'excavation est directement latérale à ce dernier. Toutefois, rien dans cette partie du vestige ne permet d'avancer une raison pour cette excavation.

Le remblai de cette excavation est représenté par le lot de sable 79B19. Les artéfacts variés et les inclusions de bois, d'asphalte et de briques rouges nous amènent à suggérer que ce lot consiste en un remblai assez récent. La profondeur de l'excavation est assez variable et atteint son maximum dans le coin nord-est de la sous-opération 79B où le lot 79B19 traverse une partie du lot 79B28, qui est inférieur au lot 79B27. Nous pensons également que l'excavation a été effectuée à un moment où le lot 79B27 formait la surface de cet endroit. En effet, la surface du remblai 79B19 atteint une élévation semblable à celle du lot 79B27, l'altitude maximale de ce dernier étant de 6,28 m et celle de 79B19 étant de 6,30 m. L'excavation et son remblai (79B19) sont donc postérieurs à la mise en place du lot 79B27, et donc postérieurs à 1928. Le lot 79B19 est toutefois antérieur aux lots 79B25 et 79B15, qui sont présentés plus tard.

Événement 13 : aménagement d'une surface goudronnée

Lots 79B26, 79B24, 79B23, 79B22 et 79B20

On assiste ensuite à la déposition d'une succession de lots différents au centre de la sous-opération 79B. Il s'agit des lots 79B26, 79B24, 79B23 et 79B22. Tout d'abord, les lots 79B26 et 79B24 sont directement supérieurs au lot 79B27. Ces deux lots présentent des épaisseurs moyennes notables (0,41 m et 0,65 m respectivement) qui les distinguent de celles des lots 79B23 et 79B22 (0,01 m et 0,04 m respectivement). Malgré le fait que le vestige 79B550 soit postérieur à la déposition des couches dont il est question ici, il reste qu'il existe une dichotomie entre les lots présents de chaque côté de ce vestige. En effet, les lots 79B24, 79B23 et 79B22 sont situés au sud du vestige 79B550, alors que le lot 79B26 est situé au nord. De plus, les inclusions et les quelques artéfacts présents dans tous ces lots sauf 79B23 (qui n'en possédait pas) suggèrent que ces couches consistent en des remblais relativement récents.

Nous pensons que cette succession de lots a pu servir à niveler le terrain en prévision de la mise en place d'une surface goudronnée. Celle-ci, représentée par le lot 79B20 et par les inclusions de goudron notées dans le lot 79B16, est plutôt mince et de mauvaise qualité. Le goudron était solide mais très flexible et une forte odeur en émanait. De nombreux artéfacts et écofacts, certains de taille assez importante, étaient logés dans le goudron, comme s'ils avaient été présents sur le sol au moment de l'aménagement de la surface goudronnée. Parmi ceux-ci, nous notons la présence d'enveloppes de grains d'orge. L'orge est la céréale la plus utilisée dans la fabrication du malt (Malepeyre 1896 : 2). On peut toutefois penser qu'après la destruction de la touraille de la malterie en 1928, aucune activité de maltage n'était effectuée par la brasserie sur le site. Dorion (1989 : 14), qui traite de la période 1940-1968, fait toutefois état de l'achat de poches de grain malté. Transportées par camion depuis la gare jusqu'au site, le contenu des poches était ensuite vidé en vrac dans des contenants. Il est possible de croire que l'achat de houblon malté ait eu lieu peu de temps après la cessation des activités de production de malt sur le site (donc après 1928), puisque cet élément est essentiel à la fabrication de la bière.

Bref, la piètre qualité de la surface de goudron laisse penser qu'elle n'était pas destinée à être utilisée pendant longtemps. En effet, étant donné son emplacement stratigraphique, la mise en place de cette aire goudronnée est fort probablement postérieure à 1928. Par la suite, un plan de 1939 montre que l'ancien bâtiment de la malterie possède un plancher en terre battue (figure 28). On peut penser que le même type de surface ait été présent à l'endroit où se situe l'opération 79, bien que rien ne l'indique explicitement. Cette idée nous est suggérée par le plan du site daté de 1935, qui indique l'emplacement d'un garage à démolir (figure 29). Celui-ci nous suggère que l'espace où l'opération 79 se situe, c'est-à-dire principalement entre le bâtiment des voûtes du palais et l'ancien bâtiment de la malterie, est conçu comme faisant partie du « garage ». Un lot goudronné semblable a également été retrouvé dans la sous-opération 46C de 2005, à l'intérieur de l'ancien bâtiment de la malterie (46C11). Ce dernier présente une épaisseur comparable au lot 79B20, mais a une altitude plus élevée que celui-ci. On peut donc penser que cette aire goudronnée ait été plutôt irrégulière. De plus, le lot 46C11 est interprété comme étant associé à l'occupation des lieux

par le garage et daté d'entre 1928 et *v*. 1935 (Lambert et Mercier 2010 : 110). Nous interprétons donc le lot 79B20 comme étant une partie du sol du garage, qui aurait constitué une aire d'occupation après 1928 et jusqu'en 1939. Si on assume que l'achat de malt d'orge avait lieu dans les années 1930 de manière semblable à ce qui avait lieu en 1940-1968, il est possible de penser que des grains d'orge se soient retrouvés sur le sol pendant la pose et l'occupation de l'aire goudronnée.

Finalement, nous pensons que les lots 79B26, 79B24, 79B23 et 79B22, ainsi que la surface goudronnée 79B20 avaient initialement une surface plus étendue. Tout d'abord, nous pensons que les nombreuses excavations subséquentes ayant eu lieu dans l'opération 79 ont perturbé ces cinq lots. Ensuite, le fait qu'un lot très semblable à 79B20 ait été découvert plus loin dans cette partie du site nous permet de proposer que cette surface goudronnée ait pu avoir une superficie plus importante.

Événement 14 : construction d'un escalier

Lots 79B25, 79B450a et 79B450b

Les vestiges 79B450a et 79B450b sont des amas de béton de forme irrégulière présentant en leur centre des poutres de métal en « H ». De par leur alignement et leur emplacement par rapport au bâtiment du palais de l'intendant, ces structures sont interprétées comme étant les bases et les restes de piliers ayant soutenu un escalier. Ces escaliers semblent avoir servi à accéder à l'espace situé entre le garage et le bâtiment des voûtes du palais.

Alors qu'un escalier extérieur est illustré dans la zone de l'opération 79 sur les plans Staveley de la malterie produits en 1884 (figure 30), nous pensons que la pose des vestiges 79B450a et 79B450b serait plus récente, datant probablement d'après 1928 et d'avant 1945. Si on assume que les escaliers illustrés dans les plans de 1884 et de 1886 ont bel et bien été réalisés, on peut croire que la mise en place d'escaliers à cet endroit au début du XX^{e} siècle consiste en un renouvellement des escaliers originaux. C'est la présence des lots 79B19 et 79B27 sous le lot 79B25 (interprété comme le remblai de pose des vestiges) qui permet de dater la mise en place de ces vestiges postérieurement à 1928. De plus, la surface goudronnée 79B20 a été brisée et les lots qui lui sont inférieurs ont été creusés lors de la mise en place des deux vestiges de béton. Par la suite, aucun escalier extérieur n'est représenté à cet endroit sur un plan de 1945 (figure 31) alors que d'autres sont représentés ailleurs. Ceci laisse croire que leur absence ne résulte pas d'un oubli mais plutôt du fait qu'ils n'existent plus. Ces escaliers ont ainsi été démantelés et les poutres en « H » coupées au ras des amas de béton pour laisser place au vestige 79B250. Finalement, le remblai de la tranchée de pose des vestiges 79B450a et 79B450b, c'est-à-dire le lot 79B25, ne contenait aucun artéfact permettant de confirmer ou d'infirmer les datations proposées.

Événement 15 : mise en place d'une division interne

Lots 79B21 et 79B550

À l'intérieur de l'aire comprise entre le bâtiment des voûtes du palais et celui de l'ancienne malterie, une plaque d'ardoise de 1,10 m de longueur sur 1,04 m de largeur,

et de 0,04 à 0,05 m d'épaisseur est posée à la verticale (voir page 20). Ce vestige (79B550) semble avoir été installé à l'aide d'une excavation, dont le remblai constitue le lot 79B21. Ce dernier est retrouvé des deux côtés de la plaque d'ardoise.

L'installation du vestige 79B550 est postérieur à celle de la surface goudronnée, puisque le lot 79B21 vient couper le lot 79B20 et les lots qui lui sont inférieurs, jusqu'au lot 79B27. Des fragments qui semblent avoir appartenu à la surface goudronnée ont été retrouvés dans le lot 79B21. De plus, elle est antérieure à la mise en place du lot 79B16, puisque ce dernier vient recouvrir le lot 79B21.

La plaque d'ardoise 79B550 est interprétée comme une division interne de l'aire située entre les voûtes du palais et le garage. Les morceaux de bois retrouvés dans le lot 79B16 placés le long de ce vestige laissent penser que celles-ci ont pu servir à le consolider. Il faut toutefois noter que cette potentielle division interne n'a jamais été illustrée dans les plans du site. En raison des trous circulaires présents près de la base de la plaque, il est également possible de croire qu'elle ait pu servir à faire passer des tuyaux. Toutefois, aucun élément retrouvé dans l'opération 79 ne suggère pour l'instant que des tuyaux soient passés à cet endroit. De par la présence de plaques d'ardoise semblables dans d'autres sous-opérations fouillées sur le site de l'îlot des Palais, nous croyons que la présence du vestige 79B550 dans l'opération 79 résulte d'une réutilisation. En effet, les plaques d'ardoise retrouvées dans les sous-opérations 73C (Lalonde et Pouliot 2014 : 110) et 77A (communication personnelle: Véronique Marengère, 13 décembre 2016) étaient plutôt associées à des contextes domestiques, alors que le vestige 79B550 est relié à une occupation industrielle. Ceci nous amène également à penser que les trous présents dans la plaque d'ardoise puissent dater de la première utilisation de celle-ci.

Finalement, la pose du vestige 79B550 peut s'être produite n'importe quand après 1928 et avant 1945, qui est la date minimale de la pose du vestige de béton 79B250. En effet, les lots supérieurs au lot 79B21 se situent sous ce vestige, ce qui nous amène à penser que la mise en place du vestige 79B550 et du lot 79B21 est antérieure à celle du vestige 79B250.

Événement 16 : pose d'un sol d'occupation en terre battue

Lot 79B16

À la suite de la construction et de la pose des différents éléments présentés plus haut, nous croyons que le niveau d'occupation de l'espace entre le garage et le bâtiment des voûtes du palais a été légèrement surélevé, et l'aire goudronnée abandonnée. Ces événements sont représentés par le lot 79B16, un loam sableux relativement compact de 0,20 m qui s'étend de part et d'autre du vestige 79B550. Ce lot recouvre à la fois la surface goudronnée, les tranchées de pose des vestiges 79B450a et 79B450b et le vestige 79B550. Nous interprétons donc la pose du lot 79B16 comme un effort d'uniformisation de cet espace et la mise en place d'une nouvelle aire d'occupation. Le lot 79B16 présente également une surface assez plate et régulière. On remarque aussi que le lot 79B16 est présent à l'intérieur et à l'extérieur de l'alignement du bâtiment des voûtes du palais, ce qui pourrait suggérer qu'on puisse avoir cherché à amener cet

endroit à niveau avec le sol extérieur. Nous pensons ainsi que le lot 79B16 fait partie du plancher de terre battue à l'intérieur de l'ancienne malterie qui apparaît sur un plan de 1939. Nous datons donc cet événement d'après 1939, mais d'avant 1945, soit la date probable de la pose du vestige 79B250. En effet, le lot 79B12, qui est supérieur au lot 79B16, se situe sous le vestige 79B250, nous amenant à penser que le lot 79B16 est antérieur à la mise en place du vestige 79B250. Malheureusement, aucun artéfact retrouvé dans le lot 79B16 ne permet de confirmer ou d'infirmer cette datation.

Événement 17 : aménagement du hangar

Lot 79B350

On voit le bâtiment du hangar représenté pour la première fois sur un plan de 1940-1945. Celui-ci est installé au même endroit que le garage, mais présente un plan légèrement différent. En effet, une aire de circulation est aménagée à l'aide d'ouvertures pratiquées dans les extrémités est et ouest du hangar, donnant ainsi un accès à la cour intérieure de la brasserie à partir de la rue Vallière (figure 31). Ce même aménagement est représenté sur des plans du site datant de 1947 et de 1957 (figures 32 et 33). Ceci nous amène à penser que ce bâtiment a gardé la même configuration jusqu'à la fin des activités de la brasserie Boswell sur le site en 1968 (Moussette 1994 : 207).

Le vestige de béton 79B350 est posé directement sur le vestige 79B300 à l'extrémité sud de l'opération 79. Il présente, sur son sommet, une partie d'une poutre de métal, encastrée dans le béton. Nous pensons que, comme le vestige 46B450 (Lambert et Mercier 2010 : 111), le vestige 79B350 ait pu servir à supporter un montant du cadre ayant soutenu le passage couvert du hangar. L'emplacement du vestige 79B350 pourrait tout à fait correspondre à la section de mur qui dépasse l'alignement du bâtiment des voûtes du palais que l'on peut observer sur le plan de 1940-1945 (figure 31). Par la suite, l'aire de circulation en béton 79B250 est venue s'appuyer sur le vestige 79B350 et se rend à la même altitude que ce dernier, suggérant d'abord que la pose du vestige 79B350 soit antérieure à celle du 79B250, mais également que ces deux lots aient été contemporains. En terminant, nous associons donc le vestige 79B350 à l'occupation de cette zone par le hangar, lui attribuant ainsi une datation d'entre v. 1940-1945 et 1968.

Événement 18 : nivellement du sol de l'intérieur du hangar

Lots 79A15/79B14, 79B17, 79B18

En prévision de l'installation de l'aire de circulation en béton, des travaux de nivellement et de réaménagement ont eu lieu à l'intérieur de l'ancien bâtiment de la malterie. Ceux-ci sont représentés par les lots 79B18, 79B14 et 79B17.

Ce sont principalement les datations fournies par les artéfacts découverts dans le lot 79A15/79B14 qui nous amènent à suggérer l'existence de cet événement. Sinon, il aurait été possible d'associer les lots 79A15/79B14, 79B17 et 79B18 à un remblai de démolition de la touraille de la malterie en 1928, comme le suggère entre autres la présence de fragments de briques alvéolaires dans ces lots. Toutefois, la présence d'une brique datée de 1933 (figure 34) et d'un tesson de bouteille daté des années

1940 (figure 35) nous indique que la déposition du lot 79A15/79B14 est associée à un événement plus récent. Cet événement est toutefois difficile à identifier, principalement en raison de deux facteurs. D'abord, le lot 79B18 n'a pas été fouillé et la fouille du lot 79A15/79B14 n'a pas été achevée. Ensuite, le lot 79A15/79B14 a été perturbé par l'érection du vestige 79A50.

La présence de briques alvéolaires dans les lots 79A15/79B14 et 79B18 peut être expliquée par l'utilisation de remblais possiblement reliés à la démolition la touraille de la malterie pour niveler le sol de l'intérieur du hangar. Toutefois, la présence d'une brique datée de 1933 (figure 34) et de fragments de verre plus récents suggère l'utilisation d'un mélange de remblais. De par les inclusions et artéfacts retrouvés dans les lots dont il est question ici, ceux-ci semblent effectivement consister en des remblais.

Les lots 79B17 et 79B18 sont inférieurs au lot 79B13, qui est associé à la pose du vestige 79B650. Celui-ci est également antérieur à l'aménagement de l'aire de circulation en béton 79B250. Nous croyons donc que la pose des lots 79A15/79B14, 79B17 et 79B18 sont antérieurs à l'aménagement de l'aire de circulation en béton.

Par la suite, le lot 79B17 possède une matrice très comparable à celle du lot 79A15/79B14, ce qui permet de suggérer qu'il s'agisse en fait du même lot. L'emplacement et la petite dimension du lot 79B17 nous amènent effectivement à penser que son existence résulte d'une déposition accidentelle.

La mise en place de ces différents remblais s'explique selon nous par une volonté de garder le sol de l'intérieur du hangar à niveau avec celui de la cour, particulièrement en prévision de la pose de l'aire de circulation en béton 79B250.

Événement 19 : pose d'un renfort en béton

Lot 79B13 et 79B650

La forme et l'emplacement du vestige de béton 79B650 nous amènent à suggérer qu'il puisse avoir servi à consolider la base du mur du hangar. Un vestige semblable a été découvert dans la sous-opération 46C de 2005 (46C350) et celui-ci avait alors été interprété comme un contrefort (Lambert et Mercier 2010 : 111). Le vestige 79B650, comme le vestige 46C350, se situe à l'intérieur du bâtiment et s'appuie sur le mur de maçonnerie du bâtiment. De plus, ces vestiges partagent des altitudes et des dimensions comparables en plus de posséder des descriptions physiques analogues. Bien que la base du vestige 79B650 n'ait pas été atteinte, nous pensons que celle-ci, décrite comme un bloc de béton grossier par Lambert et Mercier (2010 : 85) était également présente dans la sous-opération 79B. En effet, quelque chose de semblable commençait à se dessiner lors de la fin des fouilles dans cette partie de la sous-opération.

Nous pensons que la pose du vestige 79B650 s'est effectuée par une excavation dans les lots inférieurs 79B18 et 79B14. Ce creusement aurait ensuite été comblé par le lot 79B13. En raison de la variété d'artéfacts et d'inclusions contenues dans ce lot, nous pensons que celui-ci est un remblai. On y retrouve notamment une grande quantité de verre à bouteille de couleur verte dont un tesson comporte une marque de fabrication

de la Dominion Glass Company datée d'entre 1941 et 1953 (figure 13). Finalement, la présence de fragments de briques alvéolaires dans le lot 79B13 nous permet également de suggérer que des remblais associés à la démolition de la touraille de la malterie aient pu être utilisés afin de combler la tranchée de pose du vestige 79B650.

Si l'on se fie à la datation attribuée au vestige 46C350 ainsi qu'à la présence du fragment de bouteille de la Dominion Glass Company daté d'entre 1941 et 1953, on peut penser que le vestige 79B650 ait été posé entre 1941 et 1968, année de la fin des opérations de la brasserie Boswell sur le site (Moussette 1994 : 207). Ainsi, la pose de ce vestige est associée à l'occupation des lieux par le hangar.

Événement 20 : aménagement d'une surface bétonnée

Lots 79B11, 79B12 et 79B250

Avant la pose de la surface bétonnée, nous pensons que le sol d'une partie de la zone comprise dans la sous-opération 79B a eu besoin d'être remontée afin de la mettre relativement à niveau avec le reste du terrain. Ainsi, le lot 79B12, un remblai d'une vingtaine de centimètres étant composé en grande majorité de scories, a été déposé. Celui-ci se retrouvait directement sous le vestige 79B250.

Par la suite, le vestige 79B250 est interprété comme étant une partie de l'aire de circulation en béton installée par la brasserie Boswell, visant possiblement à supporter le poids des camions de la compagnie (Gaudreau et Tascherau 2010 : 404). Des lots semblables ont été découverts dans les sous-opérations 46B (46B150) et 47A (47A4). Dans les deux cas, les observations émises sur les altitudes et les attributs physiques de ces lots par Lambert et Mercier (2010 : 83) ainsi que Gaudreau et Tascherau (2010 : 342) sont pour la plupart comparables à la description du vestige 79B250. Ceci nous amène à penser que les lots 46B150, 47A4 et 79B250 font partie d'une même aire de circulation en béton construite pendant l'occupation de cette zone par le hangar.

Le vestige 79B250, comme l'ont noté Gaudreau et Taschereau pour le lot 47A4 (2010 : 404), comportait un treillis métallique en son centre. Les épaisseurs et altitudes variables notées pour les différents lots nous amènent à penser que la surface de cette aire de circulation ait été plutôt irrégulière. De plus, il est possible de constater, à l'aide des représentations des trois lots susmentionnés, que les extrémités de cette aire de circulation n'étaient pas très bien délimitées. Par la suite, contrairement à ce qui a été noté dans les sous-opérations 46B et 47A, aucun lit de pose en gravier n'est associé au lot 79B250. Ce dernier est même posé directement sur le vestige 79B450b. L'absence de lit de pose peut possiblement s'expliquer par la présence de ces éléments. Toutefois, l'étude d'une photographie (figure 6) de la paroi sud de la sous-opération 79B nous amène à penser que ce lit de pose de gravier ait bel et bien pu avoir existé dans l'opération 79.

Ainsi, nous associons le lot 79B250 à l'occupation des lieux par le hangar de la brasserie, étant donné que le lot est interprété comme une partie de l'aire de circulation aménagée dans le passage. De par son emplacement directement par-dessus le vestige 79B450b, la mise en place du lot 79B250 serait postérieure à la destruction de

l'escalier, et daterait donc de 1945 au plus tôt. Finalement, l'aire de circulation en béton est uniquement recouverte par un lot associé au réaménagement du site de l'îlot des Palais effectué en 2009. Tout ceci nous amène donc à suggérer que cet aménagement bétonné a été mis en place vers la fin de l'occupation du site de l'îlot des Palais par la brasserie Boswell.

Finalement, nous pensons que le lot 79B11 a été déposé après la mise en place du vestige 79B250. Ce lot est assez mince, présente une surface irrégulière et se compose principalement de fragments et de poudre de mortier mélangés à de la terre. Le lot 79B11, supérieur au lot 79B12, vient s'appuyer sur les côtés de l'aire de béton et contient plusieurs fragments de verre à bouteille de couleur verte. Il reste toutefois difficile de statuer sur son origine et sa fonction. Il est d'abord possible que la déposition du lot 79B11 résulte de la dégradation progressive de l'aire de circulation (par exemple si un balai était passé régulièrement sur la surface de béton, cela aurait résulté en son usure et en une accumulation graduelle de poussière de béton). Il est également possible que la présence du lot 79B11 résulte d'une action délibérée qui reste toutefois difficile à déterminer pour l'instant.

Événement 21 : remblai d'une excavation

Lots 79B15, 79A13/79B9 et état 79B100-3

Les lots 79B15 et 79A13/79B9 sont interprétés comme deux remblais différents d'une même excavation effectuée le long du vestige 79A100/79B100 et s'étant produite dans les dernières années de l'occupation du terrain de l'îlot des Palais par la brasserie Boswell. Ces lots sont caractérisés par un grand nombre d'artéfacts très variés (en particulier le lot 79A13/79B9), ainsi que par différentes inclusions. Ensemble, les lots 79A13/79B9 et 79B15 forment un remblai de près d'un mètre d'épaisseur puisqu'ils se superposent dans approximativement le même espace. Ils présentent également peu de différences au niveau de la composition et de la couleur. Nous pensons ainsi que les sédiments utilisés pour remblayer cette tranchée soient ceux qui en avaient été excavés lors de son creusement.

Il est intéressant de constater que l'emplacement et la profondeur de l'excavation remblayée par les lots 79A13/79B9 et 79B15 coïncident avec la présence sur le vestige 79A100/79B100 d'un enduit noir (79B100-3). Nous pensons donc qu'une excavation a été effectuée le long du vestige 79A100/79B100 vers la fin de l'occupation des lieux par la brasserie Boswell dans le but possible de poser cet enduit. La fonction de ce dernier reste toutefois assez mystérieuse. Nous pensons qu'il aurait pu servir à imperméabiliser cette partie du vestige.

Nous associons ces lots à la brasserie Boswell puisque si ces excavations avaient été effectuées par la Ville de Québec, elles auraient ensuite été remplies avec du sable (Daniel Simoneau, communication personnelle, 21 mai 2016) alors que ce n'est pas le cas ici. Il faut toutefois garder en tête qu'il est possible que ce creusement ait été effectué par la Ville de Québec et qu'il ait été remblayé de façon non réglementaire. Il reste que cette excavation ainsi que la pose de cet enduit sont assez récentes, puisque le lot 79A13/79B9 est inférieur aux lots 79A7/79B7 et 79B8, qui sont associés au

réaménagement paysager de 2009.

3.4.8. Phase IX : démolition de la brasserie Dow/ aménagements paysagers/fouilles archéologiques/mise en valeur/remblayage (1968-2016)

À la fin des activités de Boswell en 1968, nombre de ses bâtiments furent graduellement démolis tandis que d'autres changèrent de fonction ou de propriétaire. Ces changements se concrétisèrent d'autant plus que la Ville de Québec prit possession des lieux en 1974 et entreprit un remaniement du site, la majeure partie de sa surface devenant un stationnement (Moussette 1994 : 207). Après des sondages exploratoires en 1970 (Moussette 1994 : 208), l'îlot des Palais devint le site principal du chantier-école en archéologie de l'Université Laval. Les fouilles se sont déroulées en collaboration avec la Ville de Québec entre 1982 et 1990 (Auger *et al*. 2009 : 156 ; Moussette 1994 : 208), puis le chantier-école a repris ses activités à l'îlot des Palais de 2000 (Auger *et al*. 2009 : 156) jusqu'à aujourd'hui. Durant ces décennies, ce site connut plusieurs réaménagements, dont quelques-uns ont laissé des traces dans le secteur de l'opération 79.

Événement 22 : érection d'un muret en béton

Lots 79A50, 79A26, 79A25, 79A20, 79A18, 79A16, 79A14, 79A11, 79A10/79B10, 79A9, 79A100-3, 79A100-11

Après l'acquisition du secteur de l'îlot des Palais par la Ville de Québec en 1974 suite à la fermeture de la brasserie en 1968 (Moussette 1994 : 207), plusieurs aménagements furent réalisés sur ce terrain. À l'extrême nord de la section où se trouve la sous-opération 79A, un mur de béton fut érigé vraisemblablement entre 1970 et 1977. En effet, sur des photographies de Michel Gaumond datées du 16 juillet 1970 montrant des travaux au niveau du mur ouest du second palais des intendants, aucun mur de béton n'est visible et l'espace où il se trouve présentement semble être libre (figure 36). Or le vestige 79A50 est visible et tel qu'il l'était au moment de la fouille de l'opération 79 sur un plan de 1977 réalisé par la Division de l'arpentage du Service des Travaux Publics de la Ville de Québec (figure 37).

La pose du vestige de béton 79A50 a fortement perturbé le secteur de la sous-opération 79A. Ceci peut être constaté lors de l'étude de la composition et de l'organisation de plusieurs lots. En effet, l'érection de ce mur de béton (d'une hauteur maximale de 3,01 m) dont la majeure partie était enterrée semble avoir nécessité une excavation d'une profondeur considérable. Cette excavation est d'ailleurs discernable dans les lots limitrophes et inférieurs à 79A18, dont la forme, dans leur extrémité nord, montre des traces de dents de pelle mécanique (figure 10).

Le lot 79A14, bien qu'il ne semble pas avoir été remanié par le travail d'excavation, a néanmoins été affecté par cet événement, ce qui le rend presque impossible à interpréter ou à dater avec précision. En effet, il semble n'en rester qu'une petite portion restée collée au vestige 79A100/79B100. Nous émettons donc l'hypothèse que, selon son contenu, ce lot aurait pu être un remblai remontant au

moins à la seconde moitié du XVIII[e] siècle (en raison de la présence de fragments de *creamware* dans le lot), mais dans lequel la pelle mécanique aurait creusé, ne laissant qu'une infime partie du lot, c'est-à-dire celle la plus au sud-ouest de la sous-opération 79A. De plus, du fait de ce passage d'une rétro-excavatrice, tous les lots inférieurs au lot de sable 79A10/79B10 situés dans la partie nord de l'opération 79 sont interprétés comme étant des lots remaniés et hétérogènes.

Ce passage d'une pelle mécanique semble aussi avoir eu une incidence sur le vestige 79A200/79B300 dont toute la section nord semble avoir été arrachée. Le lot 79A20 est, par ailleurs, interprété comme étant une conséquence directe de ce travail d'excavation. En effet, ce lot hétérogène contenant une grande variété d'artéfacts (faïence, laine minérale, tuiles à touraillage, terre cuite fine chamois à décor de type Rockingham, etc.) semble être un mélange des lots 79A15 et 79A18, c'est-à-dire des sédiments provenant de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment de la malterie de Boswell. Ce mélange des lots de part et d'autre du vestige 79A200/79B300 pourrait donc être survenu lors du passage de la pelle mécanique en vue de la pose du vestige de béton 79A50, ce que le positionnement du lot 79A20, à l'extrémité nord du vestige 79A200/79B300, vient appuyer. Le lot 79A16, qui, de prime abord, possède les caractéristiques d'un remblai datant du XIX[e] siècle de par les types d'artéfacts qu'il contient et leur variété, semble aussi avoir été affecté par ce passage d'une rétro-excavatrice puisqu'il est directement supérieur au lot 79A18. En effet, les lots 79A18 et 79A26, qui sont pratiquement les mêmes et qui n'ont été séparés que par précaution, sont eux aussi des conséquences des travaux en vue de la pose du vestige 79A50. Ces lots sont remaniés et fortement hétérogènes, comprenant autant de la terre cuite fine blanche à décor *flow blue* que du caoutchouc. Le lot 79A18, qui est directement supérieur au lot 79A26, comprend, quant à lui, un fusible en verre portant le logo de l'Association canadienne de normalisation (CSA) qui n'est en utilisation que depuis les années 1940-1950, ce qui nous confirme que nous sommes en présence d'un événement récent.

Des tuyaux de *terra cotta* très bien conservés ont aussi été retrouvés dans la section nord du lot 79A26. Or ceux-ci ne présentaient aucune organisation particulière et étaient partiellement empilés les uns sur les autres comme s'ils avaient simplement été laissés sur place lorsqu'ils sont devenus inutiles. Le même type de tuyau a aussi été découvert dans la section est du lot 79A25, que nous interprétons comme étant le remplissage de la tranchée de fondation du vestige 79A50 du fait de son positionnement le long de la semelle de béton de celui-ci. Puisque, comme dans le lot 79A26, ces tuyaux ne présentaient aucune organisation et n'étaient pas liés entre eux, nous pensons qu'ils auraient pu être utilisés de manière à drainer le terrain, somme toute très humide, lors de la pose du vestige 79A50, puis être laissés sur place au moment du remblaiement.

Le contenu du lot 79A25, le remblai de remplissage de la tranchée de fondation du vestige 79A50, vient aussi conforter la datation de cet événement. En effet, on y a retrouvé une bouteille de Coca-Cola portant une étiquette imprimée sur le verre (« Applied colour label ») (figure 11). Or ce type d'étiquette n'est utilisée par cette compagnie que depuis 1957 (The Coca-Cola Company 2015). Un autre artéfact vient circonscrire encore plus la date de déposition de ce lot et, par le fait même, supporter la datation de l'érection du muret de béton. En effet, un emballage de gâteau « Jos.

Louis » de marque Vachon dont la forme du logo permet de le dater d'entre 1970 et 1979 (Boulangerie Vachon inc. 2016) y a été découvert (figure 12). Le fait qu'il ait été partiellement dans le lot 79A25 et partiellement coincé dans la semelle du vestige de béton 79A50 vient confirmer son lien avec la pose de ce muret, alors que la datation de cet emballage corrobore la datation de cet événement qui s'est déroulé, à partir de sources photographiques et d'un plan, entre 1970 et 1977.

Cet événement est aussi visible sur le vestige de maçonnerie 79A100/79B100. Les états 79A100-3 et 79A100-11, situés dans la section nord du vestige, sont, en effet, interprétés comme étant liés à l'événement d'érection du muret de béton 79A50. Ainsi, l'état 79A100-3 correspond principalement à une consolidation en ciment présente sous l'ouverture associée au mode 79A100e, mais aussi à ce même ciment étendu à plusieurs endroits sur la partie nord de ce mur du second palais. Il est à noter que ce ciment se retrouve surtout à la jonction du cadre de la fenêtre et de sa bouchure, ce qui nous pousse à suggérer qu'il ait pu servir à consolider certaines zones du mur jugées plus « dangereuses » lors de la pose du vestige 79A50. L'état 70A100-11, pour sa part, consiste en divers amas d'un même béton semblant avoir servi, de façon opportuniste, à consolider certaines pierres à l'extrême nord du vestige 79A100/79B100. Considérant le fait que ce béton est fort semblable à celui du vestige 79A50 et qu'il est étendu par-dessus tout autre mortier ou enduit recouvrant le mur du palais, nous l'associons à la pose du vestige 79A50.

Finalement, l'érection du muret de béton 79A50 a nécessité une importante excavation, mais, une fois le béton coulé, a aussi nécessité un remblaiement considérable. Le lot 79A10/79B10 consiste en la majeure partie de ce remplissage. D'une épaisseur moyenne de 2,13 m dans la partie nord de l'opération 79, ce sable recouvrait tous les lots susmentionnés ainsi que la semelle du vestige 79A50 et toute l'extrémité nord du vestige 79A200/79B300. En stratigraphie (figure 8) il était possible de voir que ce lot était en fait composé de plusieurs chargements de sable de remplissage différents déposés successivement. Une assez grande quantité d'écofacts et d'artéfacts ont été trouvés dans ce lot. Or, même si certains d'entre eux étaient plutôt anciens (tels que la faïence émaillée) la majeure partie consistaient en des concrétions métalliques ou en des tiges de métal ferreux visiblement semblables à celles incluses dans le vestige 79A50 (visibles par endroits). Par ailleurs, une bouteille de bière de marque O'Keefe de type « stubby » de 12 onces y a aussi été découverte (figure 38). Or ce type de bouteille était le format officiel des bouteilles de bière au Canada entre 1961 et 1980 (Lindsey 2016 : « "Stubbie" and "Steinie" styles »), ce qui vient corroborer l'interprétation de ce lot. Finalement, nous interprétons deux derniers lots comme étant associés à l'événement de pose du vestige de béton 79A50. Il s'agit des lots 79A9 et 79A11, qui sont supérieurs et latéraux au lot 79A10/79B10. Composés tous deux de pierres de 0-¾" et de sable, nous interprétons les lots 79A9 et 79A11 (qui n'ont été séparés que par précaution durant les fouilles) comme étant un remblai de comblement survenu après l'érection du muret de béton 79A50, mais avant la pose de l'asphalte du stationnement présent à cet endroit sur un plan de 1977 (figure 37).

Événement 23 : asphaltage d'une partie du site pour en faire un stationnement

Lots 79A8 et 79A6

En 1974, après avoir acquis les terrains et bâtiments restants de l'îlot des Palais, la Ville de Québec procéda à leur aménagement (Moussette 1974 : 207). L'asphaltage de la majeure partie du site fut effectuée pour en faire un stationnement et fut accompagné d'un léger aménagement paysager, tel que représenté sur un plan de 1977 (figure 37). Cet événement est visible dans seulement deux lots de la sous-opération 79A. Il s'agit premièrement du lot 79A8, qui est interprété comme étant un sol de nivellement en vue de la déposition du lot 79A6. Ce dernier est pour sa part interprété comme étant un lit de pose pour l'asphalte du stationnement. Le lot 79A8 est interprété de la sorte puisqu'en venant combler la différence de niveaux entre la partie supérieure des lots 79A9 et 79A11, il forme une surface plane. Les altitudes de surface du lot de sable 79A8 sont ainsi pratiquement égales, oscillant entre 7,48 m NMM et 7,49 m NMM (à l'exception d'un seul point à son extrême ouest) ce qui le met à niveau avec la surface du lot 79A9 (qui possède des altitudes de 7,39 et 7,47 m NMM).

Quant au lot 79A6, qui est directement supérieur aux lots susmentionnés, nous l'interprétons comme étant le lit de pose de l'asphalte du stationnement retrouvé sur le site entre 1974 et 2009. En effet, la lentille d'asphalte, qui a d'abord été visible dans le coin nord-est du lot 79A5, était posée directement sur le lot 79A6 et était collée sur le vestige de béton 79A50 duquel elle a dû être décollée, ce qui confirme sa postériorité. Nous pensons donc que le lot 79A6 consistait en un lit de pose pour l'asphalte du stationnement aménagé dans les années 1970 après l'érection du vestige 79A50. Par ailleurs, l'altitude des morceaux d'asphalte posés sur le lot 79A6 correspond à l'altitude de l'asphalte du lot 47A1 (Gaudreau et Taschereau 2010 : 406), elle aussi associée à cette aire de stationnement.

Événement 24 : aménagement paysager de 2009

Lots 79A1/79B2, 79A3, 79A4/79B5, 79B4, 79A5/79B6, 79A7/79B7, 79B8, 79A12, 79B50, 79A150/79B150

En 2009 ont été effectués des travaux de réaménagement du terrain de l'îlot des Palais. Ceux-ci prévoyaient notamment le remplacement de l'aire de stationnement par du gazon et la plantation d'arbres sur le terrain (Néron 2009). Plusieurs changements associés à cet aménagement sont visibles dans l'opération 79.

Tout d'abord, le lot 79B8 a été déposé comme nivellement dans le coin sud-est de l'opération 79. Ce lot de petit gravier et de sable, quoique plutôt mince, amène le sol à cet endroit presque à niveau. Il est également recouvert d'un géotextile. Ceci suggère un effort d'assurer un bon drainage du sol à cet endroit. Par-dessus celui-ci, le lot de gravier 79A7/79B7 est posé sur une grande partie de la surface de l'opération 79. Dans sa partie sud, il est directement inférieur au lot 79B4, alors que dans sa partie nord, il est inférieur au lot 79A5/79B6. La pose du lot 79A7/79B7 est donc antérieure à celle des lots 79B4 et 79A5/79B6. Nous suggérons que le lot 79A7/79B7 a été posé après la suppression de l'asphalte posée en 1974 afin d'y installer la surface gazonnée (79A1/79A3/79B2) et qu'il aurait pu remplir deux fonctions. D'abord, le lot 79A7/79B7

aurait servi de lit de pose à l'aire de circulation 79B4. Ensuite, il est également possible que ce lot ait servi à assurer un bon drainage du sol dans cette zone. En effet, une gouttière déverse à cet endroit beaucoup d'eau lorsqu'il pleut. Nous croyons ainsi que le lot 79A7/79B7 a été posé à la fois pour éviter la création de flaques près du bâtiment et sur l'aire de circulation en plus de servir de lit de pose à cette dernière. Par la suite, le lot 79A5/79B6, un sol loameux, a été posé, peut-être comme nivellement. Il faut toutefois noter que ce dernier ne recouvre qu'une partie de l'opération 79, plus précisément celle sur laquelle on retrouve actuellement le gazon. Nous pensons donc que la pose du lot 79A5/79B6 est directement associée à la pose du gazon 79A1/79B2. Le lot 79A3 y serait aussi associé puisque nous croyons, finalement, qu'il ne consiste qu'en un restant de l'humus lié au gazon du lot 79A1/79B2 ainsi qu'en l'interface avec le lot 79A5/79B6.

Ensuite, le vestige 79A150/79B150 est coulé dans un coffrage dans une tranchée creusée en partie dans le lot 79A5/79B6, mais également dans le lot 79A7/79B7. Cette bande de béton servira à délimiter la nouvelle aire de stationnement qui n'inclut pas le secteur de l'opération 79. La tranchée de pose du vestige 79A150/79B150 a ensuite été remplie de gravier et de sable, identifiés comme étant le lot 79A4/79B5, ainsi que par le lot 79A12. Celui-ci atteint sa profondeur maximale à la fin du vestige 79A150/79B150 et le suit sur toute sa longueur, suggérant ainsi qu'il lui est associé.

Par la suite a été posé le vestige 79B50, un rectangle de béton à la fonction inconnue. Il recouvre une partie du lot 79B7 alors que le lot 79B4 vient s'appuyer dessus. Ceci nous permet de suggérer que le vestige 79B50 aurait été posé avant l'aire de circulation 79B4, mais probablement dans le cadre du même aménagement.

Couvrant le lot 79A5/79B6, 79A7/79B7 et le lot 79A4/79B5, on retrouve d'une part le lot 79A1/79B2, le gazon présent à la surface au début des fouilles, et d'autre part le lot 79B4, un lot de gravier fin de couleur rosée. Ce dernier est interprété comme une aire de circulation et est décrit par Roy (2014 : 30) comme étant le lot présent à la surface au début des fouilles du chantier-école de 2012. En bref, le gazon et l'aire de circulation en gravier fin auraient constitué l'aire de surface à la fin des travaux de 2009.

Alors que le gazon serait resté le même jusqu'à aujourd'hui, nous pensons que la majeure partie de l'aire de circulation en gravier de couleur rosée a été retirée lors de l'aménagement paysager de 2014. Ceci expliquerait pourquoi les lots 79A1/79B2 et 79B4, bien que contemporains, n'avaient pas la même altitude lors de leur découverte. Cette idée est également appuyée par l'altitude de l'aire de circulation en 2012 fournie par Roy (2014 : 30), qui varie entre 7,71 et 7,89 mNMM. Cette dernière est très semblable à celle du gazon, qui varie entre 7,69 et 7,78 mNMM.

Événement 25 : pose des ancrages

Lots 79A2/79B3, état 79A100-1/79B100-6

On peut constater à l'aide des images de Google Street View qu'entre 2012 et 2014, des travaux de solidification ont été effectués sur le parement ouest du mur extérieur

du centre d'interprétation de l'îlot des Palais. On y pose des ancrages circulaires noirs en métal (état 79A100-1/79B100-6). Ceux-ci sont installés à l'aide d'une tranchée peu profonde creusée le long du mur ce qui fait en sorte que, lorsqu'elle est remplie, environ la moitié des ancrages est sous terre. C'est ainsi qu'ils se présentaient lors du début des fouilles de l'opération 79. Nous interprétons ainsi le lot 79A2/79B3 comme étant le remblai de cette tranchée, creusée dans le gazon installé pendant l'aménagement paysager de 2009.

Il est à noter que bien que le lot 79B3 reste postérieur au gazon 79A/79B2 même s'il lui est stratigraphiquement inférieur. Ceci s'explique selon nous par le fait que lors de la pose des ancrages et du remplissage de la tranchée associée à cet événement, le gazon qui avait été retiré à cet endroit y a simplement été remis.

Événement 26 : aménagement paysager de 2014

Lot 79B1

Le lot 79B1 se compose de gravier fin et de poussière de roche et forme une partie d'une aire de circulation actuelle présente sur le site. Sa mise en place est associée à un aménagement paysager effectué en 2014. Nous savons qu'au moins jusqu'en 2012, cette partie de la sous-opération 79B était recouverte par une autre aire de circulation composée de gravier fin de couleur rose (c'est-à-dire le lot 79B4). Ensuite, il est possible de constater, sur une image de Google Street View datée de mai 2014, que des travaux de paysagement semblent être en cours sur le site de l'îlot des Palais (Google Street View, 2016a). Les images subséquentes sur le même site Internet montrent toutes une aire de circulation de gravier gris, c'est-à-dire le lot 79B1, à l'emplacement de la partie sud de la sous-opération 79B (Google Street View, 2016b). C'est donc l'événement le plus récent s'étant produit sur l'aire de fouille de l'opération 79.

4. Conclusion

Les objectifs de fouille, présentés dans l'introduction, ont été partiellement atteints. Comme il a été possible de le constater, les fouilles de l'opération 79 ont permis de documenter plusieurs phases de l'occupation du site de l'îlot des Palais. La présence de bois vraisemblablement travaillé à travers des fragments de bois naturel nous a amené à suggérer la présence dans l'opération 79 de traces des premières occupations européennes. Il a également été possible de documenter la construction du second palais de l'intendant. Les niveaux associés à ces périodes étaient somme toute rares dans l'opération 79 et les traces de l'aire de circulation située entre le palais et les latrines ouest n'ont pas été retrouvées. Par la suite, le Régime britannique est également représenté par quelques lots de sols et des réparations apportées au mur extérieur du palais de l'intendant. C'est principalement la présence de différents niveaux associés à de potentielles aires de circulation qui caractérisent l'occupation de la période britannique dans l'opération 79.

Les traces des occupations françaises et britanniques situées dans l'opération 79 ont été affectées par des excavations plus récentes. En effet, plusieurs excavations semblent avoir été effectuées pendant la période d'occupation des lieux par la brasserie Boswell. Certaines de celles-ci étaient assez profondes, réduisant ainsi la surface de certains lots plus anciens. Il reste qu'une grande partie des lots contenus dans l'opération 79 sont associés à la présence de la brasserie Boswell sur le site. À partir de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle jusqu'à la fin du XX^{e} siècle, la zone de l'opération 79 semble avoir été utilisée principalement comme aire de circulation. À partir de 1928, ce secteur a été intégré dans ce qui a d'abord été un garage, puis un hangar. Des témoins de la présence de la malterie, construite en 1886, ont également été retrouvés. Il a donc été possible de documenter assez en profondeur les XIX^{e} et XX^{e} siècles dans cette partie du site.

Plusieurs des réaménagements récents effectués à l'îlot des Palais depuis la fin des activités de la brasserie Boswell sur le site jusqu'à aujourd'hui ont également laissé leurs traces dans l'opération 79. En particulier, la présence d'une couche de sable d'environ 2,13 m d'épaisseur dans la sous-opération 79A, associée à la construction d'un muret de béton entre 1970 et 1977, était tout à fait imprévue et a rendu plus difficile l'interprétation de certains lots plus anciens.

Finalement, afin de comprendre cette section du site dans son ensemble, plusieurs liens ont été faits avec les opérations précédentes, particulièrement avec les opérations 46, 47, 61 et 67. À la lumière des faits et des hypothèses présentés dans ce rapport ainsi que des conclusions présentées dans les rapports de fouille des opérations mentionnées précédemment, nous jugeons qu'il serait plus profitable de consacrer les prochaines campagnes de fouille à d'autres sections moins exploitées du site. Les alentours de l'opération 79 ont effectivement déjà fait l'objet de fouilles. Néanmoins, d'autres parties du site restent à ce jour peu ou pas exploitées. C'est pourquoi nous terminons en proposant que des fouilles soient effectuées ailleurs que dans la section nord-ouest du site.

Bibliographie

Documents d'archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

1875 Détail de la feuille 12 de l'Atlas Sanborn montrant les ruines à l'ouest du Palais (P600, S4, S51, D65, ANQ-Q, N1173-22)

1884 Plan de Staveley du projet de touraille pour la brasserie Boswell. *Plan de la Boswell et brother Brewery-Brasserie*, 1884, Famille Staveley, plan 541 bis(B).

1911 Détail du plan de Staveley et Staveley (1911) montrant une coupe longitudinale des infrastructures de la malterie de la brasserie Boswell. *Plan of Brewery of Messrs Boswell and Bro*., Québec, 21 mars 1911, Staveley and Staveley architectes, plan no 374A, N 80-9-67.

1926 Détails d'une photographie montrant la touraille de la Brasserie Boswell en 1926. Photographie aérienne de la ville de Québec en 1926 par Fairchild Aerial Survey Co. P1000, S5 Série Fairchild Aerial Surveys Co., no 565/120.

Bibliothèque nationale de France (France)

1700 *Plan de la ville de château de Québek*, Anonyme, Bibliothèque nationale de France, MS 6433 (24).

Centre des archives d'outre-mer (France)

1685 *Plan de la ville et chasteau, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr Villeneuve*, Robert de Villeneuve, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DFC 349B.

1726 [1722] *Plan, profils et Élévations du Palais dans la ville de Québec. 28 septembre 1726*, Chaussegros de Léry, Fonds du dépôt des fortifications des colonies, Série de l'Amérique septentrionale, FR CAOM 03DCF 409B.

Archives nationales du Canada (ANC)

1692 *Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour les fortifications par le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy*, Robert Villeneuve, Ph/340-Québec-(1692) ou H3/340-Québec-(1692).

1699 *Plan de Québec*, Levasseur de Neré, Archives nationales du Canada, Ph/340-Québec-(1699) et MG1, C11A, Outre-mer, DFC, no d'ordre 361.

1709 *Plan de Quebec en lannée 1709*, Levasseur de Neré, Ph/340-Québec-1709 et H3/340-Québec-1709.

1718 *Plans profil Élévations du Nouveau Palais de Québec, capitale du Canada, Nouvelle-France*, Chaussegros de Léry, DFC, no d'ordre 404A, Ph/350-Québec-1718.

1729 *Mémoire des ouvrages faits en 1715 et à faire en 1716 pour achevez le palais de Québec en 1716 avec ce qu'il est nécessaire de demander,* Guer de Morville, MG1 C11A vol 35ff 196R-199V.

1823 *Elevation of the old palace*, Elias Walker Durnford, NMC 4933.

Archives de la Ville de Québec (AVQ)

1935 Croquis illustrant un « Garage à Démolir », Urbanisme, Architecture et permis de construction, démolition d'un garage en briques, 16 juillet 1935, permis no 7855.

1939 Détail d'un plan de la brasserie *National Breweries LTD-Boswell Brewery, Québec*. AVQ-C.352.12-1939, Plan de la Canadian Underwriter's Association Sprinklered Risk Dep't, Montréal, 20 août 1939, S-14, B-111D.

1947 Plan de la Brasserie *Dow Brewery Limited*, annexé à un bail, devant, Walsh, Auclair et Laberge, notaires, Declaration of transmission, Dow Brewery Limited, no 393593. Plan préparé le 21 mars 1947 par Bélanger et Bourget.

1977 *Voûtes Jean Talon, État des lieux, Quartier St-Pierre*, Division de l'arpentage, Service des Travaux publics, Ville de Québec, Plan no F-188-7740, 02202-01, Banque de renseignement- immeuble/ Voûtes du palais, dossier 78087.

Ministère de la Culture et des Communications

1886 Plan de construction de la touraille de la Brasserie Boswell. Staveley, *Boswell Brewery*, nég. 83.002 (45).

1940-1945 Détail d'un plan de la Brasserie Boswell (1940-1945) montrant l'emplacement d'un hangar (no 9). *Plan au sol de la Brasserie Boswell & Brother Ltd, vers 1940-1945*, nég. 88.049 (45).

Autres

1970 Palais Intendant, Face ouest, Michel Gaumond, photographie.

Articles, rapports et monographies

Auger, Réginald, Daniel Simoneau et Allison Bain

2009 The Intendant's Palace Site: Urbanization of Quebec City's Lower Town. *Post-Medieval Archaeology* 43 (1) : 156-170.

Bêty, Isabelle et Nicolas Fortier

2013 *L'îlot des Palais, Chantier-école de l'Université Laval, saison 2007* (sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger). *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 36, CELAT, Université Laval.

Brassard, Michel

2016 Yellow ware. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, CELAT, Université Laval : 177-179.

Brassard, Michel et Myriam Leclerc

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels* (sous la direction de Marcel Moussette et de Réginald Auger). *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 12, CELAT, Université Laval.

Dorion, Nicole

1989 *La brasserie Boswell, un essai d'ethnologie industrielle* (sous la direction de Marcel Moussette). Publications du CELAT, hors-série nº 3, Université Laval.

Dubé, Françoise

1991 *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*. Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossier nº 71.

Dumont, Jean-Philippe

1998 *Une rivière dans la ville, l'usage urbain de la rivière Saint-Charles. Origines et perspectives*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Département d'histoire.

Dussault, Frédéric

2012 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt30). Rapport préliminaire de l'opération 65B* (sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger). Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Fiset, Richard

2001 *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900). Profil d'archéologie industrielle*. Thèse de doctorat, Université Laval, Département des sciences historiques.

Gagné-Dumont, Geneviève et Huguette Lamontagne

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention sur les opérations 70A et 71A, été 2013* (sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger). Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Garneau, Michelle

1997 Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles. Analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, 51 : 211-220.

Gaudreau, Nathalie et Étienne Taschereau

2010 CeEt-30 opération 47. La *Boswell* a ce goût de « je ne sais quoi » : résultats des fouilles des latrines ouest du deuxième palais de l'intendant et de la touraille de la brasserie Boswell. *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2005* (sous la direction de Réginald Auger et d'Allison Bain), *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 32, Université Laval : 295-546.

Guimont, Jacques

1987 *Le site du Premier palais de l'Intendant à Québec. Rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles (1985)* (sous la direction de Marcel Moussette et de Michel Fortin). Rapports et mémoires de recherche du CELAT, nº 8, Université Laval.

Herzog, Anja

2005 Rapport de la XIIe campagne de fouilles. L'îlot des Palais de l'Intendant CeEt-30, opération 38 (été 2002). *Site du Palais de l'Intendant, Chantier-école de l'an 2002* (sous la direction de Réginald Auger et de Marcel Moussette), *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 17, Université Laval.

Hildyard, Robin

2016a Grès brun à glaçure saline londonien dit Fulham ou Lambeth (1672-1800), dans *Identifier la céramique au Québec* (sous la direction de Laeticia Métreau). *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 299-302.

2016b Terre cuite à glaçure brune britannique. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 121-124.

Janson, Rébecca

2011 Le Site de l'îlot des Palais. Rapport d'intervention archéologique de l'opération 48 (CeEt-30), chantier-école 2006. Dans Allison Bain et Réginald Auger (dir.), *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 33, Université Laval : 1-125.

Jones, Olive et Catherine Sullivan

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Ottawa, Parcs Canada et Environnement Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Études en archéologie, architecture et histoire.

Labonté-Leclerc, Mélissa

2016 Creamware. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 225-230.

Labonté-Leclerc, Mélissa et Delphine Léouffre

2016a Pearlware. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 231-235.

2016b Whiteware. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 237-244.

Lambert, Vincent et Caroline Mercier

2010 CeEt-30 Opération 46 (2005). La palissade du réduit de l'Intendance. *Site du palais de l'intendant, Chantier-école de l'an 2005* (sous la direction de Réginald Auger et d'Allison Bain), *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 32, Université Laval : 2-294.

Lalonde, Olivier et Laurence Pouliot

2014 *Site du palais de l'intendant, chantier-école 2014* (sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger). Université Laval, Québec, non publié.

Longworth, Christine et Peter Davey

2016 Terre cuite engobée et glaçurée britannique façonnée au tour. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 161-166.

Malepeyre, F.

1896 *Nouveau manuel complet du brasseur ou l'art de faire toutes sortes de bières*. Paris, Encyclopédie Roret, L. Mulo.

Maxwell, D.B.S.

1993 Beer Cans: A Guide for the Archaeologists. *Historical Archaeology*, 27 (1) : 95-113.

Métreau, Laeticia (dir.)

2016 *Identifier la céramique au Québec*. *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval.

Miller, George L. et Elizabeth A. Jorgensen

1986 *Explications sur le numérotage des moules de bouteilles de la Dominion Glass Company et de ses prédécesseurs*. Ottawa, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux.

Monette, Yves

2016 Terre cuite glaçurée dite « verte de France ». Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 107-110.

Moussette, Marcel

1994 *Le site du Palais de l'intendant à Québec. Genèse et structuration d'un lieu urbain*. Québec, Éditions du Septentrion.

Noël Hume, Ivor

1980 [1969] *A Guide to Artifacts of Colonial America*. New York, Alfred A. Knopf.

Occhietti S., M. Parent, W.W. Shilts, J.-C. Dionne, E. Govard et D. Harmand

2001 Late Winsconsinan glacial dynamics, deglaciation, and marine invasion in southern Québec. *Geological Society of America Special Paper*, 351: 243-270.

Painchaud A.

1993 *Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoines 83.

Pelletier, Tommy Simon

2013 Le Site de l'îlot des Palais. Rapport d'intervention archéologique opération 61 (CeEt-30). *L'îlot des Palais, Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008* (sous la direction d'Allison Bain et Réginald Auger), *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 37, Université Laval : 1-119.

Querrec, Lydia

2012 *Reconstitution des environnements holocènes et historiques dans le cours inférieur de la rivière Saint-Charles, Québec*. Thèse de doctorat, Université Laval, Département de géographie.

Rousseau, Mélanie

2017 *Des insectes et des hommes. Archéoentomologie et paléoentomologie à l'îlot des Palais (CeEt-30), Québec.* Thèse de doctorat, Université Laval, Département des sciences historiques.

Roy, Olivier

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention de l'opération 67A (2012)* (sous la direction d'Allison Bain et de Réginald Auger). Université Laval.

Ruralys

2015 *Surveillance archéologique (2014). Travaux de décontamination des sols dans les limites du stationnement de la propriété de la Maison de Lauberivière à Québec, Site de l'îlot des Palais (CeEt-30)*. Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Simoneau, Daniel

2014 *Îlot des Palais. Rapport de fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 40, Université Laval.

Straub, Beverly

2016 Grès gris à glaçure saline du Westerwald. Dans Laeticia Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, *Cahiers d'archéologie du CELAT*, nº 41, Série Archéométrie, 8, Université Laval : 287-290.

Wicks, John

2003 *Identifying Glass Bottles*. Memorial University of Newfoundland, Département d'archéologie, NAHOP Artifacts Studies 2.

Woodhead, E., C. Sullivan et G. Gusset

1984 *Appareils d'éclairage. Collection de référence nationale, Parcs Canada. Ottawa, Parcs Canada*, Direction des lieux historiques nationaux, Études en archéologie, architecture et histoire.

Articles en ligne

Holmes, Janet

2013 Glass. *The Canadian Encylopedia*, consulté en ligne en août 2016. http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/glass/.

Lindsey, Bill

2016 ACL Process. *Historic Glass Bottle Identification & Information Website* (Society for Historical Archaeology Inc.), consulté en ligne en août 2016. https://sha.org/bottle/body.htm#ACL%20process.

Lindsey, Bill

2016 Crown Cap. *Historic Glass Bottle Identification & Information Website* (Society for Historical Archaeology Inc.), consulté en ligne en août 2016. https://sha.org/bottle/closures.htm#Crown%20cap.

Lindsey, Bill

2016 "Stubbie" and "Steinie" Styles. *Historic Glass Bottle Identification & Information Website* (Society for Historical Archaeology Inc.), consulté en ligne en août 2016. https://sha.org/bottle/beer.htm#Stubby%20styles.

Lockhart, Bill

2010 [2000] *Bottles on the Border: The History and Bottles of the Soft Drink Industry in El Paso, Texas, 1881-2000*, 650 p. https://sha.org/bottle/links.htm

Lockhart, Bill

2014 Consumers Glass Co., *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass* Containers, Bottle Research Group, pp.462-492. https://sha.org/bottle/pdffiles/ConsumersGlass.pdf

Lockhart, Bill, Beau Schriever et Bill Lindsey

2015 The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada, *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers*, Bottle Research Group, pp. 141-172. https://sha.org/bottle/pdffiles/DominionGlass.pdf.

Néron, Jean-François

2009 Le projet de musée de l'îlot des Palais enterré. *Le Soleil*, consulté en ligne en juillet 2016 http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200907/29/01-888342-le-projet-de-musee-a-lilot-des-palais-enterre.php.

Documents en ligne

Boulangerie Vachon inc.

2016 Notre Historique. Vachon, consulté en décembre 2016 http://www.vachon.com/fr/historique/#1970.

The Coca-Cola Company

2011 125 of Sharing Happiness: A Short Story of The Coca-Cola Company, consulté en août 2016. http://www.coca-colacompany.com/content/dam/journey/us/en/private/fileassets/pdf/2011/05/Coca-Cola_125_years_booklet.pdf

The Coca-Cola Company

2015 Timeline: The Evolution of the Coca-Cola Bottle. *Coca-Cola Journey*, consulté en août 2016. http://www.coca-colacompany.com/timeline-the-evolution-of-the-coca-cola-bottle#

Commission de Toponymie du Québec

2016 Scott. *Commission de Toponymie du Québec*, consulté en septembre 2016 http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=296362

Google Street View

2016a https://www.google.ca/maps/@46.8156403,-71.2147685. consulté le 20 mai 2016

2016b https://www.google.ca/maps/@46.8156143,-71.2148128. consulté le 20 mai 2016

Richardson, Andrea

2013 *Archeaology Lab Ceramics Database*. Département d'anthropologie, Saint Mary's University. http://www.smu.ca/academics/departments/archaeology-lab-ceramics-database.html

Figures

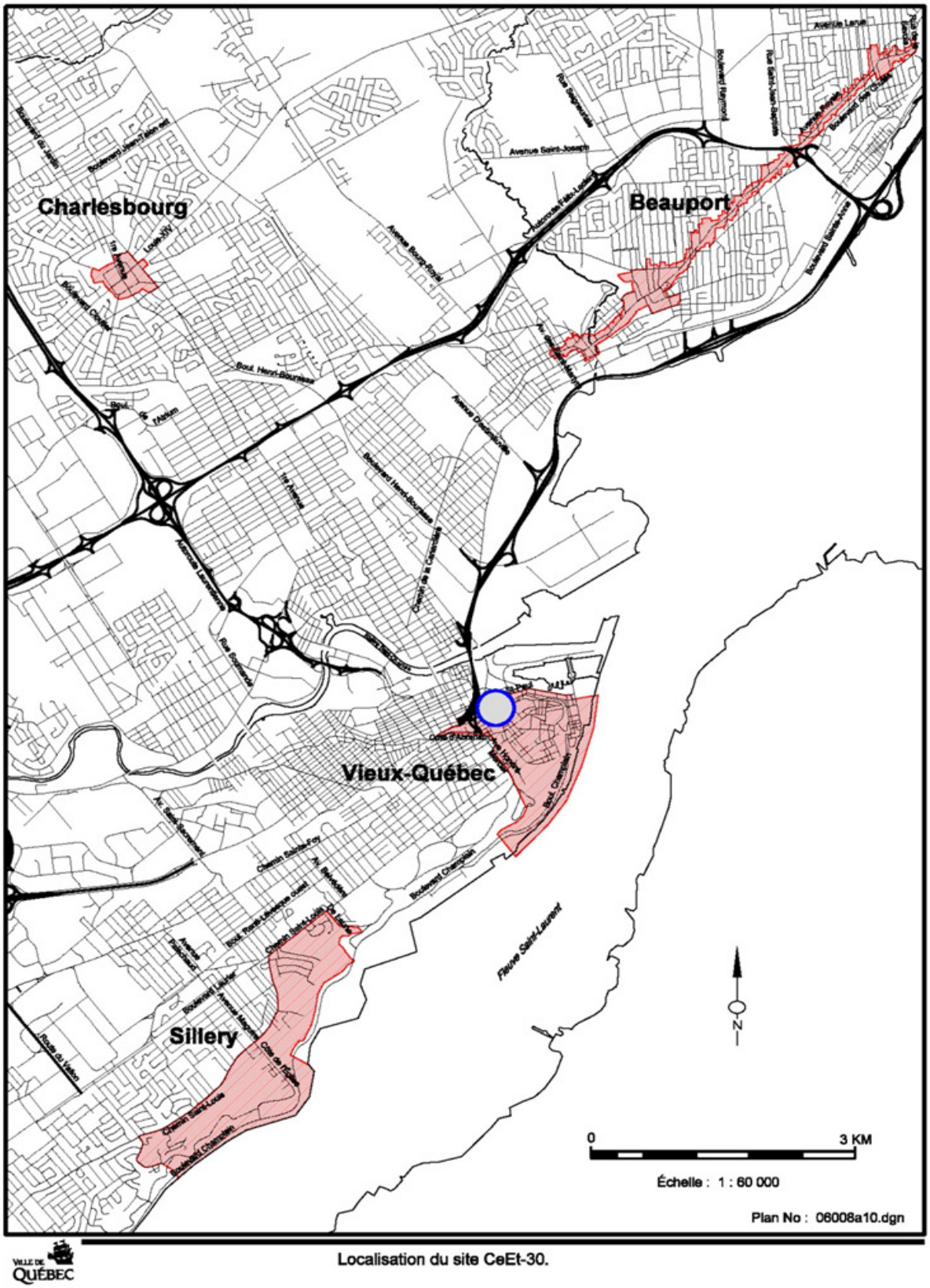

Figure 1. Localisation du site de l'îlot des Palais CeEt-30 (cercle bleu) situé dans la ville de Québec (plan préparé pour la Ville de Québec par Diane Bussières).

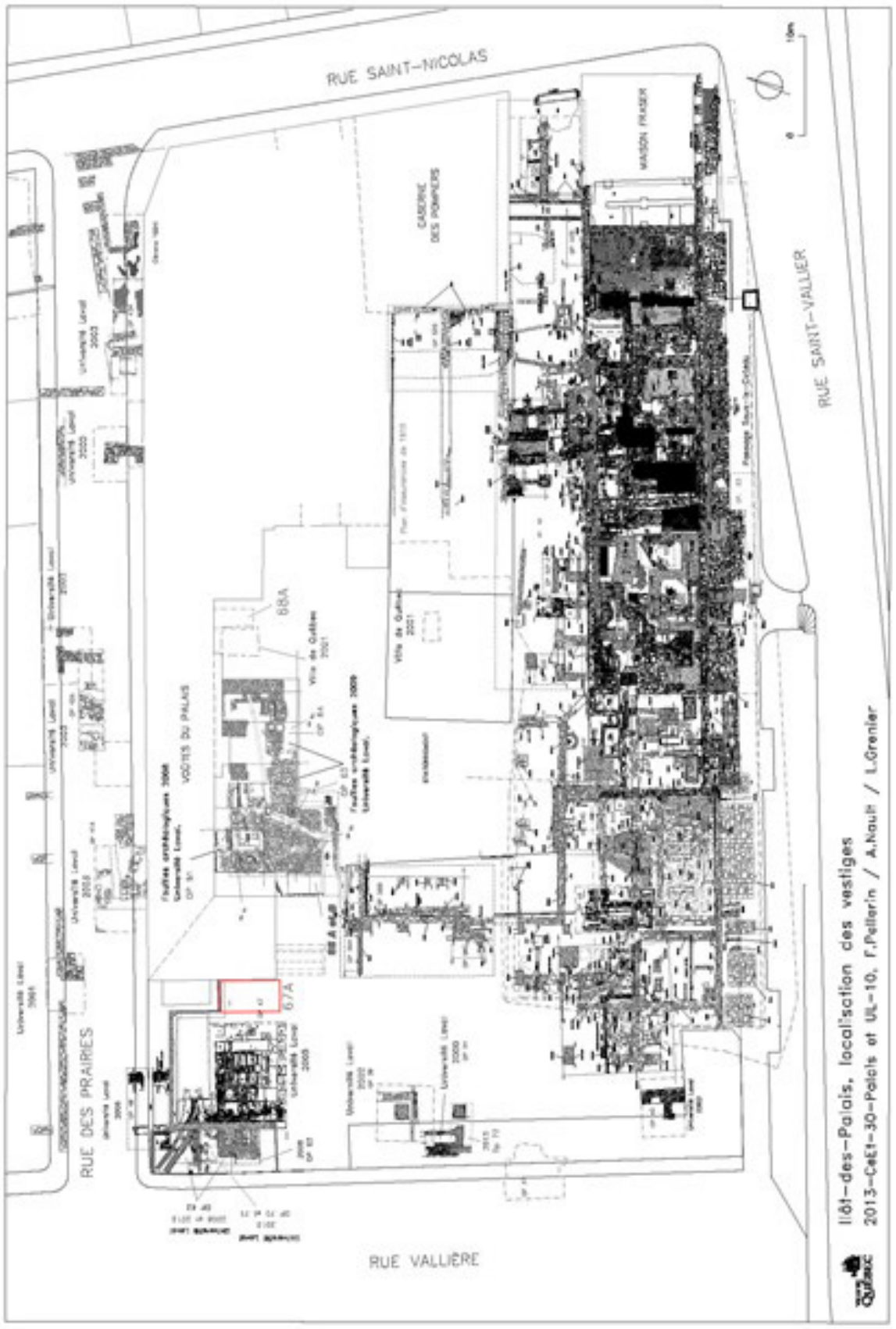

Figure 2. Emplacement de l'opération 79 (encadré rouge) sur le site de l'îlot des Palais (plan de 2013, Ville de Québec).

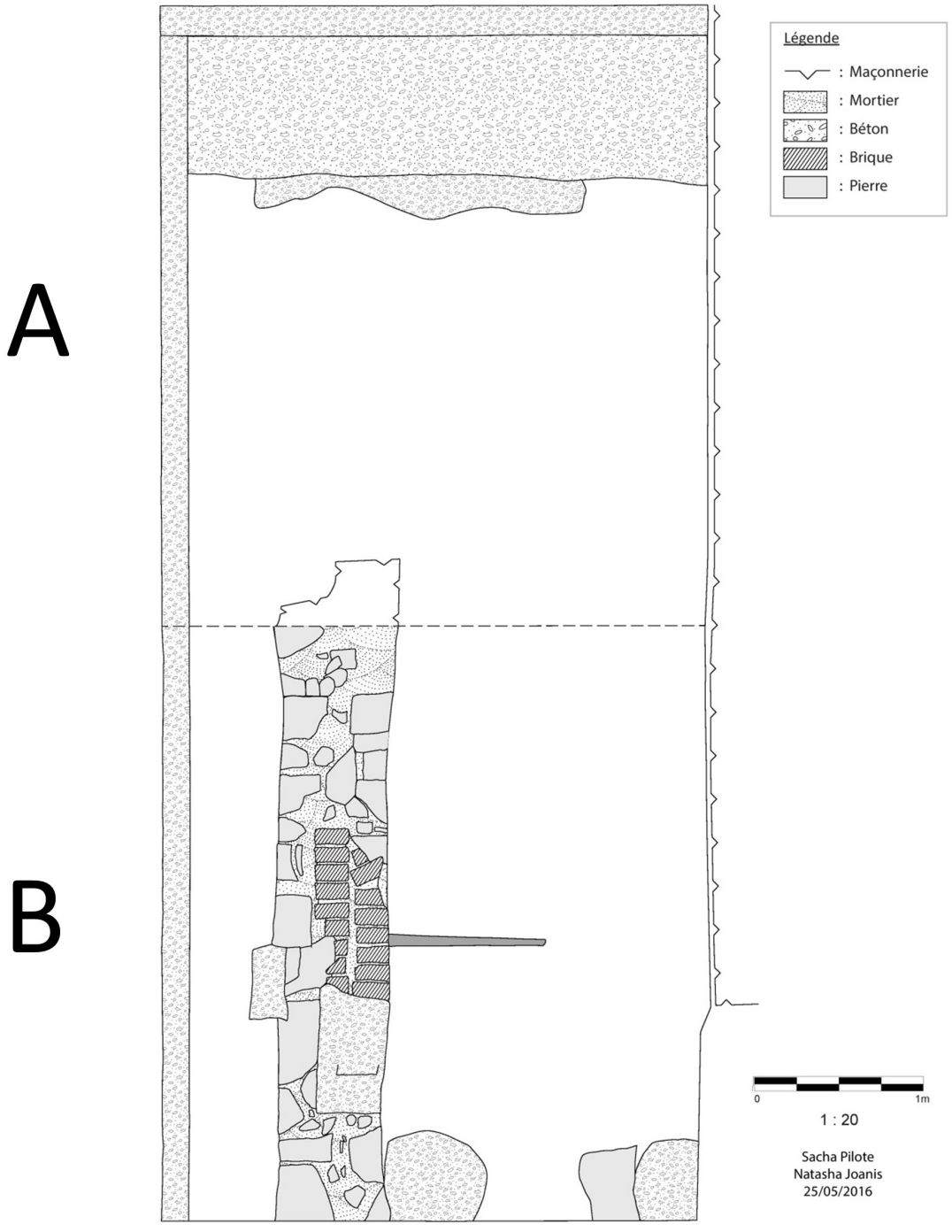

Figure 3. Plan de l'opération 79.

Figure 4. Élévation ouest du vestige de maçonnerie 79A100/79B100 et coupe de la paroi est de la sous-opération 79.

Description des couches de la stratigraphie de la paroi est de la sous-opération 79B

1. Couche de gravier avec une matrice de loam sableux gris foncé (7,5YR 4/1) correspondant au lot 79B1.
2. Couche de sable brun orangé (7,5YR 4/4) correspondant au lot 79B4.
3. Couche de gravier 0-3/4" de couleur grise (10YR 4/1) correspondant au lot 79A7/79B7.
4. Géotextile de couleur noire.
5. Couche de loam sableux gris foncé (10YR 4/1) avec des inclusions de mortier, de béton et de schiste et correspondant au lot 79B8.
6. Couche de loam argileux brun foncé (7,5YR 3/1) avec des inclusions de brique rouge, de mortier et de schiste correspondant au lot 79A13/79B9.
7. Couche de loam argileux gris foncé (10YR 5/1) avec des inclusions de scories, d'asphalte, de mortier, de brique rouge, de schiste et de grosses pierres correspondant au lot 79B15.
8. Couche de loam sableux gris foncé (10YR 4/1) avec des inclusions de mortier, de schiste et de brique rouge correspondant au lot 79B28.
9. Couche de loam argileux brun foncé (10YR 2/2) avec des inclusions de schiste, de pierres et de brique rouge correspondant au lot 79B32.
10. Couche de loam sableux brun rougeâtre foncé (5YR 2,5/2) avec des inclusions de schiste, de brique et de chaux correspondant au lot 79A21/79B37.
11. Couche de sable de couleur brune (7,5YR 4/9) avec des inclusions de gravier et de schiste correspondant au lot 79A22/79A24/79B38.
12. Couche de matière organique en décomposition de couleur noir rougeâtre (2,5YR 2,5/1) correspondant au lot 79A27/79B39.
13. Couche de matière organique sableuse de couleur gris olive (5Y 4/2) avec quelques inclusions de bois et de pierre et correspondant au lot 79A28/79B40.

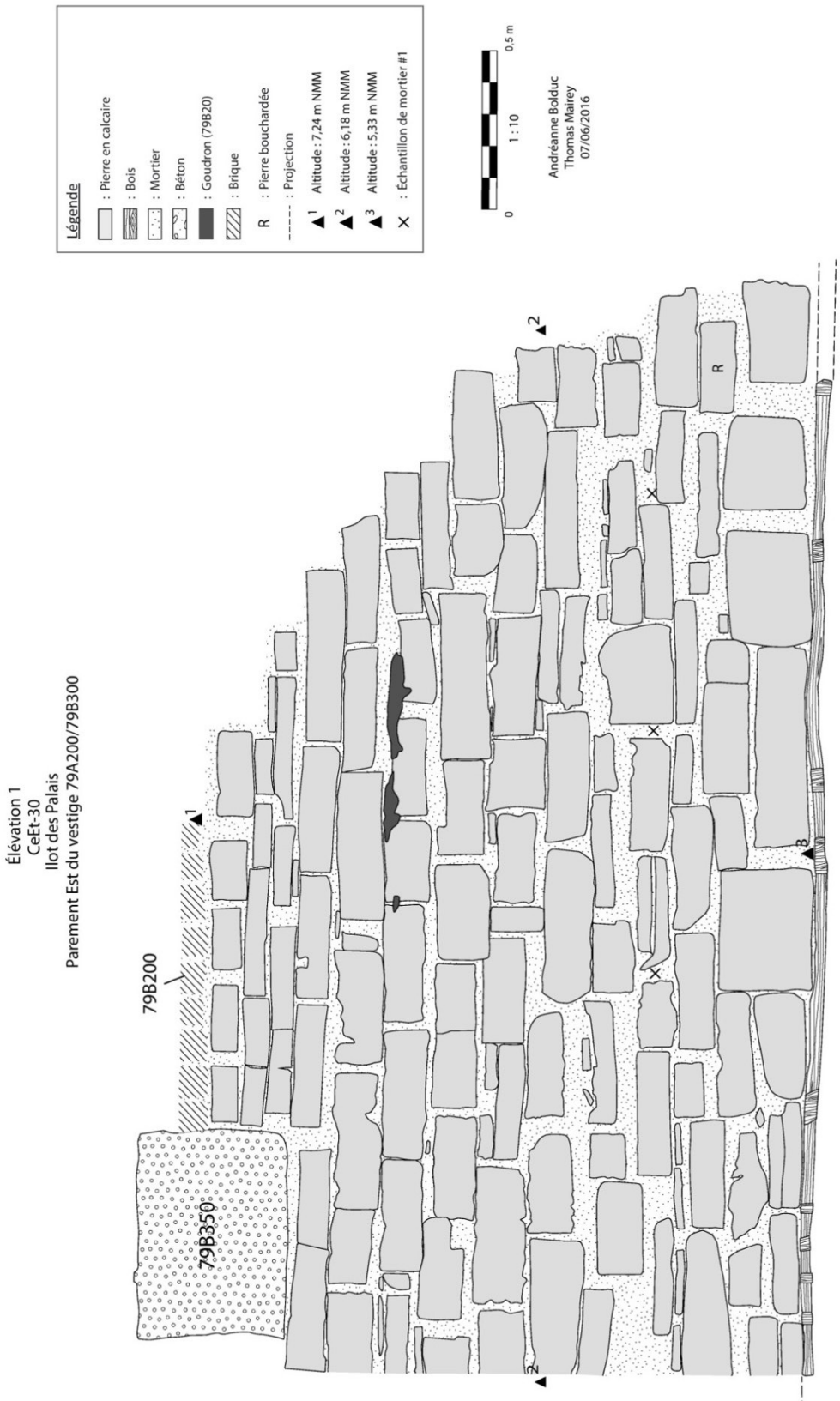

Figure 5. Élévation du vestige 79A200/79B300, parement est.

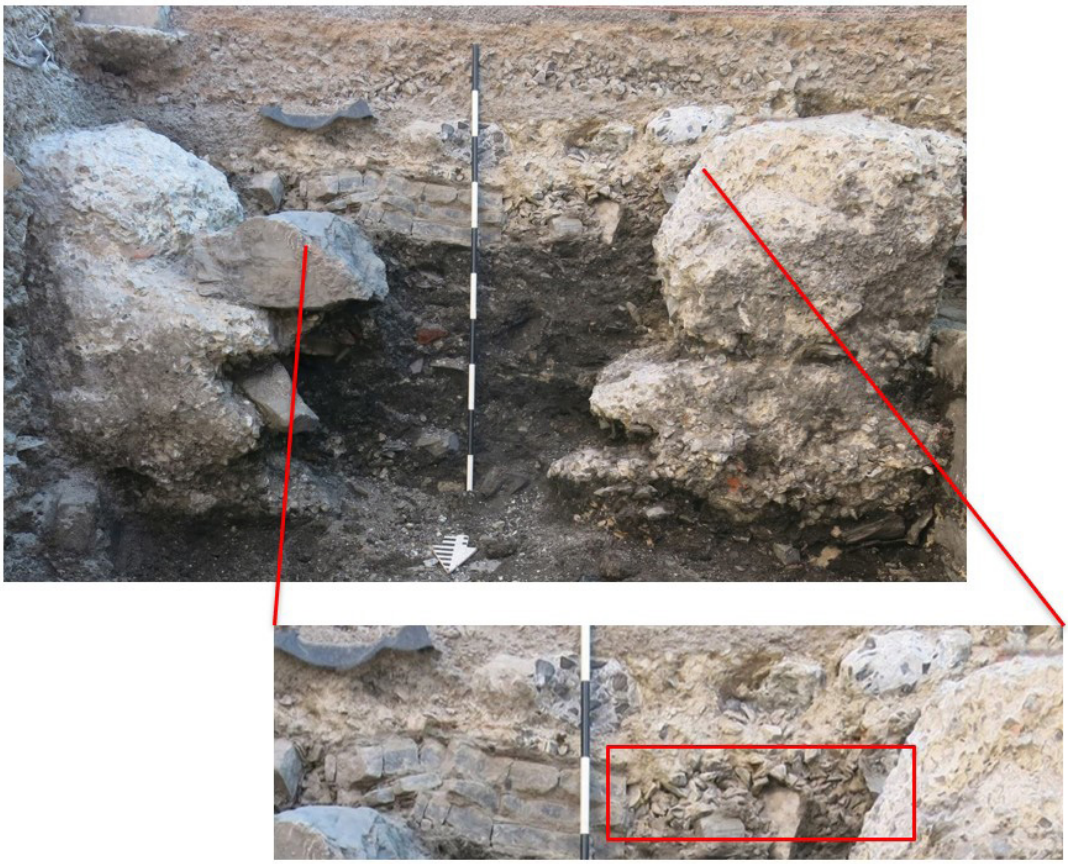

Figure 6. Vue de la paroi sud de la sous-opération 79B, montrant en encadré le gravier représentant potentiellement le lit de pose du vestige 79B250 (photo : Natasha Joannis).

Figure 7. Agrafe ou poutre de métal en forme de « C » sur le sommet du vestige de béton 79B350 (photo : Natasha Joannis).

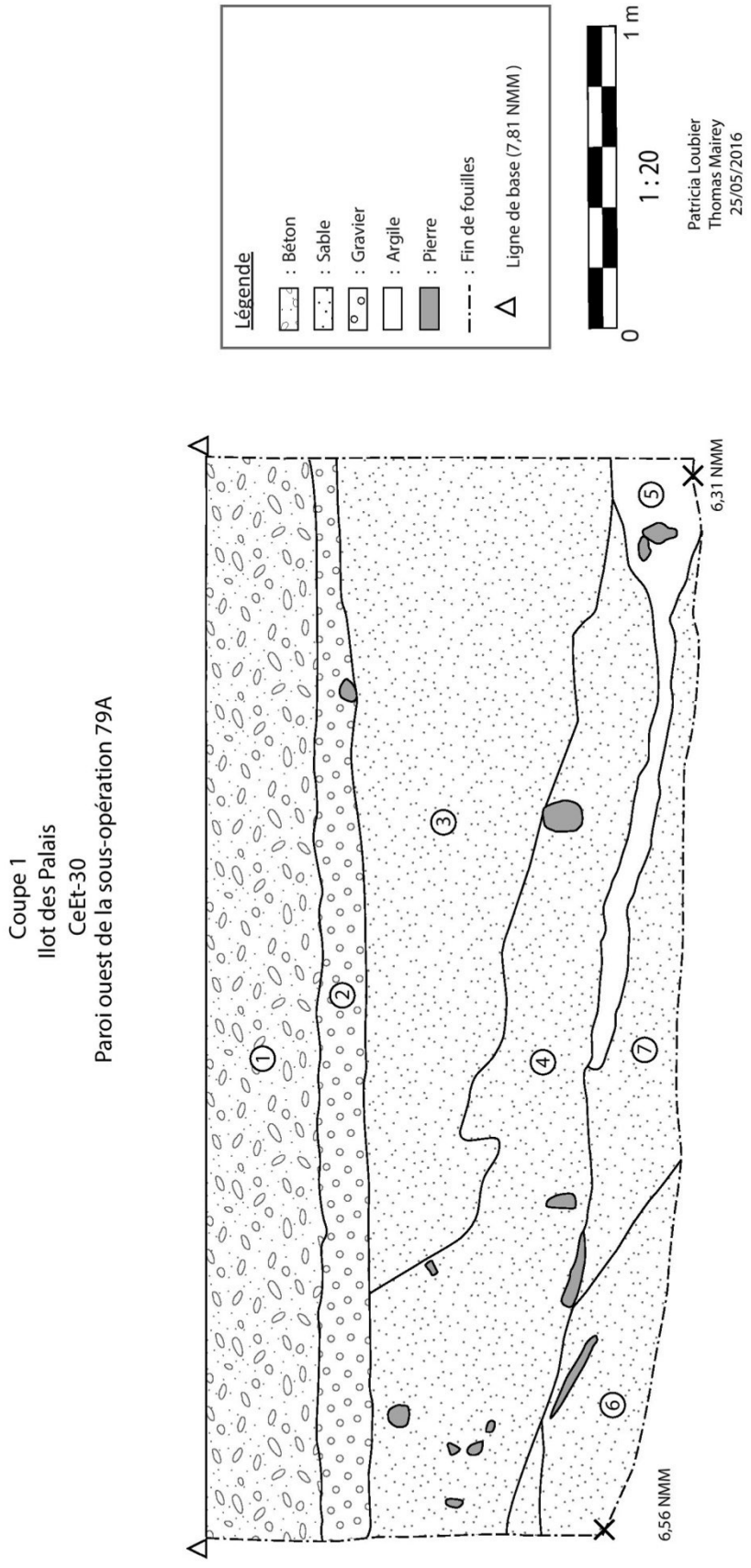

Figure 8. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 79A.

Description des couches de la paroi ouest de la sous-opération 79A

1. Vestige 79A150/79B150 de couleur gris pâle (5Y 7/1).
2. Couche de gravier dont la matrice est de sable loameux gris foncé (5Y 4/1) correspondant au lot 79A4/79B5.
3. Couche de sable de couleur jaune (10YR 7/8) correspondant au lot 79A10/79B10.
4. Couche de sable brun pâle (10YR 6/3) correspondant au lot 79A10/79B10.
5. Couche d'argile d'un gris très foncé (7,5YR 3/1) seulement visible en paroi mais se trouvant dans un sable associé au lot 79A10/79B10.
6. Couche de sable fin brun-gris pâle (7,5YR 6/2) correspondant au lot 79A10/79B10.
7. Couche de sable grossier de couleur brune (7,5YR 5/3) correspondant au lot 79A10/79B10.

Figure 9. Vue en élévation des lots 79B33, 79B29 et 79B36 (correspondant à 79A17) montrant leur superposition (photo : Patricia Loubier).

Figure 10. Vue du lot 79A22 où il est possible de voir la forme laissée par le passage de la pelle mécanique dans sa section sud-ouest (photo : Rachel Archambault).

Figure 11. Bouteille de Coca-Cola en verre incolore et portant une étiquette imprimée (applied color label) retrouvée dans le lot 79A25, datée de 1957 à aujourd'hui (photo : Solène Mallet Gauthier).

Figure 12. Emballage de gâteau « Jos. Louis » de marque Vachon retrouvé dans le lot 79A25 (photo : Solène Mallet Gauthier).

Figure 13. Cul de bouteille en verre de couleur vert de la Dominion Glass Company avec datation alpha-numérique, fabriquée entre 1941 et 1953 (découverte dans le lot 79B13) (photo : Solène Mallet Gauthier).

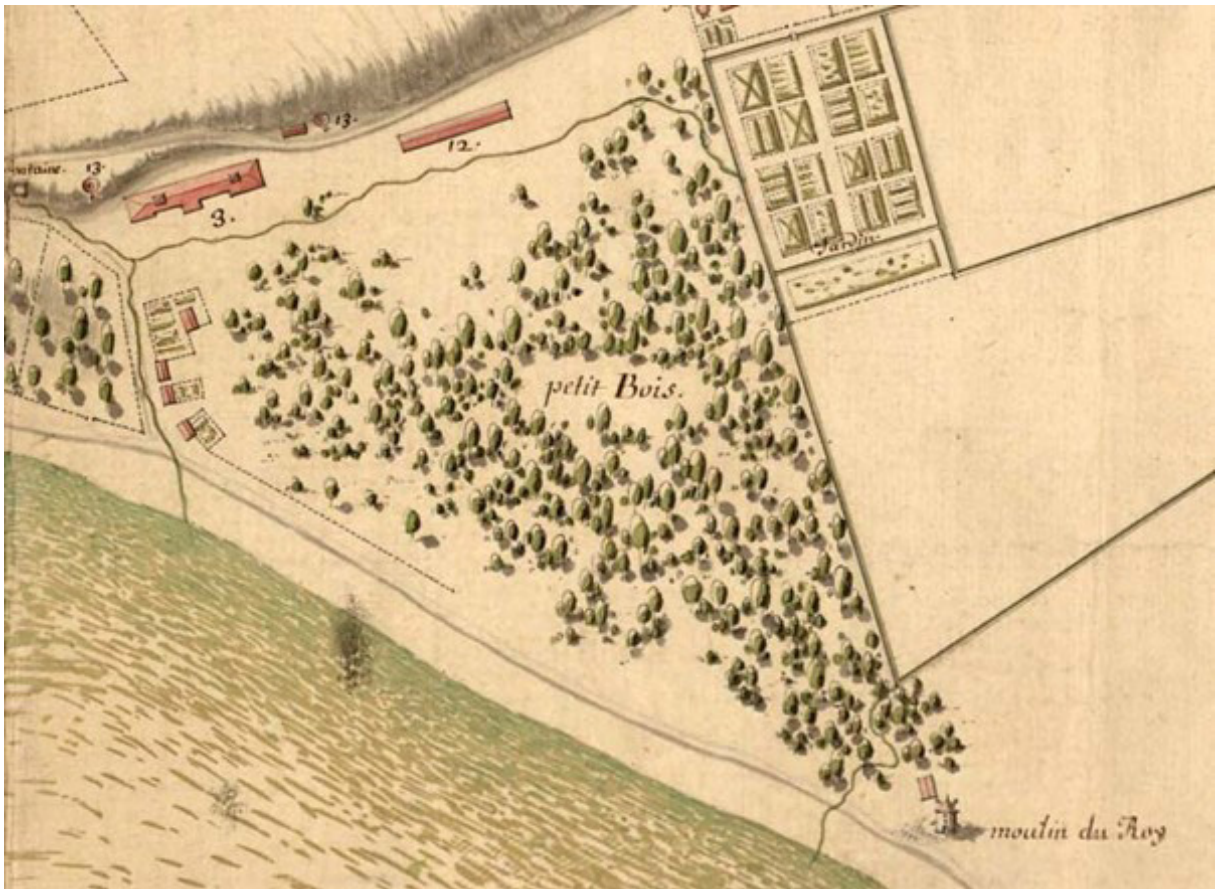

Figure 14. Détail d'un plan de Robert de Villeneuve (1685) montrant un « petit Bois » dans le secteur du palais de l'intendant.

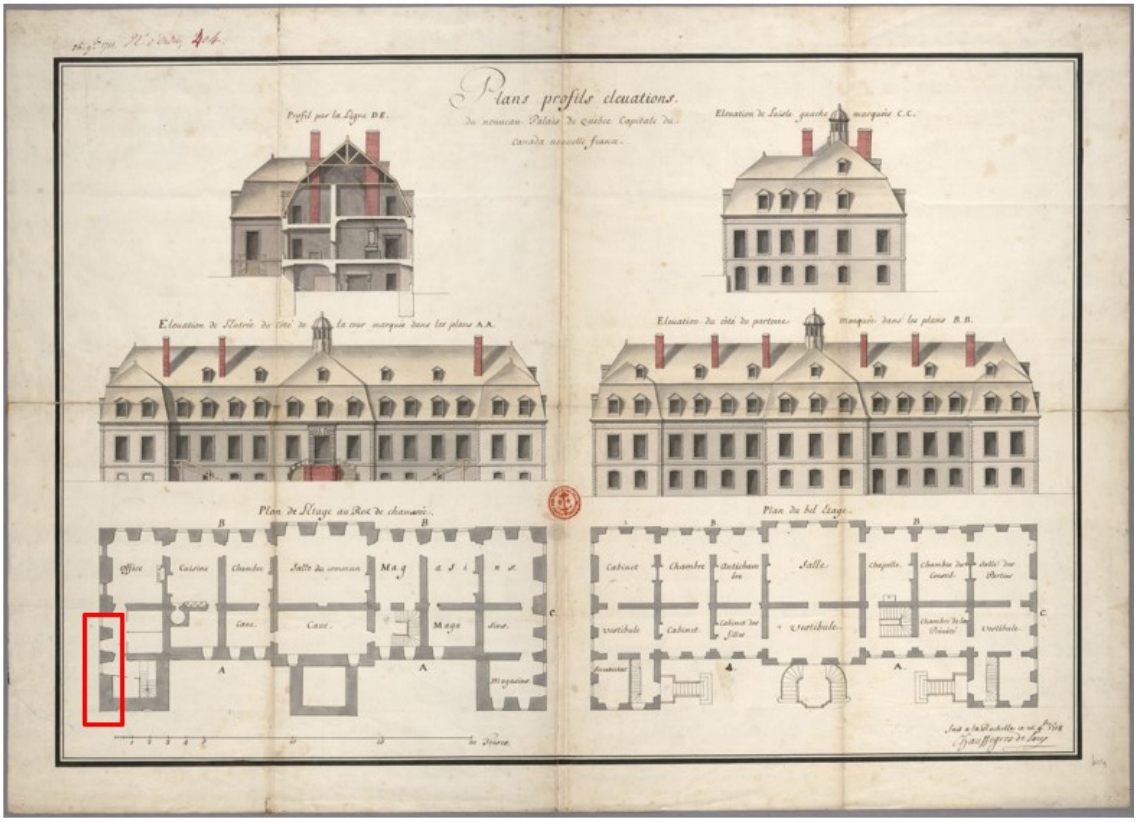

Figure 15. *Plans profil Élévations du Nouveau Palais de Québec, capitale du Canada, Nouvelle-France (Chaussegros de Léry, 1718), montrant dans l'encadré rouge la zone du rez-de-chaussée près de l'opération 79.*

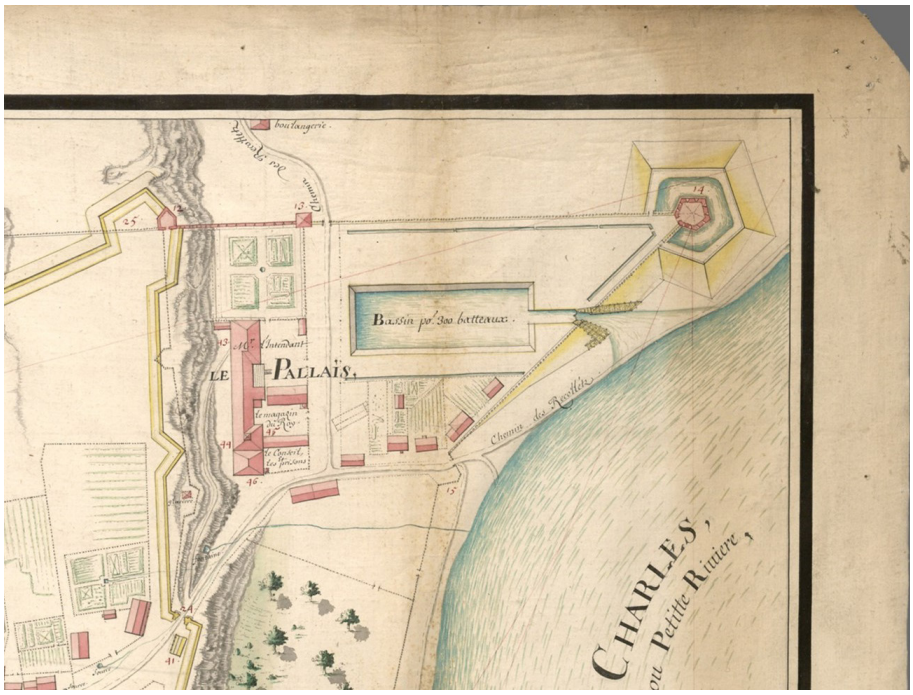

Figure 16. *Détail du Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour les fortifications par le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy (Robert Villeneuve,1692).*

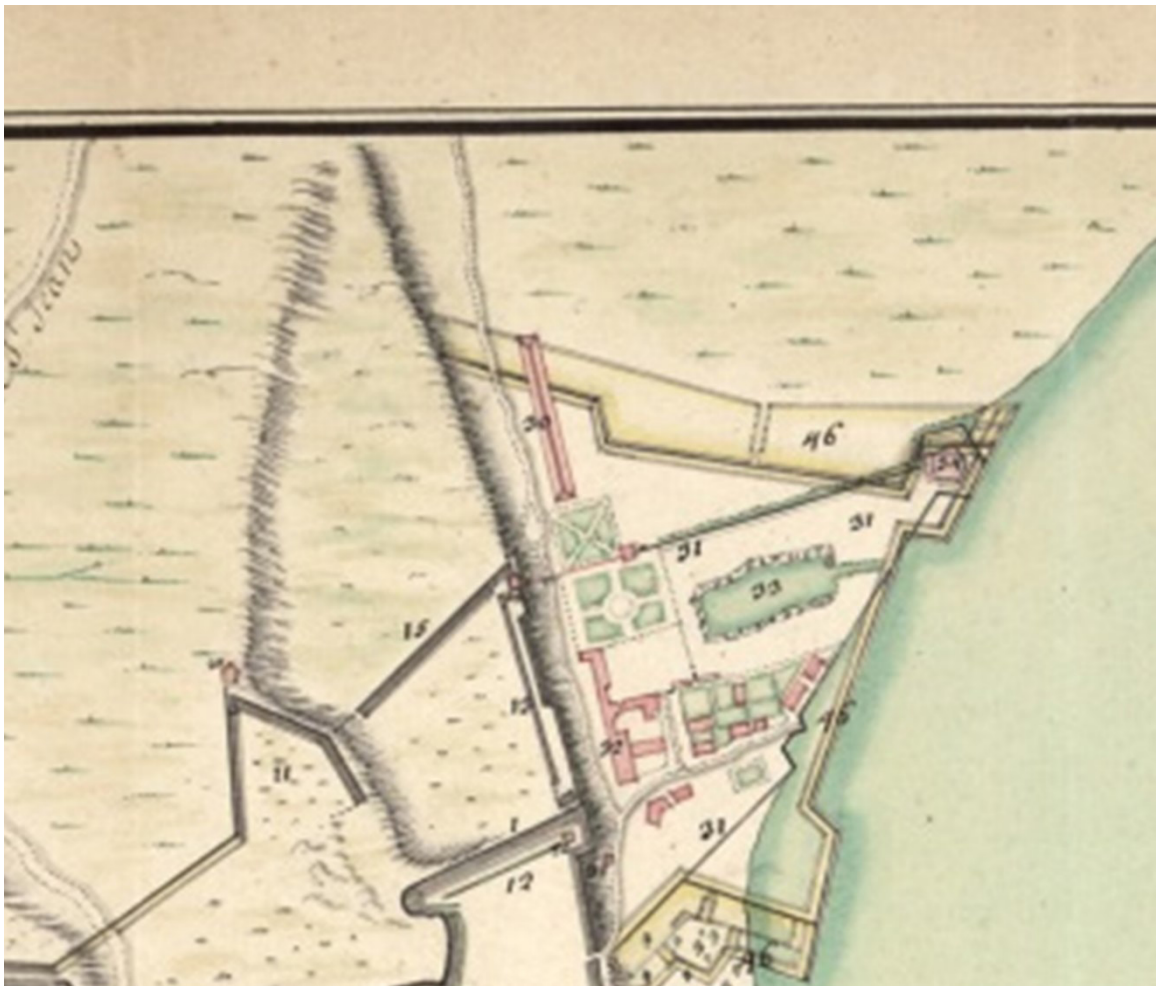

Figure 17. Détail du Plan de Québec (Levasseur de Neré,1699).

Figure 18. Détail du Plan de la ville de château de Québek (anonyme, 1700).

Figure 19. Détail du Plan de Quebec en l'année 1709 (Levasseur de Neré,1709).

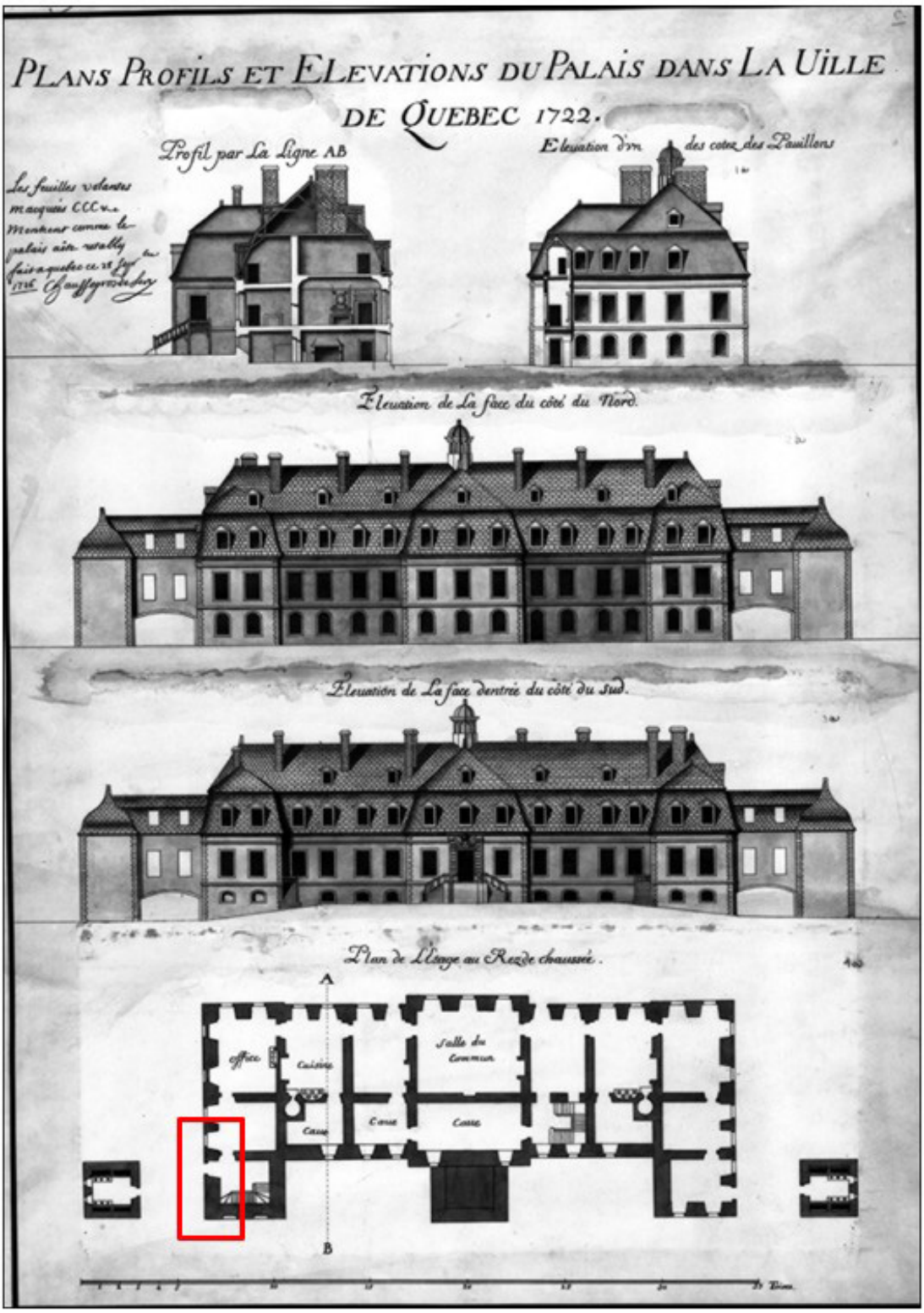

Figure 20. *Plan, profils et Élévations du Palais dans la ville de Québec. 28 septembre 1726 (Chaussegros de Léry, 1726 [1722]), montrant dans l'encadré rouge la zone de l'opération 79.*

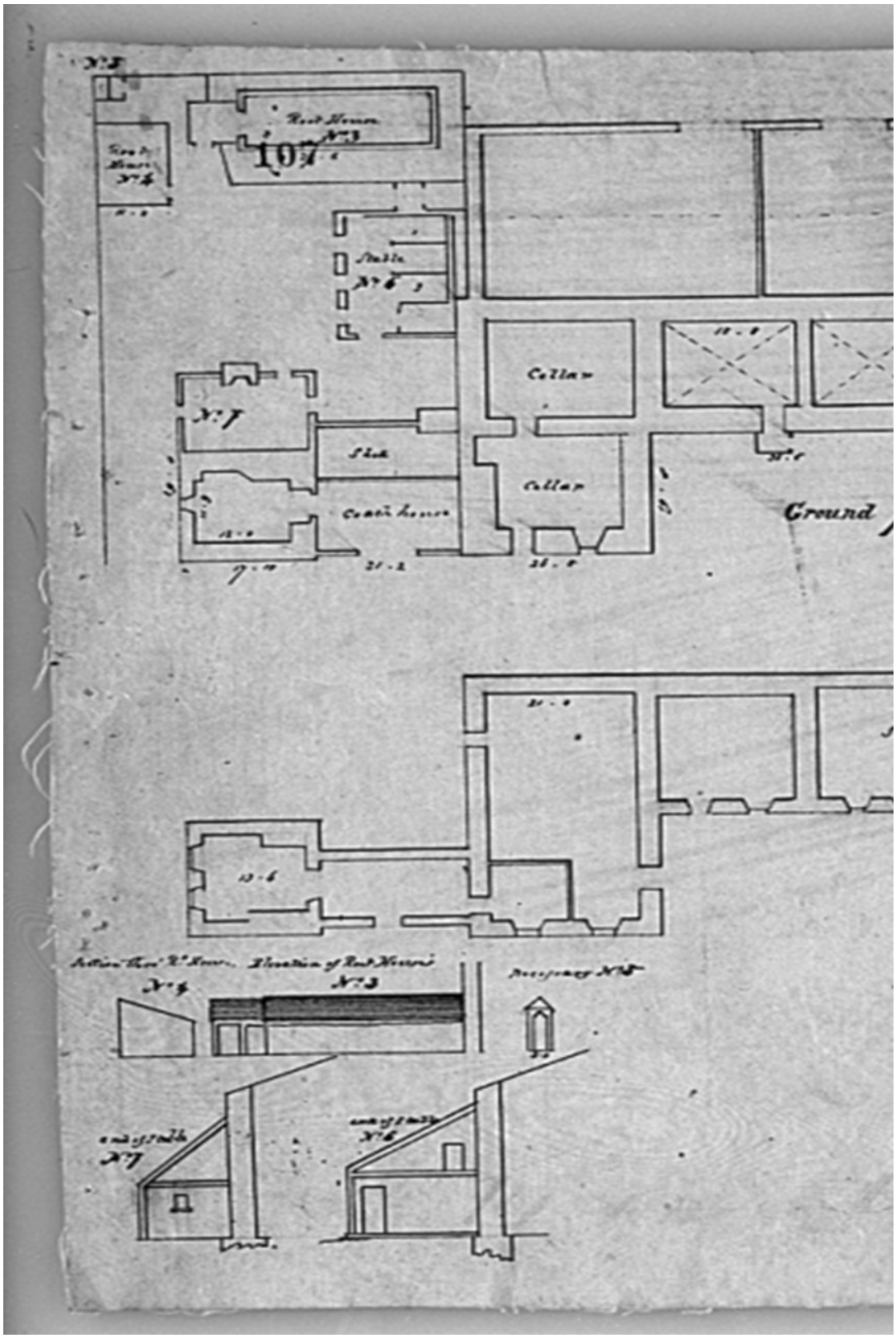

Figure 21. Détail de Elevation of the old palace (Elias Walker Durnford, 1823), montrant la partie ouest du palais.

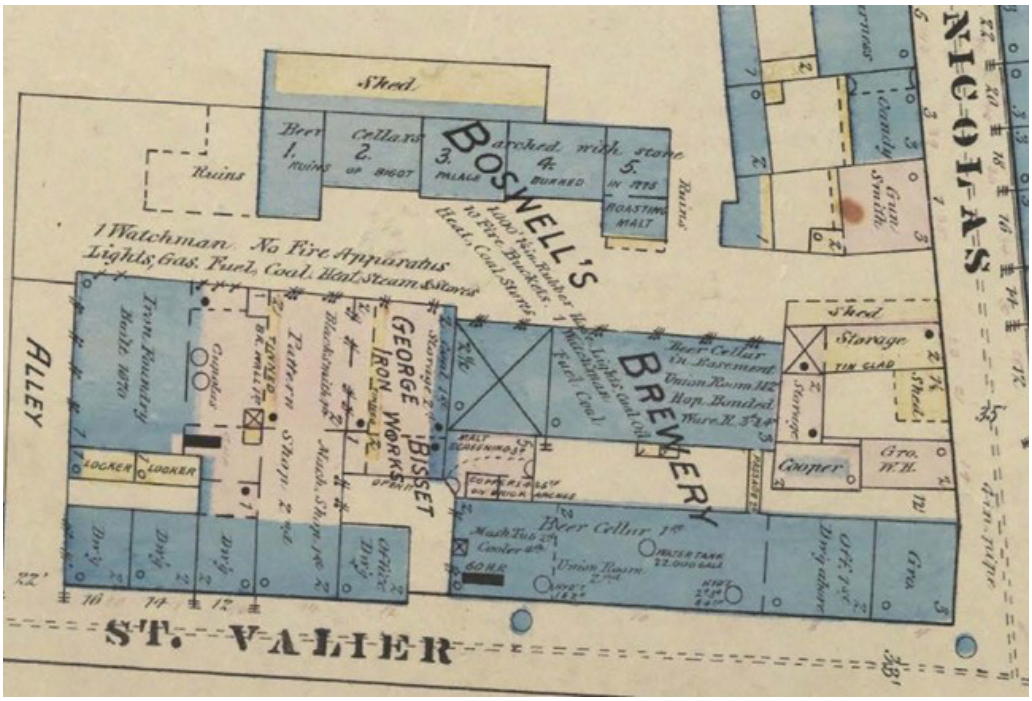

Figure 22. *Détail de la feuille 12 de l'Atlas Sanborn (1875). Il faut noter que l'opération 79 se situe dans la partie désignée comme « Ruins », dans le coin supérieur gauche du plan.*

Figure 23. *Tesson de terre cuite fine blanche vernissée à décor au décalque mauve retrouvé dans le lot 79B34 et dont le recto porte une marque de fabricant permettant de le dater de décembre 1860 (photo : Solène Mallet Gauthier).*

Figure 24. Détail d'une photographie montrant la touraille de la malterie de la Brasserie Boswell en 1926.

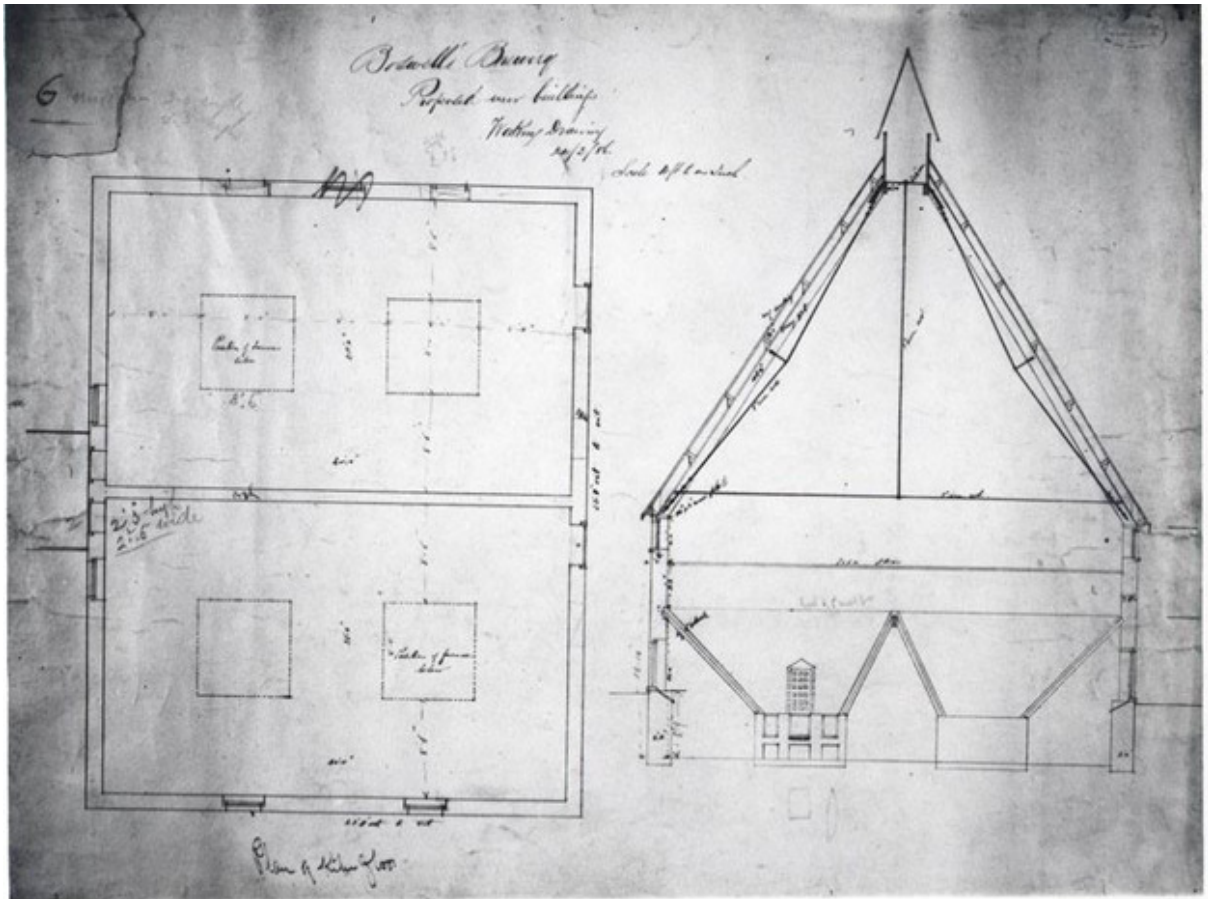

Figure 25. Plan de construction de la touraille de la Brasserie Boswell (Staveley, 1886).

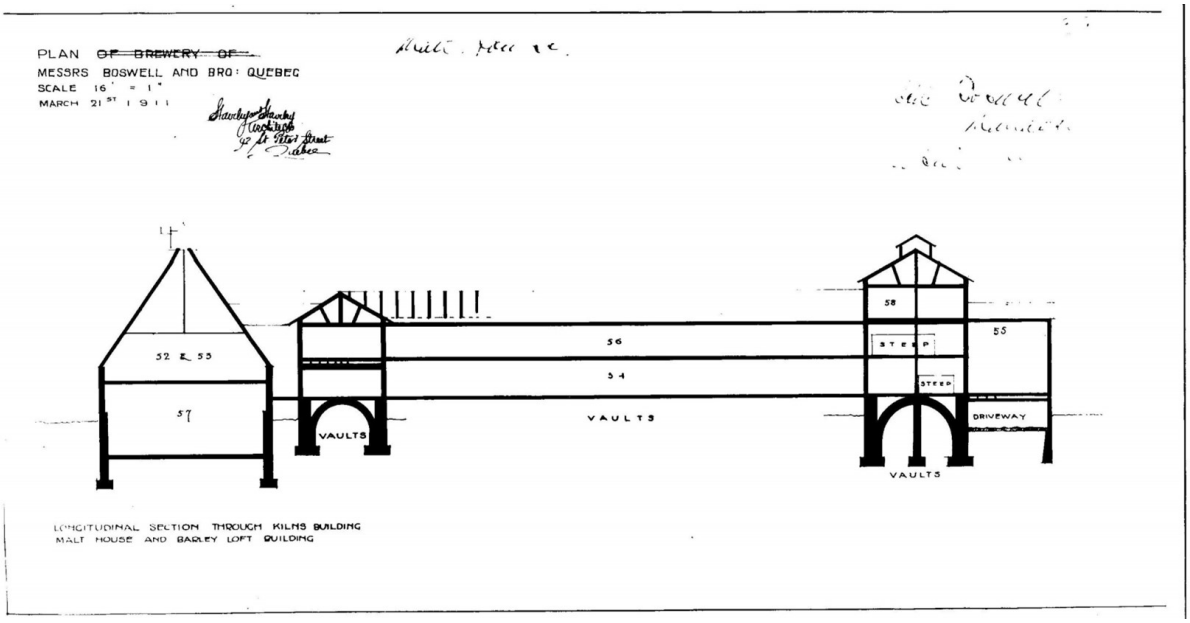

Figure 26. Détail du plan de Staveley et Staveley montrant une coupe longitudinale des infrastructures de la malterie de la brasserie Boswell (1911).

Figure 27. Cul de bouteille portant la marque de la Dominion Glass Company sans datation alphanumérique et datant d'entre 1928 et 1941, découverte dans le lot 79B32 (photo : Solène Mallet Gauthier).

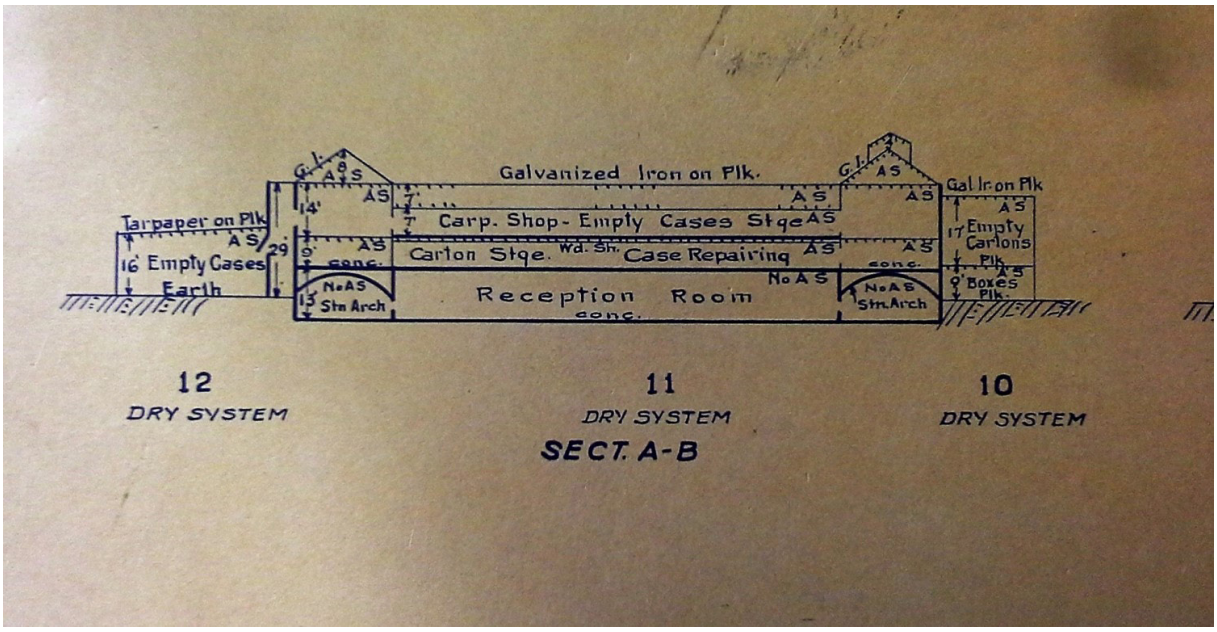

Figure 28. Détail d'un plan de la brasserie National Breweries LTD-Boswell Brewery, Québec (1939).

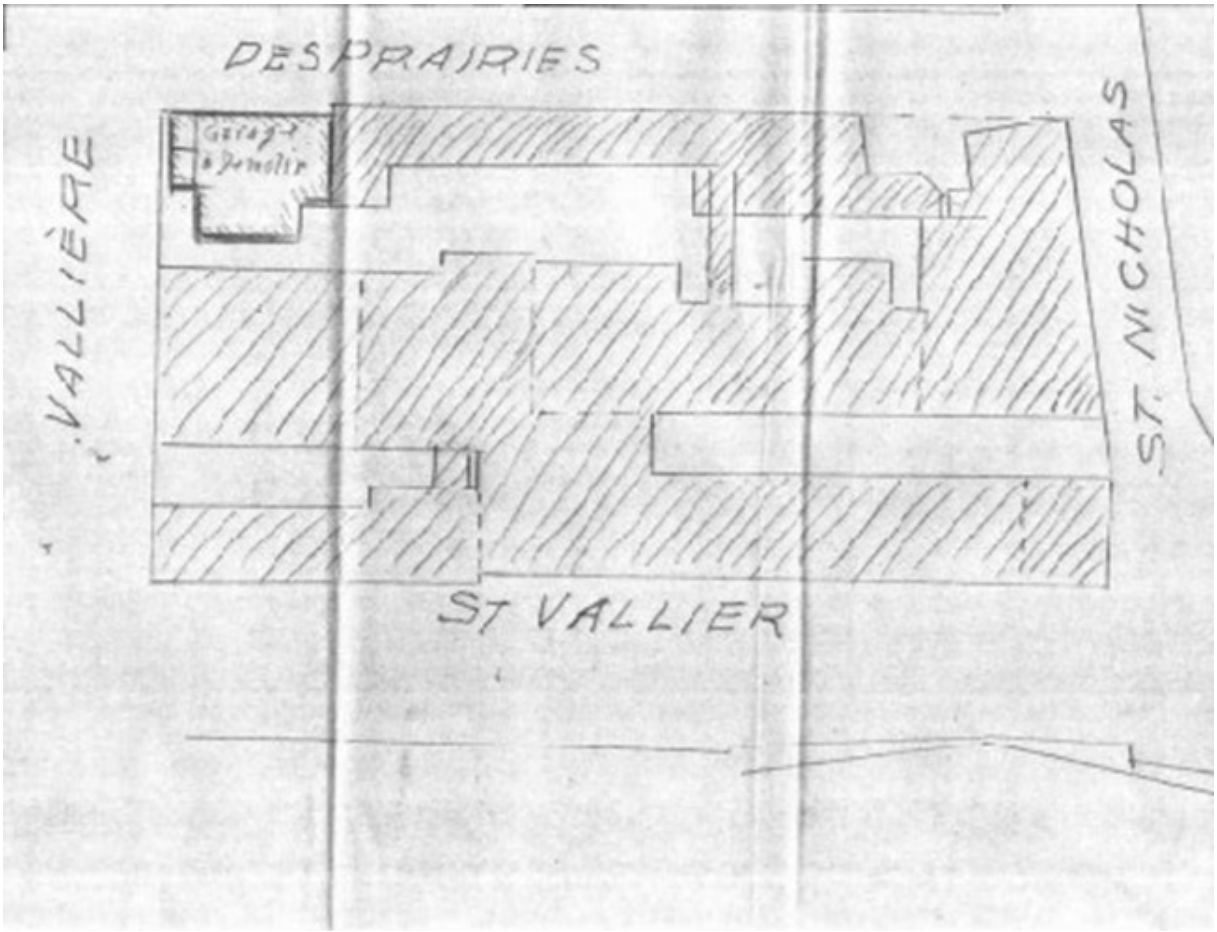

Figure 29. Croquis illustrant un « Garage à Démolir » (1935).

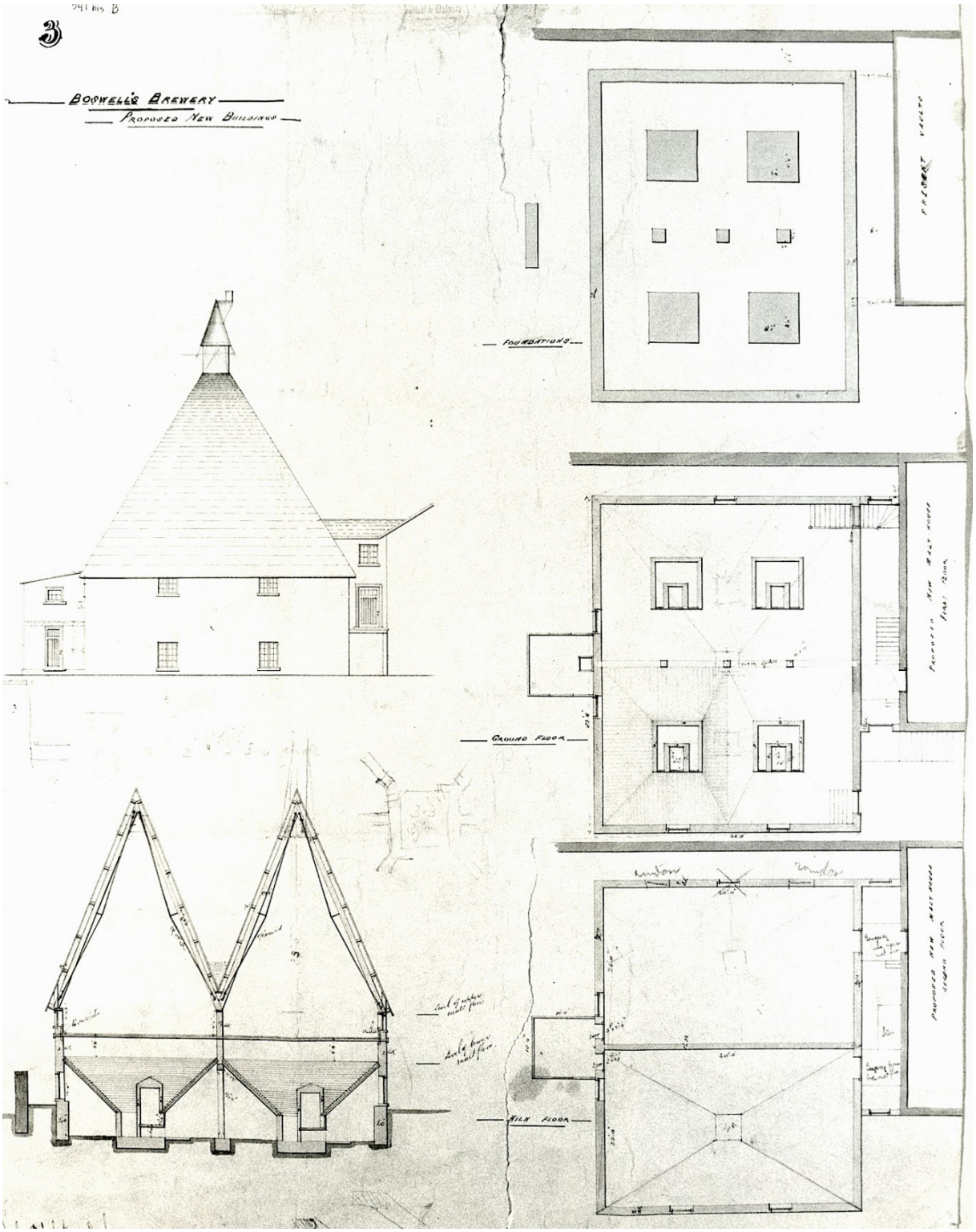

Figure 30. Plan de Staveley du projet de touraille pour la brasserie Boswell (1884).

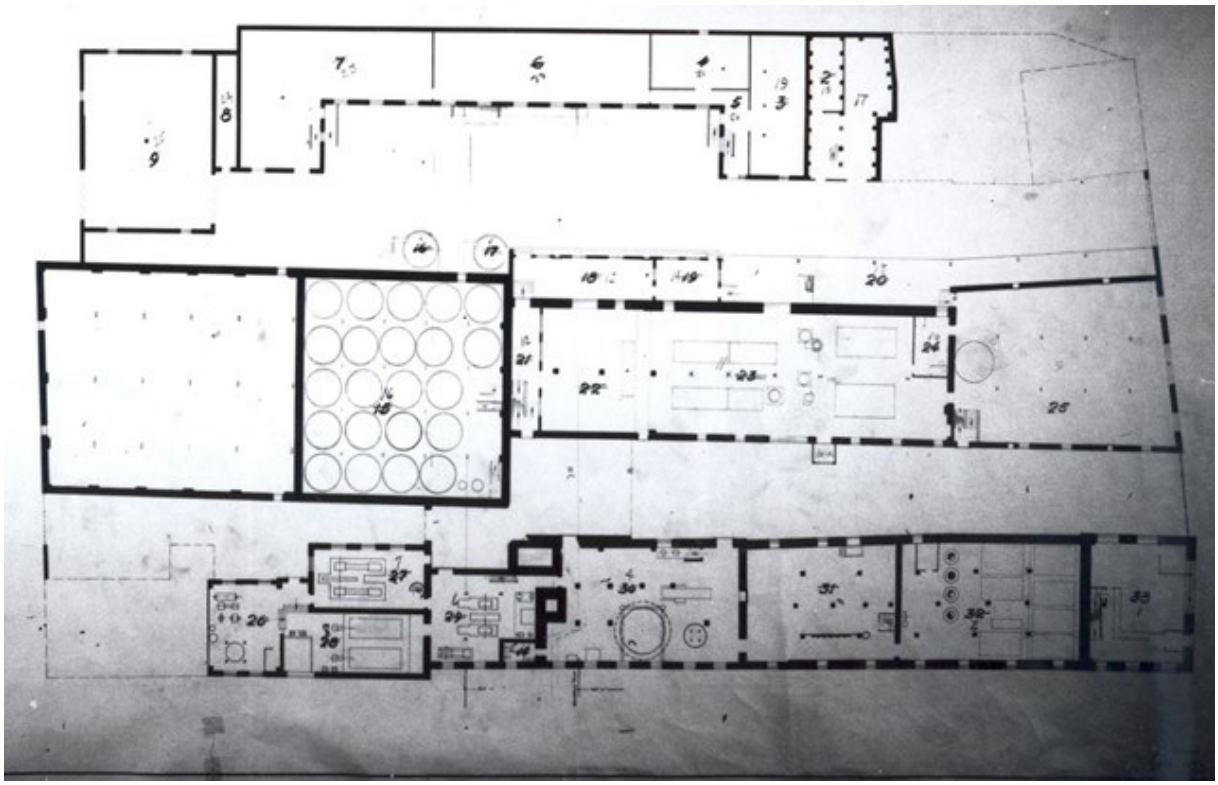

Figure 31. Détail d'un plan de la Brasserie Boswell montrant l'emplacement d'un hangar (no 9) (1940-1945).

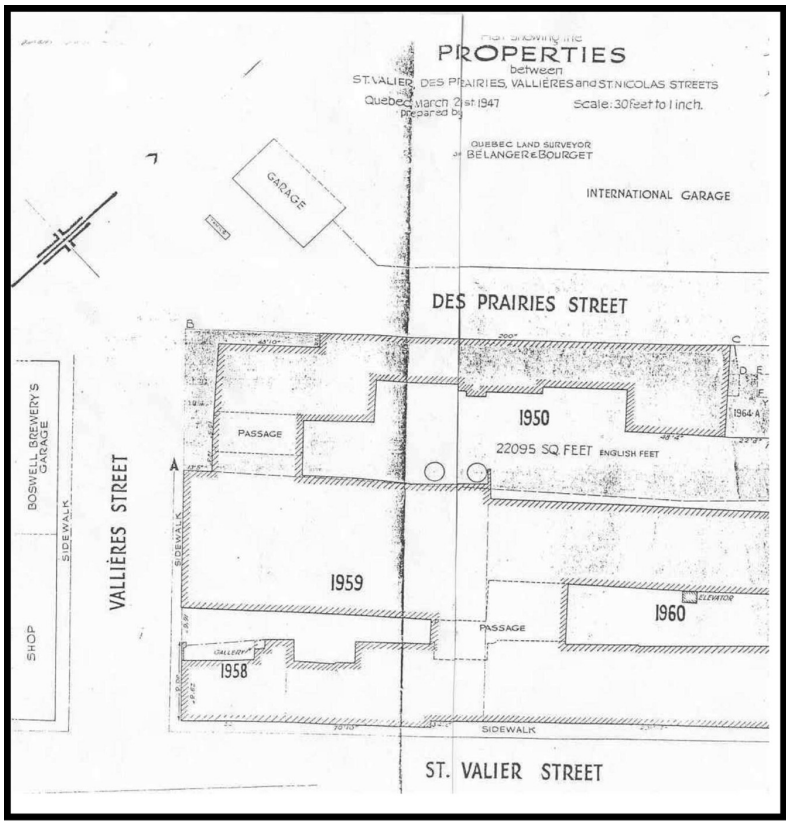

Figure 32. Plan de la Brasserie Dow Brewery Limited, annexé à un bail (1947).

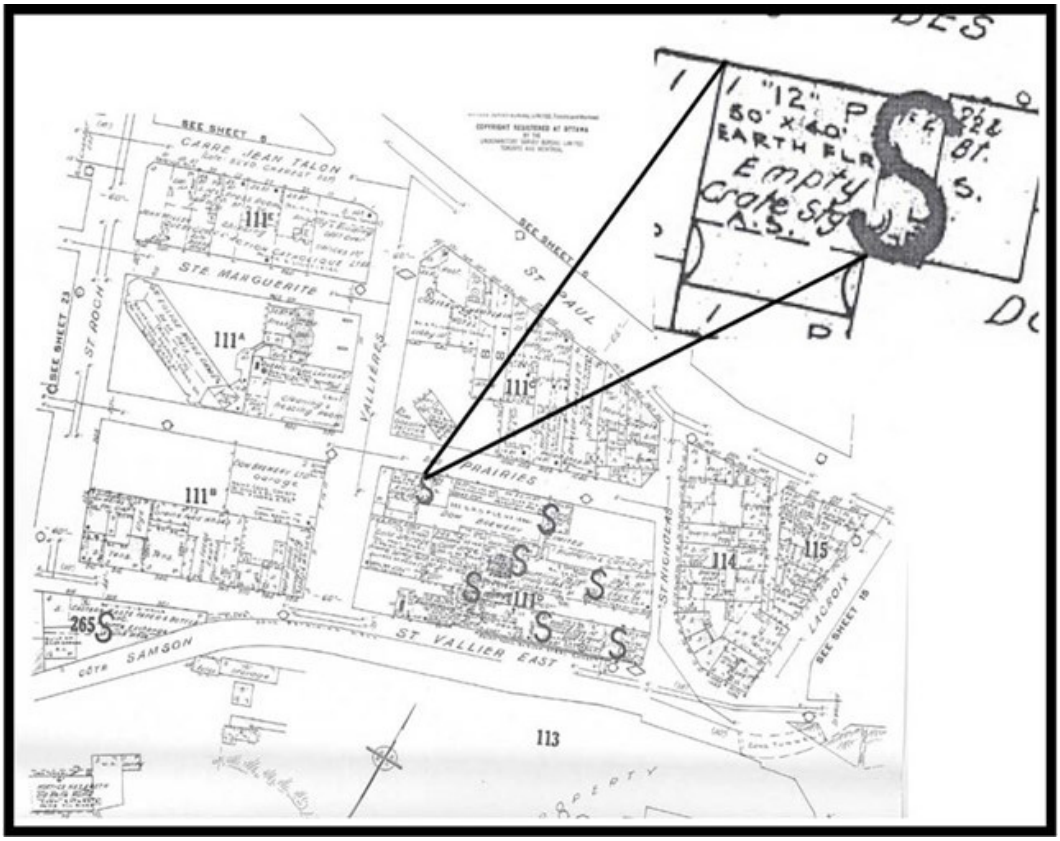

Figure 33. Plan de la brasserie dans l'Atlas d'assurances (1957) avec détail du secteur du hangar.

Figure 34. Brique datée de 1933 (79A15/79B14) retrouvée dans la sous-opération 79B (photo : Solène Mallet Gauthier).

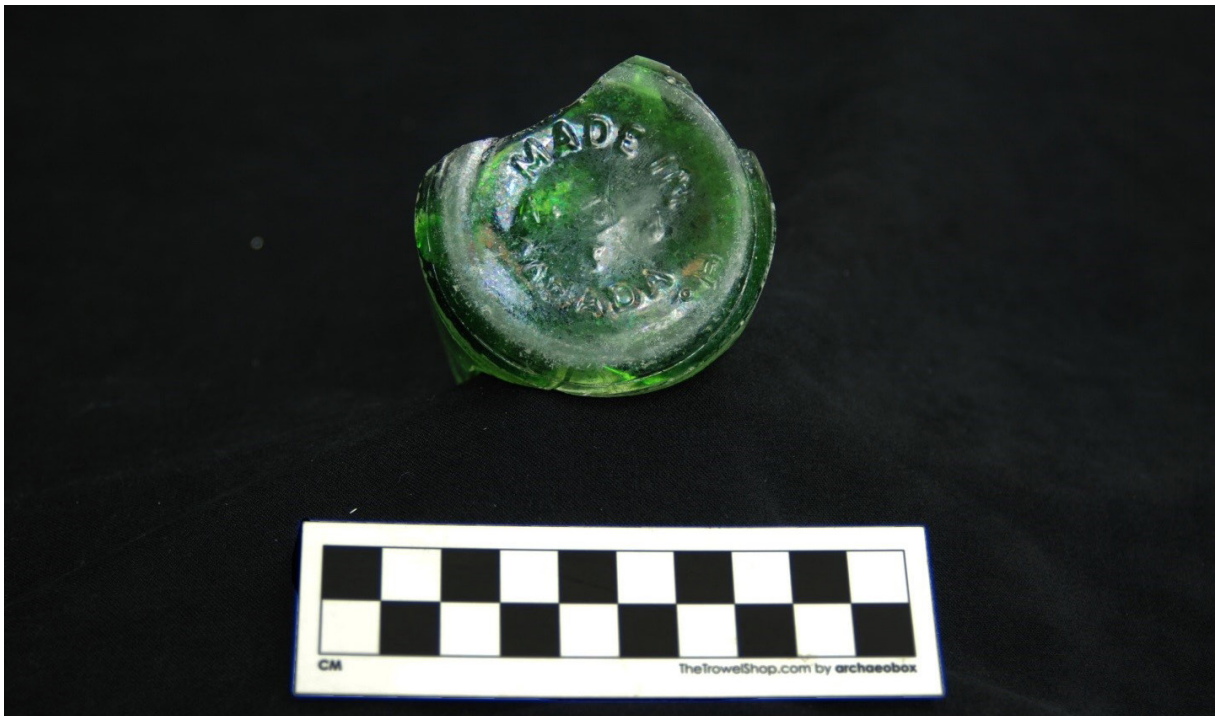

Figure 35. Cul de bouteille en verre de couleur verte fabriquée par la Dominion Glass Company portant l'inscription « MADE IN CANADA » ainsi qu'une marque de fabricant avec datation alphanumérique (1941-1953) retrouvé dans la sous-opération 79B (79A15/79B14) (photo : Solène Mallet Gauthier).

Figure 36. Photographie de la face ouest du second palais de l'intendant prise par Michel Gaumond, 16 juillet 1970. On y voit que le mur de béton 79A50 n'existe pas encore au moment de ces travaux.

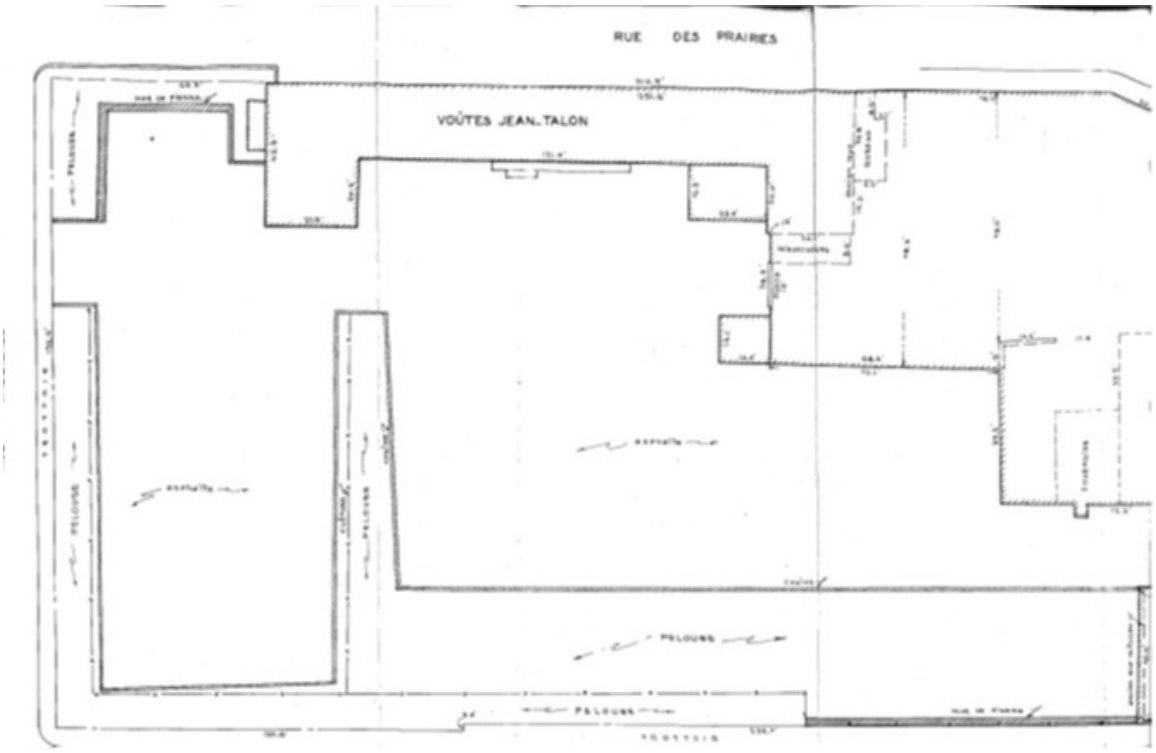

Figure 37. Détail d’un plan du secteur de l’îlot des Palais en 1977 montrant que le vestige 79A50 est présent.

Figure 38. Bouteille de bière O’Keefe de type « Stubby » en verre de couleur brune, retrouvée dans la sous-opération 79A (79A10/79B10). Elle est datée de 1961 à 1980 (photo : Solène Mallet Gauthier).

OCELAT
CULTURES • ARTS • SOCIÉTÉS

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
VILLE DE QUÉBEC
Québec

ISBN 978-2-923663-38-8